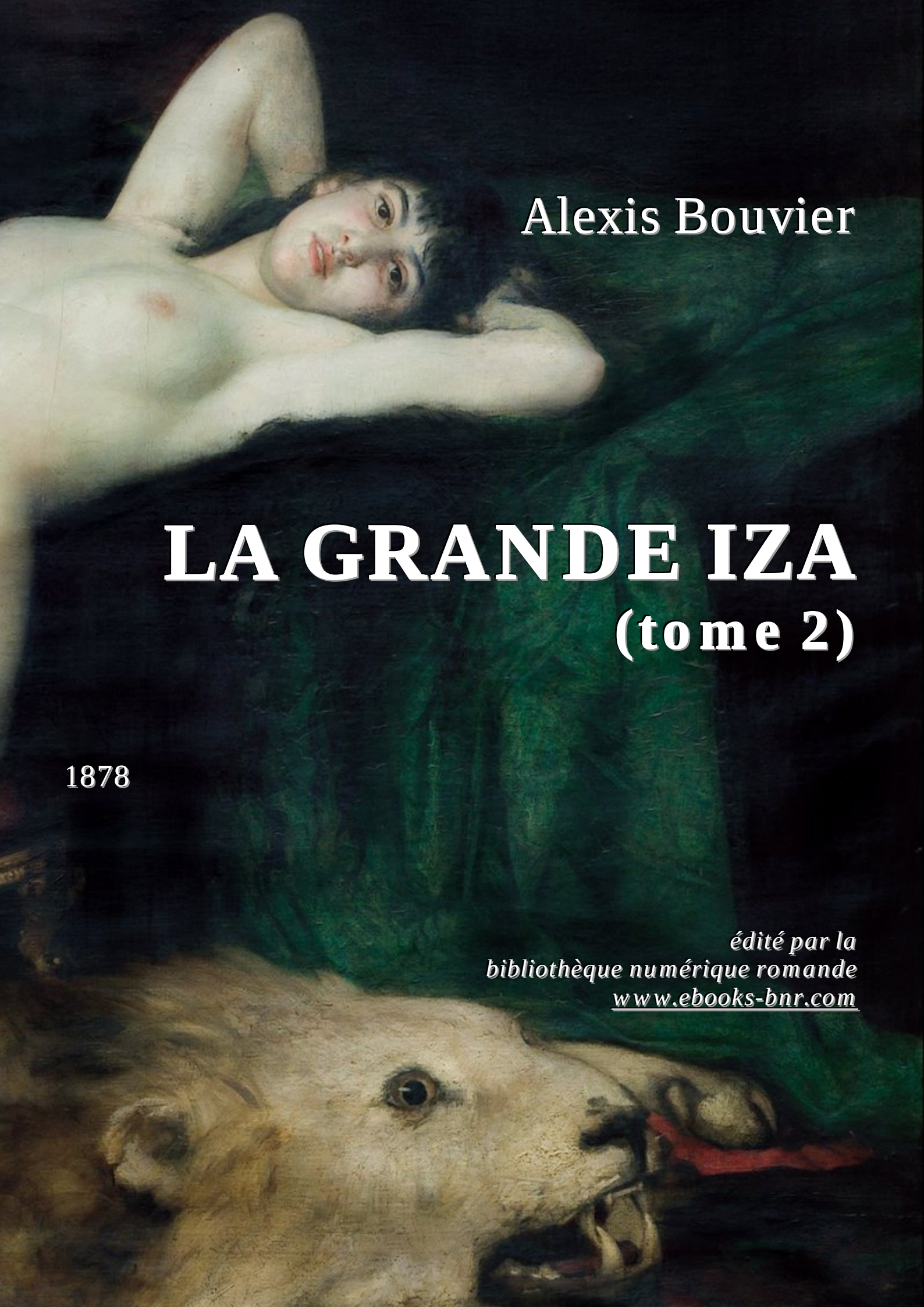

Alexis Bouvier

LA GRANDE IZA
(tome 2)

1878

édité par la
bibliothèque numérique romande
www.ebooks-bnr.com

Table des matières

TROISIÈME PARTIE IZA LA RUINE 4

I LA MAISON TUSSAUD ET Cie. 4

II DEUX GRAVES AFFAIRES. 27

III LE PRIX DE L'AMOUR DE LA GRANDE IZA. 68

IV COMMENT LE BON BOYER SAVAIT SE TIRER D'AFFAIRE. 83

V CHERCHEZ LA FEMME. 96

VI LES DOULEURS ET LES AMOURS D'IZA. 115

VII UNE PETITE SCÈNE DE FAMILLE. 138

VIII UNE NUIT D'AMOUR. 157

QUATRIÈME PARTIE MAISON BASILE, TARTUFE ET CIE 170

I LA PETITE POLICE. 170

II DÉSESPOIR. 191

III OÙ CHADI S'AMUSE. 206

IV LE CAFÉ DU SAUVAGE 226

V LA COUR D'ASSISES. 259

VI CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ CHEZ LES TUSSAUD. 285

VII DES SINGULIERS TITRES DE NOBLESSE QU'ON TROUVE CHEZ Mme IZA, VEUVE SÉGLIN, COMTESSE DE ZINTSKY 297

VIII. LE FAUX TÉMOIN. 328

IX. L'AFFAIRE DE LA RUE DE LACUÉE. 358

X LE DERNIER CAPRICE D'IZA. 384

XI. LA FIN D'UNE LONGUE HISTOIRE 400

[ET ÇA CONTINUE...] 404

LA PRISE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. 406
Ce livre numérique 414

TROISIÈME PARTIE

IZA LA RUINE

I

LA MAISON TUSSAUD ET Cie.

Tussaud, tourmenté par ce qu'il venait d'apprendre, et attribuant à sa fille ce qui s'était passé chez elle, avait regagné sa chambre en grommelant, se promettant bien d'aller au point du jour aux renseignements ; car, ou il y avait là erreur, ou bien, à la suite d'une scène, les cris de Cécile avaient pu attirer des agents ; ce dernier cas cependant lui semblait bien improbable. Sa femme le désespérait ; car, au lieu des consolations qu'il recherchait, il n'obtenait d'elle que plaintes et récriminations sur André et sur lui, qui avait voulu ce mariage. Couché, Tussaud se tordait dans son lit, cherchant vainement le sommeil. André ne pouvait qu'être une victime ; lui, si bon, si loyal, si riche, de quoi pouvait-on l'accuser ? et il cherchait sans rien trouver qui pût s'appliquer à la nature de son gendre. Tout à coup, il se dressa dans son lit et exclama :

— Ah ! mon Dieu !

— Eh ! qu'as-tu donc ? fit Mme Tussaud effrayée.

— Je parie qu'il y a de la politique là-dessous. J'ai lu dans mon journal qu'on faisait des arrestations.

Si banale que soit la phrase exclamée par Tussaud, elle est typique pour l'époque. L'Empire avait fait entrer dans nos mœurs l'accusation politique, et lorsque l'on était quelque temps sans voir paraître un ami, sous cet étrange gouvernement, la première explication qui venait aux lèvres était : « Il est arrêté. »

On lisait dans les journaux le matin, entre deux faits, cette phrase, qu'on aurait pu faire cliché, tant elle servait souvent :

« Hier matin, quelques arrestations ont été faites dans le douzième arrondissement. La police aurait à cette heure, entre les mains, les principaux auteurs d'un vaste complot contre la sûreté de l'État. »

Ou encore :

« De nombreuses arrestations ont été faites hier, dans différents quartiers de Paris. Les inculpés sont membres de l'Internationale. »

Tout individu qui, en causant, touchait à la question sociale était naturellement de l'Internationale. Aussi, la pensée qui venait de jaillir du cerveau de Claude Tussaud était-elle toute naturelle ; cependant Mme Tussaud se contenta de hausser les épaules, en disant :

— Je le souhaiterais, pour nous et pour lui.

Il faisait petit jour lorsque Tussaud, sortant de chez lui, se rendait au domicile de son gendre pour se renseigner sur ce qui

s'était passé la veille au soir. À peine était-il parti de la chambre qu'Adèle se levait à son tour et allait trouver sa fille dans sa chambre. Cécile avait passé, on s'en doute, une mauvaise nuit ; elle était toute meurtrie par la lutte qu'elle avait soutenue la veille, et à cette heure elle ressentait vivement sa fatigue ; de plus, elle était fiévreuse, agitée. Nous l'avons dit, Cécile adorait sa mère ; elle lui raconta tout ce qui s'était passé. Toutes deux cherchèrent vainement la cause de l'arrestation d'André ; ce fut Adèle qui, connaissant la nature vicieuse du misérable, dit que ce devait être le résultat de quelque tentative faite sur une femme ou une jeune fille. Cela pouvait être, la vie d'André se passant entièrement en dehors de chez lui.

— Que ce soit cela ou autre chose, conclut Cécile, je suis débarrassée de lui.

— Si ce n'est rien, il sortira bientôt.

— Cela m'importe peu ; car, quoi que dise mon père, je suis décidée à rompre, je suis lasse de cette vie.

— Oh ! mon Dieu, quel scandale !

— Quand tu sais ce qui se passe, quand tu connais le misérable, toi, mère, tu me donnerais le conseil de ne pas le quitter pour éviter le scandale ; mais c'est la mort lente que la vie avec cet homme. Il a commencé à me frapper et n'arrêtera plus... Je n'ai, devant le tribunal, qu'une chose à invoquer : sévices graves. J'en porte la trace sur moi, et je suis certaine qu'il n'en dira pas la cause ; de plus, il y a incompatibilité d'humeur.

— Ton père ne voudra jamais.

— Lorsqu'il s'est agi de sauver mon père, je l'ai fait : il y allait de sa vie, de son avenir. J'ai obéi ; aujourd'hui, rien ne peut détruire la situation financière que mon mariage a créée ; la séparation que je veux obtenir ne changera rien, j'ai mes droits, et de plus ceux de l'enfant que je vais avoir.

— Tout cela m'effraye ; ce sont bien des affaires.

— Point du tout ; j'ai malheureusement passé par de plus terribles situations. Mon mari est en prison, et mon intention, bien entendu, est de me mettre à l'abri.

— Tu consulteras ton père.

Cécile secoua légèrement la tête et dit avec un triste sourire :

— Pauvre père, je n'ai pas de conseil à lui demander : il faut que je l'oblige à accepter ce que je veux faire.

Entendant du bruit dans le magasin, Mme Tussaud descendit ; son mari venait de rentrer. Il était furieux ; il n'avait rien appris ; au contraire, c'est lui – et il le regrettait – qui avait dit au concierge l'arrestation de son gendre. Le concierge n'avait rien vu. M. Houdard ayant l'habitude de sortir et de rentrer assez tard dans la nuit, il ne s'était pas préoccupé de ça ; il se rappelait bien que la veille un homme, accompagné de deux autres, lui avait demandé à quel étage demeurait M. André Houdard, mais il avait cru que c'étaient des amis qui venaient lui rendre une visite, et il ne s'en était pas plus préoccupé ; au reste, la chose s'était faite sans bruit, car personne dans la maison ne le savait.

— J'en reviens à ce que je t'ai dit, conclut Tussaud : il doit y avoir de la politique là-dessous.

Ce mot exaspérait Mme Tussaud, et alors elle raconta à Claude qu'elle avait interrogé sa fille : celle-ci avait avoué avoir journellement des scènes avec son mari ; que celui-ci la battait, et que, la veille, c'est justement cette arrestation qui l'avait sauvée ; qu'au reste, les agents l'avaient vue et qu'ils en témoigneraient ; et Claude pouvait s'en assurer quand sa fille serait levée, elle avait les membres meurtris.

Cette fois, Tussaud en resta stupéfait ; Houdard, son ami, si doux, si gai, battait sa femme, oh ! mais cela était impossible, et cependant il fallait se rendre à l'évidence, Tussaud aimait bien sa fille, son unique enfant, et cette idée qu'elle était malheureuse en ménage le navrait ; il devait y avoir dans tout cela quelque chose qu'il ignorait ; il dit à Adèle qu'il questionnerait sa fille et que, selon ce qu'il constaterait, il agirait...

— Après tout, conclut-il, avec la large ingratitude du parvenu, je n'ai pas besoin de lui, ses fonds sont dans sa maison, il en touche grandement l'intérêt, et puis c'est le bien de ma fille aussi bien que le sien, plus que le sien, puisque Cécile est enceinte, et elle doit penser à son enfant.

Le voir ainsi plut à M^me^ Tussaud ; c'est qu'aussi il y avait pour le fabricant de bronze une chose qui le révoltait, lui le père qui avait élevé son enfant avec amour, qui jamais ne lui avait donné une pichenette ; il la mariait à un ami, et aussitôt le misérable abusait de cette autorité pour frapper. Si coupable qu'elle fût, on ne devait pas battre sa fille. Est-ce qu'un homme bat des femmes ? Qu'est-ce que ces hommes-là ?

Et Tussaud s'enflammait, s'enflammait à ce point, qu'Adèle crut voir qu'il serait satisfait de se fâcher avec son gendre ; – disons au fond que c'était vrai : maintenant que la maison marchait, cela l'ennuyait de voir Houdard s'attribuer ce relèvement. Et pendant que sa femme courait raconter à sa fille ce qu'il venait de lui dire en apprenant qu'André avait levé la main sur elle, Tussaud, assis devant son bureau, la tête dans ses mains, pensait :

— Au fond, qu'est-ce qu'Houdard ? Un viveur, qui n'entend rien aux affaires, qui sans moi aurait mangé le peu qu'il avait et que je fais valoir... et, Dieu merci ! ça lui rapporte ; il faut que je sois naïf comme je le suis pour avoir consenti à lui laisser une telle part des bénéfices ; il gagne autant que moi, et il ne fait rien... Il est vrai que c'est mon gendre et que j'ai fait ça pour ma fille... Mais, du moment où il ne se conduit pas dans son mé-

nage comme il le doit, je n'ai pas de scrupule à avoir... Je suis certain que la scène sera arrivée parce qu'il délaisse sa femme, douce, une femme de mon sang, et dix-sept ans... avec un gaillard qui a passé les quarante-cinq... et qui fait la vie au dehors... qui est un... Je parie que c'est arrivé à cause d'une scène de jalousie... Cette enfant, elle a raison, et il la bat pour ça. Ah ! mais non ! Ah ! mais non ! C'est qu'au fond je conseillerais très bien à ma fille, dans son intérêt et dans celui de son enfant, de plaider... Il faudra voir... Je lui servirai les intérêts de son argent...

La bonne venait d'apporter le journal. Aussitôt l'idée d'Houdard lui revint ; on était peut-être dans une série d'arrestations pour la sûreté de l'État. Il déplia son journal et courut à la place où cela se trouvait habituellement ; il lut et exclama :

— Ah ! en voilà une bonne !...

Et il courut vers la salle à manger, où se trouvaient sa femme et sa fille ; celle-ci semblait malade, mais Tussaud ne le vit pas et il s'écria tout bouleversé :

— Eh bien, en voilà une forte !

— Qu'y a-t-il ? demanda Cécile inquiète.

— Lis donc ça ! fit Tussaud en lui donnant le journal et en lui désignant la place de l'article.

Cécile prit vivement le journal et lut.

À mesure qu'elle lisait, elle devenait livide ; puis le journal lui glissa des doigts ; elle jeta un cri, sa mère effrayée se précipita vers elle et la soutint ; ses yeux se fermèrent, sa tête retomba inerte sur l'épaule d'Adèle, et elle perdit connaissance.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! gémissait Tussaud, c'est moi qui suis cause de ça.

Voici ce que la jeune fille venait de lire :

« À la dernière heure, nous apprenons qu'une importante arrestation a été opérée dans le quartier du Marais : on aurait enfin trouvé un des complices de la mystérieuse affaire de la rue de Lacuée.

» Nos lecteurs n'ont pas oublié cette affaire, dont le principal inculpé est, depuis quelque temps déjà, entre les mains de la police. C'est un nommé Maurice Ferrand, ouvrier en bronze. D'abord il aurait fait d'importants aveux ; puis il se serait tout à coup retranché dans un système absolu de négation. L'instruction de l'affaire de la malheureuse Léa Médan a été très habilement menée par M. le juge d'instruction Oscar de Verchemont.

» Lorsque l'on a appris dans le monde galant que cette affaire allait être mise au rôle des prochaines assises, un nombre incalculable de demandes a été adressé à M. le président Mathieu des Taillis pour obtenir des places. Les billets seront aussi recherchés que pour une première à sensation. Nos lecteurs se souviennent sans doute de l'étrangeté du crime ; puis la victime, – une des beautés les plus renommées du highlife, – se trouvait dans un état de nudité qui promet à ces petites dames de curieuses révélations devant le tribunal.

» L'accusé est très jeune, il a vingt ans ; c'est un de ces jeunes beaux qui font les délices des habituées de bals publics : son cynisme dépasserait tout ce qu'on peut imaginer ; après avoir reconnu avoir lui-même acheté le vin, avoir préparé le poison, il nie s'en être servi contre d'autre que lui-même, et, lorsqu'on veut le confondre, il hausse les épaules, en répétant : « Je vous demande une preuve. » Naturellement, il affirme ne pas avoir connu la victime.

» Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette étrange affaire, assurément une des causes les plus curieuses de ces dernières années. »

On le pense bien, ce ne sont pas les premières lignes de ce fait divers qui avaient bouleversé la jeune femme. Son mari pouvait être un voleur, un escroc, un assassin, elle n'aurait jamais pour lui plus de mépris qu'elle n'en avait ; cela n'était pas possible. Peu lui importait ce qui arrivait, à celui duquel elle avait pris le nom pour pouvoir mieux se venger de lui.

Ce qui avait douloureusement frappé la pauvre Cécile, c'était l'arrestation de Maurice Ferrand, c'était l'épouvantable accusation portée contre lui. Non, cela n'était pas possible ; il y avait là quelque monstrueuse machination ou quelque déplorable erreur, et puis, ce nom de la rue de Lacuée, où avait eu lieu le crime, ce vin acheté et empoisonné, tout cela l'avait d'abord effrayée ; n'était-ce pas à la suite de leur tentative de suicide qu'une faute avait été commise ?

Tout cela l'avait frappée violemment ; elle avait voulu parler, sa voix s'était éteinte dans sa gorge ; elle s'était sentie défaillir ; ses yeux s'étaient fermés malgré elle, et, la pauvre petite, épuisée, fatiguée par ce qui s'était passé la veille, était tombée dans les bras de sa mère véritablement effrayée. On l'assit sur un fauteuil, et chacun s'empressa autour d'elle. Adèle, à ses genoux, lui parlait en frappant dans ses mains, pendant que les bonnes lui faisaient respirer des sels.

— Cécile, ma belle mignonne, Cécile, tu ne m'entends pas... Nous serons la cause de la mort de cette enfant-là ; nous l'avons condamnée en la mariant à ce misérable.

— Mais non, c'est ma faute, elle pense toujours à Maurice ; moi, j'oubliais ça et je lui donne un journal où l'on raconte qu'il est arrêté. C'est juste le contraire de ce que je croyais qui arrive.

— Tu es sans pitié ! ma pauvre Cécile, mon enfant... Ah ! elle revient... Je suis là, Zizille, je suis là, ma chérie ! Et Adèle lui souriait sous ses larmes.

— Ainsi, achevait Tussaud à mi-voix, je voulais lui dire : Tu vois que nous avons bien fait d'empêcher ce mariage, ce garçon-là devait mal tourner et je...

C'est M^me^ Tussaud qui lui coupa la parole. Cécile reprenait connaissance, elle écoutait ce que disait son père, et son beau front se plissait. Tussaud vit ce qui se passait, il se tut aussitôt, balbutiant :

— Ma belle Zizille, voyons, il ne faut pas croire tout ce que disent les journaux.

Cécile ne répondit pas, elle rendait à sa mère les baisers consolateurs qu'elle lui donnait, puis vainement elle voulut lutter contre sa peur, sa douleur ; elle éclata en sanglots.

— Mais, Cécile, voyons, je ne veux pas que tu pleures comme ça à cause de moi.

— Laisse-la, dit M^me^ Tussaud : pleurer lui fait du bien.

Au bout de quelques instants, la jeune femme dit à Adèle :

— Mère je suis bien souffrante, aide-moi à gagner ma chambre. Ne sois pas inquiet, père, j'ai besoin de repos.

— Va, Zizille, et tu sais, n'en veux pas à ton père s'il t'a fait de la peine ; je vais me rattraper, je vais courir pour savoir le motif de l'arrestation de ton mari, et si c'est aussi grave que ce que nous avons lu, nous causerons.

Cécile essaya un sourire, et, appuyée sur le bras de sa mère, elle regagna sa chambre. Lorsque la jeune femme fut couchée, les bonnes se retirèrent. Alors Adèle, empressée près de son enfant, souffrant doublement de la voir ainsi, car elle s'accusait d'en être la cause, lui demanda :

— Ma chère Cécile, vas-tu mieux maintenant ?

— Oui, mère.

— Désires-tu quelque chose ?

— Oui, fit Cécile, dirigeant vers elle un regard embarrassé et suppliant.

— Quoi donc ?

Alors à voix basse, elle dit à sa mère :

— Je souffre trop : il faut, mère, que tu envoies chercher Amélie, j'ai besoin de parler de Maurice.

Cet aveu étonna bien Mme Tussaud ; n'était-ce pas bien imprudent, le matin même du jour où elle quittait le domicile conjugal, de voir la sœur de celui qui avait été son fiancé, de celui que son mari savait avoir été son amant ? Mais Mme Tussaud n'avait qu'une idée : celle de sa fille. Son enfant souffrait, obéir à ses caprices, ses volontés, c'était diminuer ses souffrances et cela suffisait pour qu'elle ne s'arrêtât devant aucun scrupule. Il était inutile d'en parler à Tussaud et plus simple de profiter de son absence pour agir.

Le fabricant de bronze allait aux renseignements ; il voulait savoir si l'arrestation dont on parlait dans son journal était celle de son gendre ; c'était bien improbable ; d'abord pour le quartier, ensuite parce qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre lui et Maurice qu'il exécrait. Un moment, il se demanda si son ancien apprenti étant arrêté, et ayant toujours conservé pour son rival la haine jalouse d'un amoureux, n'avait pas fait une dénonciation contre André. Mais cela allait peu avec le courant d'idées dans lequel il glissait depuis que sa fille avait parlé de sévices et de séparation. En allant aux informations, il en était arrivé à redouter d'apprendre que l'arrestation était le résultat d'une erreur : il désirait que son gendre fût coupable. Cela simplifiait d'un coup la situation ; coupable, c'est lui qui, père et tuteur naturel de sa fille, reprenait l'entière direction des affaires, sans contrôle, et, tout en marchant, il se demandait si le fait de l'arrestation, dont le bruit répandu dans le monde de ses af-

faires était très compromettant, n'était pas un motif suffisant pour en finir. Insensiblement, il en arriva à dire qu'une erreur n'était pas possible ; c'est lui qui, au besoin, aurait trouvé un délit justifiant l'arrestation. Aussi, est-ce tout joyeux qu'il sortit de la préfecture de police, et en se frottant les mains ; il venait d'apprendre l'arrestation, et on lui avait dit qu'il était inculpé de complicité dans un crime épouvantable.

— Je savais bien qu'il finirait comme ça... Mieux vaut plus tôt que plus tard... Il s'agit maintenant de penser à l'intérêt de mon enfant et de prendre des mesures conservatoires. Il faut que je fasse rentrer les capitaux avant toute chose... Ah ! fit-il sous le coup d'une idée subite et en changeant de chemin, avant de rentrer chez nous, je vais aller chez la mère Paillard ; nous avons passé l'époque du payement des coupons ; il faut s'occuper de ça.

Son gendre arrêté, accusé d'assassinat, sa fille ayant abandonné le domicile conjugal, tout cela ne bouleversait pas le calme de Tussaud ; il ne voyait qu'une chose, la liquidation à son profit d'une situation qui le fatiguait, et sa seule pensée était :

— Heureusement que nous n'avons pas changé la raison sociale de la maison ; c'est aujourd'hui que ce nom m'embarrasserait !

Il se dirigea vers la rue Saint-Paul, et, arrivé à la maison de la mère Paillard, il demanda à la concierge s'il y avait quelqu'un chez elle.

— Il y a son fils...

— Bien, merci ! je vais toujours monter, et le fils lui dira que je veux lui parler.

Il grimpa les trois étages, le fils le reçut. Louis Paillard ne connaissait guère Tussaud que pour l'avoir vu une ou deux fois

chez sa mère ; il le reconnut cependant, et lui tendit la main, en le remerciant, croyant à une visite de condoléance.

— Et la maman va bien ? demanda Tussaud.

— Comment ! fit Louis étonné, vous ne savez pas ? vous n'avez pas reçu de lettre ?

— De lettre, pourquoi ?

— Ma pauvre mère est morte il y a deux mois...

— Qu'est-ce que vous me dites là ?

— La vérité, hélas !... Excusez-moi de ne pas vous avoir envoyé de lettre, je ne connaissais pas les adresses.

— Ah ! voilà une chose qui me bouleverse... Comment, la pauvre mère Paillard n'est plus !... Oh ! que ma femme va avoir de chagrin ; vous savez, elle l'avait connue enfant...

— Oui, oui, souvent elle m'en parlait...

— Eh bien, alors, puisque vous êtes son unique héritier, parlons affaire.

— Est-ce que vous aviez des affaires avec elle.

— Oui, elle ne vous en a pas parlé ?

— Hélas ! la pauvre chère femme est morte bien rapidement. J'ai été prévenu très tard : j'étais à la campagne ; en recevant le télégramme je suis parti et je suis arrivé juste pour recevoir son dernier soupir.

— Et elle n'avait chargé personne de vous parler de nos intérêts communs ?

— Du tout. Qu'aviez-vous donc ensemble ?

Et, en disant ces mots, Louis offrait un siège à Tussaud. Celui-ci s'assit et dit :

— C'est que c'est très important ; vous avez dû faire un inventaire ?

— Dame, oui ; mais vous savez, bien sommaire, bien rapide ; comme je suis le seul héritier de ma pauvre mère, j'ai atténué autant que j'ai pu pour avoir le moins possible de droits de succession à payer.

— Cela était facile à ne pas déclarer.

— De quelle affaire parlez-vous, monsieur Tussaud ?

Le fabricant de bronze dit en souriant :

— Voici ce dont il s'agit : Votre mère *m'avait* avancé une grosse somme de soixante mille francs, il y a un peu plus de trois mois...

— Ah ! exclama Paillard, voilà ce que nous cherchions avec le notaire, où était passée une somme semblable qu'elle avait touchée en vendant sa maison. Et elle vous l'a prêtée ?

— Oui, c'est à moi qu'elle l'a prêtée.

Louis saisit dans ses deux mains la main de Tussaud, et la pressant affectueusement il dit :

— Ah ! monsieur Tussaud, voilà qui vous honore. Mon Dieu, je n'ai pas trouvé un mot parlant de cette somme, rien qui puisse indiquer qu'elle avait été prêtée, rien qui établisse que vous la deviez à ma mère, et spontanément vous venez me dire : c'est moi qui dois cela... C'est bien, monsieur Tussaud. Voilà où l'on reconnaît l'honnête homme.

Le fabricant de bronze était bien un peu surpris de tant d'éloges, mais il dit modestement :

— Mon cher enfant, je ne fais que mon devoir...

— Vous savez que la mort de ma mère ne change rien aux conditions qu'elle vous avait faites, au contraire, je les étendrai plutôt.

— Je vous remercie. Vous avez trouvé les garanties que nous lui avons données ?

— Quelles garanties, demanda Louis, assez étonné.

Tussaud eut un sourire bienveillant, semblant dire : Vous avez trouvé les valeurs, vous savez bien qu'elles ne sont pas à la mère Paillard ; qu'elle n'aurait pu dissimuler une aussi forte somme, et qu'elle n'aurait pas prêté un sou sans en avoir ; il dit :

— Les valeurs, actions et obligations, le tout enfermé dans une large enveloppe, cachetée avec le cachet de ma maison, C. T.

— Que me dites-vous là ? Je n'ai rien vu de semblable.

— C'est un paquet assez volumineux. Vous n'avez pas encore tout inventorié ?

— Je vous demande pardon, et très soigneusement ; justement, à cause de cette somme, le notaire m'ayant dit que ma mère avait vendu sa maison et touché une somme de soixante mille francs comptant ; j'ai su qu'effectivement, les quatre mois de purge d'hypothèques écoulés, elle avait reçu et je ne trouvai pas trace de cette somme. J'ai tout remué, tout collationné, tout lu et rien ! Pour ce que vous me dites, je suis certain qu'il n'y avait rien de semblable.

— Mais, monsieur Paillard, moi je vous affirme qu'elle l'avait...

— En somme, quel genre d'affaire avez-vous fait ?

— Voici, dit Tussaud visiblement inquiet : lorsque je mariai ma fille...

— Ah ! votre demoiselle est mariée ?

— Oui, pour mon malheur ! Enfin, mon gendre, devenant mon associé, apportait dans ma maison une somme ronde de cinquante mille francs. N'ayant que des valeurs auxquelles il tient absolument...

— Des valeurs de famille ?

— Oui, probablement ; nous avons cherché à emprunter dessus ; votre maman cherchait un placement pour son argent ; je lui offris l'affaire : elle accepta.

— Elle vous a prêté soixante mille francs sur ces valeurs... que nous ne trouvons pas ? Et en disant ces mots, Louis Paillard avait un air si singulier, il dit d'une telle façon « que nous ne trouvons pas, » que Tussaud ajouta aussitôt :

— Mais j'ai un papier de M^me^ Paillard qui règle nos conditions et reconnaît avoir ces titres en dépôt.

— Ah ! ceci est bien alors... Ainsi, vous aviez remis à ma mère un certain nombre de valeurs, en garantie d'un prêt de soixante mille francs, à des conditions convenues entre vous ?

— C'est cela même ; j'ai le détail des valeurs.

— Mais où peuvent-elles être ?

— Chez le notaire.

— Non ; le notaire n'avait que des titres nominatifs, et c'est lui qui m'a signalé la disparition de ces soixante mille francs.

— Ce ne peut être perdu...

— Non, des actions ne se perdent pas ; ou ma mère les a mises en sûreté, ou elles ont été volées. En somme, monsieur Tussaud, je suis très inquiet de ce que vous me dites.

— Mais si vous en doutez, j'ai...

— Je ne vous dis pas que j'en doute, au contraire... Et quelle somme représentent ces titres ?

— Quatre-vingt-dix à cent mille francs... au taux variable.

— Vous m'effrayez. Une somme aussi considérable !... Et ces titres sont au porteur ?

— Oui, tous.

— Il n'y a pas un instant à perdre : il faut que vous m'apportiez le reçu de ma mère et le détail des titres que vous lui aviez confiés...

— J'y vais tout de suite... Attendez-moi.

— Je vous attends, et nous irons d'abord à la préfecture de police...

Et Tussaud, tout sens dessus dessous, sortit pour courir chez lui.

Paillard était étourdi de ce qu'il venait d'apprendre ; cependant sa mère était une femme d'ordre. Pourquoi n'avait-elle pas parlé à son notaire de ce prêt, et des valeurs données en garantie ? Il n'y avait pas à en douter, puisque M. Tussaud avait le reçu de la mère Marianne ; alors qu'étaient-elles devenues ? Louis se mit aussitôt à fouiller tous les meubles.

Au bout de quelques minutes, il fut bien assuré que les valeurs n'étaient pas chez lui ; qu'on les eût dérobées, cette idée ne lui vint même pas ; il pensa que sa mère, en raison de l'importance de la somme qu'elles représentaient, les avait soigneusement cachées. Cependant, comme il fallait prendre des précautions, il irait à la préfecture de police faire sa déclaration. Et lorsque Tussaud, de retour, lui apporta le papier signé de la main de la mère Paillard, ils se rendirent d'abord chez le notaire, puis à la préfecture de police. Là, Tussaud se trouva fort embarrassé : son gendre était arrêté et il lui sembla un peu compromettant de parler de lui et de faire connaître sa parenté ;

il s'expliqua simplement d'une autre façon, en déclarant que les valeurs confiées à feu M^me^ Marianne Paillard et disparues de chez elle, étaient à lui. Il raconta qu'il les avait déposées en garantie d'un prêt d'une somme moindre. Cela fait, ils revinrent ensemble, et Paillard lui dit :

— Pour moi, vous savez, les valeurs ont été cachées dans quelque coin par ma mère. On n'a pas volé chez nous : il y avait autre chose à prendre et je m'en serais aperçu.

— Je suis de votre avis, dit Tussaud ; c'est la manie des vieilles femmes de cacher soit dans des fauteuils, soit dans des matelas.

— Vous m'y faites penser, je vais faire faire les matelas... mais, après le décès, je les ai déjà fait faire.

— Eh pardi ! peut-être ceux qui les ont cardés ont-ils trouvé ça...

— Il n'est guère probable que des commerçants fassent des choses semblables.

— Les commerçants occupent toute sorte de monde.

— Enfin nous allons toujours y aller... Mais, au cas où je ne pourrais retrouver ces valeurs, que comptez-vous faire ?

— Mon cher enfant, je comprends que ça n'est pas de votre faute ; mais, vous savez, ici je ne suis que le représentant de mon gendre, lequel ne vous connaît pas, et cette somme est une bonne partie de sa fortune... Il l'estime de quatre-vingt-dix à cent mille francs... Nous compterons au plus bas, c'est-à-dire à quatre-vingt-dix mille, et vous nous rendrez cette somme comme vous pourrez.

— Plus je réfléchis et plus je me persuade qu'il est impossible que nous ne retrouvions pas ces titres. Ce qui me renverse, moi qui connaissais la nature de ma mère, c'est qu'elle n'ait parlé de cette affaire à personne.

— Est-ce qu'elle s'est vue mourir ?

— Hélas ! oui !...

— Et qui était près d'elle ?

— C'est vrai : Boyer est resté deux jours près d'elle ; peut-être lui a-t-elle dit quelque chose ; il me l'aurait dit cependant... Il est vrai que nous n'avons pas eu bien longs entretiens ensemble depuis ce malheur.

— Il faut toujours le voir et lui demander ; le moindre mot peut être un renseignement.

Ils allaient rentrer lorsque Louis dit :

— Le docteur était un vieil ami de maman. Il l'a vue trois ou quatre fois, allons-y donc.

— C'est une idée.

Chez le docteur, ils n'obtinrent rien, si ce n'est que le docteur se souvint que la mère Marianne avait hâte de voir son fils, qu'elle disait avoir à lui parler, et lorsqu'il lui demanda de le lui dire, elle refusa. Mais il conseilla de s'adresser à Boyer d'abord et au prêtre qui avait confessé la vieille femme : ce prêtre, où le trouver ? Par Boyer ? mais Boyer n'était plus à Paris et l'on ne savait pas où il était. En apprenant l'éloignement de Boyer, le docteur releva la tête et dit :

— Dis donc, Louis, tu ne trouves pas que voilà un départ bien singulier ?...

— Oh ! fit aussitôt le brave garçon, vous ne pensez pas qu'il soit capable de ça ; je ne l'aime pas, je le méprise même, mais je me porterais garant pour lui en pareil cas.

— Avoue que ce départ précipité est au moins singulier...

— Vous savez bien le vrai métier qu'il fait, et les gens de son espèce appartiennent à un chef qui les envoie un jour ici, un

jour là ; il ne faut donc pas se préoccuper de ça. Mais pour avoir dérobé quelque chose chez ma mère, non, non, j'en suis convaincu.

— Enfin, fais ce que tu voudras ; je t'ai dit ce que je savais ; mais je crois peu que des papiers de cette importance s'égarent.

Ils se retirèrent, et Louis, après avoir assuré à Tussaud qu'il ne perdrait rien dans tous les cas, lui dit qu'il n'allait pas cesser de fouiller, et qu'il le tiendrait au courant du résultat de ses recherches.

Pendant que Tussaud s'occupait ainsi que nous l'avons vu, Adèle, obéissant à sa fille, s'était hâtivement habillée ; elle avait pris une voiture et s'était fait conduire à l'atelier d'Amélie Ferrand, rue des Terres-Fortes. Là, elle avait appris son déménagement et son changement d'atelier. Elle s'était fait conduire alors rue Moret où elle trouva Amélie qui venait de rentrer chez elle toute joyeuse.

En reconnaissant M^me^ Tussaud, elle courut vers elle, et lui dit :

— Vous venez savoir des nouvelles ?

— Oui..., c'est donc vrai !

— Hélas ! mais nous sommes au bout, Dieu merci.

— Pourquoi cela ?

— Le juge d'instruction m'a dit qu'il allait être relâché. S'il le voulait, ce serait déjà fait ; il n'aurait qu'un mot à dire.

M^me^ Tussaud raconta brièvement à Amélie l'état dans lequel était sa fille depuis qu'elle avait appris la situation de Maurice. Tous les griefs qu'Amélie avait contre son ancienne amie s'effacèrent aussitôt ; du moment où on s'intéressait à son frère, on retrouvait toute sa sympathie.

— Enfin, ajouta Adèle Tussaud, lorsque Cécile eut lu ce journal, je te le dis, elle s'est trouvée mal, et, en revenant à elle, le premier mot qu'elle m'a dit, c'est : Mère, va me chercher Amélie que nous parlions de Maurice.

— Ma chère madame Tussaud, je vais y aller tout de suite, dit Amélie.

— Mais j'ai une voiture en bas, et je t'emmène.

— Tant mieux, nous irons plus vite. Oh ! aujourd'hui, si vous saviez comme je suis gaie, si vous m'aviez vue ces jours-ci, je devenais folle. Comprenez-vous, ce pauvre Maurice accusé d'une chose semblable. Ah ! quand ce matin le juge m'a dit : « Allons, mon enfant, ne pleurez plus, votre frère est un brave et loyal garçon qui va vous être rendu, » je l'aurais embrassé. Ce matin, ce vilain monument sombre m'a semblé beau comme un palais.

— Pauvre petite. Allons, viens vite.

Tant que dura le court trajet de la rue Moret à la rue Saint-François, M^lle^ Amélie ne cessa de caqueter joyeusement ; elle était bien heureuse, la pauvre petite, et elle voulait que tout le monde partageât sa joie. En arrivant, elle se jeta dans les bras de son amie, qui l'attendait impatiemment ; elles pleuraient toutes deux. Au bout de quelques minutes, Amélie, regardant Cécile, lui dit :

— Oh ! comme tu es changée.

— J'ai tant souffert !

— C'est vrai ?

— Hélas !

M^me^ Tussaud avait compris que les deux amies désiraient être seules, et elle se retira discrètement.

— Tu l'aimes toujours ? demanda Amélie.

Cécile ne répondit pas, elle pleura.

— Eh bien ! je te jure que je ne comprends absolument rien de vous... Vous vous aimiez au point enfin qu'il a voulu se tuer pour toi.

Sous ses larmes, Cécile eut un sourire ; fidèle à la parole donnée, Maurice n'avait pas même révélé à sa sœur leur mystérieuse union. Amélie continua :

— Tu sais qu'il est arrêté ; voici pourquoi : la même nuit, tout justement, où il voulut se tuer, un assassinat fut commis dans sa rue, en face de chez lui ; une jeune femme empoisonnée !

— Empoisonnée !

— Oui ; lui aussi avait voulu s'empoisonner ; or, chez les marchands du quartier on apprit qu'un jeune homme avait acheté les bouteilles de champagne, du poison... Les soupçons

se portèrent sur lui, on l'arrêta. Mais ce qui était affreux, c'est qu'il ne pouvait pas se défendre.

— Pourquoi ?

— Parce que, probablement, la tentative qu'il a faite en voulant s'empoisonner a porté sur son cerveau et lui a enlevé la mémoire, et il se souvient bien avoir acheté le poison, il se souvient bien avoir voulu s'empoisonner, mais pour le reste, plus rien. Alors, tu comprends, on lui dit : C'est vous qui avez été chez cette femme, c'est vous qui l'avez empoisonnée, parce qu'à cette heure-là on vous a vu avec une femme, dans la rue de Lacuée, vous rendant chez elle ; on a entendu votre porte s'ouvrir au petit jour quand vous êtes rentré... À tout cela il dit : Non ! non ! ce n'est pas vrai ! Naturellement, on lui dit alors : Eh bien ! justifiez de l'emploi de votre temps pendant la nuit du 20 juin. Eh bien, ma chère, quand on lui demande ça, il baisse la tête et il répond : Je n'ai rien à dire... « Ah ! mon Dieu ! qu'as-tu ? »

Amélie regardait Cécile qui, toute pâle, les lèvres tremblantes, lui prenait les mains et lui demandait d'une voix singulière :

— Et parce qu'il ne peut pas dire l'emploi de son temps, parce que personne ne peut affirmer qu'il n'était pas dans la maison du crime, on le tient enfermé ?

— Mais oui !

— Oh ! le pauvre bon, brave et loyal ! Ne crains rien, Amélie, nous sauverons ton frère.

— Le juge m'a donné de l'espoir aujourd'hui.

— Moi, je te l'affirme.

— Que veux-tu dire ?

Sans lui répondre, se parlant à elle-même, Cécile dit :

— Je me perdrai. Mais qu'importe si je le sauve.

II

DEUX GRAVES AFFAIRES.

Le juge d'instruction Oscar de Verchemont était dans son bureau, assis dans un large fauteuil ; il écoutait le rapport de l'agent qui l'aidait dans l'instruction ; au contraire du commencement de l'affaire, aujourd'hui les renseignements abondaient.

— Ainsi, Huret, il n'y a pas d'erreur possible à ce sujet ?

— Non, monsieur, le cocher l'a parfaitement reconnu, il l'avait déjà mené une fois rue de Lacuée. Est-ce lui qui a fait le coup ? c'est ce que nous verrons, mais ce qui est acquis, c'est que dans la nuit du crime, vers minuit, il était encore chez Léa Médan, et c'est bien lui qui en est sorti vers trois ou quatre heures du matin.

— Et il se nomme ?

— André Houdard, il est nouvellement marié ; menant une vie dissipée, il fait, paraît-il, assez mauvais ménage. Je vous ai raconté les singuliers détails de notre arrestation... Avant son mariage, il prétendait vivre de ses rentes ; depuis, il est associé avec son beau-père. Jusqu'à présent, les renseignements sont détestables ; il est connu de toutes les filles galantes de haut ton. Ç'a été comme une chaîne, ayant eu des relations avec une, il en a eu successivement avec toutes ; il nous a paru que, pendant un certain temps, ç'a été le plus clair de ses revenus.

— Que répond-il ?

— Il avoue avoir passé une partie de la nuit avec Léa Médan ; il est parti, et celle-ci est restée couchée ; il la quittait parce qu'il devait se marier le lendemain, et ils avaient convenu

de passer ensemble sa dernière nuit de garçon. Pour les bouteilles empoisonnées, il dit n'y rien comprendre ; ces bouteilles ont dû être apportées après son départ. Et voici pourquoi, je vous le répète, je crois qu'il est nécessaire de garder Maurice Ferrand, qui ne peut justifier de l'emploi de sa nuit, et qui reconnaît avoir acheté et empoisonné le vin de champagne que les marchands ont absolument reconnu.

— Vous avez raison.

— Pour l'autre, le nommé Houdard, sa femme a abandonné le domicile conjugal ; elle est partie derrière nous, et pour faire perquisition, nous avons dû avoir recours au serrurier.

— Avez-vous trouvé quelque chose ?

— Rien de positif ; mais nous avons constaté que de nombreuses factures, depuis longtemps en souffrance, ont été payées quelques jours après le crime ; de plus, il a apporté en se mariant une somme considérable représentant sa part d'association dans la maison de son beau-père.

— Une somme considérable ?

— Oui, cinquante mille francs.

— Et, l'avez-vous interrogé à ce sujet ?

— Oui, monsieur : il dit avoir acquitté toutes ces dettes étant pour se marier, et il justifie de la possession de la somme en disant avoir fait d'heureuses affaires à la Bourse. Il nous a indiqué un agent de change chez lequel nous avons été pour contrôler son dire. Nous avons appris qu'effectivement il avait fait, à une date antérieure au crime, quelques affaires heureuses, mais d'un chiffre beaucoup moins considérable.

— Et votre pensée, à vous, au sujet de cet homme ?

— C'est que si ce n'est pas lui qui a fait le coup, c'est lui qui l'a préparé... et l'autre a été un complice inconscient, peut-être.

Maintenant voici ce qui nous arrive de nouveau depuis deux jours : le bureau des objets volés avait envoyé une note donnant les numéros des titres disparus de chez Léa Médan ; or ce matin un inspecteur est venu me dire qu'une note portant les mêmes titres avait été de nouveau envoyée hier. J'allai au bureau pour savoir la raison de ce double emploi, et j'ai appris qu'on est venu avant-hier déclarer que des valeurs mises en dépôt chez une nommée Marianne Paillard avaient disparu depuis son décès. Ces titres ont les mêmes numéros que ceux que nous recherchons.

— Il y a peut-être là une confusion provenant du bureau des objets perdus ou volés.

— Monsieur, ça été ma première pensée ; aussi ai-je été m'en rendre compte par moi-même. De là je me suis rendu chez la personne qui avait fait la réclamation ; c'est un jeune homme qui m'a très sincèrement répondu qu'il ignorait que ce dépôt avait été fait à sa mère ; il ne l'a su que sur la réclamation du déposant, sa mère étant morte presque subitement. Il avait été étonné de ne pas trouver chez elle trace d'une somme de soixante mille francs qui lui avait été payée quelques jours auparavant, lorsque, spontanément, un homme se présenta chez lui et vint lui dire que cette somme lui avait été prêtée ; il avait déposé en garantie un lot d'actions et de titres divers. – Ces titres, il ne les trouva pas chez lui. Or, la personne qui a déposé les titres lui a montré le reçu du dépôt écrit tout entier de la main de sa mère et, en même temps, la liste portant les numéros des pièces.

— C'est bien singulier.

— Je m'informai aussitôt ; mais là je restai bouleversé : celui qui l'a déposée est un négociant très recommandable, une vieille maison de bronze très connue, la *maison Tussaud et C*^{ie}, ce qui me gêne un peu pour instruire.

— Vous avez raison, je crois que voici ce qui est arrivé : les titres auront été négociés avant nos oppositions ; ce négociant s'en sera rendu acquéreur, et nous allons avoir à suivre au-dessus de lui la chaîne par laquelle ils sont passés.

— Mais comment faire ?

— Rien de plus simple : je vais l'inviter à passer dans mon cabinet, pour lui parler de sa réclamation ; en deux mots, je lui expliquerai l'affaire et nous aurons des renseignements précis.

— Ne serait-il pas utile que vous vissiez la femme de cet André Houdard ?

— Avant de rien faire de ce côté, je veux, dans un interrogatoire sommaire, m'assurer de sa culpabilité ; mais vous me disiez que la jeune femme avait pris la fuite ?

— Non, non ; elle est allée demeurer chez ses parents : elle l'a déclaré au concierge.

— Avez-vous pris leur adresse ?

— Non, mais c'est facile, je vais y aller aujourd'hui.

— Interrogez toujours ; faites-les parler sur le jour du crime ; s'ils pouvaient se souvenir des heures de rentrée et de sortie de leur locataire, cela nous servirait beaucoup.

— Je l'ai déjà fait ; ils ont une raison pour se souvenir : le matin, Houdard devait se marier ; tout était prêt, excepté la fiancée qui, paraît-il, refusa, et le mariage n'eut lieu que deux mois après. Cet incident leur permet de se rappeler exactement ce qui s'est passé.

— Eh bien, voyez tout cela aujourd'hui. Je vais faire citer celui qui a déposé les titres. Prenez l'adresse et faites la lettre, dit M. de Verchemont en se tournant vers son greffier.

Huret lui dit :

— Monsieur Tussaud, fabricant de bronze, rue Saint-François...

— C'est cela. Allons, Huret, je crois que nous allons bientôt pouvoir terminer notre instruction ; nous touchons au but.

L'agent se retira, et Oscar de Verchemont s'accouda sur son bureau, la tête dans ses mains, réfléchissant profondément. Assurément le jeune magistrat, tout entier à la terrible affaire qu'il instruisait, assemblait ce qu'il savait et ce qu'il venait d'apprendre, cherchant la logique, la lumière dans le groupement des faits. Pénible tâche qu'il devait accomplir avec mesure, avec prudence, car c'était sinon la vie, au moins la réputation des gens qui en dépendait ; une arrestation préventive, faite par erreur, suffit à ruiner un homme, et, dans notre société absurde, souvent à le déconsidérer. Assurément le jeune juge d'instruction ne voulait pas avoir cela à se reprocher, et il pensait longuement. Tout à coup il prit la plume, il avait sans doute une note utile à prendre. Il écrivit en tête du papier :

À IZA

Nous avons souvent, dans le même verre,
Bu le vin clairet, qui rend le cœur franc,
Et dans un baiser que j'ai cru sincère,
Tu m'as dit : Je t'aime ! en me tutoyant ;
Puis, quand, épuisé d'une longue attente,
Je te suppliais tombant à genoux,
Tu me relevais en me disant vous : *Vous,*
Méchante !

Je t'ai demandé – pour savoir, ma belle,
Si je me berçais d'un trop fol espoir –
Si tu m'aimerais ?... et tu m'as, cruelle,
Quand j'ai dit : *Adieu !* fait dire : *Au revoir !*
Ton front approchait ma lèvre brûlante,
Nous causions d'amour, et tu promettais
Pour le lendemain. – Tu ne tins jamais,
Méchante !

Je garde, enfoui dans mon portefeuille,
Un petit bouquet que ta main pressa.
Il est tout fané, mais je sais la feuille,
Qu'en me le donnant ta lèvre froissa.
Puis j'ai ton portrait où toujours riante,
Tu reçois le soir mes tristes aveux,
Lorsque je lui dis essuyant mes yeux :
Méchante !

Le magistrat relisait tout bas ses vers ; tout à cette douce affaire, il n'entendait pas qu'on frappait à la porte du bureau ; le greffier le lui fit remarquer ; il se tourna et dit impatienté :

— Entrez !

Le garçon de bureau parut, et il lui dit sèchement :

— Qu'est-ce que vous voulez encore, je ne vous ai pas sonné.

— Pardon, monsieur, c'est une dépêche.

— Ah ! donnez. Il lut :

« Havre.

» Un individu a présenté chez un changeur une action portant un des numéros signalés dans vos dernières instructions. Nous avons saisi le titre et arrêté le porteur. Attendons vos ordres. »

— Tenez, fit-il à son greffier, répondez à cette dépêche ; dites qu'on nous envoie l'individu.

— Bien, monsieur.

Et le jeune magistrat se remit à polir ses rimes.

Le greffier écrivit la dépêche et la remit au garçon de bureau qui se retira. Après avoir attendu quelques minutes, croyant son jeune juge occupé de l'affaire, et ne le dérangeant qu'avec timidité, le greffier rappela à M. Oscar de Verchemont que ce jour même il devait interroger sommairement celui que Huret avait arrêté. Impatient, ennuyé, mais enfin obéissant à son devoir, le jeune magistrat donna l'ordre de faire prendre à la Conciergerie et de lui amener André Houdard.

Celui-ci, depuis son arrestation, était resté dans un mutisme absolu ; il avait répondu négativement aux questions que l'agent lui avait faites, très réservé sur ce qu'on lui demandait, semblant redouter un piège, mais reconnaissant cependant qu'il connaissait Léa Médan et avait eu des relations intimes avec elle.

Il avait été écroué à la Conciergerie, pour être plus près du Palais de justice et faciliter les premiers interrogatoires, desquels dépendait ou sa mise en liberté ou son incarcération définitive. Les trois quarts des malheureux, dès qu'ils sont écroués, demandent du papier, de l'encre, afin d'écrire et de se recommander de personnes qui les connaissent ; ces lettres hâtives servent le plus souvent à diriger les recherches de la justice, car les lettres des prisonniers passent par le greffe avant d'être envoyées. André Houdard savait tout cela. Était-il mêlé à l'affaire mystérieuse de la rue de Lacuée, nous l'ignorons ; en arrivant à la Conciergerie, il demanda aussitôt de quoi écrire, ce qui lui fut immédiatement donné. Il écrivit, puis, tout à coup se ravisant, il déchira sa lettre en menus morceaux après avoir griffonné ce qu'il avait écrit. Il reprit la plume et écrivit une seconde lettre, plus courte que la première ; sur l'enveloppe il écrivit : « Très pressée, à Madame veuve Séglin de Zintsky, avenue Friedland. »

Cela fait, il cacha la lettre dans la doublure de son paletot ; puis il écrivit encore une autre lettre adressée à sa femme et dans laquelle il lui disait que, victime d'une erreur, il attendait d'être interrogé pour être immédiatement mis en liberté ; il la

priait de ne pas ébruiter cette arrestation, qui, quoique arbitraire, était toujours préjudiciable vis-à-vis du monde, surtout de n'en pas parler aux parents, qu'elle affligerait et tourmenterait, étant certain d'être mis bientôt en liberté ; ils ne s'en apercevraient même pas. Puis il s'étendit sur la légèreté avec laquelle les arrestations s'opéraient maintenant.

Cela était bien écrit dans l'idée que la lettre serait lue au greffe. Il mit l'enveloppe et l'adresse de sa femme.

Quand l'employé de la prison vint, il lui remit la lettre, et, calme, il attendit. Un jour se passa sans qu'il vît personne ; le second jour, appelé au greffe, il croyait trouver un magistrat qui allait l'interroger ; il se trouva devant un inspecteur de police et Huret, l'agent qui l'avait arrêté ; on lui présenta le cocher qui l'avait mené la nuit du 20 juin, au coin du boulevard de la Contrescarpe.

André pâlit en le reconnaissant. L'inspecteur demanda :

— Reconnaissez-vous cet homme ?

— Non, fit André, sa figure ne m'est pas inconnue, mais je ne le reconnais pas.

— Vous souvenez-vous, le 20 juin dernier, être monté dans une voiture de grande remise, vers dix heures du soir, en sortant d'un concert des Champs-Élysées, et de vous être fait conduire boulevard de la Contrescarpe ?

— Oui, monsieur, je m'en souviens parfaitement.

— Vous ne reconnaissez pas monsieur, qui vous a conduit ?

— Je n'ai pas fait attention au cocher, ce peut être lui...

— Reconnaissez-vous l'inculpé ? demanda l'inspecteur au cocher.

— Oh ! absolument, monsieur.

— C'est bien, c'est tout ce que nous avions à constater... Vous serez cité par le juge d'instruction, vous pouvez vous retirer.

Puis, sans s'occuper de lui, les deux agents se retirèrent, et on le ramena dans sa prison. Seul, il chercha sa lettre dans sa poche et se disposait à briser l'enveloppe pour ajouter quelque chose lorsque, se ravisant, il la cacha de nouveau. Cette seconde journée se passa, longue, interminable, mais sans nouvel incident. Il était très inquiet sur ce qui se passait chez lui ; il avait quitté sa femme dans de telles conditions qu'il n'avait guère à espérer d'elle beaucoup d'intérêt et de sympathie ; il redoutait surtout qu'on n'en parlât à son beau-père ; celui-ci était capable, en son absence, d'aller trouver la femme qui avait avancé l'argent sur les titres ; il pouvait, dans l'idée de diminuer d'autant les intérêts à verser, demander qu'elle détachât les coupons pour aller les toucher lui-même, et cela semblait le tourmenter beaucoup.

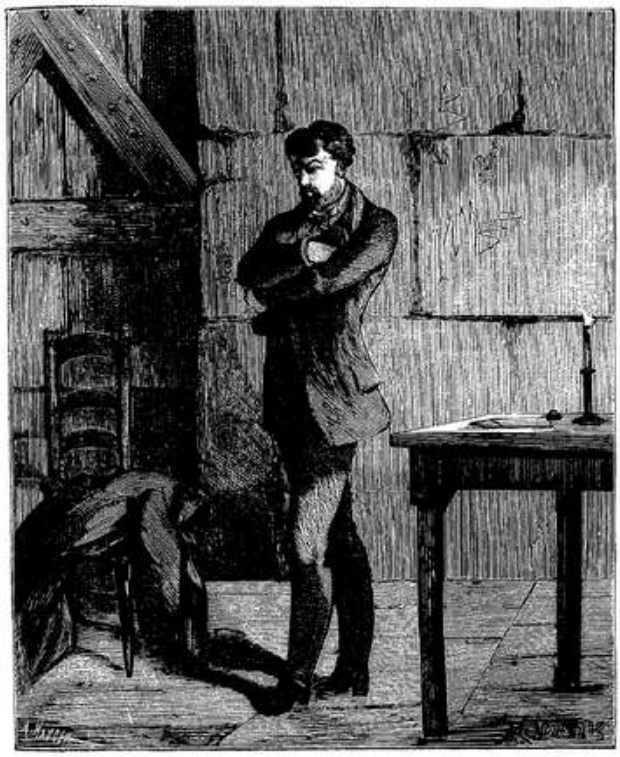

La seconde nuit fut terrible, il ne put fermer l'œil ; agité par la fièvre, il se levait sans cesse, marchant dans sa cellule, parlant

seul, semblant répondre à un interrogatoire, puis il se jetait sur son lit dur, la tête cachée dans ses mains. On était en automne, les nuits étaient froides et cependant il était ruisselant de sueur. Les nuits étaient longues, et il semblait que l'obscurité l'étouffait ; enfin, en voyant le jour, il respira. Il se coucha de nouveau sur son lit et put dormir.

Quand il s'éveilla, neuf heures sonnaient ; il écouta à la porte de sa prison, rien ne bougeait... Allait-il passer une longue journée sans qu'on s'occupât de lui ? Il le craignit et, impatient, lorsqu'on vint lui apporter sa nourriture, il interrogea le geôlier ; celui-ci parut surpris de la question ; il lui répondit :

— Assurément non, vous ne serez pas interrogé aujourd'hui.

— Et pourquoi ?... Qu'y a-t-il donc de nouveau ?

— Mais rien ; M. le juge d'instruction ne vient jamais au Palais le dimanche.

— Et c'est dimanche aujourd'hui ?

— Oui...

— C'est vrai, vous avez raison... il me semble qu'il y a huit jours que je suis ici.

Cette fois, quand il fut seul, il se laissa tomber avec désespoir sur son lit. Qu'allait-il faire ? Comment passer ce temps infini ?... Est-ce qu'André avait hâte de subir un interrogatoire, bien convaincu qu'aux premiers mots, le juge instructeur reconnaîtrait l'erreur ? C'était cela, peut-être, mais ce n'était pas tout ; ce qu'André voulait, c'était surtout trouver le moyen, sans qu'elle passât par le greffe, de faire parvenir à son adresse la lettre qu'il cachait avec tant de soin. Il s'était un moment hissé jusqu'à l'étroite fenêtre qui éclairait sa cellule, mais la fenêtre donnait sur une cour intérieure.

Toujours et de plus en plus tourmenté par l'idée qu'en son absence, et peut-être même sur les conseils de sa femme, Tussaud irait retirer les coupons des titres, il eut l'idée d'écrire à son beau-père ; il appela, on vint. Il demanda alors s'il ne pouvait pas, à l'occasion du dimanche, voir quelqu'un de chez lui qui lui donnât des nouvelles des siens. La demande était naturelle, et il espérait qu'on y ferait droit ; mais il apprit alors qu'il était au secret le plus absolu, et qu'il en serait ainsi jusqu'à son interrogatoire ; après, le juge donnerait des instructions ou maintiendrait le secret. Il demanda si l'on pouvait porter une lettre. On lui répondit qu'il pouvait l'écrire et qu'on aviserait. Il comprit qu'on l'encourageait à écrire pour savoir ce qu'il pensait, mais que la lettre ne parviendrait pas le jour même, toujours à cause du dimanche. Alors il parut en prendre son parti et dit qu'il attendrait qu'on eût statué sur sa prévention. On lui offrit, s'il le voulait, car il avait de l'argent au greffe, un supplément à sa nourriture ordinaire.

Il refusa, il n'avait plus d'appétit, et son unique préoccupation était de savoir ce qui se passait chez lui ; chaque heure écoulée augmentait sa fiévreuse inquiétude. Il aurait payé ce qu'on aurait voulu un soporifique qui l'aurait endormi pour jusqu'au lendemain. Encore, était-ce le lendemain qu'on allait enfin s'occuper de lui ? Pendant qu'il était là, enfermé, sans défense, que faisait-on contre lui, quelles accusations accumulait-on ? Et à cette pensée il avait des tressaillements. La justice anglaise permet à l'inculpé de donner caution et de se livrer tout entier à la recherche de ce qui peut le défendre ; là, on l'enfermait sans lui dire clairement quelle accusation était portée contre lui ; on accumulait, sans discerner, toutes les charges possibles, à mesure qu'on lui retirait les moyens de démontrer leur fausseté.

Le jour fut long, mais la nuit fut plus longue, avec le cortège de terreur niaise que l'obscurité apporte. Il ne put fermer l'œil la nuit ; il était abattu, épuisé, littéralement écroulé sur son lit, lorsqu'au matin la porte de la prison s'ouvrit. Un individu

entra, s'enferma avec lui et procéda au nettoyage de la cellule ; cet homme avait l'aspect d'un ancien détenu, la mine était hypocrite, toujours souriante.

En balayant, il passa près d'André, jeta sur la porte un regard rapide comme pour s'assurer qu'il n'était pas surveillé, et il lui dit vivement et à voix basse :

— Avez-vous quelque chose à faire dire... ou des lettres à porter ?

— Qu'est-ce que vous dites ? fit aussitôt André, craignant d'avoir mal entendu.

L'individu lui fit signe de la main en disant : Chut ! puis il alla près de la porte et écouta ; n'ayant rien entendu, il revint et dit, toujours de la même voix :

— Si vous avez des commissions à faire au dehors, je peux vous faire ça... Lettre à porter ou mot à dire.

— Comment vous payerai-je, demanda André, craignant que son manque d'argent ne fît manquer l'occasion qu'il avait tant désirée.

— On me payera où vous m'enverrez.

— C'est vrai !

— Donnez vite, fit l'autre, votre lettre.

Ce mot arrêta André tout net ; il allait fouiller son vêtement. Il se dit que celui qui demandait avec une telle assurance : « Votre lettre, vite ! » pourrait bien être chargé de le faire parler. Il se garda de donner sa lettre et il dit :

— Je vais l'écrire.

— Ah ! fit le balayeur.

Ce : ah ! assura André qu'il ne se trompait pas, on lui envoyait un mouton pour le faire parler avant le premier interrogatoire. André écrivit trois lignes qu'il adressa à Tussaud. Il lui disait de ne pas se tourmenter, qu'aussitôt qu'il aurait pu parler à quelqu'un il serait mis en liberté, et qu'on s'apercevrait de la regrettable erreur ; il le priait de démentir son arrestation en disant qu'il faisait un voyage d'affaire ; il lui recommandait surtout la plus scrupuleuse observation de leurs conditions financières et terminait en disant qu'il espérait être de retour le lendemain soir.

Il cacheta la lettre et la remit au balayeur ; celui-ci lui dit :

— S'il y a une réponse, vous la trouverez demain matin sous la porte.

Il sortit, laissant André très perplexe, se demandant si cet homme n'était pas sincère, regrettant presque de ne s'en être pas servi. La porte de la cellule s'ouvrit, des gardes venaient le chercher.

Enfin il allait donc pouvoir parler à quelqu'un, se défendre ; il suivit les gardes ; ce qu'il avait espéré se produisit ; après avoir traversé plusieurs cours intérieures et de longs couloirs, il dut traverser, toujours conduit par ses gardes, la grande cour du palais ; il allait s'engager sous la voûte lorsqu'il fouilla dans ses poches. André avait coupé la poche de son pantalon, il avait gardé dans sa main la lettre qu'il adressait à Iza ; la main dans sa poche, il lâcha la lettre qui, glissant le long de sa jambe, tomba sur la chaussée, sans que ceux qui le conduisaient s'en aperçussent. Au moment de disparaître dans le couloir où se trouve l'escalier qui aboutit dans les différents cabinets des juges, il jeta un rapide coup d'œil, la lettre était sur le milieu de la chaussée.

Ce qu'André avait prévu arriva ; il était à peine entré sous la voûte qu'un passant, voyant une lettre, la ramassa ; la lettre était propre, l'écriture élégante, la suscription ne laissait pas

supposer que la lettre venait d'un détenu ; celle à qui elle était adressée portait la particule ; le passant alla porter la lettre dans la boîte des postes. Cela était si naturel qu'Houdard l'avait prévu.

Arrivé dans le cabinet de M. Oscar de Verchemont, Houdard attendit avec l'apparence du plus grand calme.

Quand le jeune magistrat releva la tête, il regarda quelques minutes l'homme qu'on lui amenait ; il ne put dissimuler l'étonnement qu'il ressentit. À la place d'un bon coquin, à la figure rude, aux traits menaçants, il se trouvait en présence d'un homme élégant, aux traits distingués, à l'air sympathique. Il se remit vite et dit à Houdard, après lui avoir demandé ses nom et prénoms :

— Vous connaissez la grave accusation qui pèse contre vous.

— Cette accusation est si grave, si épouvantable, que je refusais d'y croire ; aussi, monsieur, trouvais-je bien long le temps qui s'est écoulé depuis mon arrestation, persuadé que d'un mot vous seriez éclairé sur moi.

— Vous connaissiez Léa Médan ?

— Oui, monsieur ; elle était ma maîtresse.

— Depuis longtemps ?

— Depuis deux ou trois mois.

— Où la rencontriez-vous habituellement ?

— Dans la maison de la rue de Lacuée.

— N'alliez-vous jamais chez elle ?

— Jamais...

— Si vous étiez l'amant de cette femme, comment se fait-il que vous consentiez à ne la voir que là ?

— Mon Dieu, monsieur, je n'étais pas son amant, j'étais un de ses amants. Vous savez ce qu'était Léa ; j'étais pour elle ce que les femmes comme elle appellent un caprice.

— Singulier rôle que vous acceptiez.

— Monsieur, à cette époque j'étais garçon, libre ; ma position ne me permettait pas d'entretenir des femmes vivant comme vivait Léa, et tout en dépensant beaucoup avec elle, j'étais encore très heureux d'être son caprice.

— Son amant de cœur ?

— Non, monsieur, cela n'est pas la même chose. Je vous le répète, j'étais son caprice, je satisfaisais un désir passager, sans avoir aucun droit jaloux sur elle. Je l'ai connue deux mois environ et je l'ai vue quatre fois dans ces deux mois.

— La dernière fois que vous avez vu Léa Médan, c'est la nuit du crime ?

— Oui, monsieur.

— Comment se fait-il que lorsque vous avez appris la catastrophe vous ne soyez pas venu offrir d'aider la justice dans ses recherches en racontant au moins à quelle heure vous aviez quitté la victime ?

— Parce que, monsieur, c'était la dernière fois que je voyais Léa, cela était convenu entre nous, je lui donnais ma dernière nuit de garçon ; je partais de chez elle dans la nuit pour avoir le temps de me reposer chez moi. Or, il arriva que mon mariage fut rompu le lendemain matin ; dans le bouleversement d'une chose semblable, je ne me suis pas occupé de mon ancienne maîtresse, je n'ai pas lu les journaux. J'avais bien autre chose à faire, et ce n'est que plus d'un mois après que j'appris la catas-

trophe ; pour moi, monsieur, d'après ce qui m'a été dit, la pauvre belle n'a pas été assassinée, elle est morte d'accident.

— Comment, d'accident ?

— Oui, monsieur, elle était étrangère ; c'était, je crois, une bohémienne. Comme les gens de sa race, elle avait toujours des spécifiques particuliers. Je vous demande pardon des détails que je suis obligé de vous donner, et qui pourraient vous faire croire que je veux calomnier la pauvre morte. Je vous dois la vérité et suis obligé de tout dire pour repousser ce dont on ne craint pas de m'accuser. Léa avait une nature étrange, toute de vice, l'ardeur des amours de fauve, que la dépravation avait encore augmentée ; elle était absolument dévorée de luxurieux désirs. Elle avait souvent, étant seule, recours à des stupéfiants, des philtres dont elle avait le secret, qu'elle composait elle-même, qu'elle mêlait au champagne, et qui lui donnaient des songes étranges, desquels elle sortait épuisée ; malgré tout ce que je lui disais, elle ne pouvait renoncer à ces débauches, et j'attribue la mort, surtout dans l'état où elle m'a été dépeinte, à l'abus qu'elle aurait fait de son philtre.

M. Oscar de Verchemont regardait et observait avec attention celui qui lui parlait ; il s'exprimait facilement et simplement, et avec un accent convaincu qui l'embarrassait.

— Vous concluez à un accident ?

— Oui, monsieur.

— Voulez-vous, monsieur, me dire ce qui s'est passé dans la soirée du 20 juin, où vous avez trouvé Léa Médan ?

— Monsieur, environ huit jours avant, le 10 ou le 12 juin, nous avions déjeuné avec Léa au pavillon d'Armenonville, et mal à l'aise dans le cabinet, ne voulant pas me recevoir chez elle...

— Mais pourquoi ne voulait-elle pas vous recevoir chez elle ?

— Je vous l'ai dit, monsieur, elle ne voulait pas que je me trouvasse avec celui qui l'entretient probablement, et avec un amant de cœur.

— Ce rôle d'amant de passage vous convenait, fit le juge avec une grimace de dégoût.

André vit l'effet et dit vivement :

— C'est même, monsieur, le seul qui pouvait me convenir ; je rencontre une femme jolie, qui est la maîtresse d'un autre homme ; si cette femme y consent, il pourra me plaire de l'aimer un jour pour l'oublier aussitôt, mais il ne me conviendrait pas d'être un amant de cœur ; c'est un nom qui en déguise trop souvent un que je n'ai jamais porté. J'étais, si vous l'aimez mieux, le complice d'une infidélité qu'elle faisait à son amant.

Ces distinctions semblaient bien puériles au jeune magistrat ; elles étaient peu de son goût, il passa.

— Reprenez, je vous prie.

— Léa me proposa de la venir trouver le 20 juin au concert des Champs-Élysées, vers neuf heures ; nous devions partir ensemble pour passer la nuit dans une petite maison mystérieuse, rue de Lacuée.

— Vous connaissiez cette maison ?

— Oui, monsieur, j'y avais été une fois déjà.

— Vous deviez passer la nuit ensemble... mais vous ne lui aviez pas parlé de votre mariage ?

— Si, monsieur, j'omettais de vous le dire ; ce fut cet aveu qui motiva son rendez-vous ; elle me dit de lui donner ma dernière nuit de garçon.

— Continuez.

Et le jeune juge, accoudé sur son bureau, le menton dans la paume de la main, mordillant ses ongles, le regard fixé sur le visage d'André, ne perdait pas un mouvement de sa physionomie.

André, l'air doux, affable, et ne paraissant nullement gêné par l'observation attentive du juge d'instruction, continua :

— Je vins au rendez-vous ; il n'était pas encore dix heures ; je rencontrai Léa et elle voulut partir aussitôt.

— Elle était seule ?

— Oui, monsieur.

— Mais les femmes n'entrent qu'accompagnées par un cavalier, au concert dont vous parlez.

André tout embarrassé :

— Peut-être était-elle venue avec quelqu'un qu'elle quitta en me voyant.

— Nous avons un rapport qui constate que Léa Médan est entrée au concert au bras d'un cavalier de votre taille, et qu'elle paraissait être dans un état d'ébriété bruyante qui faillit lui faire refuser l'entrée.

— Ce n'était pas moi, dit vivement André avec un mouvement nerveux.

— Continuez.

— Nous sortîmes aussitôt ; sa voiture nous attendait ; c'est ce cocher que l'on m'a montré qui, probablement, nous conduisait, puisqu'il m'a reconnu ; mais je ne savais pas que la voiture était louée, je croyais que c'était à elle. Elle commanda au cocher de nous conduire où il savait – car la petite maison de la rue de Lacuée servait, je vous le répète, aux caprices de Léa, – et le cocher n'y a pas mené que moi. Très rapidement arrivés où

nous allions, nous descendîmes. C'est moi qui rappelai alors à Léa que le lendemain je devais être chez moi de très bonne heure, et je dis au cocher de revenir vers trois heures du matin.

— Pourquoi si tôt ?

— Ainsi j'avais le temps de rentrer chez moi, de me reposer, et le lendemain, si quelque parent venait très matin, il me trouvait chez moi.

— Que fîtes-vous alors ?

— Nous montâmes chez elle ; elle avait toujours une petite collation de gâteaux qui attendait, avec deux ou trois bouteilles de champagne.

— Où cela se trouvait-il ?

— Dans un buffet, dans la salle à manger ; elle me dit que la femme qui soignait la maison devait toujours veiller à ce que cette espèce d'en-cas fût prêt.

— Bien... continuez.

— Elle avança le guéridon du lit, y plaça le plateau, et nous nous couchâmes ; nous buvions et mangions dans le lit.

— Et il y avait combien de bouteilles de champagne ?

— Une seule, monsieur. Je sais, on en a trouvé deux, dont une seulement où se trouvait ce stupéfiant poison... C'est justement ce qui établit ce que je dis. Lorsque je suis parti, elle a débouché une autre bouteille de champagne et y a versé son philtre, puis elle a bu... elle a bu trop...

— Ainsi, ce vin était chez elle, vous l'affirmez ?

— Je l'affirme.

— Ceci est très important.

— Je l'affirme, monsieur, ces deux bouteilles étaient chez elle dans l'armoire.

— Que contenait un petit panier que vous avez pris en passant sur le boulevard et que vous teniez à la main en entrant chez Léa Médan ?

Tout bouleversé, André dit :

— Je ne me souviens pas de ça.

— Rassemblez vos souvenirs, fit le jeune juge avec un singulier sourire.

— Je vous répète, monsieur, que je ne sais pas ce que vous voulez dire.

En disant ces mots, André était visiblement embarrassé ; il sentait qu'il venait de faire une faute ; il avait nié, et cette négation allait devenir insoutenable ; il s'en aperçut aussitôt, car le jeune magistrat lui dit :

— Ainsi, Houdard – c'était la première fois que le juge d'instruction ne disait pas monsieur – vous niez avoir fait arrêter votre cocher sur le boulevard, être descendu de voiture pour entrer dans un café et y prendre un petit panier carré soigneusement attaché que vous aviez confié à un garçon quelques heures auparavant et avoir emporté ce panier chez Léa Médan.

— Mon Dieu, monsieur, je ne nie pas absolument, je vous dis que je ne me souviens pas de ce détail sans importance.

— Sans importance ! dites-vous. Mais je puis supposer que ce panier contenait les provisions, vins et gâteaux, qui servirent à votre souper.

— Je n'aurais pas moi-même apporté si minces provisions.

— Enfin, vous serez confronté avec le garçon de café.

Revenons où nous en étions : vous avez mangé quelques gâteaux et bu une seule bouteille de champagne avec Léa Médan ?

— Oui, monsieur.

— À quelle heure l'avez-vous quittée ?

— De trois à quatre heures, au petit jour.

— Elle était endormie ?

— Oh ! non, monsieur, au contraire, je dus presque m'arracher de ses bras ; elle insistait pour que je restasse, disant que je pouvais bien achever ma nuit près d'elle, puisque c'était la dernière que nous devions passer ensemble.

— Elle ne manifestait aucune idée de suicide ?

— Non, monsieur, je n'ai pas dit que je croyais à un suicide. Quand je l'ai quittée, elle était dans un état... embarrassant à expliquer, très fréquent chez elle ; elle était furieuse de mon départ.

— Et vous croyez qu'elle était seule ? Personne n'a pu venir après vous ?

— Je le crois.

— Vous prétendez enfin que, sujette à des attaques d'hystérie, la malheureuse se trouvait dans ce cas, et, seule, elle a cherché dans un breuvage dangereux la satisfaction de ses désirs : l'abus a amené la mort.

— Oui, monsieur, c'est cela.

— C'est bien là votre système ?

— C'est la vérité.

D'abord étonné par l'allure, le ton, les manières d'André, M. Oscar de Verchemont s'était demandé s'il n'avait pas été un peu vite en autorisant son arrestation ; dès les premiers mots, il avait cru à une erreur, mais cette impression s'était bien vite modifiée, et plus André maintenant se défendait, et plus le jeune magistrat s'affirmait qu'il était coupable. Houdard ne s'y était pas trompé, il croyait l'instruction moins avancée, il croyait que l'on n'avait trouvé pour l'accuser que le cocher qu'on lui avait montré ; il se trouvait fort embarrassé, craignant d'augmenter les charges par des contradictions ; il n'osait parler et se décidait à répondre seulement pour ne point s'égarer.

M. Oscar de Verchemont lui dit le plus simplement du monde :

— La vérité, Houdard, je vais vous la dire... Vous avez, dans une soirée de débauche, enivré la malheureuse Léa Médan, puis abusant de son état, vous l'avez fait boire le champagne empoisonné qui l'a tuée.

— Moi, moi ! Oh ! mon Dieu ! monsieur, que me dites-vous là...

Le ton avec lequel cette phrase fut exclamée fit hocher la tête au jeune juge, souriant ; c'était un mouvement admiratif pour son accent de sincérité ; mais il ne s'y trompa pas et reprit :

— Je vais vous dire ce qui s'est passé. Vous avez passé la fin de la journée du vingt juin avec Léa Médan, vous avez dîné avec elle au pavillon d'Ermenonville, non huit ou dix jours avant, mais le jour même ; elle aimait beaucoup à boire et vous l'avez aidée à sacrifier à ce vice ; quand vous êtes sorti avec elle du restaurant vous la souteniez, et comme elle faillit tomber dans le jardin, que vous vîtes rire des garçons, vous avez envoyé chercher une voiture ; cette voiture vous a conduits au concert des Champs-Élysées. Léa se tenait mieux, mais parlait haut, riait bruyamment. Voyant que le contrôleur vous remarquait, vous l'avez engagée à s'observer. Vous êtes entré au concert et vous avez attendu dix heures, c'est l'heure où la voiture devait vous prendre. À dix heures vous sortez et vous montez en voiture, recommandant au cocher de prendre par les boulevards. Au boulevard Montmartre, vous avez fait arrêter la voiture, vous êtes descendu dans un café où vous étiez venu quatre heures avant prendre un verre de madère. Vous aviez confié au garçon un petit panier carré, c'est ce panier que vous avez repris ; vous êtes alors remonté en voiture pour en descendre au boulevard de la Contrescarpe... Avez-vous quelques observations à faire sur cette première partie ?

— Monsieur, répondit André, dont le calme semblait plus grand à mesure que l'accusation devenait plus formelle, monsieur, je vous répéterai que je n'ai rencontré Léa qu'à dix heures, au concert où elle m'avait donné rendez-vous, qu'elle n'était pas ivre, mais dans l'état d'excitation commun à la maladie qui la dévorait. La voiture a suivi les boulevards ; j'ai pu descendre et entrer dans un café où je vais quelquefois pour me rafraîchir, mais ce n'est pas ce jour que j'ai déposé et repris un panier, c'est une autre fois.

— Le cocher vous a vu revenir avec un panier.

— Ce n'était pas la première fois que le cocher me menait avec Léa, et le cocher se trompe de jour, c'est la fois précédente où nous nous étions fait conduire rue de Lacuée, à la même heure ; cette fois, nous devions souper et, dans la soirée, j'avais été acheter un petit panier d'huîtres.

— Très bien, il est pris note de votre déclaration ; vous serez confronté avec le cocher et le garçon... Enfin, arrivés rue de Lacuée, vous avez tiré de votre panier les gâteaux et les deux bouteilles de champagne ; vous avez d'abord débouché celle qui n'était pas apprêtée, vous avez bu. Ivre, la malheureuse n'avait aucune retenue ; elle se mit complètement nue, excitée par la débauche, altérée, vous la poussiez sans cesse à boire ; c'est alors que vous avez débouché la seconde bouteille, vous réservant pour vous ce qui restait de la première. Léa vous appartenait tout entière, elle vous aimait et elle était ivre ; il n'est pas utile de rechercher votre débauche, nous ne visons que le crime ; elle a bu la liqueur empoisonnée par un poison composé que nos experts ont trouvé, et dont l'effet est étrange, puisqu'en même temps qu'il donne la mort il donne le plaisir. La malheureuse fille était entre vos bras, et elle a cru s'endormir alors qu'elle commençait sa voluptueuse agonie ; vous l'avez rejetée et elle est tombée, ainsi qu'on l'a trouvée, au pied de son lit, souriante et comme endormie sur la peau d'ours noir. Vous vous êtes levé et habillé en toute hâte, vous avez fouillé les meubles et vous avez volé...

— Ah ! je suis aussi un voleur ?

— Un paquet de titres, et de plus toute une correspondance étrangère enfermée dans une serviette d'avocat ; puis vous avez vidé ce qui restait du champagne empoisonné dans les cendres de la cheminée et vous vous êtes sauvé ; il était trois heures et demie du matin, la voiture vous attendait boulevard de la Contrescarpe vous couriez pour vous y rendre, et vous avez heurté

un ouvrier qui, furieux, vous poursuivit... Voilà la vérité, André Houdard.

Le visage d'André n'avait pas bronché, il était reste calme ; seulement les veines des tempes étaient gonflées et battaient plus rapides. Il dit doucement :

— Mon Dieu, monsieur, je n'ai rien à répondre, votre imagination féconde vient de bâtir une scène originale. Ce qui s'est passé rue de Lacuée n'avait qu'un témoin, c'est moi. Je vous dis la vérité. Il vous plaît de n'y pas croire, et votre fantaisie me fait assassin, puis voleur. Que voulez-vous que je dise ?... Je suis voleur, j'ai volé des titres ; on a fouillé chez moi, les a-t-on trouvés ? où est cet argent ? qu'en ai-je fait ? mes dépenses sont toujours les mêmes, avant comme après le crime... Je comprendrais au moins l'invention de votre fable si vous aviez la moindre preuve contre moi...

— Qui vous dit que je ne l'aie pas ?

André fronça le sourcil.

— Vous vous trouverez bientôt en face de celui auquel vous avez confié ces valeurs.

Cette fois, André ne put cacher son impression ; son regard se fixa sur celui du juge, cherchant à lire si celui-ci disait la vérité.

C'est en vain qu'il aurait cherché à le cacher, il avait été touché cette fois. Toutes les craintes qui le tourmentaient depuis son arrestation revinrent le troubler. La mère Paillard avait probablement, sur la demande de Tussaud, détaché les coupons des titres qu'il lui avait confiés, et on était allé les toucher ; ce qu'il redoutait était arrivé, les numéros des valeurs étaient signalés, les titres étaient frappés d'opposition, on avait saisi les titres et arrêté celui qui les présentait.

Cela dura une minute à peine, et lorsque M. Oscar de Verchemont se flattait d'avoir confondu l'inculpé et espérait obtenir des aveux, André s'était remis et un sourire dédaigneux était sur ses lèvres.

— Vous avez les numéros des titres volés chez Léa ; cette circonstance, monsieur, est heureuse pour moi ; si vous venez réellement d'arrêter celui qui voulait les vendre, vous tenez le voleur, l'auteur du crime dont vous m'accusez ; mais, comme je suis bien persuadé qu'il n'y a pas eu crime, comme je ne crois pas que si Léa avait une somme en actions ou autre, elle l'aurait été porter dans sa petite maison d'amour de la rue de Lacuée, je crois qu'il vous sera bien difficile de trouver l'auteur d'un vol qui n'existe pas.

Oscar de Verchemont commençait à s'impatienter de ce calme et de cette audace ; nous l'avons dit, le juge qui doutait au commencement de l'interrogatoire, était maintenant absolument convaincu de la culpabilité d'André Houdard. Ce qui énervait le juge d'instruction, c'était le calme de l'inculpé, qui ne s'était démenti qu'une seconde ; cet homme semblait être assuré de l'impunité, dans ses façons, dans ses réponses, il paraissait être plus ennuyé qu'inquiet.

— André Houdard, je vous le répète, nous vous présenterons les valeurs, et ceux auxquels vous les aviez confiées. Dites-nous, qu'avez-vous fait des papiers que vous avez emportés dans un grand portefeuille ?

— Quels papiers, monsieur ?

— Une volumineuse correspondance étrangère.

— Je vous répète, monsieur, que je suis sorti de chez la pauvre Léa au matin pour me rendre chez moi.

— Bien ; vous avez vu le cocher, vous serez de nouveau confronté avec lui ; il affirme que vous êtes monté dans sa voiture vers trois heures et demie du matin.

— Je ne nie pas cela.

— Il vous affirmera que vous vous êtes fait conduire faubourg du Roule, et vous demeuriez à cette époque rue de Rivoli ; vous n'êtes donc pas rentré chez vous en sortant de chez Léa.

— Je me suis fait conduire au bois de Boulogne, parce qu'il faisait cette nuit-là une effroyable chaleur, et qu'après la nuit agitée que j'avais passée, j'avais besoin d'air. Arrivé faubourg du Roule, j'ai préféré quitter la voiture afin de gagner les Champs-Élysées pour revenir à pied chez moi, et le cocher devra vous déclarer qu'en descendant de voiture je n'avais que ma canne à la main, je n'avais pas de portefeuille sous le bras.

— Vous pouviez l'avoir caché sous vos vêtements... Vous refusez de nous dire ce que vous avez fait de ces papiers ?

— Mais je ne sais de quels papiers vous voulez parler.

— Ainsi vous persistez dans votre système, vous n'êtes pas l'auteur du crime, vous n'avez rien dérobé chez Léa Médan ; cette fille est morte empoisonnée par elle-même accidentellement et rien n'a disparu de chez elle ?

— Oui, monsieur.

— C'est bien, nous allons terminer aujourd'hui ; demain, vous serez confronté avec tous ceux qui vous ont vu...

Puis, s'adressant à son greffier :

— Vous allez préparer un ordre de transfert et d'écrou à Mazas.

André releva aussitôt la tête.

— Mais, monsieur, jusqu'à cette heure vous n'avez pas une preuve, pas un fait qui vous autorise à me maintenir en état d'arrestation. Je réclame hautement ma liberté me tenant à votre disposition.

M. de Verchemont se contenta de hausser les épaules, et il fit signe aux gardes d'emmener l'inculpé.

— C'est une indignité, monsieur, vous abusez de votre autorité, je suis innocent de ce dont vous m'accusez. Prenez garde... à ce qui arrivera... prenez garde !

— Gardes, emmenez cet homme, dit sèchement le jeune magistrat.

Et Houdard, entraîné par les gardes, sortit furieux, se contraignant pour ne pas injurier le juge d'instruction ; on le reconduisit à la prison et quelques heures après il pleurait de rage en montant dans la voiture à cellules qui devait le conduire à Mazas.

M. Oscar de Verchemont, seul, donna les ordres nécessaires pour que l'affaire fût pressée ; il fallait citer tous les témoins pour le lendemain ; absolument convaincu de la culpabilité d'Houdard, il voulait au plus tôt terminer son instruction. Un nouveau télégramme lui apprit que l'homme qu'on avait arrêté au Havre, porteur des titres disparus, était dirigé sur Paris ; on n'avait pas retrouvé tous les titres, mais un reçu trouvé dans sa malle avait éclairé la justice. Les titres étaient déposés chez un notaire. À toutes les questions cet homme avait refusé de répondre ; il avait seulement déclaré qu'une de ses tantes, morte récemment à Paris, lui avait donné ces titres ; en se sentant mourir, elle les lui avait donnés de la main à la main, voulant ménager la jalousie de son fils. On avait trouvé sur lui une carte d'agent de la sûreté au nom de Boyer.

— Qu'est-ce que ça veut dire ! exclama M. de Verchemont, il n'est pas possible qu'il soit question de Boyer.

— Oh non ! fit le greffier, c'est une carte volée.

— Enfin, il arrive ce soir, nous saurons cela demain.

On frappa à la porte du bureau, c'était l'agent Huret.

— Eh bien ? demanda le juge en le voyant.

— J'apporte du nouveau.

— Dites.

— J'ai été chez cet homme qui était venu réclamer les titres volés.

— Le fabricant de bronze ?

— Oui, Tussaud... C'est le beau-père de l'homme que nous avons arrêté...

— Ah !

— Il est absolument ignorant de la situation de son gendre. Ce dernier, André Houdard, a dans le quartier la plus épouvantable réputation ; il passe pour avoir été l'amant de la mère avant d'avoir épousé la fille...

— Oh !

— En s'associant avec son beau-père il a apporté les titres ; ces titres furent déposés par lui chez une femme Paillard, en garantie d'un prêt de soixante mille francs, à un taux très élevé, que ne justifiait guère un placement aussi solide, puisqu'il était fait sur des valeurs, mais sous la condition que ces titres resteraient sous enveloppe, que lui seul en prendrait les coupons.

— Il avait pris ses précautions... Nous avons bien notre homme.

— La famille ne se doute absolument de rien, mais le plus malheureux de tout cela, c'est que ce sont de très braves gens qui ont été dupés par ce misérable, c'est que la jeune femme est enceinte.

— Oh ! les pauvres gens ! Vous ne leur avez rien dit ?

— Rien ! J'ai questionné relativement aux valeurs qu'ils recherchent ; l'arrestation n'a pas semblé avoir porté un coup bien terrible à la jeune femme. Le beau-père croit que son gendre est arrêté pour une cause politique. En somme, j'ai été si bouleversé que j'ai peu questionné ; il serait nécessaire que vous citassiez tous ces gens demain.

— C'est ce que l'on va faire ; vous allez nous aider, dictez les noms.

L'agent s'assit près du greffier, et M. Oscar de Verchemont ayant regardé l'heure à sa montre, se disposait à sortir, lorsque se ravisant, il dit :

— En même temps, faites un ordre d'élargissement que je signerai, pour ce jeune homme, ce Ferrand.

— Monsieur, un jour de plus ou de moins, c'est peu ; je vous demanderai de le garder encore ; il faut, dans les confrontations que nous allons faire, que nous soyons bien renseignés sur certains points.

— Assurément, il n'est rien dans l'affaire.

— Je ne veux pas dire qu'il soit le principal coupable, mais je crois qu'il en est ; il connaît Houdard.

— Que me dites-vous là ?

— J'en suis certain : ce nom, prononcé devant lui, lui a fait tourner la tête ; de plus, il y a une chose que nous ne pouvons nous expliquer, c'est lui qui a acheté le champagne et les gâteaux.

— Mais puisque ce cocher vous a dit avoir vu Houdard prendre et porter un panier la nuit du crime chez la malheureuse Léa ?

— C'est bien Houdard qui a porté les gâteaux et les bouteilles dans le panier, mais je crois que c'est Ferrand qu'il avait

chargé de les lui procurer ; je suppose que c'est Ferrand, chez lequel nous avons trouvé le traité du poison de Claude Bernard, qui a composé le poison.

— Vous devez vous tromper ; mais, enfin, comme nous n'avons aucune raison d'agir légèrement, attendons ; après nos interrogatoires, nous serons fixés et nous aviserons.

— Devons-nous citer la jeune femme ?

— Non... il sera assez temps si nous y sommes obligés.

Le jeune juge sortit pour déjeuner, il devait revenir dans l'après-dîner. Quand il revint, un domestique l'attendait depuis une grande heure ; il lui remit une lettre parfumée dont le toucher seul lui fit monter le rouge au front ; il voulut le cacher et alla briser l'enveloppe et lire dans l'embrasure de la fenêtre. Il lut :

« Cher ami, »

Vous m'oubliez donc ! êtes-vous fâché après moi ? Il faut que je vous voie ce soir. Il faut, ingrat, un bon baiser de votre amie.

» IZA. »

— J'irai, dit-il au domestique d'une voix étranglée par l'émotion.

Le domestique se retira.

M. Oscar de Verchemont se mit à son bureau, cherchant à mettre de l'ordre dans ses dossiers ; mais ce fut vainement ; le travail était impossible, sa main tremblait et ne pouvait écrire, et sans cesse il fouillait sa poche et en tirait la lettre pour la relire et en respirer le parfum.

Depuis le jour où il avait appris la disparition des valeurs confiées à Mme veuve Paillard, le pauvre Tussaud ne vivait plus. Il n'en avait pas dit un mot à la maison ; mais cela était lourd à garder tout seul. Il passait des nuits blanches ; cette disparition coïncidant avec l'arrestation de son gendre lui faisait faire de mauvais rêves. Dès l'aube, il était levé et se renseignait. Nous avons dit sa manie de croire que la politique était cause de l'arrestation d'Houdard ; peu à peu il se demanda si les fonds de celui-ci n'étaient pas à l'État, s'il ne s'était pas compromis en allant à la préfecture. La lettre d'Houdard, au lieu de le rassurer, le bouleversa ; car, il comprit bien qu'elle lui ordonnait la plus grande réserve sur cet argent ; il avoua à sa femme les transes par lesquelles il passait depuis l'arrestation de son gendre, il lui raconta la mort de sa vieille amie, la mère Marianne Paillard, et la disparition des titres qui lui avaient été confiés. On juge facilement du bouleversement que ces nouvelles produisirent sur Mme Tussaud ; le malheur était dans l'air, on était menacé d'une grande catastrophe. Mais l'aveu fait à sa femme donna un peu de courage à Tussaud, et il s'apprêta pour se rendre au Palais de justice, se répétant ce qu'elle lui avait dit.

— Quoi, après tout ! qu'est-ce que je puis craindre ? ai-je la moindre des choses à me reprocher ? Si c'est pour une chose grave que mon gendre est arrêté, je n'en suis pas responsable. On me dira que j'aurais pu, avant de le donner pour époux à ma fille, me renseigner plus à fond sur lui ; mais, dans les affaires, est-ce que l'on prend des renseignements sur les gens qui ont de l'argent ? Claude Tussaud peut lever la tête haute, il n'a rien à se reprocher ; la maison Tussaud a pour raison sociale : Ancienne maison Tussaud, Claude Tussaud successeur de son père ; le nom de mon gendre est dans la commandite, dans les livres de la maison, mais pas du tout dans ses affaires extérieures. S'il est indigne de nous, eh bien ! les tribunaux sont là, et tout est dit. Allons chez le juge d'instruction.

Et, après s'être fait faire par Mme Tussaud le nœud de sa cravate, après avoir embrassé sa fille et Adèle, il partit.

Cécile était toujours souffrante ; lorsqu'elle avait reçu Amélie, qu'elle avait pu causer avec la jeune fille de tout ce qui était advenu à son frère depuis le jour de sa tentative de suicide, elle avait bien longuement pleuré, elle s'était reproché surtout sa faiblesse, son manque de courage ; c'est à cause d'elle que tous ces malheurs étaient survenus. Eh ! mon dieu ! si, fidèle au serment donné, elle avait refusé positivement à son père d'épouser jamais le misérable dont elle portait le nom, les créanciers de Tussaud l'auraient dépossédé ; mais, plus pauvres, on se serait mis sérieusement au travail, les jeunes auraient travaillé pour les vieux, et aujourd'hui, au lieu d'être attachés pour toujours au malheur, on serait pauvres, mais gais, mais heureux enfin. Elle voulait dans la mesure du possible racheter le mal qu'elle avait fait, et décidée à tout, elle dit à Amélie qu'elle savait une chose qui peut-être pourrait sauver son frère, et qu'elle était prête à l'accompagner chez le juge d'instruction ; Amélie refusa, elle était presque assurée que son frère allait sortir, il n'était pas nécessaire de venir rien raconter maintenant au juge ; alors qu'on croyait servir Maurice, peut-être lui nuirait-on ; de plus, depuis la soirée de l'arrestation de son mari, l'émotion qu'elle avait ressentie dans l'état de grossesse où elle se trouvait l'avait rendue malade ; on avait craint un instant une catastrophe ; depuis ce jour elle était très faible et avait besoin de ménagements et de soins ; il fut donc décidé entre les deux amies qu'on ne ferait une démarche près du juge que si l'arrestation de Maurice était maintenue.

Le jour où Tussaud s'était rendu au Palais de justice où il était appelé par le juge d'instruction, Adèle, dès que son mari avait été dehors, était montée chez sa fille et lui avait raconté ce qu'elle venait d'apprendre. La jeune femme eut aussitôt le pressentiment que la chose était grave ; elle ne redoutait rien pour son père, mais elle dit très franchement à sa mère :

— Il est capable d'avoir volé l'argent qu'il nous a apporté.

— Oh ! tu es folle.

— Je ne suis pas folle, je le juge capable de tout, de mal faire surtout... Mais son indignité ne m'embarrasse guère, au contraire, et je demande si le motif de son arrestation est si grave qu'il ne puisse recouvrer sa liberté...

— Oh ! pauvre enfant ! Quelle existence, toute la vie seule !

— Seule... avec mes souvenirs... Songe donc, mère, je ne suis point comme les malheureuses victimes d'une faute qui, prêtes à enfanter, ont pour le père, pour l'homme qui les a abandonnées, mépris et haine. Au contraire, moi, ce père, je l'aime toujours, et puisque je n'ai pu l'avoir pour époux, puisque je ne puis le revoir, il revivra pour mon affection dans mon enfant, le sien. L'homme auquel je suis condamnée haïra mon enfant ; il pourrait, puisqu'il est légalement son père, le diriger, l'éloigner de moi ; il serait assez misérable pour se venger de la mère sur l'enfant... et si le bonheur voulait que la prison m'en séparât, que son indignité me permît de plaider, je serais heureuse, et je ne vivrais pas seule, puisque je vivrais libre avec mon enfant.

— Il n'y a pas besoin de cela pour que tu sois libre, nous l'avons décidé avec ton père. En raison de sa conduite avec toi, nous obtiendrons une séparation, nous n'avons plus rien à redouter de ses calomnies, aujourd'hui on ne le croira plus.

Lorsque Tussaud, le lendemain de l'arrestation, avait été s'informer à la préfecture de police après avoir lu le journal, il était sorti des bureaux content ; nous l'avons dit, ayant appris qu'André maltraitait sa fille, et qu'elle voulait se séparer d'avec son mari, il avait vu dans la séparation la réalisation du rêve qu'il caressait : « être maître chez lui. » Car depuis qu'André avait apporté des fonds, il était forcé de subir son contrôle, et cela le blessait. Or, il se disait :

— Cécile va être mère ; non seulement on doit s'occuper d'elle, mais aussi de son enfant. Son mari la bat, il se conduit mal ; dans l'intérêt de cette famille, la séparation de biens, qui

est prononcée en même temps que la séparation de corps, doit être faite en nous laissant le capital que je fais valoir, et en lui servant, à lui, une rente annuelle... Ainsi j'en suis débarrassé.

Pour obtenir la séparation qu'il rêvait, il fallait prouver la conduite d'André ; or, s'il était sorti content ce jour des bureaux de la préfecture, c'est qu'on lui avait dit qu'il n'était qu'indirectement inculpé dans l'affaire d'une femme qui s'était suicidée, dont il avait été amant ; on prétendait qu'il avait vu cette femme la veille de son suicide. C'était tout ce qu'il fallait à Tussaud, André risquait de manger le bien de sa femme et de ses enfants chez des entretenues. Comme l'accusation d'avoir été l'amant d'une suicidée ou assassinée ne suffit pas pour justifier une incarcération, on n'avait dit à Tussaud que ce que l'on avait voulu pour ne pas gêner l'instruction, et celui-ci pensait qu'André allait être bientôt remis en liberté ; c'est à cause de cette idée qu'il s'était prudemment dit :

— Avant de déposer la demande en séparation, et avant la sortie d'André, je vais faire mettre les valeurs en sûreté.

Et il avait été chez la mère Paillard pour faire détacher les coupons, afin de les toucher, puis pour que celle-ci déposât chez son notaire les titres. Nous avons vu ce qui s'était passé, et, depuis ce jour, la vie agitée que menait le malheureux commerçant.

M^me^ Tussaud et sa fille, entendant une voiture s'arrêter devant la porte, pensèrent que c'était Tussaud qui revenait ; elles descendirent aussitôt. Elles ne s'étaient pas trompées ; quand elles arrivèrent dans la salle à manger, le fabricant de bronze entrait, livide, blême, le visage décomposé ; il s'appuyait au mur comme un homme ivre, se soutenant à peine ; il s'affaissa plutôt qu'il ne s'assit sur un siège, les yeux hagards, les bras tombants. Les deux femmes, étonnées, s'écrièrent inquiètes :

— Ah mon Dieu ! mais qu'y a-t-il ?

Et elles se précipitèrent vers lui, l'entourant, essuyant son front ruisselant de sueur. Il les regardait l'un air hébété, et elles redemandèrent, véritablement effrayées de le voir ainsi :

— Mais que t'est-il arrivé ?

— Père, qu'y a-t-il, réponds-nous donc...

— C'est épouvantable ! parvint-il à balbutier pâteusement.

Cécile regardait son père, et elle dit :

— Tu viens de chez le juge d'instruction, que t'a-t-on dit ?... pourquoi est-il arrêté ?

— Oh !... fit-il en secouant la tête.

— Mais réponds-nous donc... demandait la jeune femme avec impatience. Quoi, c'est un voleur, il avait volé les titres qu'il nous a apportés ?

Tussaud hocha la tête en signe d'assentiment, et il répéta :

— Oui... oui, c'est un voleur.

— Oh mon Dieu ! mais, fit Mme Tussaud, nous sommes déshonorés...

— Voleur ! oui... hoqueta Tussaud, et ce n'est pas tout...

— Quoi ?

— C'est un assassin ! râla le brave négociant, laissant tomber sa tête sur sa poitrine ; les deux femmes jetèrent un cri en se cachant le visage, comme si le criminel était devant elles.

Si loin qu'ils eussent été dans leurs suppositions, jamais ils n'auraient cru chose aussi épouvantable. Voleur, cela avait paru possible à Cécile, mais assassin ! Ah ! ils avaient désiré un délit grave qui permît de briser à jamais, ils étaient servis au delà de leur désir. Il fallut bien revenir de l'affolement dans lequel cette nouvelle les plongeait et s'occuper raisonnablement de faire ce qu'il y avait à faire. Cécile semblait la plus calme ; elle n'avait eu au fond avec cet homme que des relations de haine et de mépris ; tout ce qu'elle avait deviné, ce qu'elle avait dit, ce qu'elle avait pensé de lui se réalisait. Elle en était délivrée à tout jamais ; c'était un grand scandale, mais elle sentait qu'elle en sortirait avec le respect et la pitié de tous ; on n'allait pas manquer de parler d'elle au tribunal ; on raconterait assurément, car c'était un argument pour l'accusation, la répulsion qu'elle éprouvait pour André, répulsion telle qu'elle avait cherché à échapper au mariage par le suicide. Si André cynique voulait se venger en la déshonorant, c'est-à-dire s'il racontait que l'enfant qu'elle portait dans ses flancs n'était pas le sien, qu'il n'avait jamais été véritablement le mari de celle qu'il avait épousée, alors, bravant tout, elle raconterait la vérité : la mort n'avait pas voulu d'elle. Mais l'histoire rendue publique l'obligerait à marcher sur toute convenance au travers de la loi qu'elle ne pouvait briser, et puisqu'elle ne pouvait divorcer, c'est-à-dire se débarrasser à jamais du nom de son mari, pendant que le misérable expierait ses fautes au bagne, elle vivrait avec le père de son enfant ; ce

serait lui qui l'aurait poussée là. Toutes ces pensées traversaient rapidement son cerveau ; elle se dressa tout à coup... l'échafaud pouvait la faire veuve. Cette idée ne l'effraya pas, au contraire. Celui qu'elle aimait savait qui elle était, et en lui donnant son nom, il effaçait la souillure qu'André avait laissée sur elle.

Adèle Tussaud était atterrée ; elle ne pensait qu'à une chose, ce qu'allait dire le monde ; tous les envieux, tous les jaloux que le relèvement de la maison avait faits, tous allaient comme une meute hurler après eux. On allait parler d'elle, qui avait voulu marier cet homme, son amant, à sa fille, et dans les recherches que la justice allait faire sur le criminel, qu'allait-on découvrir ? Et le rouge lui montait au visage. Sacrifié, n'ayant plus rien à ménager, le misérable, pour se venger des Tussaud, n'allait-il pas raconter devant les tribunaux ce qui avait été le malheur de la vie d'Adèle ?... Et en pensant à ces probabilités, elle n'osait relever la tête pour regarder son mari.

Celui-ci était un homme positif ; il avait désiré une situation compromettante pour son gendre, afin de pouvoir s'en débarrasser ; avec l'égoïsme du bourgeois, il était gêné de la reconnaissance qu'il devait à celui qui l'avait sauvé, et il était heureux d'avoir du mal à dire sur lui. Mais ce n'était plus ça. Un assassinat, ce n'était pas seulement de la honte pour le seul André, c'étaient des éclaboussures pour les parents, pour ceux qui, dans leur âpreté à avoir de l'argent, avaient jeté leur fille au premier coquin venu. Qu'allaient penser les jurés, tous négociants, d'un homme qui, ayant une fille à marier, la livre à un individu qui ne peut justifier de la possession de ses biens, qui n'a aucun moyen d'existence ?... Au jour où il avait besoin, il ne pensait guère à cela, il avait sa maxime : « Quand un homme a de l'argent, c'est un honnête homme. » Elle lui avait suffi pour faire son ami, puis son gendre, d'André. Mais l'argent avec lequel sa maison s'était refaite, l'argent apporté par Houdard était sanglant ; c'était le produit d'un assassinat, le résultat d'un vol !... Cet argent, le juge d'instruction lui avait dit qu'il était retrouvé ; bien ; mais naturellement il allait retourner à sa

source ; on le reprenait pour le rendre aux héritiers de la victime, et il se trouvait de nouveau ruiné, cette fois la honte en plus, et il avait été le recéleur inconscient, et sa fille, séparée violemment de son mari par la condamnation, lui revenait flétrie, pour lui donner la charge d'élever l'enfant d'un assassin. Il était ruiné, perdu, ses charges augmentaient, et il n'avait pas le droit de se plaindre : c'est lui qui avait voulu ce mariage, contre tous... Lui aussi, le malheureux, il n'osait relever la tête, de crainte de rencontrer le regard de sa femme. À cette heure, Tussaud pensa au suicide !

Le timbre de la porte sonna, un homme entra ; c'est à peine s'il le vit. Adèle, les yeux mouillés, alla prendre la main de sa fille et l'entraîna dans sa chambre, en disant à Tussaud :

— Claude, vois donc, voici quelqu'un.

Et les deux femmes sortirent.

Claude eut un gros soupir et releva la tête ; reconnaissant Louis Paillard, il eut un mouvement de douleur et de honte. Celui-ci s'avança vers lui et, lui tendant la main, lui dit :

— Monsieur Tussaud, en vous voyant sortir du cabinet du juge d'instruction si bouleversé, je n'ai osé vous parler ; je viens, car nous avons à causer ensemble...

— Je suis à votre discrétion... monsieur, dit Tussaud d'une voix étouffée... en lui tendant une chaise, et je vous jure que j'ai été la victime...

— Monsieur Tussaud, c'est parce que je sais cela que je viens... Vous n'avez rien à me dire, je sais tout. Vous êtes assez malheureux pour que je ne vienne pas ajouter à une semblable catastrophe.

— Merci, monsieur, dit Tussaud en lui serrant la main, et en cherchant à lire dans ses yeux ce qu'il voulait faire...

— Maman vous avait prêté soixante mille francs sur des garanties qu'un coquin vous avait données... Ces titres étaient volés, il n'en reste rien ; nous allons déchirer le papier que maman vous a fait, et vous en ferez un autre par lequel vous reconnaîtrez que je vous ai versé la même somme ; elle est placée chez vous au taux légal pour le temps que vous voudrez... Ça vous va-t-il ?

— Ah ! monsieur Paillard, vous me sauvez... Si ça me va !... Si ça me va !... Mais j'échappe ainsi à la honte ; ce n'est plus à ce coquin, à ce misérable, c'est à vous que je dois cet argent, et vous me le prêtez personnellement...

Et Tussaud serrait affectueusement les mains de Paillard. Toutes les sombres pensées qui l'avaient assailli venaient de s'envoler. Que lui importait que son gendre fût un assassin, puis un forçat, il reniait le misérable ; quoi ! sa fille avait fait un mauvais mariage, mais cela était très fréquent, et puisqu'il gardait sa fille avec lui, qu'il élevait son enfant et qu'il leur faisait porter son nom, tout était sauvé. Est-ce qu'ils étaient coupables, eux ! Il lui vint même aux lèvres le vers célèbre :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Il avait une commandite de soixante mille, le taux extravagant des intérêts demandés par la mère Paillard était abaissé, c'était lui seul qui était en nom, c'était à lui seul, sans garantie, sur sa seule réputation de probité, que cette somme relativement énorme était prêtée. Mais Tussaud était le plus heureux des hommes ! Il allait en parler de son gendre ! il allait dire ce qu'il en pensait de ce misérable gueux, de ce coquin ; il battait sa fille !... André pouvait être assuré d'avoir en lui un témoin qui ne le ménagerait pas, et si cela ne tenait qu'à lui, il ferait sa fille veuve, car, dans un crime semblable, et avec un brigand pareil, si l'on trouvait les circonstances atténuantes, c'est qu'il n'y aurait rien à espérer de la justice... l'échafaud se montrait dans ses

pensées tout ensoleillé. – Sa fille veuve ! et après les assises, quel beau mariage on pourrait lui faire faire ; car, il allait ressortir des débats que Tussaud avait été indignement trompé, qu'il n'avait pas besoin de son gendre, puisque seul il avait trouvé sa commandite. Il raconterait même qu'en apprenant l'arrestation d'André, sa première pensée avait été de livrer à la justice des valeurs qui lui paraissaient suspectes, et c'est pour cela qu'il avait été chez Paillard, c'est à cause de cela qu'ils s'étaient aperçus du vol.

Subitement transformé, Tussaud dit gaiement à Paillard :

— Vous allez déjeuner avec nous, mon cher enfant, après déjeuner nous ferons nos affaires. Nous causerons ; je veux vous montrer comme ce misérable nous a trompés... Puis, vous verrez que votre argent est bien placé, je vous ferai voir mon magasin, mes ateliers...

Et ne lui laissant pas le temps de parler, il courut à la porte de la chambre de sa femme et cria :

— Adèle, Adèle, descends...

Celle-ci descendit aussitôt ; en voyant le changement de son mari, elle resta stupéfaite ; elle n'y comprit plus rien, lorsque son mari lui dit gaiement :

— Je te présente M. Louis Paillard, le fils de ta pauvre amie, qui nous fait le plaisir de déjeuner avec nous... Veille à ce que nous ayons un fin déjeuner.

Adèle, étonnée, après avoir dit quelques mots au jeune homme, se dirigea vers la cuisine.

III

LE PRIX DE L'AMOUR DE LA GRANDE IZA.

L'instruction de l'affaire Léa Médan avait traîné en longueur ; mais tout à coup, ainsi que cela arrive ordinairement, il avait suffi d'un indice pour tout éclairer à la fois. Par les interrogatoires et les confrontations qui avaient eu lieu le même jour, la culpabilité indiscutable d'Houdard était démontrée.

Il ne s'agissait plus que de reconstruire pas à pas l'action. André, pendant toutes les scènes terribles auxquelles les témoignages avaient donné lieu, avait gardé le même calme, semblant assuré qu'une protection mystérieuse le tirerait de là, ne se livrant jamais, répondant avec la plus grande réserve et se retranchant dans un système de demi-négation qui gênait les témoins, réclamant toujours des preuves. Ainsi il disait : « Qui m'a vu entrer et sortir de la maison ? Qui peut affirmer qu'il m'a vendu du poison ? Qui m'a procuré du champagne ? Une seule chose était bien invraisemblable : il prétendait que les valeurs étaient bien à lui, que c'était Léa Médan qui s'était chargée pour lui d'en faire faire le transfert pour d'autres plus productives, chez son agent de change. Cette opération remontait à plus de quatre mois, et cette affaire lui avait rapporté plus de quarante mille francs.

L'agent de change déclarait, en effet, que Léa Médan, souvent très bien informée sur les bruits extérieurs, faisait et faisait faire à ses amis de ces opérations, et, dans l'affaire, c'était vrai que, couvert par une trentaine de mille francs de valeurs à la liquidation, il lui avait donné les soixante-dix mille qui, depuis, avaient encore augmenté ; il avait fait l'affaire au nom de Léa.

Était-ce pour un autre ? il ne pouvait affirmer ni nier. Cela paraissait bien fantaisiste au jeune juge.

L'affaire était donc en bonne voie, prête à être livrée à la chambre des mises en accusation. M. Oscar de Verchemont pouvait penser entièrement à celle qui tourmentait son cœur.

Il s'était rendu au rendez-vous qu'Iza lui avait donné. Il l'avait trouvée plus belle et plus étrange encore ; lorsqu'il avait voulu parler d'amour, elle l'avait écouté d'abord, semblant s'abandonner ; puis tout à coup, plus réservée, elle l'avait obligé à changer le sujet de l'entretien. Alors elle lui avait dit qu'un juge d'instruction devrait toujours se servir d'une femme dans les affaires mystérieuses et embrouillées, comme celle de la fille Médan. Souvent il lui en avait parlé, mais il ne lui avait raconté où ils en étaient qu'avec des réserves ; elle voulait maintenant tout savoir.

Iza lui dit cela avec des petits airs provocants, ajoutant que la vraie preuve d'amour qu'un homme pouvait donner à une femme, c'était de lui raconter en détail toutes les affaires qui l'intéressaient. Comme Oscar paraissait un peu surpris de ce caprice, elle disait vite, avec des façons d'enfant, qu'elle adorait les causes célèbres ; souvent le soir, chez elle, elle lisait ces horribles récits, et les émotions âpres qu'elle en éprouvait lui faisaient plaisir ; il lui semblait qu'elle voyait un gros mélodrame ; elle trouvait dans ces guerres sanglantes que les misérables et les déclassés livrent à la société des scènes qu'elle avait vues jadis enfant dans son pays aux mœurs farouches.

Lorsque Iza voyait l'effet que ses confidences produisaient sur le jeune magistrat, elle s'arrêtait, le regardait, semblant inquiète, et lui disant :

— Je vous épouvante, n'est-ce pas ? J'ai des idées et des goûts que n'ont pas les autres femmes ?

Il la regardait alors longuement, et, lui prenant la main, il disait :

— Vous n'avez pas d'affection, vous n'avez pas de famille ; rien autour de vous ; vous ne jugez la société que dans ses vices.

— Si, j'ai une affection.

— Ah ! fit Oscar de Verchemont, la regardant avec inquiétude.

— Oui, j'ai un ami, presque un frère, que là-bas on m'avait dit de surveiller, de garder toujours... que j'ai abandonné... qui peut-être meurt de misère. Et de grosses larmes coulaient de ses yeux, et elle ajoutait : Allons, ne parlons pas de ça...

— Pauvre enfant !... Parlons-en au contraire. Je le ferai chercher ; est-il à Paris, le croyez-vous ?...

— Non, non, plus tard nous en parlerons... quand nous nous connaîtrons mieux. Quand vous serez moins tenu par cette grosse affaire... Vous ne voulez me raconter rien ?

— Certainement si, mais nous sommes encore un peu dans le vague...

— Et vous ne voudriez pas de mes conseils ?

— Enfant !

— Quand serez-vous libre, enfin ? quand aurez-vous terminé cela, et pourrai-je vous voir ? Vous allez bientôt avoir achevé cette instruction ?

— Oui, dans quelques jours, à la fin de la semaine.

— Enfin !...

— Cela vous sera agréable de me voir souvent ?... Iza, ne savez-vous pas que c'est mon plus grand désir et que j'en abuse-

rai... que je serai près de vous sans cesse... qu'alors il faudra m'aimer ?

— Et je vous aimerai peut-être ! Moi, je veux un homme à moi tout entier ; si vous m'aimez, tant pis ; mais alors il n'y a plus rien qui pourra vous tenir ; il n'y a que mon caprice, que ma volonté. L'homme que j'aimerai devra m'obéir. Je n'ai jamais aimé, et, pour sentir en moi ce feu, il faudrait que l'homme me prouvât, par un sacrifice, par un acte, par une folie, par une lâcheté, je ne sais enfin, qu'il met mon amour au-dessus de tout, au-dessus de la considération, au-dessus de la fortune, au-dessus de son nom, de sa famille, de tout enfin... et moi alors, je sens bien que rien ne pourrait me retenir ; je me livrerais, je serais l'esclave...

Le jeune magistrat souriait, il écoutait ce débordement de folie, et cela lui paraissait des idées d'enfant.

— Iza, on ne peut espérer d'amour qu'en le rendant.

— Je l'entends ainsi...

— Celui qui aime est jaloux...

— Et je serais jalouse... et permettrais la jalousie... Ma vie est pure, si l'on médit sur moi, je défie qu'un homme trouve depuis mon veuvage motif à jalousie... Je n'aime que moi !

Oscar de Verchemont la regarda bien fixement, cherchant à lire dans ses yeux admirables. Il n'osait croire ce qu'il entendait :

— Vous vivez si étrangement que la médisance a pu vous juger sur la liberté de votre vie.

— Et n'en ai-je pas le droit ? Lorsque, amenée du pays par un de mes oncles, j'épousai M. Séglin, menant la vie à grandes guides, tout le monde autour de nous nous enviait et nous jalousait ; mon mari vivait en fou, tentant les spéculations les plus hardies et menant chez nous un train princier. Habituée aux so-

briétés de notre vie sauvage, je fus ravie de ma nouvelle existence ; mon mari m'aimait et me respectait ; il me laissait libre ; j'étais presque une enfant ; alors je me jetai à corps perdu dans cette nouvelle vie, gâchant l'or, ne comptant pas, dépensant follement, y prenant des habitudes de luxe desquelles je ne puis me défaire et qui me font aujourd'hui dévorer le capital sur lequel je devais vivre.

— Pauvre enfant ! mais c'est de la folie.

— Bah ! ou je trouverai une fortune nouvelle, ou je saurai bien mourir quand je n'aurai plus rien.

— Ce jour ne viendra pas, dit Oscar.

— Je suis effrayée parfois de la pente sur laquelle je glisse. Je vous dis ça, Oscar, parce que vous m'aimez ; parce que, si je devais succomber à cet amour, vous ne savez pas la redoutable compagne que vous prendriez. J'ai été la cause de la ruine de mon mari, et, je le sens, rien ne pourrait m'arrêter dans mes désirs, dans mes goûts... Je suis une goule, je dévore tout ce qui m'aime...

— Vous êtes la plus franche, la plus sincère, la plus belle... Iza la Belle ?

— Non, je suis Iza la Ruine...

— Eh bien, savez-vous, Iza, que je serais bien heureux de me ruiner pour vous ?

— Tenez, Oscar, je commence à vous aimer, vous n'êtes point sot, niais, comme ceux qui m'entourent, et je le sais, je porte malheur... L'ami que l'on m'avait confié, je l'ai abandonné ; le mari que j'ai épousé, je l'ai ruiné... J'ai le malheur avec moi, vous êtes bon, vous, vous êtes jeune, un brillant avenir s'ouvre devant vous ; passez, fuyez-moi : si je vous aimais, je vous perdrais ; il en est temps encore, oubliez-moi ; car je le sens, je vous aimerai...

— Si vous m'aimiez, Iza, vous dites que ce serait le malheur ; mais c'est la vie au contraire, c'est le rêve réalisé. Si vous saviez de quelle joie profonde vous m'avez rempli en me disant que, farouche, sauvage, vous aviez vécu brillante au milieu du monde, sans le connaître ; enviée, désirée par tous et passant calme au travers, en ne donnant que vos sourires. Si vous saviez de quel amour mon cœur est plein et combien vos aveux lui ont été doux, combien je redoutais que d'autres eussent eu ces baisers que j'implore !

— Oh ! fit Iza comme indignée, oh ! je n'ai jamais aimé.

Oscar tenait ses deux mains dans les siennes, il les dégagea et lui prit la taille ; il était assis sur une dormeuse, il attira la jeune femme sur sa poitrine et l'œil brillant, les lèvres tremblantes, il lui dit :

— Iza, vous venez de mettre la folie dans mon cerveau ; je vous aimais ardemment ; à cette heure, je le sens, si le rêve que j'ai fait ne devait pas se réaliser, je me tuerais... Iza, ne me trompez pas, soyez sincère, je vous aime assez pour tout entendre... Veuve, vous êtes restée l'épouse honnête et honorée ?

— Mais oui, fit-elle simplement ?

— C'est vrai ? jamais un autre n'a pu trouver l'amour que je vous demande ?

— Sur les mânes des miens, je le jure ! fit Iza avec un accent de sincérité qu'on ne pourrait surpasser, en levant sur lui son beau regard plein de franchise.

Alors, Oscar se laissa glisser à ses genoux et, comme fou, il lui dit :

— Iza, je vous aime, tout ce que vous commanderez je le ferai. Libre de moi, si la carrière que j'ai choisie devenait une entrave, j'y renoncerais. Je suis riche, très riche : nous pouvons vivre indépendants ; ce luxe que vous aimez, c'est avec moi que

vous le connaîtrez... J'exaucerai tes rêves, je réaliserai tes souhaits ; réponds, ô Iza, tu m'aimeras ?...

Iza avait mis sa main dans les cheveux du jeune homme ; elle le regardait en souriant, mais ses yeux n'avaient plus la même ardeur elle semblait plus calme, et elle lui dit :

— Je voudrais vous croire...

— Vous doutez de moi ?

— Je ne parle pas de ces promesses qui ne peuvent augmenter ni diminuer l'amour... Je vous ai dit que l'amour serait grand en moi, si j'avais la preuve que celui auquel je le donne est capable de tout sacrifier pour moi.

— Ne vous l'ai-je pas dit ?

— Je voudrais trouver une occasion d'avoir cette preuve... Je voudrais pouvoir dire, si vous faites ce que je vous demande : je suis bien certaine que vous m'aimez... et je voudrais que ce fût assez grave pour, si votre amour s'éteignait, vous rappeler que nous avons un secret commun qui nous oblige à vivre toujours ensemble.

Oscar de Verchemont la regardait assez embarrassé, cherchant à comprendre ; il dit en souriant :

— Mais, Iza, c'est presque un crime que vous semblez désirer.

— Eh bien, reculeriez-vous donc ?...

Et, en disant ces mots, elle était penchée sur lui, ses yeux se rallumaient, son regard était fixé sur le sien, et de ses lèvres tremblantes, son haleine glissait sur les joues d'Oscar, douce comme un baiser.

La belle Iza était une coquette qui savait faire valoir ses attraits ; c'était une charmeuse, dont chaque mouvement avait sa

grâce ; elle connaissait la finesse de ses sourires, la puissance de son regard ; elle savait la coiffure nécessaire à ses cheveux pour faire valoir leur éclat, en même temps qu'elle faisait ressortir l'éclat de son teint et le charme sauvage de son visage ; elle connaissait les mouvements, les tors qui faisaient valoir la souplesse élégante de son corps ; mais, à tout cela, elle ajoutait une science, elle faisait de ses baisers comme un écrasement de fleurs, et en claquant sur vos lèvres il vous jetait au visage une bouffée de violette et d'iris. Et, pour cela, la Grande Iza avait dans sa poche un petit flacon garni d'or ; sans qu'on la vit, elle pressait un ressort, versait sur son doigt quelques gouttes d'une essence enivrante ; elle glissait nonchalamment son doigt sur ses dents, et dans chaque petit hoquet de ses rires elle jetait au nez des gens des parfums qui rendaient fou.

Et l'austère petit substitut de province, – auquel les dames de là-bas, les dames de la *Société* de petite ville, n'avaient jamais jeté au nez que la bonne et saine odeur de lessive irisée, – restait penché sur la superbe créature, émerveillé et enivré. Et pendant les vingt secondes que leurs regards furent noyés l'un dans l'autre, que leur haleine se confondit, il se produisit dans son cerveau un bouleversement semblable à celui qu'amènent, dit-on, certains poisons indiens, qui, lorsqu'on les respire seulement, font éclater les cellules cervicales. Il se passa dans son esprit des choses étranges, anormales ; il y eut une confusion de la folie et de la logique, de la morale et du scandale ; il était comme fou, il ne discernait plus ; son esprit suivait ses yeux en admiration devant la coquette, et c'est le plus naturellement du monde qu'à la demande audacieuse de la Grande fille, il répondit :

— Non, je ne reculerais pas, je ne reculerais devant rien... Pour toi, pour toi que j'aime, qui me rends fou, tout ce que tu voudras, Iza, je le ferai ; tu commanderas, j'obéirai... Je t'aime... je t'aime.

Et il disait cela sur des tons différents, avec des tremblements dans la voix.

Et Iza, ainsi que les oiseaux curieux, penchait gracieusement sa tête d'un côté, puis de l'autre, comme si elle écoutait une agréable chanson. Alors, la saisissant dans ses bras d'un mouvement passionné, toujours à genoux, il plongeait la tête dans la soie de sa robe, en râlant :

— Oh ! je t'aime, je t'aime.

Iza se leva aussitôt en écartant ses bras, se dégageant ; comme il était toujours à genoux devant elle, elle lui releva la tête en lui plaçant la main sur le front, et, semblant l'admirer une seconde, elle dit :

— Assez, grand fou... ; assez ! Moi aussi, je deviendrais folle... Relevez-vous !

Et elle courut s'asseoir à l'autre bout du boudoir ; il se releva lentement, vint vers elle en souriant, et il lui récita :

Puis, quand épuisé d'une longue attente,
Je te suppliais, tombant à genoux,
Tu me relevais en me disant : Vous !
Méchante.

— Voyons, fit-elle gaiement, monsieur de Verchemont, relevez-vous ; asseyez-vous là près de moi, et causons sérieusement : revenons à votre grosse affaire, cette instruction qui tient tout votre temps ; il faut que vous me mettiez au courant de ça... Jugez donc, chaque fois qu'une amie vient me voir, comme personne n'ignore que j'ai l'honneur et le plaisir de vous recevoir souvent...

— On l'a remarqué ?

— Je crois qu'ils ajoutent un peu même ; mais vous savez le cas que je fais de la médisance. Ces bonnes amies, disais-je, me disent toujours : Vous devez le savoir ; a-t-on trouvé le vrai coupable ? Comment est-elle morte ?... Et comme je ne puis répondre, on prétend que j'y mets de la mauvaise grâce, que je sais et ne veux rien dire.

— Et vous seriez contente de satisfaire ces curieuses ?

— Très contente... et très fière surtout, mon cher juge.

— Eh bien, ma belle Iza, demain, en sortant du palais, j'emporte le dossier chez moi pour le revoir avant les collations ; je l'apporterai...

— Oh ! c'est cela... et vous travaillerez là.

— Ici... Oh ! que non ! En entrant chez vous je n'ai plus la tête à moi...

— Si ça sauve celle de... l'autre..., j'en serais fière...

— Il faut garder la pitié pour les bons...

Iza le conduisit jusqu'à la porte, lui tendit ses joues à baiser et lui dit :

— À demain !

Puis elle remonta chez elle et, seule dans son boudoir, elle s'assit devant un guéridon, s'accouda et, la tête dans ses mains, les doigts crispés dans ses cheveux de jais, elle resta pensive. Un mot sortit de ses lèvres :

— Comment y arriverai-je ?

Elle resta longtemps ainsi, pensant toujours, parfois l'œil assombri, parfois souriante, selon la réussite imaginaire du plan qu'elle concevait. Enfin, elle se redressa, secoua ses beaux cheveux d'un mouvement de tête léonin, répétant encore :

— Oui, il y arrivera...

Elle se dirigea vers un petit bureau, s'assit, prit du papier et écrivit une longue lettre. Pendant ce temps, le jeune juge redescendait l'avenue des Champs-Élysées, sans pensée, un peu comme ivre, le cerveau martelé par cet entretien sans suite qui, passant du grave au doux, ne lui avait pas permis un instant d'assembler deux idées ; il était émerveillé et charmé de cette ivresse, cela était nouveau pour lui. Quelle étrange femme, à la fois amoureuse, aimante, semblant tendre ses lèvres à toutes les amours, puis tout à coup sévère, austère, drapée dans son voile de veuve, vivant comme une courtisane en apparence, et gardant dans sa vie les principes sévères de la morale ; l'étrangeté de ses goûts l'étourdissait ; cette femme, bonne, douce, aimait les lugubres lectures des causes célèbres : tout cela l'amusait, et il se demandait, à mesure que la fraîcheur du soir ramenait le calme dans son esprit, s'il n'y avait pas là un trouble amené par la vie solitaire de la veuve ; cette nature avait des emportements de sens, de passions qui devaient s'éteindre sans être satisfaits, ce qui peut-être était la raison de ces singularités. Au reste, cela lui paraissait naturel ; une chose seule l'avait vivement frappé,

c'était ce baiser parfumé qu'il avait bu ; il était enivré de ce charme nouveau, il fermait les yeux en marchant et il humait encore l'haleine qui l'avait ravi, et il marmottait, – l'austère juge d'instruction :

La prunelle qui toujours bouge,
Sous un balcon de longs cils bruns,
Des perles sous la lèvre rouge,
Haleine faite de parfums...

Il était pris, c'était fini ; il le sentait et il ne luttait pas ; il s'abandonnait, il envisageait les suites de cette passion, et il ne reculait pas ; il pouvait y perdre sa situation, peu lui importait : l'amour d'Iza était assez grand désormais pour emplir sa vie.

Oscar de Verchemont était jeune encore ; il avait à peine quarante ans, et était loin de paraître cet âge.

Grand, bien fait, il était svelte et élégant ; le geste était aisé et calme, les mouvements souples. Toujours très soigneusement vêtu, il représentait l'homme distingué par excellence.

La tête était fort belle ; l'œil bleu avait cette douceur lourde qu'on qualifie de regard somnolent ; mais la discussion, l'attention, la passion y apportaient aussitôt un éclair qui l'illuminait d'esprit ; il était peut-être un peu enfoncé sous des sourcils châtain brun courbés d'une ligne pure ; mais les paupières étaient épaisses et garnies de cils très bruns et très longs, qui faisaient encore ressortir le charme et la douceur du regard ; le nez était droit et fin ; la bouche moyenne avait des lèvres un peu lourdes entre lesquelles le sourire montrait des dents toutes petites ; les lèvres et le menton étaient rasés suivant la coutume de la magistrature ; il portait de petits favoris blond roux ; le visage était d'un ovale un peu long ; la peau était claire de teint, fraîche ; on y sentait la santé conservée dans la vie sage de province ; ses cheveux fins comme de la soie étaient bien plantés ; ils étaient blonds.

On le voit, Oscar de Verchemont était beau et bien digne – physiquement – de la belle créature à laquelle il voulait se sacrifier. La vie de province, aux amours difficiles, l'avait rendu timide et craintif près des femmes. Le difficile métier de juge d'instruction n'avait pas encore bronzé son cœur à la vue des hontes de notre société ; nous avons dit qu'il était encore à ses débuts. Le meurtre de Léa Médan était la première grosse affaire qui lui était confiée. N'étant pas encore apprivoisé aux mœurs du palais, à la vie parisienne, il paraissait timide.

Oscar de Verchemont était le dernier descendant d'une vieille famille de soldats ; sa mère, veuve d'un soldat, n'avait pas voulu que la guerre lui prît son unique enfant. Michel de Verchemont était mort en Afrique, et sa veuve se consacra tout entière à l'éducation de son fils ; de là venait la timidité, la douceur et, disons le mot, la candeur du jeune magistrat ; l'éducation des femmes laisse toujours à l'enfant son caractère féminin. Il avait fait son droit dans une Faculté de province, près de sa famille. Ses amours s'étaient bornées aux petites servantes de la maison et à quelques femmes mariées qui avaient été obligées de lui faire leur déclaration... Il avait bien eu aussi, – et ça avait été un grand scandale, – une veuve bien plus âgée que lui, qu'on surnommait, à cause de cela, la voleuse d'enfant... Enfin, ayant débuté dans la magistrature en province, grâce à de hautes protections, il était venu bien vite à Paris.

Nous avons dit qu'il était de vieille noblesse. Eloi, sire de Verchemont, nommé, dans un édit de Charles le Chauve de 857, vidame et seigneur de Vaux, comte d'Evecquemont, laissa un fils, Michel de Vaux, comte de Verchemont. On retrouve un descendant de la famille dans un rescrit de Charles de Gonzagues lorsqu'il fit de la petite ville d'Arches : Charleville, en 1608. Éloi-Michel de Vaux est nommé sire et comte de Verchemont, sire et baron de Gaillon, grand baillif d'épée du duché de Mantes, prince du saint-empire romain, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Malte. Un comte Élie de Vaux de Verchemont fut pris, sous la République, correspondant avec

l'armée de Condé ; jugé et condamné, il fut exécuté le 5 janvier 1793, pendant que son frère, Michel Verchemont, recevait de la Convention un sabre d'honneur pour sa belle conduite devant l'ennemi. Sous l'Empire, ce dernier était colonel ; il avait repris la particule de son nom, Michel, comte de Verchemont. Tué pendant la campagne de Russie, il laissait un fils, Oscar-Charles de Verchemont, le père du juge d'instruction. Oscar de Verchemont avait été nommé juge d'instruction à Paris quelques mois après la mort de sa mère ; on le disait deux fois millionnaire.

En venant à Paris, il était assuré d'un avancement rapide. Iza devait tout briser.

En descendant l'avenue des Champs-Élysées, vainement il aurait voulu chasser la pensée d'Iza pour s'occuper du gros travail que lui donnait la fin de l'instruction ; mais le fantôme charmant était toujours devant ses yeux : il n'avait qu'une pensée, la possession de celle qu'il adorait ; il rêvait d'elle et cherchait ce qu'il pourrait faire pour la charmer. Les idées les plus folles lui venaient au cerveau : il voulait agir en grand seigneur !

— Que ne l'ai-je rencontrée, pensait-il, à l'heure où elle vint à Paris avec son oncle, pure, chaste ! Toujours la pensée qu'un autre avant moi a reçu ses caresses, ses baisers, me tourmentera. Je suis fou !... Je voudrais qu'elle me dût tout ce qu'elle a... Ah ! voilà ce que je ferai. Je vais acheter un petit hôtel que je ferai magnifiquement meubler, puis je l'emmènerai ; le soir où elle consentira à m'appartenir, elle entrera et, dans l'antichambre, elle se dévêtira pour revêtir les vêtements que j'aurai fait faire pour elle. Je l'aurai à moi seul, sans souillure. On vendra ce qu'elle a et elle fera ce qu'elle voudra de l'argent..., et de cette heure, c'est à moi qu'elle devra tout, tout... et elle sera à moi, rien qu'à moi...

Et comme le malheureux sentait bien que, dans ses extravagantes pensées, il y avait un peu de folie, il se découvrait pour que la bise du soir fraîchît son crâne, et il passait la main sur

son front. Mais la pensée revenait toujours la même, et il rentra fiévreux, agité, chez lui ; cependant, en se laissant tomber épuisé sur un divan, il prit sa tête dans ses mains et se demanda :

— Que veut-elle donc de moi ? Qu'est-ce que cette preuve d'amour qu'elle demande et qui pourrait aller jusqu'au crime ?

Et il s'habituait déjà à la faute. Il eut une seconde de logique ; se jugeant lui-même, voyant son état d'inertie, il s'écria :

— C'est effrayant ; mais pour cette femme je suis capable de tout... Qu'il est vrai ce mot : « En tout, cherchez la femme ! »

Et il s'étendit sur le canapé, rêvant d'lza, heureux de ses douleurs.

IV

COMMENT LE BON BOYER SAVAIT SE TIRER D'AFFAIRE.

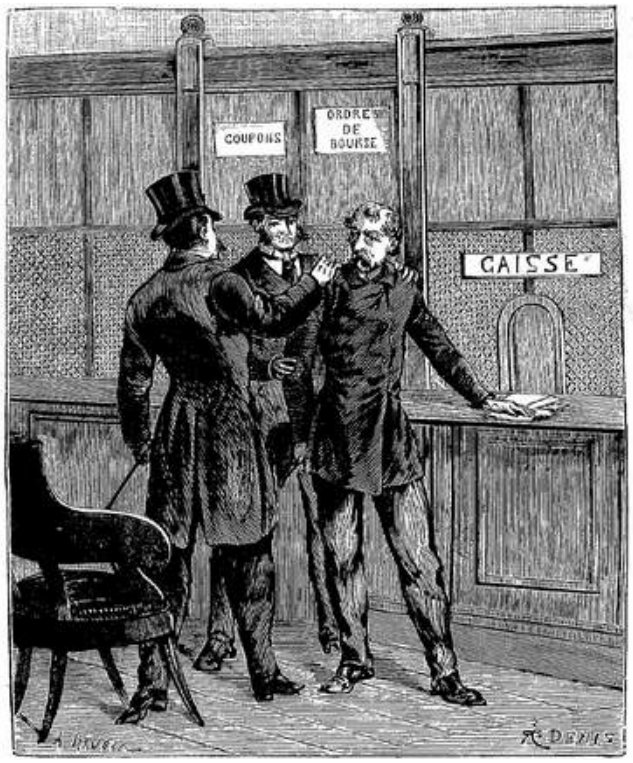

Nous avons appris, par une dépêche envoyée au juge d'instruction Oscar de Verchemont, le malheureux sort du pauvre agent Boyer. La fortune encore une fois était inconstante et abandonnait le saint mouchard. Si grave que cette arrestation puisse paraître à nos lecteurs, elle avait semblé peu toucher l'agent. Lorsqu'il s'était présenté dans la maison de change, demandant à vendre un de ses titres, on lui avait donné un chèque touchable le soir même, et le changeur, qui avait vu le numéro et constaté que le titre était frappé d'opposition, n'avait pris ce moyen que pour avoir le temps de prévenir l'autorité. Boyer vint le soir pour toucher, et aussitôt des agents, postés dans le bu-

reau, s'emparèrent de lui ; il sembla n'éprouver que de la surprise ; emmené aussitôt au commissariat, il fut interrogé. Le commissaire resta stupéfait, lorsqu'à sa question habituelle :

— Quel est votre nom ?

— Monsieur le commissaire, je me nomme Désiré Boyer ; je réside à Paris.

— Votre profession ?

— Agent du service de sûreté.

— Vous dites ?...

— Agent de la sûreté, monsieur le commissaire, répéta Boyer, en tirant de sa poche une carte qu'il présenta.

— Cette carte est à vous ?

— Oui, monsieur le commissaire. Voici d'autres papiers qui vous le prouveront.

Le commissaire regardait les agents qui avaient procédé à l'arrestation, très embarrassé et les consultant du regard, craignant d'avoir fait exécuter une sottise.

— D'où tenez-vous les valeurs que vous avez voulu vendre ?

— D'un héritage, monsieur le commissaire.

— C'est le seul titre que vous ayez ?

— Oh ! non, monsieur ; j'en ai pour une somme assez ronde.

— Où sont-ils ?

— Chez un notaire que j'ai chargé de me trouver une petite propriété, et auquel je les ai confiés.

— Vous avez la liste de ces valeurs ?

— Oui, monsieur le commissaire.

Et, fouillant encore dans ses poches, il en tira un petit papier qu'il donna au commissaire ; celui-ci, l'ayant lu et confronté avec ses ordres, dit aussitôt :

— Mais toutes ces valeurs sont volées ?

— Que me dites-vous là ?

— Toutes ces valeurs ont été volées chez la fille Léa Médan.

— Léa Médan ! exclama Boyer ; est-ce que je deviens fou !... Volées !

— Enfin, d'où les tenez-vous ?

— Je vous le répète, c'est une tante à moi, morte il y a deux mois, qui me les a données en mourant ; assurément il y a erreur, ou la pauvre femme avait acheté ces titres au voleur.

— Enfin, vous vous expliquerez ; vous affirmez vous nommer Désiré Boyer, ancien agent de la sûreté ?

— Oui, monsieur.

— Nous allons télégraphier à Paris.

— Monsieur, j'allais vous demander de le faire. Si les valeurs sont volées, je suis une victime et prêt à les restituer ; je désire me disculper du vol.

— Je dois, en attendant, monsieur, vous mettre en état d'arrestation.

— C'est votre devoir, monsieur, dans l'état.

On le voit, l'arrestation s'était faite le plus simplement du monde, et l'ex-agent semblait plein de quiétude dans l'avenir. Le soir même, une dépêche ordonnait d'envoyer le prévenu à

Paris, et Boyer se trouvait dans le bureau de son ancien chef le lendemain avant dix heures du matin.

Celui-ci, en le reconnaissant, ne put retenir sa surprise.

— Comment, c'est vous, dit-il, vous, Boyer, vous qui êtes ici recommandé par de si honorables et si pieuses personnes, vous si religieux ! Je refusais d'y croire, j'espérais qu'un coquin s'était emparé de votre carte et se faisait passer pour vous. Je n'en reviens pas, vous qui, chargé d'une instruction, découvrez des titres volés et vous vous en emparez. Mais vous avez fait cela dans une heure de folie, car vous saviez bien que ces titres étaient frappés d'opposition.

— C'est justement, monsieur, ce que je vous prie de considérer d'abord pour ma défense ; en admettant que fusse capable de pareille chose, ou je suis fou ou j'aurais été le dernier des sots, en m'appropriant des titres signalés à la justice, en cherchant à les vendre les sachant frappés d'opposition ! C'est seulement au Havre que le commissaire qui a procédé à mon interrogatoire sommaire m'a appris que ces titres provenaient du vol qui a suivi le crime de la rue de Lacuée.

— Vous prétendez ici, ainsi que vous l'avez dit là-bas, que ces titres proviennent de l'héritage d'une tante morte quelques jours avant votre démission.

— Je le prétends et je l'affirme, et je vous prie, monsieur, de me permettre de m'expliquer clairement ; vous me connaissez de longue date et vous me savez incapable d'une telle action.

— Vous avez des principes religieux qui ne me permettent pas de vous mal juger.

— J'avais une tante qui remplaça presque ma mère lorsque celle-ci mourut ; c'est elle qui me fit entrer chez les bons frères ; ma vie pauvre, mais honnête, ma conduite toujours exemplaire, la firent me continuer ses faveurs, contre son fils, un renégat, un athée, un vaurien qui fut le tourment de sa vie... Jusqu'à la der-

nière heure, je fus au chevet de ma chère tante. Elle se nommait Marie-Anne Paillard et restait rue Saint-Paul, 40. Lorsque la mort approchait, je fis prévenir son fils ; celui-ci ne vint pas ; il ne vint que lorsqu'il n'y avait plus qu'à hériter ; par ce seul fait, vous jugez ce que vaut mon cher cousin Louis Paillard. Le fils peut être un ingrat, un bambocheur, un vaurien, un libre penseur, la loi ne permet pas à la mère de le déshériter au profit d'un parent plus digne, et puis la pauvre chère mère Marianne savait à peine lire et écrire ; elle ne fit jamais de testament. Sentant sa dernière heure approcher, me voyant, malgré ses appels réitérés, seul à son chevet d'agonisante, elle me dit, – pauvre mère, je l'entends encore de sa voix chevrotante, – et Boyer, qui pleurait, essuya ses larmes ; elle me dit :

— Mon enfant, je ne veux pas qu'un ingrat, un fils indigne te prive du bien que je voulais te faire. Puisque la loi ne me permet pas de tester en ta faveur, je vais te donner de la main à la main ce que je te destine, et personne n'aura le droit de te le reprendre.

Je refusai, mais elle m'obligea d'accepter ; sachant que cette fortune qui m'arrivait si inopinément était l'œuvre de Dieu seul, qui dictait les dernières volontés de la mourante, je me décidai à l'accepter, me promettant de reporter à Dieu partie de la somme qui m'arrivait. Alors la pauvre vieille me dit de fouiller dans son armoire, que j'y trouverais dans une enveloppe, cachetée de cire rouge, à ces deux lettres : C. T., un lot d'actions et de titres divers, qu'elle me destinait et qu'elle avait enveloppé ainsi à cet effet. Je trouvai l'enveloppe et la lui montrai. Elle me dit :

— C'est cela, c'est pour toi ; quitte le métier et vis saintement en remerciant Dieu.

Sentant la mort venir, elle me pria d'aller quérir un prêtre. Je lui obéis. Je voulais aller chercher son confesseur ordinaire ; elle s'y refusa. Je dus alors m'adresser au premier venu. J'eus recours à cet effet à un saint homme, l'abbé Dutilleul, celui qui fonde en ce moment l'*Œuvre du Redressement moral, maison*

de refuge hospitalier pour les jeunes gens de douze à dix-huit ans qu'un déplorable abandon a livrés aux vices et qui ont été condamnés pour outrage aux mœurs, – non pour les voleurs et les escarpes – pour les malheureux mal élevés. Vous connaissez l'œuvre, dans laquelle, au reste, je comptais verser les fonds. Le digne abbé vint confesser. Elle lui raconta la faveur qu'elle me faisait – c'est lui qui me le dit quelques jours après, lorsque j'allai lui promettre de souscrire à son œuvre. C'est un digne homme, dont vous ne pouvez suspecter le témoignage, et qui n'hésitera pas, dans le cas, à dévoiler le secret de la confession, d'autant que ceci était plutôt un détail de l'entretien qu'ils eurent ensemble que de la confession même.

— Cet abbé témoignerait de ce que vous dites là ?

— J'en suis certain... et j'ajoute, monsieur, que le commissaire du Havre en attestera ; dès que j'ai su que les titres que j'avais étaient volés, j'ai spontanément offert de les restituer, sans qu'un seul en ait été distrait, si ce n'est cinq titres versés à l'*Œuvre du Redressement moral des égarés*. – Je me croyais riche, je me suis trompé : prêt à subir en toute chose la volonté du Seigneur, je ne me plaindrai pas ; – je suis redevenu pauvre, je retravaillerai, voilà toute l'affaire. Et, permettez-moi d'insister, vous êtes mon chef, je désire que vous vous renseigniez près de M. l'abbé Dutilleul, afin que, convaincu de ma bonne foi, vous me rendiez la démission que j'ai donnée.

Tout cela fut dit avec un accent de sincère loyauté qui ne permettait pas de douter et qui convainquit absolument le chef du service ; il demanda encore :

— Croyez-vous que la mère Paillard savait la provenance des titres ?...

— Oh ! assurément non ; mais ma vieille tante faisait un peu de banque, elle tripotait, elle escomptait les effets des négociants du quartier... Elle a dû acheter ces valeurs au coquin qui les avait volées, en croyant faire une bonne affaire...

— Avec ces valeurs, on pouvait avoir de l'argent partout.

— Justement, le coquin les aura confiées en demandant un prêt ; elle aura fixé une limite à ce prêt ; n'ayant pas été remboursée, les valeurs seront devenues ainsi sa propriété ; elle ignorait que le coquin avait un intérêt à se contenter du prêt.

— Vous avez raison... Boyer, vous allez rester à Paris, dans votre domicile ; ainsi que vous faisiez autrefois, vous viendrez chaque jour au bureau ; sous ces conditions, je prends sur moi de vous laisser libre.

— Si vous le voulez, je viendrai avec M. l'abbé.

— C'est inutile, je vous crois.

C'est le cœur léger que l'agent Boyer sortit de la préfecture de police. Il se dirigea aussitôt rue d'Enfer et s'arrêta devant une maison ayant la calme apparence d'un presbytère. Sur une plaque de marbre placée à la porte, au-dessus de la sonnette, était gravée une croix latine, et au-dessous, en lettres d'or : *Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés, administration au premier.* Ayant sonné, la porte s'ouvrit et l'agent entra. Un gros gaillard, jeune encore, à la face luisante et tuberculeuse, aux cheveux gras bien lissés tombant en rouleaux sur le cou, et vêtu d'un long vêtement boutonné jusqu'au col tenant le milieu entre la redingote et la soutane, se présenta et lui demanda d'une voix d'enfant :

— Qui demandez-vous, monsieur ?

— L'abbé Dutilleul.

— Veuillez me suivre, je vais vous diriger...

Le portier monta au premier étage, suivi par Boyer.

D'un côté se trouvait une porte sur laquelle on lisait : *Cercle ;* au-dessus, ces mots : *Sinite parvulos venire ad me.* De l'autre côté du carré se trouvait une autre porte sur laquelle on

lisait : *Cabinet de M. le directeur*. C'est dans ce cabinet que Boyer fut introduit. Un homme à la face réjouie, à l'œil vif, aux cheveux fins et frisés, paraissant avoir dépassé la quarantaine, vêtu d'une soutane noire, s'avança vivement en reconnaissant Boyer, et, lui tendant une main fine et blanche, il pressa affectueusement celle de Boyer, la caressant de son autre main, en disant avec un léger accent méridional :

— Ah ! vous voilà, mon cher enfant ; entrez donc et asseyez-vous, nous allons causer. Laissez-nous, Gustave.

Lorsque le jeune homme fut sorti, Boyer assis devant le bureau du prêtre, celui-ci lui dit :

— Mon cher enfant, j'ai reçu votre lettre ce matin seulement ; elle m'a fort inquiété, mais je l'avais comprise et j'aurais agi ainsi que vous me disiez. C'est une question de défense commune : aidons-nous les uns les autres. Mais ce qui m'a surpris, c'est que, datée de province, elle ne soit pas arrivée par la poste.

— J'étais très surveillé, mais vous savez que je connais les petits moyens. On me ramenait par le chemin de fer en seconde ; j'avais écrit la lettre avant le départ, étant seul au dépôt ; je reconnus un de ceux qui voyageaient avec nous pour un ancien que j'avais arrêté autrefois ; lui-même me regardait, me reconnaissant vaguement ; il avait parfaitement vu que j'étais entre deux agents ; d'un clignement d'yeux je lui indiquai que j'avais besoin de lui, et, en fouillant dans mes poches, je laissai voir un coin de la lettre. Il comprit et me fit signe que oui. À un moment d'arrêt, un des agents se pencha à la portière pour voir la cause de l'arrêt ; je plaçai la lettre sur la banquette avec une petite pièce de cinq francs en or. L'individu – ce doit être un nommé Golard, un voleur à la tire, si je me souviens bien, – se pencha aussitôt comme pour regarder et mit la main sur la lettre. Je connais ces gens-là, vous savez, ils se soutiennent entre eux ; me prenant pour un des leurs, il m'a servi.

— Vous êtes arrivé quand ?

— Cette nuit.

— Eh bien, j'avais votre lettre dans notre boîte ce matin. Causons-en vivement.

Celui qu'on appelait l'abbé Dutilleul n'était peut-être pas bien en règle avec l'archevêché ; il avait plusieurs fois été forcé de renoncer à la soutane, mais toujours il y revenait, ne demandant à personne l'autorisation.

Deux ou trois fois déjà, des sociétés religieuses créées par lui avaient liquidé sur les bancs de la correctionnelle. Ordonné prêtre, malgré ses défaillances et les défenses, prêtre il voulait rester.

La société nouvelle qu'il venait de créer était assez singulière ; son but était de réunir tous les soirs et tous les dimanches, dans un cercle où se faisaient des lectures morales, des jeunes gens que la loi avait punis pour outrage aux mœurs ; dès leur sortie de prison, des agents de l'œuvre leur trouvaient du travail et les faisaient recevoir membres du cercle ; on les arrachait ainsi aux fréquentations désastreuses des malheureux qui sortent de prison. Là ils trouvaient des protecteurs, car le cercle comptait beaucoup de membres dans les classes élevées, et ils ne dédaignaient pas de venir quelquefois les dimanches passer une partie de la journée avec leurs protégés. C'est dans cette œuvre de haute morale que l'agent Boyer prétendait avoir versé quelques-unes des valeurs que lui avait données sa pauvre sainte tante, ainsi que le disait le plus saint Boyer. L'œuvre offrait de bons bénéfices ; tous ceux qui s'y intéressaient donnaient largement, et déjà il était question de faire plus grand ; jusqu'alors on n'avait eu que des externes ; on parlait de fonder des lits. Nos lecteurs ont pu juger certainement quel singulier abbé nous leur présentons. Des renseignements plus précis les éclaireraient encore si nous pouvions leur mettre sous les yeux le casier judiciaire de l'abbé Dutil. C'était son vrai nom.

— Causons, avait dit l'abbé en se levant et en allant s'adosser à la cheminée sur laquelle était la statue en plâtre de l'Immaculée Conception.

— Vous m'avez compris ; lorsque ma tante Marianne allait mourir, je courus chercher un confesseur ; ne voulant pas m'adresser au sien, j'allai à l'église la plus voisine.

— Pourquoi ne vîntes-vous pas ? fit Dutilleul.

La grimace que fit Boyer indiqua suffisamment combien il avait peu confiance dans le directeur de l'Œuvre de redressement moral des gens égarés ; il continua :

— Le cas était pressant, et cela devait aboutir au même résultat. Ce prêtre vint, la confessa, et je ne le revis plus... J'ai déclaré dans mon interrogatoire que c'était vous qui aviez reçu la confession de la mourante, avec laquelle vous étiez déjà en relation pour votre œuvre.

— Très bien.

— J'ai dit que, lui ayant donné l'absolution, elle avait désiré que vous restassiez quelques minutes près d'elle pour la conseiller dans ses dispositions dernières ; vous étiez seul avec elle ; j'attendais dans la pièce voisine ; elle vous dit que, vivant en mauvaise intelligence avec son fils, elle désirait, à moi qui avais toujours agi avec elle comme si elle avait été ma mère, me donner une part de ses biens sans que la loi pût intervenir ; elle vous déclara qu'à cet effet, elle avait préparé des valeurs sur lesquelles elle avait fait un prêt, et qu'on n'était pas venu réclamer dans les délais ; ses valeurs lui étaient acquises. Elle me les donnait ; car ni son fils, ni son notaire n'en avaient connaissance... Vous avez cherché à lui faire comprendre que son fils était son seul héritier, qu'il valait mieux ne pas le déposséder, qu'elle ferait mieux d'écrire un mot que vous vous chargiez de lui porter, et de l'engager à exécuter, dans lequel elle commandait à son fils de me donner la part qu'elle me destinait. Elle ne

voulut rien entendre. En sortant de la chambre de la pauvre femme, vous m'avez informé de ce don et vous vous êtes retiré... Alors j'ai reçu, après votre départ, le don de la mère Marianne, et, en reconnaissance de vos bons offices, car je vous attribuai le conseil, j'ai souscrit à l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés.*

— Très bien, c'est compris... Mais comment êtes-vous libre ?

Boyer raconta à son saint directeur ce qui s'était passé, et l'abbé Dutilleul conclut :

— En somme, ce que vous m'avez versé est bien à moi... Vous avez trompé, mais vous agissiez de bonne foi. Vous avez donné à l'Œuvre, c'est à elle.

— Ceci vous regarde.

— Oh ! soyez tranquille, je ne le rendrai pas ; vos fonds sont à nous... et vous en profiterez comme nous...

— Je compte sur vous pour cela.

— Vous avez dû rendre le reste, il le fallait. Et vous croyez que je serai interrogé ?

— Mon Dieu, mon chef avait l'air très convaincu ; mais il se peut que l'instruction exige ma déposition et l'appui de la vôtre.

— Mon cher enfant, vous pouvez compter sur moi.

— Est-ce que vous avez la lettre que je vous ai écrite ?

— Oui, la voici, dit l'abbé Dutilleul, en tirant la lettre de la poche de sa soutane.

— Voulez-vous me la rendre ?

— Volontiers... Que craignez-vous donc ? dit l'abbé en voyant Boyer allumer une allumette, mettre le feu au papier et ne le lâcher que lorsqu'il fut consumé.

— Voyez-vous, monsieur l'abbé, on ne peut jamais répondre du lendemain ; aujourd'hui on fait des descentes de police partout, et il ne faut pas laisser traîner les papiers compromettants.

— Vous avez raison, mon enfant, c'est de la bonne prudence, et j'en ferai mon profit, dit l'abbé, ne s'étonnant pas de la supposition et trouvant toute naturelle la possibilité d'une descente de police dans le cercle de l'Œuvre de redressement moral des jeunes égarés.

Boyer se leva, et, tendant la main au prêtre, il lui dit :

— Monsieur l'abbé, je me retire et m'abstiendrai pendant quelques jours de venir ; nous pouvons être surveillés, je vous prie même de donner des ordres pour qu'au cas où des renseignements seraient pris, on déclare que nous ne nous sommes pas vus depuis la mort de ma pauvre tante.

— Ce sera fait...

— Et si quelque chose de nouveau advenait, avisez m'en.

— Dormez sur vos deux oreilles. Adieu, mon enfant.

Et l'abbé le reconduisit jusqu'à la porte.

Boyer, calme et sifflotant un air, regagna sa demeure ; en arrivant, il ne fut pas peu stupéfait d'entendre sa concierge dire :

— Je savais bien que vous viendriez aujourd'hui.

— Pourquoi donc ?

— Une lettre qu'un commissionnaire a apportée pour vous ce matin.

— Un commissionnaire ! Qu'est-ce cela ?

Et il brisa l'enveloppe et lut :

« Monsieur, quelqu'un qui a besoin de vos services désire vous voir ce soir ; veuillez vous trouver, vers six heures, place de la Concorde, au pied de la statue de Lille. En cas d'impossibilité, fixez un rendez-vous en écrivant poste restante. – C. T. »

— Tiens, fit Boyer, ces lettres qui étaient sur le cachet !... Nous irons.

Et il grimpa chez lui.

V

CHERCHEZ LA FEMME.

Le lendemain, ainsi qu'il l'avait promis, Oscar de Verchemont se présentait chez Iza, portant sous son bras le dossier de l'affaire de la rue de Lacuée. La grande Moldave courut au-devant de lui, lui tendant ses lèvres parfumées pour lui donner la bienvenue. C'était à son entrée lui tendre la coupe du vin capiteux qui allait le griser. À peine avait-il franchi la porte du boudoir, était-il assis devant le guéridon, la belle Iza penchée au-dessus de lui, qu'il n'avait déjà plus son libre arbitre. Les frôlements de ses chairs sur son cou, le chatouillement de ses cheveux qui touchaient parfois son front, la caresse de son haleine qui glissait sur ses joues lui donnaient des tressaillements nerveux. Ils étaient penchés tous les deux sur le gros dossier comme sur un album intéressant. Oscar lui raconta toutes les circonstances supposées du crime, les deux individus arrêtés, les charges qui pesaient sur chacun, et enfin il termina en disant :

— Celui qui me paraît être le véritable coupable, c'est cet André Houdard, et cependant je dois reconnaître qu'il n'a contre lui aucune preuve absolue, si ce n'est la possession des valeurs ; mais nous ne procédons que par hypothèse ; rien ne nous prouve que ces valeurs appartenaient bien à la malheureuse Léa Médan. Il était l'amant de cette femme ; il a passé une partie de la nuit du crime chez elle : voilà le grand point de notre instruction.

La grande Iza, qui paraissait très attentive, avait pris un siège, l'avait avancé près de celui du jeune magistrat, s'était assise presque devant lui ; accoudée sur la table, la tête dans ses

mains, elle écoutait, et quand celui-ci, levant la tête, sembla la consulter du regard, elle dit :

— Pauvre garçon !

— Ce jeune Maurice, n'est-ce pas ?...

— Mais non, fit-elle, c'est André ; assurément, il est la victime de son amour pour cette femme ; c'est parce qu'il était chez elle cette nuit-là qu'il est tourmenté, poursuivi ; mais je ne vois rien contre cet homme-là, moi.

— Ma chère Iza, c'est votre nature romanesque qui vous fait vous intéresser à celui-là...

— Non, c'est ma raison. S'il avait besoin d'argent, et si cette fille en avait, étant son amant et le personnage que vous en faites dans l'accusation, il n'avait pas besoin de la tuer pour l'avoir... Cet argent qu'on l'accuse l'avoir pris, il en explique très nettement la possession en disant que, sachant sa maîtresse mêlée à la politique, sur son avis, il a fait vendre, puis acheter des valeurs... N'ayant pas d'agent de change, il a chargé sa maîtresse de faire faire cette opération chez le sien. Quel confident plus naturel, quel conseil plus simple que la femme qu'on aime, avec laquelle on a des relations depuis un certain temps déjà... ?

— Certainement, vous avez raison ; c'est très logiquement raisonné... Vous serez la digne compagne d'un juge d'instruction, et vous voyez juste ; quel conseil plus sincère que celui de la femme qui aime ? dit en souriant de Verchemont.

— Maintenant, pour bien les juger, il faut se mettre à la place des gens...

— Oui.

— Je me figure être Léa Médan : j'ai un amant que j'aime..., et j'ai, pour vivre, des relations obligées ; pour conserver celles-ci, je loue, dans un quartier éloigné, une petite maison ; cette demeure, je la meuble spécialement pour l'amour... Je n'y mets

aucune chose de valeur, tout y est agréable, mais simple ; la seule valeur est dans le goût dépensé. Et vous supposez que le jour où je fais une partie avec mon amant, après laquelle je dois l'emmener passer la nuit dans cette petite maison, je porterais sur moi quatre-vingt mille francs de valeurs !...

— Vous avez absolument raison... Je suis fort heureux de votre logique, de votre bon sens..., dit très sincèrement le jeune magistrat.

— Si on a assassiné la jeune fille pour la voler, c'est que l'on savait qu'elle portait des bijoux d'une grande valeur, ces bijoux ont disparu... Un seul de ces bijoux retrouvé fixerait véritablement votre accusation et vous n'en trouvez pas trace.

Oscar de Verchemont regardait son dossier, le feuilletant, assez embarrassé ; Iza, dont l'œil ardent suivait avec attention sur son visage l'effet de ce qu'elle disait, continua :

— Maintenant la fille Médan a été empoisonnée, on a fait des perquisitions chez cet homme que vous appelez ?... Hubard ? Ebard ?

— André Houdard.

— André Houdard ; vous n'avez pas trouvé de trace de ce poison, pas trouvé de vin semblable, vous ne trouvez personne qui lui en ait vendu !...

— C'est vrai !

— Quel est le mobile du crime ? Cet homme était dans une situation heureuse.

— À partir du crime.

— Mais non, puisque son mariage, racontez-vous dans votre rapport, devait avoir lieu juste le matin qui suivit le crime, – ce qui est bien audacieux pour un assassin, tuer une femme juste la veille de ses noces. – Or, il se mariait : il avait dû fournir

la dot, il devait avoir en main ce qu'il avait promis, puisque son beau-père, chaque fois qu'il avait besoin d'argent, avait recours à lui... Ce n'est pas le vol qui pouvait diriger cet homme.

— Vous m'étourdissez ; mais vous avez raison, Iza ; il n'y a que les femmes pour voir juste. Vous avez entendu tout, eh bien quelle est votre idée alors ?

— Moi, je crois que Léa Médan n'a pas été empoisonnée seulement pour être volée ; elle passait pour servir ici des intérêts politiques étrangers, elle savait beaucoup de choses, des secrets d'État peut-être, et on l'a fait assassiner, parce qu'elle était dangereuse, et l'assassin peu scrupuleux se sera emparé des bijoux.

— En admettant cela, que concluez-vous ?

— Je conclus que vous avez fait fausse route ; cet Hulard... Houvard n'est pour rien dans tout cela, et c'est un malheureux garçon qui va être ruiné, perdu à cause de cette arrestation, de cette accusation.

— Cela n'a pas d'importance.

Le jeune Oscar de Verchemont disait cela tout légèrement, exprimant bien sa pensée. Iza continua.

— Celui qui me paraît coupable, c'est ce jeune homme ; celui-là, c'est absolu. Ce Maurice Ferrand, il reste en face de la maison du crime ; dans la nuit, on l'a entendu aller et venir ; vous avez trouvé les gens qui lui ont vendu le vin, il avoue avoir composé le poison, il ne peut justifier de l'emploi de son temps.

— Oui, mais on l'a vu le soir avec une femme, à la même heure où Houdard reconnaît qu'il était avec Léa Médan.

— Sa complice, sans doute. Qui a pu diriger ce crime ? Une femme. C'est elle qui a dirigé ce garçon, c'est elle qui l'a poussé au crime, l'attendant chez lui, et la lettre que vous avez entre les mains en est la preuve ; cette femme s'est livrée à lui sous la

condition qu'il exécuterait le crime qu'elle préméditait. S'il n'était pas coupable, est-ce qu'il se serait sauvé le lendemain matin ?

— Vous m'effrayez, Iza. Vous venez de jeter une nouvelle lumière sur tout cela ; oui, vous devez avoir raison ; cette lettre contient autre chose que ce qu'elle semble dire : écrite la veille de l'arrestation, elle lui défend de parler en termes de convention.

— Avez-vous cette lettre ?

— Oui.

— Relisez-la, dans l'intention que je vous dis...

Oscar de Verchemont, absolument bouleversé par la façon dont la jeune femme rétablissait les faits, fouillait dans son portefeuille ; il n'avait pas joint la lettre au dossier. Il prit la lettre et la lut lentement tout haut.

La Grande Iza s'était rapprochée de lui ; elle avait mis son bras sur son épaule, et sa joue touchait les cheveux du jeune juge. Il lisait sans bien comprendre, abandonnant à Iza le soin d'expliquer à sa façon ce qu'elle entendait. Quand il eut terminé la lecture, n'ayant rien trouvé de semblable à ce qu'elle croyait y voir, sans remuer la tête de crainte de déplacer Iza, il dit :

— Eh bien, que voyez-vous ?

— Mon cher Oscar, comprenez que cette lettre a été pensée, faite longuement ; il faut, pour trouver ce qu'elle contient, presque la traduire : ce serait aussi long qu'une lettre chiffrée... ; mais je ne vous en signale maintenant que cette phrase absolument claire.

Et de son doigt blanc, passant sa main presque sur les lèvres du juge, elle désigna les phrases des derniers paragraphes : « Voilà, Maurice, la dernière grâce que je viens te demander, etc., etc. »

Et c'est elle qui, ne lisant que certains fragments, en arrêtait l'explication finale par, etc., etc. ! Elle reprit, toujours promenant son doigt sous les lignes :

« Maurice, jure-moi que, quoi qu'il advienne, tu déclareras que je ne suis jamais allée chez toi dans la nuit du 20 juin, que tu ne m'as pas vue ce jour-là,... etc. »

— Il me semble que cela est assez clair !

Oscar de Verchemont hocha la tête, semblant découvrir l'importance du document.

— Tenez, dit Iza tout à coup, vous avez confiance en moi. Cette instruction m'amuse ; voulez-vous me confier cette lettre cette nuit ? Je la déchiffrerai, moi, et demain vous aurez votre instruction terminée... J'en suis certaine, tout est là.

Le jeune magistrat hésitait, non qu'il se méfiât ; mais il lui répugnait de donner ce singulier travail à la femme qu'il aimait. Iza, l'œil étincelant, la lèvre frémissante, attendait, tendant sa main qui tremblait pour prendre la lettre ; elle insista en disant :

— Est-ce que vous avez peur que j'en fasse un mauvais usage ?

— Que me dites-vous là ? Non ; mais je recule à l'idée d'occuper votre esprit de si laides choses.

— Vous vous trompez absolument, cela occupe mon désœuvrement ; je serais très fière, moi, de fournir en moins d'une nuit les preuves que vous cherchez depuis des mois, et de trouver ce que vous n'avez pas vu dans cette lettre que vous avez depuis longtemps... Enfin, déjà vous avez pu me juger, puisque je vous ai prouvé que le vrai coupable est celui que vous alliez abandonner..., tandis que le malheureux Letard, Évard, je ne me souviens pas, payerait pour ce Maurice Ferrand...

Un observateur attentif, un homme dont l'esprit entier n'eût pas appartenu à la Grande Iza, aurait remarqué que chaque fois qu'il s'agissait de parler de l'individu véritablement menacé par l'accusation, la belle fille ne paraissait trouver son nom qu'avec difficulté ; elle l'appelait Oulard, Évard, Letard, voulant affirmer qu'il lui était bien inconnu ; tandis que, lorsqu'il s'agissait de l'autre, son nom venait franchement avec le prénom. C'était une petite manœuvre naïve qui n'aurait pas trompé un homme moins ému que l'était l'ex-substitut de province. À cette heure, la destinée des deux inculpés appartenait à la Grande Iza ; Oscar de Verchemont surpris, émerveillé de sa perspicacité dans cette affaire embrouillée, n'avait pour elle que de l'admiration ; alors qu'il croyait naïvement avoir un aide dans l'accusation, il ne devinait pas qu'il luttait contre le défenseur, dont l'action était d'autant plus redoutable que le juge lui appartenait et qu'elle pouvait tronquer les pièces. Le jeune magistrat plein de confiance, et surtout voulant lui être agréable, – en même temps que la singularité du fait le charmait, – lui remit la lettre.

Il ne vit pas l'éclair qui brilla dans les yeux de la jeune femme, le sourire satisfait qui glissa sur ses lèvres, le tremble-

ment de ses mains en saisissant le papier et le tressaillement de son corps en le cachant dans son corsage.

— Cette lettre, dit-elle, est écrite par une femme et, si fort que vous soyez, si clairvoyant que vous puissiez être, vous ne trouverez pas ce qu'il y a dedans ; moi, je suis sûre de le découvrir ; il y a des mots particuliers qui ont une importance immense pour une femme ; le placement d'un trait venant immédiatement après une ligne amoureuse cache une chose qu'il faut deviner... Je la trouverai... Que voulez-vous, mon cher juge ? je veux vous prouver jusqu'où va la finesse d'une femme... J'aurai pour votre lettre tous les soins, quoique peut-être vous y attachiez peu d'importance, vous.

Cette phrase était dite avec intention, et le regard de la Grande Iza cherchait sur le visage du jeune homme si elle avait été comprise. Il dit :

— Oh ! mais si ; une grande importance, maintenant surtout ; avant, je n'avais même pas voulu la joindre au dossier, ne voyant là qu'un secret intime pouvant porter le trouble dans une famille honorable, et j'avais l'intention, demain, en mettant le jeune homme en liberté, de la lui rendre.

— Demain vous comptiez libérer ce misérable !...

— Mais oui.

— Quelle heureuse inspiration vous avez eue de venir ici avec votre dossier... Et cette lettre ?

— Cette lettre est unique, je n'en ai naturellement pas fait faire de copie...

— Ah ! fit la Grande Iza ; et un soupir de soulagement glissa doucement sur ses lèvres ; le but était atteint : elle savait que la lettre qu'elle avait dans son corsage n'avait pas été copiée. Elle reprit un air léger et s'accoudant sur le gros dossier placé sur le guéridon, en mettant son frais visage bien en face de celui

du jeune juge, presque nez à nez, – Oscar lui souriait, – elle lui dit :

— Direz-vous encore que vous ne pouvez travailler ici ?... Direz-vous que je ne puis pas être un utile secrétaire ?

— Secrétaire utile et charmant, qui prend tout le travail pour lui, qui fait rapidement la besogne et auprès duquel le temps s'envole... Et mon charmant secrétaire est content de sa soirée ?

— Je crois bien... J'ai apporté la vérité, j'ai peut-être sauvé quelqu'un... Je suis heureuse comme lorsque l'on vient de faire une bonne action.

— C'est aussi une bonne action que de défendre les innocents contre les coupables.

— Mais il faut que je sache bien une chose.

Et en disant ces mots, la Grande Iza cambrée, appuyée par ses bras croisés sur le gros portefeuille placé sur le guéridon, le visage en pleine lumière en face de celui du juge, ajouta :

— Ce n'est pas pour faire le galant que vous êtes de mon avis ?

— Non, ma chère amie...

— Vous pensez bien comme moi maintenant. L'innocence de ce... de celui enfin...

— D'André Houdard.

— Oui, c'est cela, d'André Houdard, vous semble bien démontrée.

— Eh, mon Dieu, cela vous a été d'autant plus facile, ma chère Iza, qu'en venant ici je vous ai dit tout d'abord mon embarras pour envoyer mon rapport au parquet : je manque de preuve, si ce n'est la possession des valeurs, et encore est-ce

nous qui en attribuons la propriété à Léa Médan sur la déclaration vague d'un agent de change qui faisait quelquefois des affaires pour elle. Nous nous trouvions sans preuve... et cependant c'est mon début, la première affaire qui m'est confiée, et je ne peux, je ne veux pas revenir bredouille, alors que depuis si longtemps je prétends avoir les auteurs du crime entre les mains. En me démontrant que nous nous étions trompés, vous me dites : Voici le coupable, avec l'intuition particulière aux femmes, bien impartiale, puisque vous ne connaissez ni l'un ni l'autre ; ne les jugeant que sur les rapports des témoins et des agents, que je vous ai lus, vous rétablissez tout, et là, dans la lettre qui était à mes yeux la preuve de son innocence, vous me montrez aujourd'hui que c'est au contraire une charge terrible contre ce Maurice Ferrand, auquel, je l'avoue, moi, je m'intéressais, tandis que l'autre m'effrayait un peu par son calme arrogant.

— Ainsi, vous êtes bien convaincu ?

— Je suis surtout, ma chère belle, un peu humilié ; il vous a suffi d'une heure pour trouver ce que nous n'avons pas trouvé en plus de six mois...

— Eh bien, je suis bien heureuse, dit-elle d'un air enfant.

Puis elle resta quelques minutes pensive. Oscar le remarqua, et, inquiet, lui demanda :

— Qu'avez-vous donc, Iza ?

— Je pense à une phrase que vous avez dite tout à l'heure.

— Laquelle ?

— Bien impartiale, disiez-vous, puisque vous ne les connaissez ni l'un ni l'autre.

— Oh ! je voulais dire que, ainsi que moi, vous ne les aviez pas vus, interrogés, et n'aviez pas pu être entraînée par l'allure plus ou moins sympathique de l'un ou de l'autre.

— Ne vous défendez pas, je l'ai bien compris ainsi, fit-elle en souriant.

— Que voyez-vous alors dans cette phrase ?

— Je pensais que je me crois un don, je suis très physionomiste ; l'impression que je ressens à la première vue d'une personne ne se modifie pas en moi, je me fais une idée d'elle et jamais je ne me suis trompée.

— C'est une heureuse faculté.

— Oui, et je veux la mettre au service de *notre affaire*, fit-elle en riant. Voulez-vous ?

— Comment cela ?

— Il n'est pas défendu de voir les prisonniers.

— Ah ! je comprends. Ça n'est pas permis absolument ; mais enfin j'ai la possibilité de lever pour vous cette défense... sous prétexte de vous faire visiter Mazas.

— Ah ! il faudrait que nous fussions ensemble ?

— Cela lèverait toute difficulté.

— Eh bien, mon cher Oscar, voulez-vous me faire faire cette visite ? Vous me montrerez les deux inculpés.

— Oui, je suis curieux d'avoir votre impression sur chacun.

— Mais vous me laisserez leur parler ?...

— Cela est bien grave, mais ça ne regarde que moi, et je vous y autoriserai... Vous seriez seule, tout en ayant l'autorisation de les voir, que les gardiens ne vous laisseraient pas communiquer avec eux.

— Il le faut... Vous savez que je suis presque une bohémienne : les enfants de nos pays ont des dons pour la divina-

tion ; eh bien, au visage, aux mains, à la voix, je vous dirai leur nature et ce dont ils sont capables... Mais il faut que je leur parle.

— Vous le voulez ? Ce sera fait.

— Quand ?

— Vous ne voulez pas ce soir, je pense ? fit-il en riant.

— Non, mais demain.

— Demain, soit... C'est entendu, accorda Oscar de Verchemont.

Il avait, nous l'avons dit, son visage tout près de celui d'Iza ; les cheveux de l'une caressaient le front de l'autre ; il la regarda alors bien fixement, et celle-ci, soutenant le regard, lui demanda :

— Que voulez-vous dire ?

— En venant ce soir, je devais vous parler de mes affaires, mais je ne venais pas pour ça ; je venais pour vous voir, pour parler de vous. Croyez-vous qu'il n'est pas temps de donner à mon cœur le bonheur qu'il vient chercher chaque soir ?

— Il est trop tard, fit-elle en riant, je suis lasse et j'ai à travailler pour *notre affaire* cette nuit... À demain...

— Comment, déjà ?

— Vous m'avez rappelé l'heure et vous aviez raison...

Et en disant ces mots, elle appuya sur un timbre qui résonna aussitôt.

— Justine va vous reconduire.

— Oh ! méchante !...

— Au revoir ! À demain !...

Et elle tendait ses belles lèvres en faisant la beube ; il l'embrassa, et comme Justine paraissait, il la suivit et se retira après avoir fixé l'heure du rendez-vous.

Restée seule, Iza s'enferma chez elle ; elle se plaça devant son bureau, tira un petit coffret d'un tiroir secret, en disant :

— Oui, travaillons...

Dans le petit coffret qu'elle ouvrit se trouvaient, bien soigneusement rangés et étiquetés, des flacons, des herbes sèches et, dans de petites boîtes, des poudres diverses. Toute la nature de la fille des monts Karpathes était là ; dans sa jeunesse de bohème, élevée par un Zingari, la belle Iza avait appris la science des simples : elle connaissait, pour tous les maux, des remèdes étonnants, et surtout, pour les finir, des poisons merveilleux.

Iza prit deux flacons et en versa quelques gouttes dans une tasse ; cette mixture composée, elle relut ; attentivement la lettre, puis, l'ayant bien lue, elle l'appliqua sur une petite planche de bois, sur laquelle elle étendit une feuille de papier. Alors, avec un pinceau qu'elle trempa dans la tasse, elle étendit la mixture sur l'écriture, affectant dans son tracé d'imiter ce qu'aurait produit un vase d'acide se brisant et se renversant sur le papier. Elle passa deux fois le pinceau, puis, sur une petite lampe à esprit-de-vin, elle chauffa un petit fer à peu près semblable à un fer à repasser. Lorsqu'elle le jugea assez chaud, elle le promena légèrement sur le papier ; il s'en échappa une légère fumée en même temps qu'un parfum sauvage se répandit dans le boudoir. La lettre séchée, elle la regarda et parut satisfaite ; les trois quarts de l'écriture étaient effacés, formant les taches qu'aurait pu faire un flacon de parfum renversé dessus ; seulement pas un seul caractère ne restait. Ayant bien regardé sa lettre de tous les côtés, satisfaite de son ouvrage, elle rangea avec soin ses fioles, ses poudres, referma son coffret, qu'elle enfouit après dans une case secrète dissimulée derrière un tiroir de son petit bureau ; puis, contente d'elle, l'éclair dans les yeux, le sourire aux lèvres, Iza s'accouda et relut ce qui restait de la lettre.

« Mon ami, je viens te demander pardon. Aujourd'hui seulement, j'apprends que... auraient consenti à tout, je te dois le récit fidèle de ce qui s'est passé, le voici... Nous nous embrassons une dernière fois... tête retomba... encore dire : adieu... perdis connaissance... étendu... à mes côtés, épouvantée... tâtai ton front, tes mains... c'était horrible, juge... mort et j'étais là... Je regardai si je ne pouvais me... par la fuite... chez toi, mon parti fut pris aussitôt, je me hâtai de me revêtir... Te dire ce que je fis d'efforts pour arriver jusque-là, serait impossible, enfin, j'y parvins... mon corps était en feu... Tu comprends si tout cela m'a chang... épouv... ce que j'avais fait... quitté froid... raid... sur son lit..., tout le monde croi... que je me suis... de chez nous le matin seulement... tu te souviens... que tu as vu souvent à la maison... il était venu... il... ordinairement, ma tentative... bouleversa tout... le soir même rue de Lacuée un grand rassemblement... de descendre... qui venait de se découvrir...

» De ce jour, je n'eus plus... hélas !... n'étais plus ; depuis ce jour, son ombre... n'a cessé de hanter mon chevet... J'ai bien souffert... Maurice, tu as bon cœur... Pas coupable, je suis... ne peut s'effacer, je viens te demander en grâce... pouvait dire un jour que j'ai été ta... tu diras qu'on ment et tu le jureras. Voilà, Maurice, la dernière grâce que je viens te demander ; je pourrai vivre malheureuse, je ne saurais vivre méprisée. Maurice, jure-moi que, quoi qu'il advienne, tu déclareras que je ne suis pas allée chez toi dans la nuit du 20 juin, que tu ne m'as pas vue ce jour-là, qu'ainsi qu'ils le croient je ne suis partie de chez nous qu'au matin... que je méprise, que je hais, que j'exècre, tu comprends que ma pensée sera toujours avec toi... et je suis l'objet d'une surveillance assez active... Adieu. Pardon... »

Après avoir lu, avec une visible satisfaction ce qui restait après son petit travail, la Grande Iza dit :

— Et s'il le veut, je remplirai ce qui est effacé.

Puis, prenant la lettre, elle se rendit dans son cabinet de toilette... Sur une tablette de marbre, au-dessus de la vaste toilette, se trouvaient rangés les flacons dans lesquels étaient les essences avec lesquelles elle se parfumait.

Suivant l'habitude galante de beaucoup de femmes, Iza, après avoir lu une lettre, la glissait dans son corsage. Ce qui lui avait attiré un jour ce madrigal d'un galant qui regardait une lettre disparaître dans les splendeurs de sa gorge...

— Curieux, que regardez-vous là ?... Ma lettre ?...

— Non, la boîte.

Iza, disons-nous, cachait ses lettres dans son corsage, et souvent en se déshabillant la lettre tombait dans le cabinet de toilette ; elle la ramassait et, n'ayant pas le temps de la serrer, elle la mettait sous un des flacons de la tablette qui faisait l'office de presse-papier. C'est ce qu'elle fit pour la lettre de Cécile ; seulement elle la plaça sous un flacon vide dans l'angle duquel, avec un fer à friser, elle frappa afin de le fêler, ce qui arriva... Ainsi, l'explication, lorsqu'on lui réclamerait la lettre, serait des plus simples. Capricieuse et oublieuse comme une jolie femme, dès qu'Oscar de Verchemont s'était retiré, elle n'avait plus pensé à la lettre ; elle s'était mise au lit ; le lendemain, en s'habillant, elle avait trouvé la lettre par terre, et la fantaisie de la veille étant passée, elle l'avait placée où elle mettait ordinairement ses lettres, dans l'idée de la lui rendre. Un accident était survenu, et la lettre était *légèrement* effacée... Ce n'était pas de sa faute... Ainsi sa fable était prête, et elle était trop fine pour aller au-devant ; ce devait être lui qui réclamerait, et lui qui s'apercevrait de l'accident. Cela bien arrêté dans son cerveau, Iza n'appela pas sa femme de chambre, elle se dévêtit elle-même.

Debout devant sa grande glace, s'admirant à mesure que ses vêtements tombaient, gaie lorsqu'elle fut nue, en se souriant, elle secoua la tête pour inonder ses épaules de ses cheveux. Elle

s'aimait, la Grande Iza... Puis, courant vers sa chambre, elle alla s'étendre sur le velours noir de son lit, et comme le grand miroir de Venise lui jetait sa beauté aux yeux, elle se sourit encore en disant :

— Il est temps ; demain il sera fou, et nous en finirons.

Le lendemain matin, à l'heure convenue, Iza, dans une toilette simple, attendait impatiente ; elle avait passé sa matinée à écrire une longue lettre qu'elle avait encore cachée dans son corsage. Lorsque le coupé d'Oscar de Verchemont s'arrêta à la porte, Justine guettait : elle ne laissa pas monter le jeune homme, et lui dit que madame descendait, ne voulant pas perdre de temps. Iza descendit. Oscar la conduisit à sa voiture, y monta près d'elle. Le cocher avait l'ordre, et il partit aussitôt.

Iza était gaie, rieuse, elle babillait. Ça l'amusait d'aller visiter une prison. Lorsque de Verchemont lui dit plaisamment :

— Eh bien, ma jeune secrétaire, avez-vous bien travaillé hier soir ?

— À quoi ? fit-elle ingénument.

— Comment, à quoi ? cette lettre si curieuse...

— Ah ! je n'ai plus pensé du tout, mais du tout... Oui, je me souviens, j'étais fatiguée, je me suis mise au lit tout de suite après votre départ.

— Vous ne me l'avez pas perdue, au moins ?

— Rien ne se perd chez nous... Je vous la rendrai ce soir ; je dois l'avoir mise où je mets toujours mes lettres en me déshabillant dans le cabinet de toilette. Mon Dieu, quel singulier caractère j'ai. Hier, cela m'intéressait au dernier point, et puis je l'ai oubliée, mais absolument oubliée.

— Il n'en est pas de tout ainsi, dit de Verchemont en lui prenant la main.

— De tout, comment cela ?

— Vous n'oubliez pas aussi vite vos promesses.

— Mes promesses, répondit-elle, en lui rendant l'affectueuse pression de sa main, je ne les oublie jamais.

— Mais quand les réalisez-vous ?

— Quand on fait ce que j'exige.

— Ah ! toujours cette grande preuve.

— Mais certainement.

— Et si cette occasion ne vient jamais ?

— Vous la ferez naître.

— Voyez-vous ça !... méchante... Et il disait ça d'un ton, avec de tels yeux et en avançant la tête à ce point, qu'Iza se recula dans la voiture... Mais elle remarqua que, depuis quelques jours, le jeune juge était moins timide, moins embarrassé ; il était apprivoisé à elle, et elle pouvait avoir à redouter même un coup d'audace... Le moment psychologique était venu, il fallait faire les conditions pour vaincre, sinon l'on serait obligée de se rendre.

Ils arrivèrent à Mazas. Descendue de voiture, Iza prit le bras du juge. Les murs sombres de la prison firent sur la grande Moldave leur effet habituel : elle devint triste, et, en passant sous les voûtes et dans les couloirs, Oscar de Verchemont la sentant à son bras tressaillir et trembler, fut obligé de la rassurer. Quand on ouvrit la porte de la cellule dans laquelle était enfermé André Houdard, le jeune juge entra, donnant toujours le bras à Iza ; il dit :

— Houdard, vous n'avez...

Un cri effrayant retentit, et Oscar sentit qu'Iza se cramponnait à son bras. Houdard recula jusqu'au fond de la cellule ; la jeune femme avait chancelé, puis, se raidissant, elle était tombée entre les bras d'Oscar et des gardiens qui s'étaient précipités à son secours ; en proie à une crise de nerfs, on la fit sortir aussitôt... On la descendit au greffe où des soins intelligents lui firent rapidement reprendre ses sens.

— Comme Oscar voulait l'interroger, elle lui dit doucement :

— Mon ami, faites-moi reconduire chez moi... et venez aussitôt ; disposez-vous à me sacrifier votre journée : j'ai besoin de vous parler. Je ne puis rien vous dire ici.

Oscar, obéissant, s'empressa de la conduire à la voiture, disant à son cocher de revenir aussitôt le prendre chez lui. Quand la voiture fut partie, contrarié, dévoré d'inquiétude, il se dirigea sur la place, prit un fiacre et se fit reconduire chez lui.

Dans la prison, lorsque Houdard, entendant ouvrir la porte de sa cellule, avait tourné la tête, il n'avait pas été peu stupéfait

de voir Iza au bras du juge d'instruction ; puis, effrayé par le cri d'Iza, étonné par la scène qui avait suivi, il était resté tout niais dans le coin de la pièce. Seulement, quand la porte fut refermée, il aperçut à terre une lettre. Il sourit alors et la ramassa vivement en disant :

— Ah ! très bien ! tout s'explique...

Et, ayant écouté à sa porte, certain d'être seul, il brisa l'enveloppe et lut.

VI

LES DOULEURS ET LES AMOURS D'IZA.

Lorsque le jeune magistrat arriva chez Iza, après avoir été chez lui, ce fut Justine qui le reçut ; en voyant son air bouleversé, il lui demanda aussitôt :

— Qu'y a-t-il, Justine ?

— Oh ! monsieur, madame est revenue dans un état effrayant ; nous avons eu toutes les peines du monde à la faire sortir de la voiture pour la faire monter chez elle ; elle était livide ; aidée de mon mari, nous l'avons conduite jusqu'à sa chambre ; là, elle a été prise d'une crise nerveuse, et nous deux, mon mari et moi, nous étions à peine assez forts pour l'empêcher de se blesser sur les meubles ; inquiète, j'ai envoyé chercher le médecin.

— Vous m'effrayez, et qu'a-t-il dit ?

— Il a d'abord été très étonné, il a questionné madame, et il a compris ; il paraît qu'elle a eu une commotion terrible, vous devez savoir cela.

— Mais non, je ne m'explique rien de ce qui est arrivé.

— Enfin il lui a donné une potion qui l'a calmée et l'a fait dormir...

— En somme, elle va mieux.

— Oh ! oui, monsieur, elle dort. Elle a bien recommandé quand vous viendriez de vous faire monter aussitôt ; mais je

crois qu'épuisée comme elle l'est après ces crises, il vaut mieux la laisser un peu reposer.

— Oui, vous avez raison. Je ne comprends absolument rien à ce qui s'est passé. Est-ce la vue de la prison, les gardiens, le prisonnier ? Ça lui a pris tout d'un coup. Elle a jeté un cri au moment où l'on ouvrait une cellule de prisonnier, et elle est tombée dans nos bras ; elle n'a repris connaissance que quelques minutes après, et pour me dire de la faire reconduire chez elle, et de l'y venir joindre.

— Quand madame est arrivée, en la voyant ainsi, nous avons craint qu'il ne fût arrivé quelque chose à monsieur ; car nous savons l'affection de madame pour monsieur.

Oscar de Verchemont rougit un peu, et Justine, qui savait bien ce qu'elle avait à dire, continua :

— Monsieur nous excusera, j'ai pris la liberté de demander au cocher ; il nous a dit qu'il ne savait rien. Nous pouvions croire à un accident de voiture en voyant madame revenir seule.

— Heureusement rien de tout cela : c'est une crise nerveuse...

— Je crois que c'est parce que madame vit trop isolée ; autrefois, madame était toujours gaie, insouciante, allant aux soirées, recevant elle-même... Depuis quelque temps, madame est tout à fait changée ; elle ne pense qu'à monsieur, elle ne vit qu'en attendant l'heure à laquelle il viendra... Et comme elle est très réservée, qu'elle ne veut pas montrer ce qu'elle ressent, elle se fait du mal... J'ai tort, monsieur, de dire cela, mais c'est que, après ce que j'ai vu aujourd'hui, la santé de madame m'inquiète... Je sais bien que je fais mal, mais j'aime mieux risquer, par une indiscrétion, de me faire renvoyer que de voir par ma réserve la santé de madame compromise.

Et comme, tout rouge du col à la racine des cheveux, déjà le cerveau un peu pris, le cœur plein de bonheur, Oscar de Verche-

mont glissait dans la main de la soubrette un billet de cinquante francs en disant :

— Ne craignez rien, Justine, vous avez bien fait d'agir ainsi.

Justine feignit de refuser le billet.

— Oh ! monsieur est trop bon. Je ne veux rien, je ne dis cela que dans l'intérêt de ma maîtresse.

— Prenez, Justine, prenez. Et Iza est couchée ?

— Non, monsieur, lorsqu'elle est revenue nous l'avons déshabillée, et sur le conseil du médecin, madame, au reste, en ayant l'habitude, avec Louise, nous lui avons fait prendre une douche d'eau froide, puis, comme elle allait mieux, elle a revêtu son costume d'appartement, et elle s'est étendue sur la chaise longue, dans le petit boudoir.

— Enfin, elle va bien ?

— Oh ! tout à fait bien... Si monsieur veut monter, peut-être madame est-elle éveillée.

— Oui, montons.

Et de Verchemont, suivant Justine, alla rejoindre Iza.

Ils entrèrent dans le petit boudoir, évitant de faire le moindre bruit ; effectivement Iza dormait. Oscar dit à Justine, à voix basse :

— Laissez-moi, j'attendrai qu'elle s'éveille.

Justine sortit, et seul, Oscar, debout, une main appuyée sur le guéridon, regarda ou plutôt contempla la belle dormeuse.

Un jour doux était ménagé dans le boudoir, et donnait un ton plein de mystère à tout ce qui l'entourait. Iza était adorable, vêtue d'un long peignoir de soie blanche, brodé d'or et de soie cerise, à peine attaché sur elle, et laissant voir par ses échan-

crures la batiste et la dentelle diaphane, à travers lesquelles on voyait sa chair veloutée ; dans ses cheveux épars son bras superbe recourbé, supportait sa tête endormie... sa tête, à laquelle le sommeil donnait un aspect angélique... Ce vêtement indiscret, ce visage riant, cette langueur du sommeil, ces révélations de contour, et le jour discret dans lequel se trouvait ce tableau, jetaient le trouble dans le sang du jeune magistrat ; il avait des tressaillements qui lui piquaient la peau ; il aurait voulu, abusant de cette torpeur, se précipiter sur la belle Iza, l'éveiller par des caresses, la rassurer par des baisers, et, brûlé de désirs et de passion, il n'osait bouger... Iza dormait-elle ou s'amusait-elle de lui ? Longtemps il resta ainsi, la dévorant du regard, et seul avec elle, n'osant faire un pas, n'osant dire un mot. Tout à coup Iza ouvrit les yeux ; elle regarda autour d'elle comme si elle cherchait à reconnaître le lieu où elle était ; en voyant Oscar de Verchemont debout devant elle, elle retomba sur son siège, et, portant ses deux mains à ses yeux, fondant en larmes, elle s'écria :

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !

Étonné, inquiet, effrayé de la voir ainsi, Oscar s'avança vers elle, cherchant à lui prendre les mains :

— Iza, mon enfant, qu'avez-vous ? qu'y a-t-il ? pourquoi ces larmes ?... Répondez-moi, voyez mon inquiétude ; depuis deux heures je ne vis plus ; est-ce donc moi qui suis cause de cela ?... Voyons, mon enfant, répondez-moi, parlez-moi...

Alors Iza, qui était étendue sur le canapé, reposa tout naturellement ses pieds à terre, s'asseyant et faisant ainsi près d'elle une place au jeune magistrat ; c'est elle qui, en lui prenant les mains, montrant ainsi ses beaux yeux inondés de larmes, le fit s'asseoir près d'elle en lui disant :

— Oh ! non, mon ami, non, ce n'est pas vous... au contraire, vous êtes mon soutien, mon conseil, mon ami... Si vous saviez ce que je souffre !...

— Voyons, Iza, ma belle et chère amie, ne pleurez pas.

Il fallait bien, se trouvant près d'elle, qu'il la prît dans ses bras, qu'il l'attirât vers lui pour la consoler, pour essuyer ses yeux, et, nous l'avons dit, le peignoir qui couvrait Iza était fait de ces étoffes arabes près desquelles la dentelle est un tissu épais, et ce peignoir ne couvrait qu'une fine chemise de batiste sous ses mains, c'est à peine s'il sentait ces toiles d'araignée. C'est la chair robuste et palpitante qu'il touchait ; et, alors ainsi qu'en frôlant une pile on reçoit un choc électrique, son sang sous ce toucher s'agitait, ses nerfs tressaillaient, et, pour achever cette ivresse de son cerveau, inconsciente (?) de son négligé, Iza, en proie à la plus vive douleur, s'abandonnait se blottissant dans ses bras, sanglotant sur sa poitrine..., et lui presque abruti, sans force, il sentait lui monter au cerveau la chaleur parfumée de la belle Iza. Ah ! pour contenir ses sens à cette heure, il fallait l'inexplicable douleur de la jeune femme, et ses larmes, et ses sanglots déchirants.

— Voyons, fit-il tremblant, presque balbutiant, Iza, vous ne pouvez souffrir ainsi et m'en cacher le motif... Iza, tu entends, Iza, je veux savoir... Réponds...

— Non, non, vous m'aimez... et je risquerais de perdre l'affection que vous avez pour moi.

— Tu sais bien que cela n'est pas possible... Réponds-moi.

— Si vous saviez ce que j'ai ressenti là ; j'ai cru que j'allais mourir. C'était le remords..., c'était comme une voix qui me disait : c'est toi qui es cause de cela...

— Iza, ma belle aimée, voyons, ne pleure plus...

Et il l'embrassait sur les yeux, longuement, pour boire ses larmes, et ses mains caressaient ses épaules, relevant ses cheveux, et il cherchait à la consoler.

— Regarde-moi avec tes beaux yeux clairs ; reprends un peu de calme et dis-moi ce que tu as. Tu ne sais plus ce que tu dis ; on ne peut te comprendre... Sois raisonnable... Dis-moi, qu'est-il arrivé ?

— Alors qu'il serait indigne, n'est-ce pas ? Il ne faut rejeter de cette indignité sur les autres et me repousser pour cela... Vous m'aimerez quand même...

— Mon Dieu ! mais, malheureuse, enfant, tu m'épouvantes... Mais parle, parle donc.

— Oui, écoutez !

Et, se dégageant des bras du jeune homme stupéfait, se mettant à genoux devant lui, fondant en larmes, elle courba la tête... Oscar dit, véritablement effrayé :

— Mon Dieu ! mais qu'est-ce donc ?

Et comme une coupable qui redoute que l'aveu n'entraîne aussi le châtiment, d'une voix éteinte et suppliante elle dit :

— Oscar, l'homme que vous m'avez montré ce matin ne se nomme pas André Houdard ; cet homme, c'est le compagnon de mes jeunes années, c'est le pauvre hère qu'ingrate j'ai oublié quand j'ai été heureuse... Il ne se nomme pas Houdard, il se nomme Georgeo Golesko.

Et après cet aveu, qui n'avait été fait qu'au prix d'un violent effort, elle resta comme accablée, écrasée...

— C'est cela ! oh ! je comprends, ma pauvre Iza... Relevez-vous... Asseyez-vous près de moi et ne pleurez pas.

Oscar de Verchemont la souleva et l'assit près de lui ; il l'enlaça encore et lui dit doucement :

— Pauvre amie ! je m'explique maintenant cette crise subite qui m'a tant effrayé...

Paraissant ne pas l'entendre, Iza, qu'il tenait près de lui, avait ses deux mains entre ses genoux, et le regard fixé à terre elle hochait la tête en répétant :

— Lui ! lui !... en prison !

— Voyons, Iza, il faut être raisonnable : mon Dieu, la prison préventive n'est pas infamante... Voyez, c'était comme un pressentiment lorsque hier vous le défendiez et vous me montriez nos errements en l'accusant.

— Oh ! cela, j'en suis certaine maintenant, Golesko ne peut pas être coupable.

— Écoutez-moi, ma mie aimée, ma belle Iza, vous vous souvenez qu'hier nous l'avons reconnu, et, malgré un nouveau rapport qui m'est arrivé ce matin... je le crois innocent ; vous n'avez donc pas à vous tourmenter... Ce n'est que quelques jours à attendre, pendant lesquels je vais donner des ordres pour qu'il soit mieux traité...

Iza avait tressailli en entendant Oscar de Verchemont lui dire qu'il avait encore reçu le matin même un rapport contre Houdard, et elle demanda :

— On l'accuse encore ? Oscar, dites-moi, quelle nouvelle accusation vous est arrivée... ? Dites, je vous en prie.

— Mais, ma chère enfant, ne vous désolez pas ; je vous répète, j'en fais peu de cas...

— Oh ! je veux savoir.

— Sachez, Iza, qu'André Houdard a refusé de répondre à toutes nos questions ; il s'est borné, dans les confrontations, à hausser les épaules ; il se fait appeler André Houdard, il est marié sous ce nom...

— C'est vrai, vous me l'avez dit, il est marié.

— Je vous parle sincèrement, à vous, m'engageant à faire tout pour lui ; mais l'existence de cet homme est singulière, les plus mauvais renseignements nous ont été donnés sur lui ; il déclare être le véritable possesseur des valeurs... Mais où a-t-il pu les avoir ?... Vous-même dites ici qu'il était pauvre...

— Je n'ai pas dit cela ; j'ai dit que c'était un fou, un extravagant qui avait besoin d'être surveillé parce qu'il était joueur et débauché... ; mais il est incapable d'une mauvaise action. Que dit-on encore de lui ? Je veux le savoir.

Oscar de Verchemont n'avait aucune raison de refuser ce qu'on lui demandait ; il tira de sa poche une petite note signée Huret, et lut : « Je ne viendrai pas au bureau aujourd'hui, nous sommes sur une piste nouvelle ; si nous ne nous sommes pas trompés, nous aurons une preuve accablante devant laquelle Houdard ne pourra nier. J'espère vous la donner demain. »

— Ils sont fous !...

— Nous le saurons demain, dit le juge pour clore l'entretien sur ce sujet. Iza, ne parlons plus de cela ; de ce jour il sera mieux soigné, et demain, si, ainsi que je l'espère, nous n'avons rien, je signerai une ordonnance de non-lieu.

Changeant de ton, il dit :

— Ma belle et chère Iza, dans quelle inquiétude mortelle vous m'avez plongé depuis ce matin ; si vous saviez quel tourment me donnaient vos larmes ! vous voir souffrir et ne pas comprendre pourquoi, ne pouvoir vous soulager, vous consoler.

Il la serrait dans ses bras, et Iza s'abandonnait, paraissant à peine entendre ce qu'il disait ; et, en la tenant ainsi, le jeune magistrat éprouvait les mêmes sensations qu'il avait ressenties quelques minutes avant... Son sang le brûlait, et ses regards cherchaient le regard de la Grande Iza...

— Tu ne peux te douter combien je t'aime, Iza, et de quelle passion folle je suis dévoré ; si tu savais quel feu nouveau je sens en moi en te tenant ainsi... tes beaux cheveux.

Et il roulait sa tête dans les grands cheveux noirs, sur les épaules chaudes d'Iza, et à mesure ses yeux étaient plus brillants, ses lèvres plus épaisses... Il semblait être déjà comme un homme qui, peu à peu, s'enivrant, va perdre la raison ; ses mouvements étaient plus nerveux, ses caresses avaient des brutalités.

— Jamais, jamais, Iza, je n'ai ressenti ce que je ressens près de toi à cette heure ; il me semble qu'en te disant simplement : je t'aime, je rapetisse ce que j'éprouve ; Iza, tu ne réponds pas... Iza, regarde-moi, parle-moi... Iza, je deviens fou.

Iza sembla comme sortir d'un rêve ; son regard se fixa sur celui du jeune homme ; elle parut étonnée d'être ainsi dans ses bras, presque assise sur lui ; bien vite de chacune de ses mains elle prit une des mains d'Oscar, dégageant son corps, et alors penchant sa tête, plaçant son visage près du visage du jeune homme, l'œil étincelant, les lèvres frémissantes... elle lui dit, d'une voix dont rien ne pourrait rendre l'expression :

— Vous m'aimez ?

— Oh ! oui, je t'adore !

— Avec passion ?...

— À la folie...

— Eh bien, moi aussi je t'aimerai, si tu veux ; qu'importe ce qui arrivera ? j'écouterai mon sang ; moi aussi je serai folle... mais souviens-toi de ce que tu m'as dit.

— Je n'ai besoin de me souvenir de rien... Commande, j'obéirai...

— Lorsqu'il y a quelques jours tu m'as dit : j'exaucerai tes souhaits, je réaliserai tes rêves, Iza, mais tu m'aimeras.

— Je le dis encore...

Était-ce faiblesse, inattention, entraînement, une des mains d'Iza avait quitté celle d'Oscar et il avait repris la grande fille dans ses bras ; il la serrait sur sa poitrine, et leurs lèvres se touchaient presque ; elle continua :

— Alors je t'ai répondu : Je voudrais croire à un amour semblable, je ne parle pas de ces promesses qui viennent aux lèvres et ne sont que l'expression des sens altérés. Je veux l'amour grand, l'amour qui se montre par un sacrifice...

— Commande, Iza, commande, ma belle adorée... Commande, j'obéirai... Je t'aime.

Et il la couvrait de baisers.

— Un sacrifice assez grave, pour si l'amour s'éteignait te rappeler que nous avons un secret commun qui nous oblige à vivre toujours ensemble...

— Mais parle donc... que je dise oui... et que tu me rendes enfin les baisers que je te donne, dit-il avec passion...

— Eh bien, fit Iza s'abandonnant tout à fait, et prenant la tête du jeune juge pour l'embrasser deux fois, si tu le veux je serai à toi... car je t'aime, Oscar... je t'aime...

Oscar de Verchemont était tout à fait ivre ; il la tenait dans ses bras, il la souleva, fou de passion, d'ardeur, voulant l'entraîner ; mais, vive comme une grande couleuvre, en même temps que le jeune homme se levait, elle l'écarta de ses bras et se laissa glisser, se baissa ; échappant à son étreinte, et reculant de deux pas, elle lui dit :

— Que Georgeo... qu'André Houdard soit libre... et je t'attends...

— Que dis-tu ?...

— C'est la preuve d'amour que je te demande... Sauve-le... et je t'attends...

Oscar était retombé sur le canapé ; il regardait Iza, et assurément il ne se rendait pas bien compte du jeu de scène – comme on dit au théâtre – qui venait de s'opérer. Iza, qu'il tenait dans ses bras, dont les lèvres touchaient ses lèvres, qui semblait se livrer tout entière, se retrouvait debout devant lui, et elle lui demandait une chose impossible, la seule chose qu'il était obligé de refuser.

— Oscar, tu m'as entendue ; ce matin, tu me disais encore : « Quand réaliserez-vous vos promesses ? — Quand on fait ce que j'exige. » Et tu ajoutais : « Mais si cette occasion ne vient jamais ? » Et je t'ai répondu : « Je la ferai naître. » Oscar, si tu m'aimes, il faut que ce soir And... – elle se reprit – Georgeo soit libre.

— C'est impossible !

— Adieu, alors...

— Iza..., vous me demandez une infamie, une lâcheté. Vous n'aimeriez ni un lâche ni un infâme.

— J'aimerais qui m'aime... Adieu, Oscar, adieu, ou au revoir... Justine aura des ordres. Si tu reviens ce soir, c'est que... Georgeo sera libre... À ce soir...

Et achevant par un regard de le rendre fou, elle disparut dans sa chambre en lui souriant.

— C'est épouvantable ! fit le jeune magistrat, se relevant en arrachant sa cravate blanche qui l'étouffait ; et, titubant comme un homme ivre, il prit son chapeau et descendit en se retenant aux tapisseries... Et une fois dans la rue, il marcha vers les Champs-Élysées, répétant pour se commander à lui-même :

— Jamais !... jamais !...

En sortant de la maison de l'avenue Friedland, le jeune magistrat se sauvait ; il voulait s'éloigner au plus tôt de celle qui le possédait ; il espérait, par la fuite, échapper aux charmes qui l'attiraient ; il espérait qu'à chaque pas qu'il faisait il résistait d'autant à celle qui voulait lui faire commettre une infamie... En sortant, tout était sens dessus dessous dans son cerveau, les pensées d'amour s'y heurtaient aux interrogatoires du criminel ; il voyait le grand lit sculpté et les tentures de la chambre à dormir se confondre avec la cellule sombre de la prison Mazas. Il marchait vite, vite, ne s'apercevant pas que les gens se détournaient sur son passage, et le regardaient, étonnés de voir un homme de mise élégante, aux manières distinguées, se promener avec le col de sa chemise ouvert et sa cravate blanche flottant sur les revers de son vêtement.

On était à la fin de l'automne, presque en hiver, et la température, ce jour-là, ne justifiait guère ce décolletement négligé, et, à chaque minute, il se décoiffait pour essuyer son crâne et

son front moites de sueur... Les gens se regardaient entre eux, et cela pouvait bien vouloir dire : C'est un fou !...

Un instant, dans les Champs-Élysées, il s'arrêta, il rattacha son col, prit sa tête dans ses mains et réfléchit quelques minutes. Était-ce la raison qui revenait ? Non, c'était fini, l'amour, la passion avaient chassé le bon sens : c'était seulement le calme. Il pensait, il mettait de l'ordre dans ses idées. Il marcha sans savoir où il allait, devant lui, mais plus tranquillement.

— Mon Dieu, la malheureuse, je le comprends, a été bouleversée en retrouvant dans un cachot, sous le poids d'une terrible accusation, celui qu'elle avait mission de surveiller... Et elle est dans son rôle de femme, en agissant ainsi, elle est bonne, elle écoute son cœur, et si elle sauve cet homme, elle croira avoir racheté l'oubli... Elle ne peut le juger mauvais, puisqu'elle l'a connu lorsqu'elle était enfant... Et cependant c'était un mauvais gars !... Ce n'est pas l'homme que nous cherchons... ; mais c'est un mauvais gars !... Après tout, ce qu'elle demande n'est que justice... Je n'ai pas de preuve absolue contre lui, je devrais le laisser libre, le faire surveiller seulement... J'abuse de mon pouvoir en le tenant sous les verrous... Où ai-je vu une infamie là dedans ?... Je n'ai plus de raison, ça ne peut durer ainsi ; le fait m'a effrayé et je suis sorti ridiculement, grossièrement en disant : Jamais ! Et de quel droit, jamais ? C'est elle qui avait raison, hier comme aujourd'hui ; son cœur loyal va droit à la vérité, et l'épreuve qu'elle m'impose est, au contraire, une bonne action, un acte de justice qu'elle me fait accomplir...

Et Oscar de Verchemont s'arrêtait une minute et essuyait son front ruisselant, puis sa pensée continuait :

— Si j'obéis à son désir, si je donne la liberté à cet homme... et si demain j'apprends que j'ai délivré l'assassin... ? Demain !... Demain ne m'appartient pas, la prison préventive comme je m'en sers en cette circonstance est une infamie, je n'ai pas de preuves... Au contraire, hier j'ai eu la pleine assurance que le vrai coupable, c'est l'autre. Je dois rendre sur cet homme une

ordonnance de non-lieu... Et puis cet homme n'est pas un sujet français, et est-ce que je ne me compromets pas en l'enfermant sans raison... ? Il faut que j'éclaircisse cela...

Il s'arrêta encore ; il suivait les quais et s'appuya sur un parapet.

— Pauvre belle ! que ma sortie grossière a dû la blesser ! Comment rachèterai-je ça ?... Il ne suffit pas que j'accomplisse son désir...

Et alors, s'accoudant sur le parapet, paraissant regarder couler l'eau, il souriait, l'ex-petit substitut de province... ; il souriait à un rêve qui allait se réaliser.

Si Oscar de Verchemont s'était dompté devant Iza, lorsque, seul avec elle, elle était assoupie devant lui ; s'il avait été peu pressant, c'est que, dans son cerveau, il avait arrêté comment il deviendrait l'amant d'Iza. Il était jaloux du passé ; que le meuble dont elle était entourée, les vêtements dont elle était vêtue lui vinssent d'un mari ou d'un amant, il en souffrait ; il lui semblait que la vue de ces objets, leur toucher lui rappelaient ceux à qui elle les devait... Et il la voulait seule pour ses amours à lui ; il la voulait entière, son corps, son âme et ses pensées... Et, à cet effet, il avait acheté dans l'avenue de Chaillot un ravissant petit hôtel tout meublé, un nid d'amoureux ; il avait chez les faiseurs ordinaires de la Grande Iza, les couturiers à la mode, commandé tout un trousseau et toute une garde-robe somptueuse. Il avait enfin, depuis dix jours, jeté au bijoutier, aux couturières et aux tapissiers quelques centaines de mille francs, l'ex-petit substitut, dont les appointements : de juge d'instruction étaient de 700 francs par mois !

Mais nous avons dit que le dernier descendant des barons de Vaux, comtes de Verchemont, était plusieurs fois millionnaire.

Nous ne pouvons cacher que les couturières et le bijoutier avaient été indiscrets. Iza savait partie de la surprise qui lui était destinée, elle ne savait pas le plan du jeune magistrat ; elle ignorait l'acquisition du trousseau et du petit hôtel ; mais ce qu'elle savait l'avait déjà satisfaite. Elle n'en dit rien, mais c'est de ce jour qu'elle avait dit :

— Il est temps, il faut agir.

C'est en pensant à cette surprise qu'il ménageait à celle qui s'était si justement appelée Iza la Ruine, qu'Oscar de Verchemont souriait ; il se redressa et continua sa route en disant :

— Je vais étudier consciencieusement le dossier... et je ferai ce que je devrai faire.

Et sur cette parole, qu'il se dit pour se persuader qu'il ne s'écartait pas de son devoir, il reprit son allure droite de magistrat et redescendit les quais vers le Palais de justice.

Lorsqu'il arriva dans les grands couloirs, les garçons de bureau furent étonnés ; c'était presque l'heure de la fermeture.

Il entra dans son cabinet ; le greffier travaillait ; il lui dit :

— Je suis content de vous trouver... Faites un...

Il s'arrêta et dit :

— C'est le dossier de l'affaire Houdard que vous avez ?

— Oui, monsieur...

— Donnez-le-moi... J'ai des éclaircissements nouveaux... Cet homme est victime d'une erreur... Il faut immédiatement que vous me fassiez un ordre pour le libérer au plus tôt...

Comment cela ?... fit le greffier stupéfait.

— Écrivez vite et envoyez au greffe.

Et, en disant cela, le jeune magistrat était tout rouge et il allait et venait, semblant consulter les pièces du dossier, évitant de rencontrer le regard de son greffier, et haussant les épaules après la lecture de chacune des notes qu'il lisait. Le greffier, obéissant, avait terminé ; il signa et lui dit en regardant à sa montre :

— Hâtez-vous, allez-y vous-même, pour lever toute difficulté, car il est l'heure où les bureaux ferment, et qu'on me l'amène immédiatement.

Le greffier partit en hochant la tête, paraissant trouver bien légère l'action de son supérieur.

Seul dans son bureau, Oscar de Verchemont assembla toutes les pièces de l'instruction relatives à Houdard, en fit un dossier et le mit dans la serviette d'avocat qu'il portait toujours, répétant :

— Qu'il soit coupable ou pas coupable, la vérité est que ce soir, à l'heure où je signe la sortie et le non-lieu, nous n'avons pas de preuves.

Et, en affirmant cela, il suffoquait ; il ouvrit la petite fenêtre et respira un instant. En entendant du bruit, il se retourna : c'était Houdard qui entrait accompagné du greffier seulement. De Verchemont ferma vivement la fenêtre, et, se plaçant devant son bureau, il dit à Houdard :

— Pourquoi, Houdard, nous avez-vous caché votre véritable nom ?

— Monsieur, depuis que je suis en France je n'ai porté que le nom d'André Houdard. Je me nomme Georgeo Golesko.

— Vous connaissez la comtesse Séglin de Zintsky ?

— C'est ma protectrice ! la fille de mes maîtres.

— C'est à elle que vous devez votre liberté.

— Je suis libre ! Oh ! merci, monsieur.

— Sans les renseignements qu'elle nous a donnés, l'enquête continuerait.

— Monsieur, étant innocent, je souffrais, mais j'étais certain d'être bientôt libre.

— Allez, et d'un mot immédiatement adressez vos remerciements à M^me^ de Zintsky.

— C'est la première visite que je vais faire.

Il sortit, et le juge soupira en baissant la tête. Le greffier, qui paraissait abasourdi de ce qui se passait, rangeait ses paperasses et se disposait à partir. Il demanda timidement :

— Est-ce que l'instruction est abandonnée par ordre supérieur ?

Oscar de Verchemont baissa la tête pour cacher le rouge qui lui montait encore au visage.

— Non pas, j'ai l'assurance que nous tenons le coupable. Huret s'est trompé ; Boyer était sur la bonne voie.

— C'est ce jeune homme, Maurice Ferrand ?

— Oui, il a une femme pour complice ; j'ai une lettre de cette dernière qui ne laisse aucun doute. Je vous la remettrai demain.

— C'est Ferrand ?

— Oui, vous pouvez vous retirer ; je reste encore quelques minutes ici ; j'ai des notes à prendre à ce propos.

Le greffier se retira aussitôt. Oscar griffonna en souriant vingt lignes sur une belle feuille de papier, qu'il glissa sous une enveloppe sur laquelle il écrivit :

« Madame Iza Séglin de Zintsky, avenue Friedland. »

Si, en sortant du palais, un de nos législateurs avait rencontré le jeune magistrat, celui-ci se serait emparé de lui, et il l'aurait obligé à entendre une longue conférence sur l'odieux abus de la prison préventive ; il lui aurait dit que, outré de voir subsister semblable chose dans nos mœurs, il venait de libérer un malheureux qui, depuis près d'un mois, gémissait, au secret, dans une des cellules de la prison Mazas ; que ce pauvre homme avait une femme dans un état intéressant. Il aurait menti en ajoutant qu'il ignorait tout cela ; mais il aurait été heureux de se justifier vis-à-vis de lui-même en donnant à un autre toutes les mauvaises raisons qu'il trouvait pour s'excuser. Et cependant une vérité aurait jailli de ses mensonges ; le peu de respect que l'on a, en France, pour la liberté individuelle, la facilité avec laquelle, sur une calomnie dénonciatrice, on lance un mandat d'amener : la lettre de cachet moderne ; la légèreté, l'abandon avec lesquels on laisse se morfondre, se désoler dans une prison, pendant de longs jours, des malheureux qu'un interrogatoire sérieux permettrait de libérer aussitôt. Il aurait dit tout cela, appuyant par une bonne raison toutes les mauvaises qu'il se donnait à lui-même afin de justifier l'acte odieux qu'il venait de commettre.

Mais, en même temps qu'il sortait du palais pour confier sa lettre à un commissionnaire, avec mission de la porter à son adresse, toutes ses idées noires s'envolèrent ; il s'affirma qu'il n'avait fait que son devoir ; et puis, pour pousser les choses au bout, si un reproche lui était adressé, il avait son excuse : en apprenant que le prévenu était de nationalité étrangère, et en le maintenant en état d'arrestation sans preuve, il avait craint des réclamations du consulat... ; puis, d'un autre côté, maintenant il ne mentait pas, il était convaincu de la culpabilité de Maurice Ferrand.

Le sourire aux lèvres, les yeux brillants, il sauta en voiture et se fit conduire rue de Chaillot, au petit hôtel qu'il avait acheté, et qui devait le soir même être préparé pour recevoir du monde, car c'était là qu'il comptait vivre désormais, c'était pour lui et pour Elle qu'il avait organisé tout cela. Pour le monde officiel, il gardait toujours son appartement de la rue de Beaune, cet appartement triste et calme, si propre à l'ingrat travail du juge austère tout entier aux instructions qui lui sont confiées. L'homme sobre qui se grise n'a plus de retenue et dépasse tous les ivrognes ; il en était ainsi du jeune Oscar. Homme d'ordre, économisant chaque année sur ses revenus considérables, il vivait calme, cachant à tous ses amours timides, vivant tout entier dans ses dossiers, régulier dans sa vie, et n'ayant d'autres distractions que les soirées officielles, où il allait bien plutôt à cause de ses relations qu'entraîné par ses goûts, et la chasse qu'il allait ouvrir dans le vieux château de famille dans un coin du Poitou, une terre immense que l'ennui avait pris pour résidence. La rencontre d'Iza avait bouleversé tout cela ; il avait dédaigné les soirées, regretté sa situation qui lui prenait trop de temps, oublié la chasse ; il n'avait pensé qu'à une chose : se faire aimer de la belle comtesse de Zintsky, de la Grande Iza, l'éblouir par son luxe, la surprendre et la ravir par une attention délicate. C'est à cette dernière phase de ses amours qu'il s'occupait, puisque le soir même la Grande Iza devait l'attendre, si André Houdard... Houdard était libre ; et c'était lui qui venait d'écrire à Iza qu'il l'attendrait chez elle à minuit, avenue de Chaillot, dans certaines conditions.

Revenons à Houdard, lorsque le juge d'instruction lui avait dit :

— Allez, vous êtes libre.

Il avait bien vu, lui, qu'on ne le libérait pas en ayant la conviction qu'il était innocent ; il avait senti la pression occulte à laquelle le juge obéissait ; au reste, dans tous ses interrogatoires, sa force avait été dans l'assurance qu'il serait bientôt dé-

livré, quoi qu'il arrivât. De là son calme, ses refus de répondre à toute question qui pouvait l'embarrasser ou le compromettre. Lui aussi il le savait, il n'existait pas une preuve contre lui. Les valeurs seulement, mais ces valeurs étaient à lui et, au besoin, il aurait affirmé que c'était Léa, sa maîtresse, qui les lui avait données. Mais il avait véritablement joué à la Bourse de moitié avec Léa, et cela il pouvait le prouver. Il restait donc contre lui le cocher qui l'avait amené et reconduit ; mais cela était tout naturel, puisqu'il avouait lui-même avoir passé la nuit avec Léa et l'avoir quittée au chant de l'alouette, la laissant bien vivante.

Houdard sentit bien que sa situation n'était pas régulière, qu'elle était imposée, et hâtée ; car il remarqua que le jeune juge s'abstint de toute recommandation ; il ne lui dit pas qu'on regrettait son arrestation préventive en le reconnaissant innocent ; il ne lui dit pas non plus que, devant à une haute protection sa mise en liberté, il eût à être très réservé dans l'avenir, car désormais on avait l'œil sur lui. Rien ! on lui disait, non pas seulement de sortir, mais presque de se sauver, et sa mise en liberté lui semblait être une évasion. On se hâtait, craignant d'être surpris. Il comprit tout cela, et aussitôt dehors, rue de Lyon, il respira bruyamment en répétant trois fois :

— Libre..., libre..., libre !...

Il y avait trop longtemps qu'il était enfermé pour ne ; pas désirer marcher un peu, et, quoique pressé d'arriver chez Iza, il ne prit pas de voiture et se mit à courir en remontant les boulevards ; en plein jour, on n'aurait pas manqué de le remarquer ; mais la nuit tombait, nous l'avons dit, et on était aux premiers jours d'hiver... Il était heureux, le misérable, de courir à travers Paris ; il était libre enfin ! Ce soir-là, il faisait du brouillard, et il était à son aise en courant dans les Champs-Élysées ; il bondissait, il parlait haut : on l'eût pu prendre pour un fou ; c'est que ses jambes avaient besoin d'exercice violent après ce mois de calme, et ses lèvres avaient besoin de parler après ce mois de silence.

Quand il sonna chez Iza, Justine, en le reconnaissant, dit aussitôt :

— Montez vite, madame vous attend.

Il monta et trouva Iza dans le boudoir. Il lui tendait les bras ; elle lui prit la main ; mais il connaissait ses caprices et ne s'étonna pas ; il dit :

— Je suis libre et viens te dire merci.

— Tu vois que je tiens mes promesses, et c'est par ton imprudence que tu as risqué de tout compromettre.

— C'est vrai.

— Nous n'avons pas de temps à perdre d'un moment à l'autre quelqu'un peut venir qui ne doit pas te trouver ici. Tu as suivi les instructions de ma lettre. As-tu été interrogé ?

— À peine ; il m'a demandé mon vrai nom ; j'ai répondu comme disait ta lettre ; je l'avais apprise par cœur au cas où on me demanderait d'autres renseignements... ; mais je n'en ai pas eu besoin. Il paraissait avoir hâte d'en finir, et c'est moi qui semblais presque l'obliger en m'en allant.

— Bien ! Tu comprends que tout cela ne tiendra pas à la moindre enquête... Aujourd'hui, c'est-à-dire cette nuit, demain et après-demain, tu n'as rien à craindre ; il vient ce soir ; il ne sortira pas demain ; après-demain, c'est dimanche ; tu as trois jours pleins ; abuses-en pour aller le plus loin possible. As-tu de l'argent ?

— Non, ils m'ont tout pris.

— Ne crains rien, je me le ferai rendre autrement, et tu l'auras. Voici toujours trois mille francs, pars et écris-moi... comme tu sais...

Et elle lui remit trois rouleaux d'or.

— Bien !... fit Houdard en empochant la somme.

— Et pars cette nuit. Ne fais pas d'imprudence ; je ne pourrais pas te sauver une seconde fois...

— Au revoir, Iza ; tu ne m'embrasses pas ?

— Si, mais pars vite... Et écris-moi aussitôt arrivé, afin que je sois assurée que tu es à l'abri.

Et elle lui tendit ses lèvres ; ils s'embrassèrent, et Houdard allait partir, lorsqu'elle lui dit :

— Surtout ne va pas chez toi... Ce sont tes pires ennemis.

— Je te le promets.

Houdard descendit, reconduit par Justine ; il était de mauvaise humeur, il avait espéré une autre réception ; il ne dit rien cependant ; mais, une fois dans la rue, il maugréa :

— Toi, Iza, tu me payeras cette réception-là... Je mets ça sur ton compte ; mais d'abord tu rendras l'argent, et je verrai après ; il ne faut pas être ingrat avec moi... ou on s'en repent...

Il entra chez un coiffeur, se fit raser et coiffer soigneusement, puis il prit une voiture et se fit conduire rue Saint-François, en disant :

— Pourquoi n'irais-je pas ? Là aussi, j'ai un compte à régler.

Il n'y avait pas dix minutes qu'il était sorti de chez Iza lorsque le timbre résonna de nouveau dans la maison de l'avenue Friedland. Justine alla ouvrir. C'était le commissionnaire qui apportait la lettre d'Oscar de Verchemont.

— Y a-t-il une réponse ?

— Non, mademoiselle.

La porte fermée, la soubrette monta la lettre à sa maîtresse. Celle-ci était dans son cabinet de toilette ; elle la lui remit, et Iza, assez intriguée, s'approcha de la lampe pour la lire ; elle avait à peine fini qu'elle éclata de rire et, tendant la lettre à Justine, elle dit :

— Lis ça, Justine, il devient fou... Ah ! ah ! ah !

La femme de chambre lut, et, riant à son tour :

— Ah ! en voilà une idée ! Ah ! ah ! c'est très drôle... J'espère qu'il vous aime, celui-là, madame !

— Oui, mais c'est trop !...

— Jaloux du passé... Mais il sait bien faire excuser cette jalousie-là !...

— Voilà donc le secret de toutes ses commandes... Ah ! mais quelle idée ! Ah ! ah ! ah !...

Et, superbe dans son négligé d'intérieur, elle riait, se roulant sur son canapé, et le rire donnait à tout son corps d'adorables mouvements.

— Eh bien, Justine, il faut nous préparer, ma fille. J'ai promis... Et demain nous serons riches.

VII

UNE PETITE SCÈNE DE FAMILLE.

Depuis le jour où Claude Tussaud s'était entendu avec Louis Paillard, où il avait reconnu devoir à celui-ci la somme que la mère Paillard avait prêtée, et cela aux conditions les plus douces, c'est-à-dire au taux ordinaire d'intérêt et remboursable quand il le voudrait et comme il le voudrait, la gaieté était revenue dans la maison.

La demande en séparation avait été obtenue par défaut au bénéfice de Cécile ; on était tranquille chez le fabricant de bronze ; le gendre était renié et jamais son nom n'était prononcé : on disait M^me^ Cécile en parlant de la jeune femme. Claude, qui avait revu plusieurs fois l'agent Huret, l'aidait même dans ses recherches et avait appris par lui que les charges les plus graves pesaient sur Houdard ; le doute n'était plus possible, et ce malheur avait absolument réjoui Claude. Avec la férocité du bourgeois qui se venge, il aurait voulu déjà savoir son gendre à Cayenne ; car il « n'osait espérer » – c'est le mot dont il se servait – la guillotine.

Le soir où nous conduisons le lecteur dans la vaste salle à manger de Claude Tussaud – c'est le même soir où André venait d'être rendu à la liberté – il y avait fête chez le fabricant de bronze. C'était la Sainte-Cécile, et on avait passé par tant de vilains jours qu'on était bien heureux d'avoir une occasion de s'amuser un peu, surtout à l'occasion de la pauvre enfant qui avait été sa victime. *Nunc est bibendum*. On avait eu de bonnes nouvelles ; le matin même Amélie avait été au cabinet du juge d'instruction ; elle n'avait vu que le greffier, mais celui-ci l'avait accueillie en souriant et lui avait assuré qu'avant quelques jours

Maurice sortirait indemne de cette pénible affaire. Cécile avait repris chez son père les habitudes d'autrefois ; ayant absolument abandonné le logis conjugal, elle avait rapporté chez elle son trousseau, sa garde-robe et elle était revenue habiter sa petite chambre, et ça avait été pour la pauvre enfant une bien douce joie de se trouver à l'abri du misérable, et, pouvant vivre aimée et respectée de tous malgré sa faute, ça avait été pour elle un grand soulagement que de pouvoir envisager l'avenir sans crainte ; elle élèverait son enfant sans avoir à redouter la vengeance jalouse du mari trompé. Cécile n'était pas une oublieuse ; lorsque, revenue en la possession d'elle-même, à la suite des catastrophes qui l'avaient poursuivie, elle s'était demandé comment elle vivait encore, elle s'était souvenue du grand garçon qui s'était jeté à l'eau pour la sauver et elle avait voulu le revoir. Chadi était venu, et, tout rouge de plaisir en recevant une seconde fois des compliments sur sa belle action, il avait dû consentir à entrer chez Tussaud, qui prétendit avoir besoin d'un ciseleur, et le brave garçon était dans la maison du fabricant de bronze considéré comme s'il était de la famille. C'était l'homme de confiance ; il ne restait pas toute la journée à l'étau, il s'occupait des livraisons et des recettes, et ce va-et-vient allait admirablement à son activité.

La grande salle à manger était brillamment éclairée ; sur la nappe bien blanche scintillaient les faïences et les cristaux ; dans tous les coins de la pièce, de larges et superbes bouquets étalaient leurs multiples couleurs, répandant leurs doux parfums. Tout le monde avait tenu, à l'occasion de la fête de la jeune femme, à venir lui témoigner sa sympathie, l'assurer que l'opprobre du misérable, duquel elle était condamnée à porter le nom, ne rejaillissait en rien sur elle ; ces témoignages étaient nombreux ; la salle à manger était littéralement encombrée de fleurs. Cécile avait dû se rendre à l'atelier pour remercier les ouvriers, qui avaient chacun apporté un bouquet à leur *« pauvre petite patronne, »* et Tussaud avait offert un punch. Cécile avait trinqué, et la journée avait eu deux heures de moins ; on n'avait

pas veillé. Cécile était heureuse, elle renaissait sous ces marques d'amitié.

Tussaud était un gueulard ; c'est lui qui, accompagné de Chadi, avait été faire les provisions à la Halle, et les deux bonnes étaient occupées au dîner depuis leur retour, c'est-à-dire depuis dix heures du matin : c'était donc un vrai gala. Il y avait longtemps que l'on avait entendu autant de rires dans la maison.

Les invités étaient peu nombreux. C'étaient Louis Paillard, devenu le commensal de la maison, et qui disait toujours à Tussaud :

— Si vous avez besoin de plus, monsieur Tussaud, ne vous gênez pas, j'ai de l'argent qui ne fait rien.

Puis Amélie Ferrand, l'amie et presque la compagne journalière de Cécile. Enfin Chadi, qui avait dit à Tussaud :

— Patron, je me charge du vin ; vous mettrez les bouteilles derrière moi, et je m'engage à les arranger tous. Vous verrez que l'on ne sera pas triste.

Tussaud, naturellement, se chargeait de découper et M^me^ Tussaud de servir. Cécile occupait le milieu de la table, entre Louis Paillard et Chadi, et Tussaud, placé en face de sa fille, tournant le dos à la porte d'entrée, avait à ses côtés M^me^ Tussaud et Amélie... Quand la porte de la cuisine s'ouvrit, jetant dans la salle à manger les parfums aromatisés des sauces et des rôtis, les fleurs furent oubliées, et un murmure de satisfaction se fit entendre...

— Crédié ? fit Chadi en reniflant : on en prend plus avec le nez qu'avec une pelle.

— Catherine, cria gaiement Tussaud, « si votre ramage ressemble à votre plumage, vous êtes la reine de ces bois. » Bon sang, mes enfants, je crois que nous allons bien dîner.

Et Tussaud se passait gloutonnement la langue sur les lèvres.

Naturellement, il y eut devant le potage le silence qui précède les grandes actions ; puis chacun baissa la tête dans son assiette, et l'on n'entendit plus que le bruit des cuillers heurtant la porcelaine. Après le potage, Chadi se leva droit comme un I, et, prenant son verre, il s'écria :

— Mesdames et messieurs, je bois à la Sainte-Cécile...

— À la Sainte-Cécile ! firent tous les convives en choquant leurs verres, pendant que Chadi ajoutait :

— Et à la prochaine et heureuse délivrance de notre petite patronne.

On but, et Tussaud dit tout bas à Paillard :

— C'est le malheur, ça... c'est la chose qui nous restera de ce coquin-là... Pauvre petit !

Cécile et Adèle avaient entendu ; elles échangèrent un regard en souriant ; mais Tussaud ne savait pas que la maternité était la suprême consolation de Cécile.

Chadi s'acquittait fort bien de son rôle d'échanson, et la gaieté ne chôma pas ; les propos joyeux volaient assez hardis ; Adèle Tussaud était forcée de dire en riant à Chadi de faire attention ; Paillard était très galant avec la gentille Amélie, placée à son côté ; Tussaud faisait un cours de dissection sur la volaille.

Il s'était mis à son aise, en bras de chemise ; la cuisinière avait apporté devant lui une dinde énorme dont le ventre tigré expliquait suffisamment le parfum de truffes qui venait de se répandre dans la salle.

— Crédié ! exclama Chadi, au comble de l'enthousiasme et tenant une bouteille de chaque main, si on pavait les rues comme ça, je marcherais sur les dents...

Tussaud avait le bout du nez ruisselant de sueur ; ses lèvres, qui s'étaient gonflées, luisaient comme si elles étaient vernies ; d'une main, il plongeait la grande fourchette dans l'estomac de la dinde et brandissait de l'autre un couteau immense... Il continuait son cours :

— Mes enfants, savez-vous pourquoi cela s'appelle une dinde ? Eh bien, c'est parce que c'est une poule...

— Ah ! ah ! ah ! elle est bonne ! elle est bonne ! éclata de rire Chadi, peu difficile sur les mots.

— Tu ris, Chadi, mais ce n'est pas risible ; tu m'as interrompu ; je disais : on dit une dinde, parce que c'est une poule qui nous vient des Indes ; on disait d'abord poule d'Inde, puis dinde en abrégé, et c'est pour cela qu'on doit toujours le dire au féminin, une dinde.

— Moi, je dirais toujours un dinde, fit Chadi.

Le timbre sonna.

— Qui vient à cette heure-ci ? demanda Tussaud ; on aurait dû fermer la porte ; vois donc, Chadi.

Chadi allait se lever lorsque la porte s'ouvrit ; un homme parut ; en le voyant, Cécile se dressa comme mue par un ressort, et, les yeux brillants, l'air épouvanté, elle s'écria :

— Vous ici ! que voulez-vous ?

Nous avons dit que Tussaud, sa femme et Amélie tournaient le dos à la porte, se trouvant devant Cécile ; Chadi et Paillard lui faisaient face, et la première seule connaissait André qui venait d'entrer, et qui, debout devant la porte qu'il avait fermée derrière lui, les bras croisés, le chapeau sur la tête, le regard farouche, l'air insolent, dit :

— Tiens, tiens ! Pendant que je suis là-bas, on fait des parties ici !...

En entendant la voix, en voyant leur fille, Adèle et Tussaud s'étaient retournés vivement ; tout le monde s'était levé : chacun se regardait, n'osant comprendre.

Tussaud s'écria, hors de lui :

— Toi ici... Tu t'es sauvé, coquin... Va-t'en, ou je te fais arrêter... Chadi, cours chercher un sergent de ville.

— Ah ! en voilà assez ! toi, espèce d'imbécile. Vous êtes en famille, j'en suis ; je veux parler et l'on m'écoutera... Je sais ce que vous avez fait : c'est vous qui m'avez le plus chargé. Je m'en irai, mais pas avant d'avoir rendu ici le malheur que l'on m'a fait ; je n'ai plus rien à craindre ni à ménager, moi...

Cécile comprit ce que venait faire le misérable ; elle se leva aussitôt pour aller vers lui, en disant d'une voix sèche et brève :

— Vous ne direz pas un mot de plus, et vous allez partir...

André éclata de rire, et, haussant les épaules :

— D'abord, vous, madame Houdard, qui n'avez jamais été ma femme..., taisez-vous ; allez faire vos petits ; mais si tu n'as pas été ma femme, ta mère...

Avant qu'il eût achevé, Cécile avait pris sur la table le couteau à découper, et s'était précipitée vers lui.

Elle levait l'effroyable couteau et elle allait frapper ; elle s'écria :

— Si vous ajoutez un mot, André, je vous tue.

Il n'y avait pas à douter de la parole de la jeune femme. Houdard le vit à l'éclair de ses yeux, à la vigueur de ses mouvements : aussi n'acheva-t-il pas. Il s'était instinctivement reculé, relevant les bras pour parer le coup.

On juge facilement l'effet qu'avait produit cette scène.

Seule, Adèle Tussaud, en entendant Houdard dire : « Mais si tu n'as pas été ma femme, ta mère... » était retombée sur sa chaise, baissant la tête, déjà écrasée par le danger qui menaçait... Tussaud n'avait rien compris ; en voyant sa fille prendre un couteau et se précipiter sur Houdard, ainsi que les autres, il s'était élancé pour empêcher une semblable catastrophe. Tout cela avait été si prompt, si rapide, qu'il n'avait même pas entendu la phrase d'André. Il n'avait vu dans ce qui se passait que la haine et la répulsion profonde de Cécile pour le misérable. Les deux hommes, Paillard et Chadi, s'étaient élancés, avons-nous dit, sur Cécile pour lui arracher son arme ; mais, les yeux ardents, les lèvres tremblantes, échevelée, poussée par la rage, la jeune fille brandissait le couteau, refusant de s'en dessaisir. En voyant qu'on voulait la désarmer devant Houdard, sachant qu'il ne se taisait que sous le coup de l'épouvante, elle dit à Chadi :

— Non, laissez-moi ce couteau !... Chassez ce misérable, ou je le tue ! Je le tue si j'entends un mot sortir de sa bouche...

— Ça, c'est autre chose, fit Chadi ; je m'en charge...

Et pendant que Paillard retenait Cécile, presque folle de rage, il se précipita sur Houdard. Celui-ci, un peu remis de son effroi, résista.

— Laissez-moi, vous, et mêlez-vous de vos affaires ! Je suis ici chez moi ; j'y veux rentrer, et, avant d'en partir, je veux que cet imbécile sache...

Cécile, par un effort suprême, s'était dégagée des bras de Paillard, et elle s'élançait de nouveau en criant :

— Il faut qu'il meure.

Mais Chadi avait été plus rapide et en disant :

— Puisqu'on te défend de parler, tais-toi donc... et chasse donc...

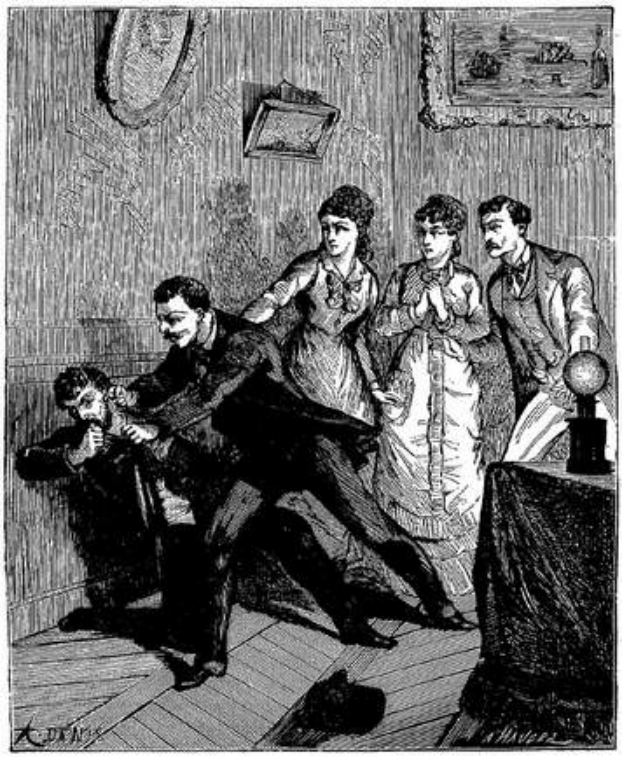

D'un vigoureux coup de poing, il écrasa le visage d'André, dit la Rosse ; ce fut une lutte qui s'engagea. Obéissant à Cécile, Paillard les poussait dans le couloir et fermait la porte.

Houdard se dégagea des bras robustes de Chadi et courut vers la rue en disant :

— Viens donc là...

— Tu n'as pas besoin de m'inviter, répondit Chadi qui le suivait.

Ils se précipitèrent l'un sur l'autre ; nous devons reconnaître que si les coups étaient également portés, ils n'étaient pas également reçus ; à chaque coup Chadi semblait reprendre plus de vigueur, tandis qu'Houdard paraissait accablé. On entendait les heurts lourds du poing sur la chair, des cris de rage, des blasphèmes que vomissait Houdard, tandis que Chadi, au contraire, s'écriait :

— Crédié, coquin : je vas te le rendre... Tiens, nom de nom... je vais faire une panade avec ton museau ; puis ils se

prenaient à bras-le-corps et Chadi, agile et fort, roula son adversaire dans le ruisseau. Il le tenait sous ses genoux, la main sur le col, et le poing levé, il disait :

— Dis donc, crois-tu que si tu n'es pas gentil, je peux te finir ?...

Tout à coup, et sans qu'il y comprît rien, Chadi se sentit soulevé et alla rouler à trois pas en arrière ; il se relevait vite pour se mettre en garde, lorsqu'il vit Houdard, dit la Rosse, qui se sauvait à toutes jambes... Tout décontenancé, le grand gaillard ne put que dire en lui montrant le poing de loin :

— Grand fainéant... va !... que je ne te repince pas...

Et comme il se regardait pour remettre ses vêtements en ordre, il vit par terre un papier soigneusement plié ; il le ramassa :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?... Une lettre... Si elle lui est utile, il viendra me la réclamer, et nous réglerons ça... Tu n'as qu'un acompte, mon vieux...

Il peut paraître singulier que deux hommes laissaient ainsi les deux autres se colleter, sans plus s'occuper d'eux. C'est que Paillard, sur l'ordre de Cécile, les avait poussés dans le couloir et avait fermé la porte ; la jeune fille lui avait dit à voix basse :

— Je vous en supplie, monsieur Paillard, restez là et empêchez mon père de sortir.

Et Paillard avait eu, en effet, toutes les peines du monde à empêcher le fabricant de bronze de sortir.

— Je veux avoir affaire à lui ; c'est moi le chef de la famille ; il nous insulte ; personne n'a charge de me défendre... Laissez-moi, Paillard, je vous en prie...

— Non, monsieur Tussaud, non... Vous n'avez rien à voir avec cet homme, et si Chadi n'était pas suffisant à la correction

qu'il mérite, ce serait à moi, dont il a volé, trompé la mère, à lui demander une explication...

— Je vous en prie, allons voir au moins ce qui se passe.

Alors c'était Cécile qui prenait son père dans ses bras, et lui disait presque en pleurant :

— Père, c'est moi qui ne veux pas que tu sortes... Tu n'es pas d'un âge à faire une chose semblable. Je t'en prie... Ne vois-tu pas dans quel état des scènes semblables me mettent ?... Veux-tu me faire du mal ?

— Mais non, ma chérie... non ! eh bien, monsieur Paillard, allez, allez voir ce brave Chadi...

La porte s'ouvrait et Chadi reparaissait, dans un pitoyable état, il faut le dire, le visage en sang, les vêtements déchirés, mais surtout les poings sanglants, quoiqu'ils ne fussent pas seulement égratignés. Ah ! c'est que Chadi avait au bout des bras, de fortes mains à durillons qui pouvaient servir de mailloches, et dame, il avait tapé ferme avec.

— Eh bien ? lui demanda-t-on.

— S'il court toujours, il doit être loin. Mais s'il ne tient pas à être reconnu, pour quelques jours il peut être tranquille. Je lui ai mis dans le nez de quoi le changer...

— Mon pauvre garçon ! disait Tussaud en lui serrant les mains, tu es tout en sang.

— Oh ! c'est rien, ça. Je vais à la cuisine, un coup d'eau fraîche et c'est fini. Dites donc, j'ai fermé la porte pour ne plus être dérangés pendant le dîner.

— Oui, fit Tussaud, tu as raison ; n'y pensons plus. Allons, à table. Demain, nous verrons ce que nous avons à faire.

Le dîner était désorganisé ; néanmoins, on se remit à table. Cécile avait été s'asseoir près de sa mère et l'avait embrassée ; Adèle, toute tremblante, lui avait dit tout bas :

— Ma pauvre enfant, j'ai cru que nous étions à jamais perdues !

— Allons, mère, du courage, c'est fini maintenant.

— Pauvre chérie, qu'allais-tu faire ?

— Je l'aurais tué, mère, je l'aurais tué, s'il avait dit un mot. Jamais je n'ai ressenti ce que j'ai éprouvé tout à l'heure. Tiens, prends mes mains, vois comme elles sont brûlantes.

— Oh ! ma-pauvre Cécile, tu brûles et tu trembles. Qu'as-tu ?

— Ce n'est rien, tout est sauvé... Sois plus gaie, père nous regarde.

En effet, Tussaud venait vers elles, inquiet :

— Qu'y a-t-il ? Est-ce que tu es malade, Cécile ?

— Je n'ai rien, père... ; un peu surexcitée.

— Ma belle et brave fille, il y a de quoi. Jamais je ne t'avais vue comme ça. Ah ! sapristi ! j'aime mieux être de tes amis que de tes ennemis.

Chadi reparaissait débarbouillé, un œil un peu cerné, mais riant toujours, et il dit gaiement :

— Dites donc, patron, qu'on ne mange pas sans moi, ça m'a redonné appétit.

— Allons, à table, dit Tussaud, et n'y pensons plus. Demain je m'occuperai pour que des scènes semblables ne puissent pas se renouveler. À table !...

Chacun reprit sa place, et le dîner s'acheva, moins gaiement. À un moment, Amélie, remarquant la pâleur de Cécile, vint lui dire tout bas :

— Est-ce que tu es malade ?

— Oui, je ne me sens pas bien. Ne dis rien ; tout à l'heure, en raison de ma situation, je demanderai la permission de me retirer ; tu coucheras ici ce soir ; je crains d'être plus mal cette nuit et je ne veux pas inquiéter maman.

Mme Tussaud regardait sa fille avec inquiétude ; elle demanda :

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Amélie ?

— Madame Tussaud, je disais à Cécile qu'elle paraît fatiguée, ce qui n'est pas étonnant après ce qui s'est passé, et que, dans sa situation, elle devrait aller se reposer.

— Amélie a raison, fit Tussaud.

On approuva, et Cécile et son amie quittèrent la table, et le dîner continua joyeusement.

À minuit, on était encore à table lorsque Amélie descendit dire que Cécile était malade et réclamait immédiatement un médecin.

Chadi naturellement se leva et dit :

— Dans dix minutes il sera là...

Mme Tussaud dit à son mari en pleurant :

— C'est à la suite de cette secousse... Pauvre enfant !... Tussaud, Tussaud, j'ai peur.

— Bon Dieu ! exclama Tussaud en frappant sur la table, s'il arrivait malheur à notre Cécile, aussi vrai que je m'appelle Tussaud, je le tuerais...

Lorsque le médecin arriva, sa consultation ne fut pas longue ; il déclara à la mère que les pénibles émotions par lesquelles la jeune femme avait passé produisaient en elle une commotion telle, que sa délivrance allait en être avancée, et qu'à cet effet il ne quitterait pas son chevet. Sur la demande de Tussaud, s'il ne craignait pas quelques redoutables complications, il répondit qu'il ne pouvait se prononcer. L'état fiévreux, surexcité, dans lequel il trouvait Cécile, l'inquiétait ; mais il resterait là, les parents pouvaient donc être tranquilles. Tussaud consentit à aller se coucher, car il était inutile. Adèle et Amélie restèrent près de Cécile, prêtes à aider le docteur. Chadi insinua bien que tout était pour le mieux, que si M^me^ Cécile mettait au monde un beau garçon, il valait mieux fêter son entrée dans la vie par une belle chanson, – comme pour Henri de Navarre, – et attendre les résultats à table ; d'abord, ça pouvait être urgent ; si le docteur avait besoin de quelque chose, il aurait ainsi du monde sous la main. Mais l'idée ne germa pas, l'inquiétude était visible, et la raison en était assez naturelle : c'est que Cécile entrait à peine dans son septième mois de grossesse. À cela, Chadi voulant ramener sinon la gaieté, au moins la tranquillité, raconta que Voltaire était venu au monde ainsi, et que pour cela il n'en était pas mort plus jeune. Rien ne réussit, et Chadi dut prendre le bras de Louis Paillard pour retourner chez lui.

Ce fut une nuit cruelle pour les malheureux parents. Tussaud, dévoré d'inquiétude, ne pouvait dormir ; il se leva afin de savoir des nouvelles ; il trouva sa femme et Amélie en pleurs ; l'état de Cécile était rapidement devenu très mauvais, et, à un moment, la mère vit bien que sa fille était entre la vie et la mort... Il fallut employer les procédés les plus dangereux, et la pauvre Cécile mit au monde un enfant mort... Au matin, elle était délivrée ; elle reposa et l'on était enfin rassuré ; mais, lorsqu'elle s'éveilla, il fallut en toute hâte courir chercher encore le médecin. Cécile était délivrée, elle n'était pas sauvée, car, après l'avoir observée attentivement, le docteur eut un hochement de tête significatif. Une maladie grave, des plus graves, se déclarait. À dater de ce jour, la fièvre avait bouleversé le cerveau de la

jeune femme, le délire ne la quittait plus, elle n'entendait, ne comprenait ni ne reconnaissait personne ; parfois, devant sa mère épouvantée, elle se dressait sur son lit et semblait chercher à ses côtés, en disant :

— Il est mort... il est froid... Maurice..., Maurice, m'entends-tu ?

Une fois elle montra le coin de son alcôve, en s'écriant :

— Là, là, arrachez-le donc, ils vont le guillotiner... C'est son cadavre. Voyez-vous, voyez-vous, ils le guillotinent...

Elle jeta un cri effroyable et retomba sans connaissance dans les bras de sa mère épouvantée.

Le lendemain de la fête, après la délivrance de Cécile, alors qu'on espérait qu'elle allait se trouver mieux, Amélie avait demandé à M^me^ Tussaud la permission de se retirer pour s'occuper des affaires de son frère dont elle espérait la prochaine mise en liberté. Adèle l'avait chaleureusement remerciée et lui avait dit qu'elle pouvait prendre tout le temps qu'il lui plairait. Amélie avait été au Palais de justice ; cette fois encore elle n'avait trouvé que le greffier, mais bien changé d'allure à son égard. Il lui avait dit :

— Mon enfant, il faut renoncer à l'espoir que nous vous avions donné ; des preuves accablantes sont venues fondre sur votre frère... Maintenant, c'est la justice qui statuera sur son sort.

On juge facilement de l'effet que produisirent ces paroles. Amélie s'accrocha au dossier d'une chaise pour ne pas tomber ; des larmes abondantes jaillirent de ses yeux, et elle répéta en sanglotant :

— Des preuves accablantes... Il sera jugé... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! mais nous sommes donc maudits !

Le greffier fit un signe au garçon de bureau qui l'entraîna hors du cabinet. Là, dans le grand couloir, elle tomba sur le banc et, pleurant, elle se laissa aller au désespoir. Elle se releva tout à coup sur un mot qu'elle entendit.

Les gens appelés au parquet pour leurs affaires regardaient avec compassion cette fille, jeune, belle, qui pleurait et gémissait dans un coin ; ils s'informaient aux garçons de bureau et, entre deux sanglots, la pauvre fille entendit un garçon qui répondait à voix basse :

— C'est la sœur de l'assassin de l'affaire de la rue de Lacuée.

Alors elle se leva comme une folle ; elle essuya ses yeux du revers de sa manche, et elle dit d'un ton farouche :

— Non ! non ! vous mentez... Mon frère n'est pas un assassin... Je suis la sœur d'un honnête homme.

Et, les yeux égarés, pâle, échevelée, elle se sauva pour courir chez son amie Cécile. C'est près d'elle qu'elle espérait trouver espoir et consolation. Un jour, proche encore, Cécile ne lui avait-elle pas dit, lorsqu'elle racontait que l'accusation qui pesait sur son frère ne tenait que parce qu'il refusait de répondre sur l'emploi de son temps, pendant la nuit du 20 juin, qu'elle l'aiderait à le sauver ? Elle entendait encore les phrases ; elle avait dit :

» — Et parce qu'il ne peut pas dire l'emploi de son temps, parce que personne ne peut affirmer qu'il n'était pas dans la maison du crime, on le tient enfermé ?

» — Mais oui ! avait-elle dit.

» — Oh ! le pauvre bon, brave et loyal ! s'était écriée Cécile ; ne crains rien, Amélie, nous sauverons ton frère.

» — Le juge m'a fait espérer qu'il sortirait.

» — Moi, je te l'affirme.

» — Que veux-tu dire ? »

Et Cécile avait dit à mi-voix : « — Je me perdrai, mais qu'importe ! si je le sauve. »

À cette heure de désespérance, en courant chez son amie, elle se rappelait ce dialogue ; Cécile savait quelque chose qui pouvait sauver son frère ; il suffisait donc qu'elle apprît qu'il était tout à fait compromis pour qu'elle n'hésitât pas à venir déclarer au juge ce qui devait le justifier. C'était le dernier espoir de la pauvre enfant, et, à mesure qu'elle arrivait près de la rue Saint-François, elle avait plus d'assurance ; il n'y avait plus de doute qu'un mot de Cécile ne sauvât son frère.

Lorsqu'elle arriva chez les Tussaud, c'était au moment le plus aigu de la crise ; Tussaud sanglotait, Adèle pleurait et priait, et une des jeunes bonnes dit à la jeune fille étonnée que l'on croyait que M^me^ Cécile était perdue. Ce n'était pas seulement pour son frère, c'était bien aussi pour sa pauvre amie que la malheureuse jeta un cri déchirant :

— Ah ! nous sommes tous maudits : il est perdu...

Et elle tomba sans connaissance. On s'empressa autour d'elle. Louis Paillard qui, dès le matin, était venu pour savoir des nouvelles, s'occupa spécialement d'Amélie quand elle revint à elle. Il voulut la consoler sur le sort de son amie, lui disant que les parents affolés s'exagéraient la situation fort grave cependant de Cécile ; mais tout espoir n'était pas perdu.

Elle l'écoutait et le regardait comme hébétée... Louis craignit un moment que la malheureuse ne fût devenue folle, tant son allure était singulière, tant son regard était étrange ; il allait insister sur la maladie de Cécile, lorsqu'elle l'interrompit :

— Mais ce n'est pas seulement pour elle que je souffre... ; mais mon frère est perdu.

Ce fut Paillard qui, cette fois, n'y comprit rien, et lui demanda qu'elle voulût bien s'expliquer. Alors la pauvre belle raconta en pleurant la terrible accusation qui pesait sur son frère. Cet aveu fit bien un peu tressaillir le jeune homme ; mais il se remit aussitôt : les affirmations de la jeune fille le persuadaient qu'il y avait là une erreur, et, comme un courant sympathique existait déjà entre eux, il la consola en l'assurant qu'il allait se consacrer tout entier à aider à la justification de Maurice. Lorsqu'elle lui dit qu'elle revenait du parquet avec une nouvelle désespérante, mais qu'elle comptait sur ses amis pour sauver son frère, et elle trouvait sa Cécile presque mourante...

— Mais pourquoi n'avoir pas, dès le jour où M^me^ Cécile vous dit cela, exigé qu'elle vînt immédiatement le déclarer au juge d'instruction ?

— Elle me l'a offert, monsieur ; mais, ce jour-là, le juge m'avait donné l'assurance que mon frère allait sortir le soir ou le lendemain matin, le vrai coupable étant trouvé.

— Mieux valait toujours cette justification.

— Mais je vous ferai observer qu'il avait été convenu entre Cécile et moi que nous n'emploierions ce moyen qu'à la dernière extrémité.

— Pourquoi ?

— Je l'ignore... Mais je l'avais entendue dire : « Je me perdrai ; mais, qu'importe ! si je le sauve... » Il y a des choses sur lesquelles on ne peut insister, surtout dans la situation délicate de Cécile vis-à-vis de mon frère ; je vous ai dit qu'ils étaient fiancés, et c'est ce gueux que vous avez vu hier qui a fait tout le mal.

— Et qui doit le faire encore... Eh bien, mademoiselle Amélie, dit Louis Paillard en se plaçant devant elle et en lui prenant les deux mains, ne pleurez plus, regardez-moi bien en face, j'ai la tête d'un honnête garçon, n'est-ce pas ?... et qui pense ce qu'il

dit ?... Eh bien, vous avez en moi un ami fidèle, et je vous promets que j'y perdrai mon nom ou nous sauverons votre frère...

— Oh ! que vous êtes bon, monsieur Louis.

Louis Paillard l'attira vers lui et l'embrassa affectueusement. Amélie pleura plus fort.

— Est-ce que je vous ai fâchée, mademoiselle Amélie ?

Elle releva son beau regard mouillé sur le brave garçon ; elle devint rouge comme une cerise, en disant :

— Non ! c'est l'émotion... Ça fait un si drôle d'effet de trouver des gens qui ont un bon cœur.

— Oui ! je le ressens en vous voyant, pauvre petite.

Il la regardait et elle baissait les yeux ; elle était très embarrassée, car il lui tenait toujours les mains ; elle fit un effort et dit :

— Monsieur Louis, excusez-moi, il faut que je monte voir Cécile.

Il lui lâcha les mains. Ils se sourirent. Et elle courut vivement vers la chambre de son amie.

VIII

UNE NUIT D'AMOUR.

C'était une belle nuit d'automne ; à la fin du jour le brouillard était tombé, mais quelques heures après il s'était dissipé, et l'atmosphère s'était aussitôt transformée ; au froid humide de la buée succédait une température tiède ; on eût pu se croire à la fin de l'été. Iza était dans son cabinet de toilette ; elle était dans le costume primitif et avait la pose de la Phryné dans le tableau de Gérome. Debout au milieu du vaste *tob* d'argent, Justine versait sur sa peau frissonnante les essences avec lesquelles elle avait coutume de se parfumer ; sous son bras gauche relevé et inondé de ses cheveux noirs, sa tête rieuse resplendissait. Iza demanda à sa femme de chambre :

— Fait-il froid au moins ce soir ?

— Heureusement non, fit en souriant celle-ci. C'est qu'il y a de quoi s'enrhumer dans ces fantaisies-là. Quel vêtement madame mettra-t-elle ?

— Le plus sommaire, tu comprends, Justine, puisque c'est autant de perdu. Mais hâte-toi ; car voici l'heure où il doit attendre.

Et Justine passait par-dessus la tête de sa belle maîtresse une chemise garnie de dentelle, diaphane comme une toile d'araignée.

— Oh ! vous serez prête, madame, votre toilette n'est pas longue.

Iza s'était assise, et la femme de chambre glissait sur ses jambes admirables des bas de soie, puis la chaussait de petites

mules de chambre... Iza se redressa et se plaça devant son miroir :

— Je vais me coiffer moi-même ; donne-moi cette grande robe de velours noir.

— C'est une robe de chambre... taillée comme une robe de moine.

— C'est cela même. En une seconde on la jette... va...

Et Iza, véritable artiste, attachait ses magnifiques cheveux ; elle se faisait une coiffure dont le négligé aurait fort embarrassé le plus adroit coiffeur ; d'un seul mouvement elle pouvait dégager sa tête et rejeter sur ses épaules les masses lourdes et luisantes. Justine apporta la robe, qu'elle revêtit vivement. Rien ne saurait dépeindre la beauté vraie de la Grande Iza, dans cette splendide draperie de velours, sans un atour, sans un bijou, devant tout à elle-même. Justine apporta un châle de dentelle avec lequel elle se coiffa comme d'une mantille, se voilant à moitié le visage. Elle était prête.

Elle alla dans son boudoir, prit la clef d'un petit chiffonnier, où nous l'avons vue écrire, une petite clef d'or, un peu plus forte qu'une clef de montre, et elle la cacha dans ses cheveux. Puis, se tournant vers Justine :

— Il est probable que je ne pourrai revenir avant quelques jours, en me cachant ; tu nettoieras toi-même les cheminées ; que l'on ne voie pas les papiers que nous avons brûlés avant de partir... et à demain.

La Grande Iza descendit. Une voiture l'attendait. Elle y monta.

Justine donna l'ordre au cocher d'aller à la place de la Concorde, au coin du pont.

Quelques minutes après, la voiture s'arrêtait place de la Concorde.

Aussitôt, d'une voiture qui stationnait, un homme descendit, et vint demander au cocher s'il ne conduisait pas une dame.

Sur sa réponse affirmative, il ouvrit la portière.

C'était Oscar de Verchemont, qui dit :

— C'est vous, Iza ? Donnez-moi la main... Venez.

Il la fit descendre et la conduisit dans sa voiture, qui partit dès qu'ils furent montés tous les deux. Oscar prit alors la main d'Iza et lui dit :

— Iza, êtes-vous contente de moi ?

— Oui... et vous le voyez, je viens me livrer.

— Si vous saviez, Iza, de quelle fièvre je suis agité ; l'heure était passée et j'ai craint que vous ne vinssiez pas.

— Oh ! quand je promets, je tiens...

— Tu me promets de m'aimer ?

— Je vous aime, vous le savez bien...

— Tu m'aimeras toujours ?

— Toujours...

— Si tu savais ce que tu es pour moi, ma vie, mon avenir... Si je n'avais dû te posséder, je me serais tué, Iza... La vie sans toi ne m'était plus possible.

— Ne dites pas de folie... Pourquoi n'êtes-vous pas venu chez moi ?

— Écoute, Iza, et ne te moque pas de moi...

Il avait glissé un bras autour de sa taille et il avait attiré la grande fille sur lui ; celle-ci s'abandonnait ; elle le regardait en

souriant doucement et, dans son regard, Oscar lisait l'amour... Il lui dit :

— Iza, je t'aime avec passion..., n'ayant jamais rien vu autour de toi qui pût éveiller mes soupçons ; – car je suis jaloux – j'ai été jaloux de ce qui t'entourait...

— Comment cela ?

— Oui, jaloux de tes pensées... Je sais bien que ta vie est à toi, que je n'ai pas le droit de fouiller dans ton passé.

— Au contraire. Mon passé est sans tache ; c'est celui d'une honnête fille, puis d'une honnête femme...

— Je te crois, Iza ; mais je suis jaloux de ce mari mort : ces objets, ces meubles au milieu desquels tu vis, et qui furent les siens, te le rappellent sans cesse ; son souvenir est dans ta maison... et cela me fait du mal à penser ; je suis niais, je suis sot, je suis fou ; que veux-tu ? on ne peut pas se refaire ; cette pensée me faisait souffrir. Tu es heureuse, tu as tout ce que tes caprices exigent, et il me fait mal de penser que ce n'est pas à moi que tu le dois...

— Grand enfant, fit Iza candidement ; mais ma pensée n'est qu'avec vous depuis le jour où je vous ai vu.

— C'est bien vrai cela ? Écoute, Iza, une douleur pour moi, c'est de penser que tu as appartenu à un autre ; c'est qu'un autre, comme je te tiens à cette heure, t'a tenue dans ses bras, qu'un autre t'a parlé comme je te parle, qu'un autre a pris sur tes lèvres les mêmes baisers que j'y cueille...

— Taisez-vous, fit Iza, en lui mettant câlinement la main sur la bouche, vous me feriez dire des choses que je dois cacher.

— Dis, dis, je t'en prie, ma belle aimée, si tu savais : la délicieuse musique que tes paroles.

— Eh bien, lorsque je me suis mariée, je ne connaissais pas celui qu'on me destinait ; ce fut un mariage d'affaires, entendu, débattu, réglé par correspondance. Quand je vins à Paris, on me fit voir non un homme que je pouvais aimer, mais l'homme que je devais épouser. Je venais me marier ; tout était prêt, arrangé, annoncé, et je ne connaissais pas M. Séglin. Est-ce que vous croyez possible que l'amour vienne jamais dans un semblable mariage ? Je vous l'ai déjà dit, Oscar, je n'avais jamais aimé lorsque je vous ai vu pour la première fois, et est-ce que vous n'en avez pas la preuve dans mes folies ?

— Pauvre chère belle aimée... C'est à grands pas que nous allons ensemble dans ce beau chemin fleuri, l'amour...

— Mon mari était pour moi un ami, un compagnon ; il ne me demandait que la société douce de la femme du monde, la compagne du foyer, la consolation des tourments de chaque jour... Et je ne fus que ça pour lui...

— C'est bien vrai..., cela ?

— Mais vous croyez donc qu'on peut aimer deux fois, que le cœur peut s'arracher par lambeaux pour se distribuer à tous ? Ah ! que les hommes sont singuliers, de voir si petite cette grande chose, l'amour !

— Tu me ravis, Iza...

Et elle disait cela si adroitement, elle semblait si honnête, si pure en parlant ; dans le tremblement de la voix, il y avait comme de la honte, de l'embarras et de la passion. Oscar de Verchemont était heureux, il l'écoutait, il buvait ses paroles ; elles tombaient goutte à goutte, et chaque mot, comme une goutte d'alcool, augmentait encore le feu qui le dévorait.

— Enfin, qu'importe, je veux, mon Iza, que tu me doives tout... Tu ne m'en veux pas de t'obliger à abandonner tout pour moi ?

— Moi !... je ne veux que ce que vous voudrez.

— Oh ! tu ne regretteras rien, rien ; je veux faire de ta vie le bonheur... C'est chez toi que je te mène. Puisqu'un jour tu m'as dit que folle, habituée au luxe, sans t'occuper de ce qui te restait, tu dépensais ton capital, abandonne ta maison à ceux auxquels tu dois, tu vas retrouver maison neuve... Et j'ai voulu te recevoir là, comme le père reçoit son enfant du créateur, nue. À la porte tu secoueras tes sandales, avec ta robe que tu jetteras au feu tu brûleras le passé et tu rentreras dans ta vie nouvelle, vie d'amour et de bonheur, que je veux passer à tes genoux...

— Je suis toute honteuse des folies que je vous fais faire... et toute confuse des preuves d'amour que vous me donnez, quand je doutais...

— Oh ! mon Iza, n'est-ce pas le bonheur pour moi que te donner tout ce que j'ai ? Je suis riche et je vivais comme un ladre dans le gris d'une vie de magistrat, sans joie, sans émotion. Je t'ai vue, et j'ai vécu ; j'ai senti vibrer en moi une corde que j'ignorais. Si tu savais comme c'est bon d'aimer ! Mais mon amour, à moi, c'est presque l'amour d'un écolier ; il occupe toute ma pensée. Je suis fou, je suis heureux, je te tiens près de moi, dans mes bras, sous mes lèvres. Ce bonheur que j'ai tant rêvé, je l'éprouve, je le ressens... Ô Iza, je suis le plus heureux des hommes...

Et il l'embrassait, et elle lui rendait ses baisers, et, entre deux baisers, il disait :

— Je t'aime...

Elle se tordait dans ses bras comme si elle avait des frissons, des désirs d'échapper qu'elle s'appliquait à réprimer ; elle disait d'une voix tremblante :

— Mais tu m'aimeras toujours ainsi... Tu le jures ?

— Je t'aime, je t'aimerai... je mourrai pour toi... Mon Iza, je t'aime. Il me semble que je ne retrouverai jamais dans ma vie l'heure ineffable que nous passons... Demain, je voudrais ne pas m'éveiller...

— Oh ! ne parlons pas de mourir à cette heure...

La voiture s'arrêta une seconde, pour tourner et suivre au pas une allée sablée, afin de s'arrêter devant les quelques marches qui ascendaient à un vestibule. Oscar dit aussitôt :

— Nous sommes arrivés chez vous, madame... Mme la comtesse Séglin de Zintsky n'est plus. Veuillez descendre, madame Iza, baronne de Vaux, comtesse de Verchemont.

Iza fut si stupéfaite qu'elle fit un mouvement en arrière. Les aïeux, les balafrés des grandes guerres de la vieille France, les preux amis des vieux rois durent faire une singulière grimace de l'étrange galanterie avec laquelle leur petit descendant, l'homme de robe, accueillait sa maîtresse pour la première fois.

Ils durent tressauter dans leurs sarcophages, les ancêtres, tous les vieux guerriers qui pillaient les villes et s'y prenaient autrement pour aimer les plus belles, ceux qui poursuivaient jusque dans leurs alcôves les femmes des vieux amis, ceux qui demandaient deux heures pour connaître la couleur de la jarretière de la duchesse de Clèves, ceux qui aidaient le roi François dans les nuits de guilledou, ceux qui restaient tard à causer histoire chez la reine Margot, ceux qui préparaient les nobles demoiselles de province pour le jeune Louis XIV, ceux qui avec le Régent exigeaient pour l'accepter au souper que Mme de Gèvres eût fait ses preuves, ceux qui apprêtaient pour Louis XV vieilli les petites ouvrières qu'on envoyait au Parc-aux-Cerfs. Ah ! leurs cendres, leurs os durent tressaillir en entendant leur dernier descendant jeter leur nom glorieux au nez de la Grande Iza !

Iza s'était vite élevée à la hauteur de la situation ; elle était descendue de voiture en jouant merveilleusement l'émotion. Les pieds à terre, elle avait regardé autour d'elle, et, dans cette nuit profonde, elle avait paru avoir peur, et, pendant que la voiture repartait, elle s'était approchée toute tremblante d'Oscar, en lui disant tout bas :

— Où sommes-nous ? j'ai peur...

Peur ! Iza ! En descendant, son regard avait fouillé le jardin ; elle avait des yeux de chat, la belle Moldave, et, dans sa jeunesse passée sur les routes, elle voyait loin, loin dans la nuit lorsqu'un danger menaçait... En mettant pied à terre, et s'accrochant au bras d'Oscar pour réclamer sa protection, deux fois elle avait tourné la tête, et cela avait suffi. Elle avait vu, perdus dans l'ombre, les massifs de verdure que commençait à dépouiller le vent d'automne, le bassin entouré de roseaux devant la grosse masse sombre de la maison. Tout était silencieux ; mais, à travers les interstices des portes, à travers les feuilles des jalousies, on distinguait une lueur ; l'intérieur du petit hôtel était éclairé, et les lourdes tapisseries des fenêtres et des portes en tamisaient la lumière. À cette heure, le petit hôtel paraissait plus grand, le petit jardin plus profond, et Iza eut un tressaillement de joie, qu'Oscar prit pour de la peur, car il lui dit :

— Ne crains rien, Iza, tu es ici chez toi...

— Entrons vite, j'ai peur... j'ai froid...

Et comme elle s'approchait de lui plus frileusement, il la prit dans ses bras et l'entraîna en lui disant :

— Iza, tu consens à ce que je te demande ?...

— Oui, dit-elle, puisque je suis votre esclave...

Il la porta jusque sur le perron, et comme, la tête appuyée sur son épaule, la Grande Iza promenait partout son regard curieux, elle vit l'escalier superbe, les rampes sculptées, les grands

vases, la marquise dorée, les grandes statues de bronze qui soutenaient des lampadaires. Quand la porte s'ouvrit, elle se jeta dans les grandes tapisseries qui masquaient l'entrée, remuant les épaules et touchant des doigts, en pensant :

— C'est à moi... Je suis chez moi.

Ils étaient dans le vestibule, tout était silencieux ; assurément Oscar de Verchemont n'avait voulu personne dans le pavillon ; le vestibule était éclairé faiblement par une petite lanterne qui pendait au plafond ; Oscar ferma la porte, et il vit Iza qui n'osait avancer et restait droite, toute confuse, les bras relevés pour cacher la rougeur pudique qui sans doute couvrait son visage... Tout enfiévré, Verchemont vint près d'elle et lui dit, suppliant :

— Pardonne à mon caprice..., Iza, puisque de cette heure tu es ma femme... Tu n'es point fâchée, n'est-ce pas ?... Je m'en veux du rouge que je te fais monter au front...

Et Iza restait toujours muette, baissant un peu plus la tête, il semblait que sa confusion augmentait ; puis elle eut comme des tressaillements nerveux... Oscar, qui le vit, lui dit avec émotion :

— Iza..., Iza... voyons... Je t'en supplie...

— Je vous appartiens... faites de moi ce que vous voudrez... mais je n'ose.

Elle eut encore un frisson, et vint cacher sa tête sur la poitrine du jeune homme, absolument égaré à cette heure... Il avait le cerveau bouleversé. Il prit la grande robe de velours par le col et la déchira, l'arrachant par lambeaux du corps de la jeune femme ; il était comme fou, il disait avec égarement :

— C'est le passé que j'arrache..., Iza...

Puis, d'un seul coup, il arracha la fine chemise ; en se sentant nue, honteuse et confuse, Iza jeta un petit cri et se recula

pour se cacher dans les hautes tapisseries de la porte, perdant ses mules et se trouvant nu-pieds. Oscar ramassa les lambeaux de velours et de batiste, les mules de satin rouge. Il en avait plein les bras et il poussa une porte qui s'ouvrait sur un salon éclairé seulement par un grand feu de bois allumé dans la vaste cheminée. Il jeta tout au feu et ce fut un grand embrasement à la lueur duquel, en se retournant, il vit, mal cachée dans les rideaux, la splendide créature qui le rendait fou. Pas un marbre de Phidias ou de Praxitèle ne pouvait dépasser en beauté la vivante statue qu'il avait devant lui ; ravi, il courut, et, comme en cachant son visage dans une pose adorable, cherchant à se faire petite, Iza s'enfonçait sous la tapisserie, il la prit dans ses bras... Un moment, en sentant sous ses doigts les palpitations de la chair et sa tiédeur, il crut qu'il allait tomber avec son splendide fardeau...

Iza l'avait pris au col, inondant ses épaules de ses admirables cheveux, et cachant son visage dans son cou...

Il la porta au premier étage, traversant salon, boudoir, à peine éclairés par des veilleuses.

— Tu es revenue chaste et pure..., mon Iza..., ma femme...

Il la déposa à la porte d'une vaste chambre absolument semblable à celle de l'avenue Friedland, avec le même grand lit, les mêmes tentures, le même velours noir sur lequel la grande fille aimait tant à s'endormir.

Par une porte ouverte sur la chambre sortait une buée parfumée... qui embaumait... Oscar soulevait la tenture, et il dit :

— Iza, voici ta chambre, tu es chez toi... Tu trouveras tout ici... Dans quelques minutes je reviendrai.

Et il se retira laissant retomber la portière.

La Grande Iza ne s'attendait guère à cela ; elle en resta vraiment confuse ; mais Oscar ne le vit pas : il était dans la pièce voisine. La belle fille eut bien de la peine à retenir un grand éclat de rire. Mais, revenant tout de suite à elle, insouciante cette fois d'être nue, elle courut dans sa chambre, regardant partout et admirant ; elle entra dans la pièce de laquelle s'échappait cette buée odorante ; c'était le cabinet de toilette, et dans une baignoire d'argent, un bain chaud parfumé attendait. Oscar de Verchemont voulait la purification jusqu'au bout. Sur un fauteuil, du linge neuf attendait, semblable à celui qu'il lui avait arraché. Iza n'hésita pas, elle se plongea dans la baignoire, heureuse et souriante au luxe qui l'entourait et se répétant sans cesse, à elle :

— Et tout cela est à moi..., à moi... Plus de créanciers !... la vie calme, sans lutte...

Et elle avait des torsions de bonheur dans l'eau... en penchant la tête en arrière, afin que l'eau qu'elle poussait en petites vagues vînt caresser son col ; elle vit un gros cordon de sonnette ; la fantaisie lui prit, quoiqu'elle fût certaine qu'il n'y avait qu'Oscar et elle dans la maison, de sonner ; elle tira le cordon... Presque immédiatement une porte s'ouvrit et une femme pa-

rut... Iza, surprise, jeta un petit cri d'étonnement. Celle qui venait d'entrer lui demanda, dans le pur idiome de son pays :

— Madame m'a appelée ?

Et celle qui parlait était vêtue comme les servantes des grandes maisons de là-bas, du pays natal, le costume criard, étrange des campagnes, avec les grandes nattes dans les tors desquelles sont suspendues des petites médailles de saints protecteurs. Elle éprouva un grand plaisir, Iza, à parler la langue de son pays. Et en deux minutes elle sut que la jeune Moldave était arrivée le matin même du pays, où Oscar avait fait demander trois servantes, lesquelles ne savaient pas un mot de français. L'attention était délicate ; elle plut et fit rire Iza. Elle se fit habiller par sa nouvelle camériste, puis elle entra dans sa chambre, ferma la porte du cabinet de toilette et chercha une cachette ; dans le coin d'un meuble elle plaça la petite clef d'or de son chiffonnier, et, s'étendant sur le lit, elle attendit.

Oscar de Verchemont, en déposant Iza à la porte de sa chambre, avait fait un suprême effort ; c'était trop en une seule journée, il était brisé par l'émotion ; un moment il avait cru défaillir en montant l'escalier, en portant Iza dans ses bras ; si loin qu'avait été son imagination, la réalité dépassait ses rêves. Lorsque la tapisserie était retombée sur Iza, il était venu en chancelant s'affaisser sur un canapé ; là, il avait bruyamment respiré, et il avait arraché sa cravate et déchiré la boutonnière de son col : il étouffait. C'était une trop forte émotion pour le calme magistrat ; sa vie était trop vivement bouleversée pour qu'il n'en éprouvât pas une secousse. Il resta ainsi quelques minutes, puis, un peu remis, il allait respirer à la fenêtre ; enfin, ayant entendu la porte du cabinet de toilette qui se fermait, il sourit et vint d'un pas chancelant jusqu'à la porte...

Il frappa, on ne répondit pas ; il entra... Il avança sans bruit. Nous l'avons dit, la chambre était doucement éclairée par une lampe d'albâtre accrochée sous le lustre ; à sa lueur, il vit Iza, tranchant de ses chairs éclatantes sur le velours noir du lit ;

elle feignait le sommeil, en riant, laissant bien voir que c'était un jeu, car un œil était mi-clos. Oscar s'avança, la dévorant des yeux, l'admirant ; puis, tombant à genoux, il s'écria avec passion :

— Que je suis heureux, Iza !... Que je t'aime !...

———————————

Trois jours après les incidents que nous venons de raconter, l'agent Huret se présentait avenue Friedland et demandait à parler à Mme veuve Séglin ; on lui répondit chez le concierge que l'appartement avait sa porte sur l'avenue, qu'il était fermé et abandonné depuis l'avant-veille. Tous les domestiques avaient été remerciés, et Mme Séglin de Zintsky était retournée dans son pays, en Moldavie ; un homme d'affaires avait été chargé de faire vendre le mobilier pour payer les créanciers, et cette vente devait avoir lieu dans une quinzaine. L'agent, dépité, se retira, et en revenant il maugréait :

— Ils ont beau me dire que je me suis trompé, je suis certain que nous tenions l'homme... Il est parti avec elle, juste le jour de sa mise en liberté... Mais qu'importe ! je suis sur une piste et je la suivrai ; c'est pour ma satisfaction personnelle... et puis pour ce petit bonhomme, qu'on ne va pas faire payer pour ces coquins-là... Il y a eu là-dedans des ordres partis de haut... Nous verrons ça... Dans tous les cas, on vend dans quinze jours, je viendrai voir cette vente-là.

QUATRIÈME PARTIE

MAISON BASILE, TARTUFE ET C^IE

I

LA PETITE POLICE.

L'instruction de l'affaire de la rue de Lacuée était terminée ; le jour où l'accusé Maurice Ferrand devait passer devant la cour d'assises était fixé. Le président de la cour, M. Mathieu des Taillis, était fatigué de recevoir des demandes de cartes pour l'audience. Tout le public s'occupait de la mystérieuse affaire ; quelques journaux avaient parlé de secrets d'État ; l'attention était éveillée au plus haut degré, et la partie féminine du public habitué des cours d'assises était sympathique à l'accusé.

L'agent Huret avait pris un congé, furieux de voir son travail jeté au feu et persuadé qu'il était dans le vrai. D'abord il avait pensé à continuer son enquête pour sa satisfaction personnelle, et il avait à cet effet été interroger le cocher qui avait conduit André Houdard le matin du crime au haut du faubourg du Roule ; le cocher lui avait dit alors qu'il ne pourrait affirmer, mais qu'il croyait pouvoir désigner la maison dans laquelle l'individu était entré.

C'est sur cet indice que l'agent Huret avait envoyé au jeune juge d'instruction la petite note que ce dernier avait montrée à Iza, et qui portait :

« Je ne viendrai pas au bureau aujourd'hui, nous sommes sur une piste nouvelle ; si nous ne nous sommes pas trompés, nous aurons une preuve accablante devant laquelle Houdard ne pourra nier. J'espère vous la donner demain. »

L'agent Huret avait travaillé ; on lui avait montré la maison d'Iza, en lui assurant que c'était là que l'individu était venu le matin du crime. Il avait alors fait une enquête minutieuse sur cette femme ; il avait appris que c'était la créature la plus étrange du monde : elle vivait comme une courtisane et on ne lui connaissait pas d'amants ; elle dépensait énormément d'argent et était couverte de dettes ; elle était veuve d'un banqueroutier.

Ce dernier détail amena l'agent Huret à aller consulter les casiers de la préfecture de police. Là, il trouva sur le banquier Séglin des détails peu édifiants, mais rien sur la femme, sinon qu'elle y était traitée plus que légèrement, et qu'on pouvait avoir des renseignements sur elle en s'adressant à un ancien matelot, nommé Simon Rivet. Le soir même, l'agent Huret avait trouvé le matelot Simon, vivant heureux chez son ancien chef. Le matelot aimait boire ; l'agent l'ayant invité, il l'avait fait parler *inter pocula ;* sous prétexte de mariage, il lui raconta qu'un malheureux s'était pris au regard de la veuve Séglin ; il la savait indigne, mais il n'avait rien de précis. Le matelot Simon était bavard et il avait horreur des femmes, de celle-là surtout ; il ne se fit pas prier, et raconta qu'il connaissait le vieux misérable qui l'avait amenée en France, un ancien matelot, nommé Rigobert le Sauvage, saltimbanque et sorcier, heureusement mort, ajouta Simon. C'est ce Rigobert qui lui avait dit ce qu'était celle qui devait s'appeler M^me^ Séglin ; un jour qu'on lui reprochait de laisser

cette jeune fille dans le milieu horrible où il vivait, que l'enfant pouvait s'y perdre, le vieux saltimbanque avait éclaté de rire au mot de vertu. Il avait dit :

« Maître, quand j'ai rencontré Iza, c'était en allant de Widdin à la Sulina ; je traversais un village que les Turcs avaient pillé huit jours avant. Iza, qui depuis quelque temps accompagnait les chefs de ces jolis soldats – pas comme madone – lasse des inégalités de traitement qu'on lui faisait subir, se souvint qu'elle était chrétienne et qu'elle ne devait pas vivre avec ses ennemis. Elle se sauva, et je la trouvai sur la route presque morte de faim, craignant toujours de retomber entre les mains de ceux qu'elle fuyait... Iza n'était pas née pour être vierge et martyre... Je la considère non comme une domestique, mais comme une ouvrière ; je la paye, je la nourris ; elle a son gîte indépendant du mien... ; elle est libre et n'y rentre pas toutes les nuits. »

— C'est cette femme-là qui a un hôtel avenue Friedland et qui a épousé un banquier !

— Voilà !... Espère ! espère !... C'est pas tout, mon vieux... Le père Rig le Sauvage, un jour, s'était déguisé en prince, elle en princesse de là-bas... Il ne décrochait pas un mot de français, et comme ils avaient affaire à un coquin comme eux, qui mentait aussi, ils se sont tous trompés... C'étaient Coquin, Canaille et Compagnie... Maintenant, je crois que la petite dame fait en grand le métier qu'elle faisait autrefois sur les routes.

L'on juge ce que de semblables renseignements donnèrent à penser à l'agent. Cette fois, il était certain qu'il était sur la voie ; il se présenta au bureau, deux jour de suite, sans pouvoir rencontrer le juge d'instruction et furieux, car nous l'avons vu constater que tout le monde avait abandonné la maison. Enfin, lorsqu'il put voir pendant dix minutes Oscar de Verchemont, celui-ci lui dit sèchement :

— Je vous ai commandé d'abandonner cette enquête l'instruction est terminée, et l'affaire est maintenant au rôle ;

vous n'allez pas encore nous faire patauger dans vos erreurs... Je ne veux rien entendre ; mon opinion est faite... Abandonnez cette affaire...

Et prenant les notes que l'agent lui avait apportées, sans les lire il les déchira.

L'agent sortit furieux ; dehors il maugréa :

— Mieux vaut se taire... Ce n'est pas possible ; il fait qu'il y ait quelque chose là-dedans,... un ordre d'en haut. Et, dégoûté, l'agent Huret se reposait, lorsqu'un matin on frappa chez lui. Il ouvrit et fut fort étonné de voir Chadi, qu'il avait vu deux fois chez Tussaud lorsqu'il faisait l'enquête... Il lui demanda d'abord :

— Comment savez-vous mon adresse ?

— Oh ! ça n'a pas été difficile. J'ai été à la préfecture.

— Et que me voulez-vous ?

— Je viens pour l'affaire de la rue de Lacuée.

— Je ne m'en occupe plus ; ne me parlez plus de ça, j'ai eu avec cette affaire trop de peine et peu de profit. C'est fini. Il paraît que l'homme est trouvé, et ça se juge bientôt.

— C'est justement pour ça, et, vous savez, il n'y a pas de bon Dieu qui tienne, il faut que vous vous occupiez avec nous, à cause de ça.

— Je ne comprends pas.

— Ça ne m'étonne pas ; je ne sais jamais m'expliquer. En deux mots, voici ta chose : nous sommes certains que Ferrand n'est pas coupable, et nous voulons le prouver.

— Ah ! ah ! vous êtes de mon avis.

— Et nous avons beaucoup de raisons pour ça... Mais, je vous le répète, je ne sais pas m'expliquer, moi. Je viens donc vous voir pour prendre un rendez-vous, afin de nous entendre sur ce qu'il y aurait à faire. Moi, je suis du quartier, et j'ai vu. Vous, vous avez beaucoup cherché, et mon ami, qui m'envoie, M. Paillard, est celui dont la mère avait accepté les valeurs volées en garantie. Paillard, oui, c'est lui qui est convaincu de l'innocence de Maurice Ferrand, et veut la prouver... Et vous savez, naturellement, nous ne venons pas vous dire que l'on vous payerait des déclarations fausses, nous venons vous dire : Tout travail mérite salaire ; c'est votre travail, il sera payé.

— Je n'ai pas besoin de ça... Vous êtes de braves gens, je vous aiderai, d'abord parce que je pense comme vous... Le métier que je fais est souvent méprisé, parce qu'il est exercé par un tas de coquins et de vauriens, qui s'en servent ou en politique ou en affaires... Moi, je suis un ancien soldat ; autrefois, je me battais contre les ennemis de mon pays ; aujourd'hui, je me bats contre les ennemis de tout le monde. Je suis avec les bons contre les coquins. Voilà mon métier, et ce que vous me proposez est dans ma ligne. J'accepte. Je suis votre homme. Ils ont fini leur instruction ; nous allons en faire une autre ; et, lors du jugement, nous agirons quand nous aurons trouvé la vérité.

— Eh bien, vous m'allez, vous. Et, sacrédié, comme vous le dites, vous faites là un fichu métier qui ne vous attire guère de sympathie ; vous vous en moquez, pas vrai ? Il y a des honnêtes gens partout.

— Est-ce que le prévenu est votre ami ?

— Qui, le prévenu ?

— Maurice Ferrand.

— Ah ! oui, c'est un camarade ; nous avons travaillé ensemble ; je n'ai su que c'était lui qui était arrêté, le pauvre gar-

çon, que lorsque je suis entré chez M. Tussaud. Mais enfin vous devez savoir ça. Qu'est-ce qu'il y a de grave contre lui ?

— Une chose grave et dont il refuse de donner l'explication ; on a trouvé chez la victime, deux bouteilles de champagne.

— Oui, je sais ça, du champagne empoisonné.

— Le soir même qui a précédé le crime, Maurice Ferrand a acheté deux bouteilles de champagne, et c'est la même maison, la même marque. Il avoue les avoir achetées et les avoir empoisonnées dans l'intention de se suicider.

Chadi fit la grimace.

— Diable ! ça, c'est pas clair !

— De plus, nous sommes certains que cette même nuit on est entré et sorti de chez lui. C'était lui, puisqu'il est seul et ne peut justifier de l'emploi de sa nuit.

— Mais qu'est-ce qu'il dit ?

— Il refuse de répondre ; il déclare ne pouvoir rien dire.

— Tout de même, c'est pas clair. Enfin, nous causerons de tout ça.

— Oui, car cela ne fait rien ; je suis persuadé que le vrai coupable, c'est l'autre...

— Dites donc, voulez-vous me fixer un rendez-vous ?

— Mais, est-ce que ce M. Paillard n'est pas chez lui en ce moment ?

— Si, monsieur, il m'attend pour la réponse.

— Eh bien, nous n'avons pas de temps à perdre ; allons-y tout de suite.

— À la bonne heure... Eh bien, vous m'allez, vous... Et cependant il n'y a pas, vous en êtes.

Huret ne se fâchait pas, il se contenta de rire ; il savait l'antipathie souvent trop justifiée que les agents des mœurs ont répandue sur le personnel de la sûreté.

Il sortit avec Chadi, se rendant chez Paillard.

Une demi-heure après, Chadi et l'agent Huret arrivaient rue Saint-Paul, chez Louis Paillard. Celui-ci dit, en deux mots, son intention à l'agent :

— Monsieur, j'ai une grande sympathie pour une pauvre enfant que le malheur s'acharne à poursuivre ; petite ouvrière honnête, pure, ne cherchant sa satisfaction que dans le travail, et cependant absolument seule au monde, sans appui, sans soutien, sans conseil...

— C'est très rare, fit l'agent.

— Peut-être moins que vous le croyez. Si vous voyiez de près la classe ouvrière, la vraie, vous en seriez convaincu ; le malheur, c'est qu'on juge l'ouvrier au cabaret et pas dans son ménage. Or les ouvriers qui fréquentent le cabaret ne sont pas ceux dont je veux parler. Revenons : cette petite n'avait pour toute famille que son frère, et c'est le malheureux garçon qui est en ce moment arrêté et accusé du crime de la rue de Lacuée. Je ne le connais pas, je ne puis pas juger par moi. Mais Chadi le connaît, mais toute la famille Tussaud, où il a été en apprentissage, le connaît, et chacun le déclare incapable d'une pareille action.

— Ceci ne serait pas une raison : l'assassinat n'est pas un métier, on n'est pas assassin ; une circonstance fait quelquefois de l'homme le plus doux un criminel.

— Mais encore chaque crime a un mobile, un but ; on ne tue pas pour tuer... Quelle raison pouvait diriger ce malheureux

garçon ? comment un ouvrier pouvait-il connaître une courtisane de haute volée, telle que celle qui a été assassinée ?

— En tout cela je suis de votre avis, je ne crois pas à la culpabilité du jeune homme.

— Tant mieux. Ainsi, monsieur, voici la chose : j'ai promis à cette petite à laquelle je m'intéresse, M^lle^ Amélie Ferrand, de faire tout ce qui sera possible, non pour arracher un coupable à la justice, mais pour prouver que M. Maurice Ferrand n'est pas coupable.

— Il n'y a plus maintenant à compter apporter des éclaircissements à l'instruction, c'est terminé. L'affaire va venir bientôt devant les assises, et ce n'est qu'à ce moment que nous demanderons par l'avocat un supplément d'instruction, si nous apportons une véritable preuve.

— Nous en trouverons.

— Si vous le voulez, monsieur, nous allons parler sérieusement : vous me laisserez diriger les recherches ; vous connaissiez le jeune homme, vous m'aiderez dans les renseignements. Puis votre caractère de bourgeois vous permettra d'obtenir des aveux qu'on refuse quelquefois à un agent. Asseyons-nous et causons.

Les deux jeunes gens prirent des sièges et se placèrent en face de Huret qui reprit :

— Vous, monsieur ?...

— Je m'appelle Aristide Leblanc, mais tout le monde me nomme Chadi. Appelez-moi Chadi.

— Monsieur Chadi, vous êtes celui qui avez vu l'homme sortir le matin de la maison de la rue de Lacuée ?

— Oui, monsieur.

— Je vous demande, à vous, votre pensée absolue. Croyez-vous que cet homme était l'assassin ?

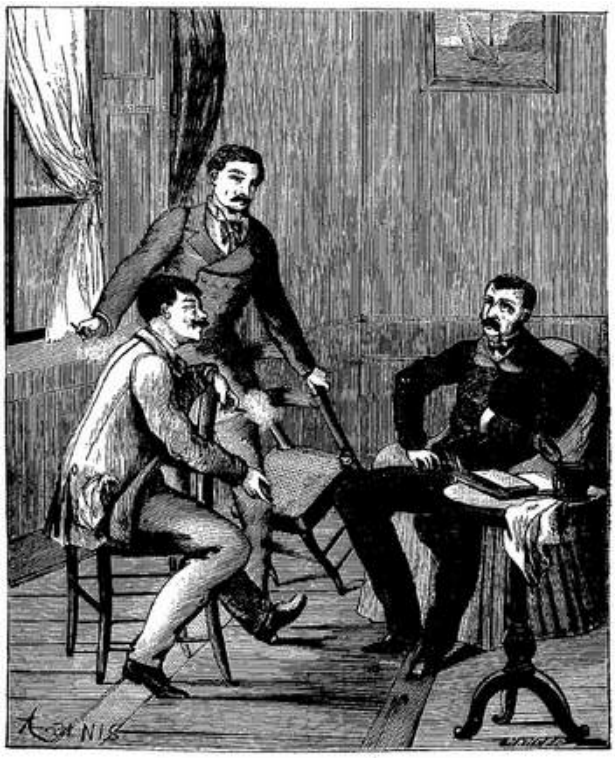

— Si je le crois ! c'est-à-dire que j'en mettrais mes deux mains au feu.

— Et ce n'était pas Maurice ?

— Puisque je connais Maurice, je l'aurais reconnu. Non, pour moi, c'est cette grande canaille de Houdard la Rosse, que j'ai rossé l'autre jour.

— Comment cela ?

Chadi raconta l'aventure à la suite de laquelle la pauvre Cécile était tombée malade.

— Mais comment se fait-il, demanda l'agent, que la jeune Amélie Ferrand aille chez la famille Tussaud ?

— Mais c'est une amie de M^me^ Cécile ; je vous ai déjà dit que Maurice était un ancien apprenti de Tussaud...

— Ah ! fit l'agent, voilà bien ce que je disais, ils se connaissaient ; ce Maurice n'est peut-être pas le coupable, mais il a été le complice...

— Maurice... avec la Rosse... ; mais il l'aime comme un coup de poing, puisque Maurice devait se marier avec Cécile : ils s'aimaient, les pauvres petits, que c'était à donner envie d'en faire autant... Et puis Houdard, la Rosse, qui tourne la tête au père, qui fait flanquer le pauvre petit à la porte et qui veut épouser la fille... Ce qu'elle n'a pas fait de bon cœur, puisque le matin des noces elle a tenté de se suicider, et c'est moi qui l'ai repêchée.

— Attendez donc ! fit tout à coup l'agent ; tous ces faits ont été déclarés dans l'instruction... ; mais cette instruction a été faite si singulièrement par un juge qui n'y connaît goutte, et je crois qu'il y a des ordres en dessous. Oui, je me souviens de ces faits ; aidez-moi : le matin du 20 juin, vous avez sauvé la jeune Cécile qui avait cherché à se noyer en se jetant du pont d'Austerlitz ?

— Oui.

— Le pont d'Austerlitz n'est pas éloigné de la rue de Lacuée ?

— Pardi, c'est en face.

— Messieurs, reprit l'agent, ce que nous disons là doit rester entre nous ; nous ne voulons attaquer la moralité de personne, et ce que je vais dire est dans le but unique d'arriver à la vérité.

— Oui, oui, parlez, firent Paillard et Chadi.

— Croyez-vous que M^lle^ Tussaud n'avait pas des relations avec Maurice Ferrand, et que la veille du mariage – qu'elle refusait de contracter – elle n'a pas été chez son amant dans l'intention de se suicider avec lui ?...

— Ah ! exclama Chadi, mais vous m'y faites penser...

— Quoi donc ?...

— Attendez donc... Quand je l'ai amenée au bord et que le médecin l'a soignée, au moment où elle reprenait connaissance et que tout le monde croyait qu'elle était sauvée, elle n'arrêtait pas de vomir... Le docteur parut inquiet et demanda : « Vite, vite, une civière ! » Moi, étourdi, je lui dis : « Mais, docteur, est-ce que ça ne va pas bien ? Je croyais qu'elle était sauvée... » Il me répondit : « Il y a là des complications que je ne m'explique pas, et ce qui vient d'arriver n'est pour rien dans son état ; les déjections sont singulières, les extrémités restent glacées et l'épigastre est brûlant... Cette enfant était malade avant de se précipiter à l'eau... »

— Vous êtes sûr de ce que vous dites là ? dit l'agent avec agitation.

— Mais ce n'est pas tout. Arrivés à l'hospice de la Pitié, quand je vis que la jeune fille allait mieux, je dis : C'est pas malheureux, docteur, être si jolie et penser à se noyer. « C'est ce qui l'a sauvée, qui me répond. » Vous voyez ma tête ! « Comment, en se noyant ça l'a sauvée ? vous en avez des remèdes. » Alors il me dit, – c'est comme si je l'entendais encore : « La pauvre petite doit avoir eu une bien grande douleur dans sa vie ; l'idée de mourir était bien arrêtée chez elle, car avant de se jeter à l'eau elle s'était empoisonnée. »

— Comment, vous saviez pareille chose et vous ne l'avez pas dit ?

Et l'agent Huret prenait fébrilement des notes.

— Mais nous allons voir M^me^ Cécile ; il faut qu'elle nous explique ça : il y va de la vie d'un homme.

— Eh ! mon Dieu, je comprends, dit Paillard à son tour.

— Quoi ? fit vivement l'agent, qui sentait le jaillissement de la vérité.

— Amélie m'a déclaré que Mme Cécile devait se rendre chez le juge d'instruction, elle lui avait dit : « Ne crains rien, Amélie, nous sauverons ton frère ; je me perdrai, mais qu'importe si je le sauve ! »

— Comment, vous saviez tout cela, et vous n'avez rien dit pendant l'instruction ?

— Est-ce qu'on me l'a demandé, dit Chadi ; vous êtes bon, vous, avec vos instructions : ils vous font dire ce qu'ils veulent ; quand on veut raconter, ils disent : « Taisez-vous, revenez à l'affaire ; » ou : « On ne vous demande pas ça. Répondez. »

— C'est vrai : l'instruction est déplorable, il est impossible qu'on place des niais comme ça dans des postes semblables... Enfin, nous allons commencer par éclaircir ce fait ; si je ne me trompe pas dans mes prévisions, nous avons l'emploi du temps la nuit, et l'emploi des bouteilles de champagne. Mais quelle singulière coïncidence. Je prends note et me charge de ça. Je vais aller chez M. Tussaud et discrètement j'interrogerai Mme Cécile.

— Mais vous ne savez donc pas ?...

— Quoi donc ?

— Mais la malheureuse jeune femme est mourante... elle est presque perdue ; elle n'a plus sa connaissance depuis deux jours. C'est fini, le médecin l'a dit,... fit Chadi avec des larmes dans la voix.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! quel malheur !... Mais je verrai le médecin à la Pitié, son affirmation sera déjà un indice.

— Mais, dit Paillard, ne pouvez-vous voir Maurice dans sa prison et adroitement lui dire ce que vous savez, pour l'obliger à avouer ?...

— Ce n'est pas possible, maintenant il n'est plus à la Conciergerie, il est à Mazas ; nous verrons lorsque j'aurai parlé au docteur ; je verrai plutôt son avocat, qui sera bien aise d'avoir un argument de défense.

— Le crime avait, dit-on, le vol pour mobile ; or, dans toutes les perquisitions on n'a pas trouvé trace de rien chez Maurice et les valeurs que ma mère avait reçues en garantie, c'est bien l'autre, Houdard, qui les avait soustraites. Mais enfin que sont-elles devenues ? Je n'ai jamais su pourquoi on avait abandonné cette affaire.

— Comment ? vous n'avez pas été cité ? Quelle drôle d'instruction.

— Je n'ai rien su...

— Voilà : on les a trouvées entre les mains d'un agent qui a justifié qu'elles lui avaient été données par sa tante *in extremis* de la main à la main... C'est un nommé Boyer !

— Boyer, exclama Paillard, oh ! le coquin, il les a volées à ma pauvre mère.

— À propos de cet homme, quelques renseignements ne seraient pas inutiles.

— Le premier, le voici : Boyer est mon cousin ; sa mère était une vieille demoiselle, constamment fourrée dans les sacristies : elle communiait comme nous déjeunons. À force de communier comme ça, elle a rapporté chez elle un enfant. Longtemps on a appelé Boyer « l'enfant du prêtre. » Bref, la mère, sans ressources, vieillie, a été finir à l'hôpital, et c'est ma mère qui s'est occupée de l'enfant autant qu'on peut s'occuper d'un enfant placé dans un petit séminaire. Il est sorti de là avec tous les vices ; il a été pris deux ou trois fois pour outrage aux mœurs, une fois pour escroquerie ; toujours ses anciens maîtres l'ont tiré de là, et ils avaient fini par le placer à la Préfecture. Il paraît que la vie de séminaire avait développé en lui des apti-

tudes de mouchard. Je ne pouvais pas le voir à cause de son laid métier d'abord ; – excusez-moi.

Huret ne sourcilla pas, Paillard continua :

— Sous des dehors de bonté et de douceur, c'est le plus terrible ennemi que l'on puisse avoir ; certain d'une protection occulte, il ose tout. C'est l'hypocrisie en personne ; ma pauvre mère s'était laissé prendre à ses démonstrations religieuses, et le coquin en abusait pour tirer d'elle tout ce qu'il pouvait – et c'était difficile, la mère Paillard n'aimait pas dénouer les cordons de sa bourse ; – il y parvenait, lui ; il disait de moi pis que pendre, en feignant d'être mon ami. Voilà l'homme... vous voyez qu'il est laid.

— Mais que pensez-vous au sujet des valeurs ?

— Je vous l'ai dit. Je m'explique pourquoi il ne m'a fait appeler que lorsque la pauvre femme avait perdu toute connaissance. Seul avec ma mère agonisante, il a dû fouiller partout ; la mère Paillard n'avait jamais d'argent chez elle. Ces valeurs y étaient par une circonstance exceptionnelle ; elle ne les considérait que comme un reçu, comme des papiers importants, non comme de l'argent, puisqu'elle s'était engagée à ne pas s'en servir, même à ne pas retirer les coupons. Ces valeurs étaient sous enveloppe cachetée ; il a trouvé ça dans un meuble ; il s'est dit : c'est une cachette, personne ne le saura. Et il les a volées. Et la preuve, c'est qu'il s'est sauvé aussitôt sous prétexte de congé. J'aurais dû m'en douter. Un voleur chez nous, ça ne pouvait être que lui.

— Voici ce qu'il prétend : sa tante – j'ignorais que ce fût votre mère, – vivait très mal avec son fils, et voulant que lui, qu'elle considérait comme son véritable fils, fût avantagé malgré la loi, elle lui avait donné cette somme qu'elle avait préparée, toute cachetée pour lui... Il avait refusé.

— Lui, le coquin, refuser quelque chose, le mendiant !... Est-ce que c'est avec les gens qui l'ont élevé que l'on apprend à refuser quelque chose ? Là où il n'y a que des quêtes à tout propos, que des troncs sur chaque mur... Refuser, lui ? voler, à la bonne heure.

Paillard était outré, il était furieux après lui-même de n'avoir pas pensé que c'était ce Tartufe qui avait volé les valeurs. Huret reprit :

— Enfin, il dit cela ; alors c'est son confesseur qui lui a conseillé d'accepter.

— Son confesseur à lui... Il a un confesseur ?... Eh bien, en voilà un qui doit en savoir de jolies.

— Non, celui qui confessa votre mère. M^me^ Paillard avait chargé ce confesseur de l'obliger à accepter le don qu'il lui faisait, et c'est sur l'insistance de ce prêtre qu'il accepta...

— Mais ce n'est pas logique, puisque ma mère savait que ce n'était pas à elle ; la brave et sainte femme n'aurait pas été donner ce qui ne lui appartenait pas.

— À cela il répond : « La mère Paillard avait consulté le confesseur pour savoir si elle pouvait disposer des valeurs, disant que, sur ces valeurs, elle avait prêté soixante mille francs ; on devait lui rendre l'argent avant un mois, ou les valeurs lui appartenaient. Ce délai était dépassé et on n'avait rien réclamé. Elle ne s'expliquait pas pourquoi, car les valeurs représentaient une plus forte somme. Dame, la brave femme, ajoute-t-il, ne pouvait penser que ces valeurs étaient volées... Sur l'assurance que lui donna le confesseur qu'elle pouvait en toute sécurité en disposer, elle me les avait destinées. »

— Et l'on a cru tout ça ? Une femme qui, sur des valeurs, avance soixante mille francs à des gens qu'elle ne connaît pas.

— Il prétend que sa tante Paillard faisait souvent de ces sortes d'affaires, moins importantes..., mais semblables : elle prêtait, escomptait avec usure...

— La canaille ! ce n'est pas assez qu'il l'ait volée, il l'insulte...

— Enfin, nous allons nous occuper de celui-là ; c'est lui qui a commencé l'enquête, c'est lui qui a conclu à la culpabilité de Maurice Ferrand, qui a procédé à son arrestation, qui a trouvé les témoins... et c'est lui qui aujourd'hui a intérêt à soutenir qu'Houdard n'est pas coupable, et que les valeurs confiées à la mère Paillard étaient à lui.

— Il faut nous occuper de celui-là...

— Le ratichon, dit Chadi, voulez-vous me l'abandonner, je m'en charge, moi, et vous verrez que, moi aussi, je sais les enfoncer, les mouches.

— Eh bien, c'est entendu ; je vous donnerai le nom du confesseur, vous l'irez voir au nom du fils de M^me^ Paillard, savoir si elle n'a rien dit à son égard et vous vous informerez du reste.

— N'ayez pas peur, pour une heure je saurai bien être aussi fin que lui ; il suffit de joindre les mains, de lever les yeux au ciel. C'est pas long à apprendre, c'est pas difficile à faire ; vous verrez que je sais en jouer.

— Et moi, que vais-je faire ? demanda Paillard.

— Vous allez voir M^lle^ Amélie, – je crois que c'est un rôle qui vous plaît, – fit malignement Huret, et il faut par elle savoir sur son frère le plus de détails possible.

— Bien, fit Paillard, qui avait un peu rougi. Mais je l'ai déjà beaucoup interrogée, et elle m'a raconté la vie de son frère depuis le matin où elle l'a trouvé à moitié mort, où elle a couru chez le pharmacien.

— C'est le premier témoin qu'on ait eu.

— Elle m'a raconté ses interrogatoires chez le juge d'instruction, entre autres une lettre que son frère avait reçue, et qu'elle n'a pu retrouver.

— C'est la lettre que j'ai trouvée à son atelier, et c'est la plus grave charge qu'il y ait contre lui. Cette lettre a été livrée aux experts et aux gens qui déchiffrent, et ils ont trouvé dedans la preuve absolue que c'est lui qui a commis le crime ; la lettre est d'une femme, sa complice ; elle le supplie de se sacrifier et de ne pas la perdre...

— Comment, il existe une lettre semblable ? fit Paillard découragé.

— La lettre dont vous parlez sans doute.

— Non, non, la lettre dont je parle lui était adressée par M^me^ Cécile, c'est sa sœur qui la lui avait portée.

— Mon Dieu, fit l'agent, serait-ce cette lettre ?... Aujourd'hui, je n'ai plus le droit de me mêler de cette affaire et je ne pourrais avoir communication d'aucune pièce. Enfin, je vais mettre cela en note.

Voyant que Chadi s'était levé et fouillait dans toutes ses poches, les visitant les unes après les autres, et recommençant ses fouilles après leur résultat négatif, l'agent Huret lui demanda :

— Que faites-vous donc ?

— En parlant de lettre, vous me faites penser que l'autre soir, lorsque j'ai secoué la Rosse, il avait laissé tomber une lettre, je l'avais ramassée ; je ne la trouve plus... Peut-être qu'il y aurait là quelque chose d'intéressant.

— Il est peu probable, dit Paillard, qu'un coquin comme celui-là garde sur lui des papiers qui pourraient le compromettre.

L'agent Huret dit au contraire :

— Tâchez donc de retrouver cette lettre, c'est la manie des coquins justement de garder toujours des papiers qui peuvent les perdre, mais aussi compromettre les autres. Cherchez donc bien.

— Oh ! je ne l'ai pas sur moi ; c'était la fête de la petite patronne, j'étais sur mon grand tralala, toutes voiles dehors ; la lettre doit être dans ma jaquette. Ce soir, en retournant à la maison, je la prendrai et demain je vous la remettrai.

— Est-ce qu'il y a des choses intéressantes dans cette lettre ? demanda Paillard.

— Je ne l'ai pas lue ; je l'ai mise dans ma poche et je n'y ai plus pensé.

— Écoutez, monsieur Chadi, vous êtes du quartier où le crime a été commis ?

— En face, de l'autre côté de l'eau... Mais, pour certaines raisons, je suis plus souvent à côté justement de la maison, dans la rue de Lacuée.

— Oui, je connais cette raison-là ; je l'ai vue avec vous chez le juge d'instruction...

— Ah ! vous étiez là ?

— Autant que je puis me souvenir, elle se nomme Denise, elle a environ vingt-cinq ans, et elle est gentille à croquer...

— C'est ça même, et je vois que vous avez du goût.

— Eh bien, si vous le voulez, nous allons, messieurs, aller nous promener de ce côté, là où le crime a été commis, non dans la maison même, mais aux alentours, afin de voir la distance de la maison qu'habitait Maurice à l'arche du pont d'Austerlitz, du

dessus de laquelle M^lle^ Cécile s'est jetée ; nous verrons le chemin suivi par l'assassin pour regagner sa voiture.

— Où j'ai vu Houdard la Rosse.

— Vous êtes persuadé que c'est lui ?

— Je ne l'ai pas vu, pas reconnu ; mais ça ne fait rien, j'en suis certain ; il n'y a que ce coquin-là capable de ça...

— Enfin, comme vous serez près de chez vous, vous grimperez et vous irez chercher cette lettre ; si cela a quelque importance, mieux vaut le savoir tout de suite ; si cela ne signifie rien, vous n'aurez pas perdu votre temps, puisque nous n'y allons pas seulement pour ça.

Ils se levèrent, se disposant à partir. Paillard dit à Huret :

— Monsieur, si vous avez besoin d'argent pour ce que nous entreprenons, vous savez, ne vous gênez pas, demandez-m'en.

— Je vous remercie, j'ai mon traitement qui me suffit ; si j'ai des déboursés, soit de voitures, soit d'autre chose en raison de l'affaire, je vous les réclamerai... Allons, messieurs, marchons...

Les trois hommes partirent ; la rue Saint-Paul n'est pas bien éloignée du quai de la Râpée, et en quelques minutes ils se trouvèrent au bout du boulevard de la Contrescarpe ; là, Chadi, désignant un endroit, dit :

— La voiture attendait ici...

— Ah ! très bien !

— Maintenant, voici la rue de Lacuée. Vous connaissez la maison ; et il désignait une maison dont tous les contrevents étaient fermés. Paillard regardait curieusement, et il dit :

— Depuis le crime, c'est-à-dire depuis sept mois, on n'a pas remis à louer ; c'est toujours inhabité.

— C'est très utile à l'instruction ; justement la victime Léa Médan avait payé l'année entière d'avance...

L'agent suivit le chemin qu'avait suivi l'homme que Chadi avait vu sortir le matin du crime ; puis, pendant que Chadi montait chez lui chercher la lettre dont il avait parlé, l'agent Huret montait dans la maison qu'avait habitée Maurice ; il s'arrêtait à l'étage où demeurait le jeune homme, puis il redescendait, regardant les minutes à sa montre ; en comptant ses pas, il se rendit jusqu'à l'arche du pont d'Austerlitz que lui avait indiquée Chadi. Il revenait, lorsque Chadi le rejoignit et lui tendit la lettre. Huret la lut attentivement, pendant que les deux jeunes gens observaient son visage. La lettre était courte, et l'agent n'y comprit rien.

— Eh bien ? demanda Chadi.

— Eh bien, je n'y comprends absolument rien, fit-il dépité, et cependant il doit y avoir là-dessous quelque chose d'intéressant. Voici ce qu'elle dit : « Tu te souviens de Georgeo Golesko, dont je t'ai conté l'histoire. – C'est toi ! ne te démens pas. – Tout le reste est faux. – Et tu seras libre. – Viens aussitôt ; ils n'ont rien jusqu'ici. – Sois adroit. »

— C'est tout ?

— Qu'est-ce que ça veut dire ?

— Je n'y comprends rien, mais je garde toujours ça :

— Pendant que nous sommes par ici, si nous allions à la Pitié, dit Chadi.

— Oui, allons.

Les trois hommes traversèrent le Jardin des plantes ; arrivés devant l'hospice, Chadi entra pour demander l'adresse du docteur qui faisait le service de la salle dans laquelle avait été portée Cécile le 20 juin. Les deux autres l'attendaient ; ils le virent revenir tout consterné.

— Eh bien, qu'y a-t-il ?

— Eh bien, pas de chance ; le pauvre brave homme, il est mort il y a dix jours.

— Tant pis, fit l'agent ; enfin nous chercherons.

Et, en revenant, l'agent distribua à chacun ce qu'il devait faire, et il fixa un rendez-vous prochain.

II

DÉSESPOIR.

Maurice Ferrand, lorsque l'instruction avait été terminée, avait été transféré à Mazas ; le pauvre garçon était bien changé, les trois mois de détention l'avaient anéanti, découragé. La cruauté des interrogatoires et l'impossibilité de se défendre l'avaient rendu sombre et réservé.

Il se sentait perdu ; si, à cette heure, il venait déclarer ce qu'il avait fait la nuit du 20 juin, il était convaincu qu'on ne le croirait pas. Vainement il avait cherché à se débattre dans les fils dont l'accusation l'enveloppait : il était pris. La nuit du 20 juin, il avait été vu avec une femme ; il refusait de dire qui était cette femme, et l'accusation disait : « C'est votre complice, c'est à elle que vous avez remis les papiers volés chez Léa Médan. Elle ne vous accompagnait pas dans la maison du crime, elle vous attendait chez vous ; de là les allées et venues constatées par les voisins. » Le crime avait été commis avec un poison spécial, mêlé à du champagne ; il reconnaissait avoir empoisonné du champagne qu'il avait acheté, mais pour se suicider. À cela l'accusation répondait : « Si vous aviez l'intention de vous suicider, si vous l'avez tenté chez vous, c'est chez vous que devaient être les bouteilles vides de champagne. Ce champagne, d'une marque nouvelle, est peu répandu dans les quartiers ouvriers, à cause de sa qualité supérieure ; or, on n'a trouvé cette marque que chez un marchand de vin, et c'est vous qui étiez venu l'acheter. Comment se fait-il que le champagne que vous avez acheté, que vous avez empoisonné chez vous, que vous prétendez avoir consommé chez vous, entièrement, dites-vous, et c'est à cause de la quantité prise que vous avez été sauvé, com-

ment se fait-il que ces bouteilles se trouvent dans la chambre du crime ? »

Et ces questions fort logiques de l'accusation bouleversaient le jeune homme ; il n'y comprenait rien, absolument rien, et n'eussent été les déclarations des témoins, les constatations régulières, il aurait soutenu qu'on inventait tout cela pour le perdre.

Ferrand avait essayé de lutter les premiers jours ; mais, peu à peu, la vie cellulaire et le secret lui avaient retiré toute énergie, tout courage. Il passait des journées entières à pleurer. Il pensait alors à la vie de misère qu'il avait menée ; il n'avait eu qu'une heure de bonheur dans son existence, et cette heure, il la payait cruellement. Il pensait que celle qu'il aimait était à un autre ; ses baisers, qu'il avait rêvés pour lui, pour lui seul, un autre s'en enivrait pendant qu'il souffrait mille morts ; cette femme, qui était la sienne, était à cette heure dans les bras de l'autre, et elle lui donnait les caresses qu'il avait eues d'elle. Alors il avait des rages jalouses ; il voulait se tuer : il avait deux fois déjà dans des accès semblables tenté de se suicider, – et cela avait ajouté à l'accusation, qui disait : « Sentant que vous ne pouvez cacher votre culpabilité avant l'heure de comparaître devant les juges, vous voulez vous tuer. »

Il avait eu quelques jours d'espoir, le juge d'instruction lui avait fait meilleur accueil ; mais cela avait peu duré : la sévérité était revenue plus sèche. Un jour, la dernière fois qu'il avait été interrogé, en entrant dans le cabinet du juge d'instruction, celui-ci lui avait dit :

— Ferrand, dans votre intérêt ne niez plus : le tribunal vous saura gré d'aveux spontanés ; nous avons aujourd'hui des preuves accablantes contre vous, la preuve que vous avez une complice. Quelle est-elle ?

— Je ne sais pas ce que vous voulez me dire... Je vous le répète encore, monsieur : je ne suis pas coupable, je n'ai pas de

complice... Je sens que beaucoup de choses inexplicables sont contre moi ; mais, je vous le jure, je suis innocent...

— Qu'est-ce que cette lettre trouvée à votre atelier ?

En voyant la lettre, il n'avait pu retenir un cri de douloureuse surprise, en exclamant :

— Sa lettre !

— Ah ! vous le voyez bien, s'était écrié le juge satisfait, vous n'avez pu retenir ce cri qui pour nous est un aveu, une révélation : sa lettre ! Dites-nous quelle est cette femme.

— Il est assez malheureux que vous ayez trouvé cette lettre ; elle vous édifie suffisamment sur mon mobile et explique ce que vous me demandez sans cesse.

— Allons, vous voulez toujours jouer au plus fin.

Vous avez cru que, dans ses phrases diffuses, dans sa prolixité, nous ne trouverions pas ce qu'elle voulait dire. Voyez-la et répondez.

Maurice prit la lettre, étonné de la voir effacée par place ; il lut les lambeaux de phrases qui restaient, et, épouvanté, il rendit le papier en disant :

— Oh ! ceux qui ont transformé cette lettre sont bien infâmes.

— Taisez-vous : il ne vous sied pas de traiter qui que ce soit ainsi.

Le jeune homme eut un triste sourire ; il se disait que la fatalité était contre lui : la trouvaille de cette lettre pouvait le sauver, sans qu'il manquât à son serment ; au contraire, par une manœuvre inexplicable, cette lettre devenait la plus grave accusation portée contre lui. Il se résigna et il dit :

— Allons, c'est fini, monsieur, je suis perdu ; mais, fidèle à ma parole, elle sera sauvée.

— Enfin, vous avouez donc ?

— Je n'avoue rien, moi seul sais ce que signifient mes paroles. Quoi que je puisse faire, des gens qui ont intérêt à me perdre et qui sont plus forts que moi vous donnent des armes contre lesquelles je chercherais vainement à lutter. Faites votre devoir, monsieur le juge, accusez-moi, jugez-moi, condamnez-moi, je suis décidé désormais à ne plus répondre un mot. Je suis vaincu, et cependant, je vous le répète encore, je n'ai jamais vu ni connu de Léa Médan ; je n'ai jamais été chez cette femme, enfin je suis innocent de ce dont vous m'accusez.

— Vous pouvez désormais vous dispenser de répondre, nous en savons assez. Une seule parole pouvait vous attirer l'indulgence de la justice, la vérité sur cette femme qui vous a aidé...

— Monsieur, je n'ai plus rien à dire...

— Vous refusez absolument ?

Maurice haussa les épaules et regarda le plafond ; Oscar de Verchemont insista encore ; il resta muet.

Alors on lui lut ce qu'il avait dit ; la rédaction en était bien un peu différente. Ainsi, en voyant la lettre, il s'écriait d'un air égaré :

— Ils ont trouvé la lettre, elle est perdue.

Puis il disait encore :

— Ceux qui nous ont perdus en livrant cette lettre sont bien infâmes...

Puis encore, au lieu de : « C'est fini, mais fidèle à ma parole, elle sera, sauvée, » on lisait :

— C'est fini, vous savez tout, je suis perdu. Mais je serai fidèle à mon serment ; je ne dirai rien sur elle et elle sera sauvée.

À tous ces petits changements, Maurice se contentait de sourire en hochant tristement la tête, et lorsqu'on lui demanda de signer il ne fit aucune difficulté : il griffonna son nom au bas du procès-verbal.

Le juge eut un soupir de soulagement semblant dire : Enfin cette affaire est finie et je suis libre. Il signa l'ordre de transfert à Mazas.

Quand Maurice fut dans la petite case de la voiture cellulaire qui devait le conduire à la prison de Mazas, il réfléchit longuement à tout ce qui venait de se passer. Il n'y avait pas à douter, il était perdu. Il chercha vainement quel était l'ennemi qui pouvait avoir ainsi falsifié la lettre pour la livrer à la justice. Naturellement, il ne trouva personne. Alors il pensa – car il avait été question, dans ses interrogatoires, de papiers politiques importants disparus – que le meurtre pouvait bien avoir pour auteur une personnalité qu'il fallait remplacer, et lui, le pauvre petit inconnu sans famille, on l'avait choisi. Il était condamné d'avance : il fallait un coupable et on l'avait trouvé en lui.

La vie n'avait jamais été assez heureuse au pauvre petit ouvrier pour qu'elle lui donnât des regrets ; une seule chose l'occupait : sa sœur, restée seule, sans amis, sans soutien ; il se réservait bien d'en parler à l'avocat qu'on désignerait pour le défendre. Installé à Mazas, la solitude l'épouvanta ; ses idées retournaient à la mort et, encore une fois, il tenta de se suicider. On dut le surveiller constamment. Sa nature s'était changée du tout au tout. Il restait dans un coin de la cellule sans bouger ; il fallait le faire sortir presque de force aux heures de la promenade.

Le jeune avocat nommé d'office vint pour s'entendre avec lui sur ses moyens de défense ; il avait lu les pièces de l'accusation, et son idée était faite : Maurice était bien coupable ; il ne s'agissait que de plaider les circonstances atténuantes.

Dès la première entrevue, celui-ci fut bouleversé. Maurice lui déclara très nettement qu'il ne voulait pas être défendu en faisant des concessions. Il fallait alors plaider la vérité, et la vérité, c'était son innocence.

— Voyons, mon ami, disait l'avocat, un médecin est un confesseur ; laissez-moi le soin de trouver les moyens défensifs, mais dites-moi la vérité.

— La vérité, mais c'est ce que je vous dis. Je suis innocent de tout cela. La nuit du 20 juin, je l'ai passée chez moi. Seul ou non, je ne veux pas le dire ; mais je n'ai pas quitté ma chambre de la nuit. J'ai acheté du champagne, je l'ai empoisonné, non une, mais les deux bouteilles, et je l'ai bu... Comment se fait-il que les deux bouteilles vidées qui étaient dans ma chambre se soient trouvées en face ? Je l'ignore... Mais je vous affirme, monsieur, que je suis innocent, complètement innocent.

— Vous avez tort de choisir ce système.

— Mais, monsieur, je vous répète que ce n'est pas un système... Et, fondant en larmes, il s'écria : Je ne sais pour qui je

vais payer, je sens que je suis perdu ; mais, monsieur, si vous ne pouvez sauver ma vie, je vous en supplie, ayez la conviction de mon innocence et jusqu'à la fin déclarez que je suis innocent.

L'avocat était ému ; il demanda à Maurice s'il avait de la famille ; il espérait, par les influences des parents, obtenir des aveux. Le pauvre garçon lui dit qu'il n'avait que sa sœur, et à ce propos il le pria de vouloir bien lui faire parvenir de ses nouvelles, ce que celui-ci promit.

Le défenseur se retira très perplexe, en se proposant d'étudier bien à fond les charges de l'accusation.

Maurice fut péniblement impressionné par cette première entrevue, parce qu'il jugea sur l'avocat de l'opinion publique. Ainsi, on le croyait véritablement l'assassin. Toute la journée, blotti dans le coin de la cellule, la tête dans ses mains, il pleura.

S'il avait pu avoir des nouvelles du dehors, savoir ce que devenaient les siens ; mais les circonstances mystérieuses du crime avaient obligé le juge d'instruction de maintenir le secret ; la lettre trouvée, et qui à cette heure allait servir de pivot à l'accusation, montrait assez l'état dans lequel était la complice de Maurice. On espérait que ce silence terrible fait autour de l'accusé l'obligerait à des aveux.

Le soir, il ne fut pas peu étonné de voir un gardien, en lui apportant sa nourriture, lui remettre une lettre. Son avocat s'était intéressé à lui et avait demandé la levée du secret ; il l'avait obtenue dans une certaine mesure, c'est-à-dire qu'il pourrait recevoir des lettres et en adresser ; mais toutes ces lettres passeraient avant sous l'œil du juge ; il ne pouvait avoir d'entrevue au parloir.

La lettre qu'on lui remettait était déjà datée de quelques jours ; confisquée, elle lui était enfin livrée. On juge de sa joie. Ses larmes se séchèrent aussitôt, et, heureux, il saisit le papier ; il avait reconnu l'écriture de sa sœur. Enfin, il allait avoir des

nouvelles d'eux. Pour quelques heures, il n'allait plus être seul. Cette lettre, c'était la famille qui veillait sur lui.

Il la lut avidement :

« Mon pauvre bien-aimé frère, »

Mon Maurice, tu es bien malheureux, et nous nous épuisons en vain à chercher un moyen de te soulager.

Nous savons tous que tu es innocent, et nous en cherchons les preuves. Aie courage. Quand on a tout un passé de travail et d'honnêteté, on ne peut être victime d'une semblable accusation.

» On nous dit que tu refuses de donner l'emploi de ton temps dans la nuit du crime. Pourquoi refuses-tu de dire le nom d'une femme avec laquelle on t'a vu le soir ? Les amis qui s'intéressent à toi m'ont dit que peut-être tu avais des relations avec une femme mariée, et que c'est à cause du scandale, si on l'appelait pour témoigner, que tu refuses de dire le nom. Ils ne savent pas que tu n'avais qu'un amour au cœur, et que ce n'est pas à l'heure où tu pensais à te tuer pour celle que tu ne pouvais plus avoir pour épouse que tu aurais été chercher une autre femme. Car, malgré tout ce que les juges et les agents pourront dire, je me souviens encore de la terrible heure que j'ai passée lorsque je t'ai trouvé le matin mourant sur ton lit. Et quand on pense que si nous n'avions pas déménagé nous n'aurions pas été tourmentés ! On me l'expliquait l'autre fois, en me disant qu'on aurait retrouvé les bouteilles chez nous, tandis que je m'étais débarrassée de tout ça. Tu sais que le mari de Cécile, André Houdard, avait été arrêté aussi pour... »

Les quatre lignes avaient été biffées au greffe, et c'est en vain que Maurice chercha à les rétablir ; – il continua :

« Pendant ce temps-là, Cécile était revenue chez ses parents, décidée à se séparer, et cela a eu lieu il y a dix jours ; je crois que tu seras content de l'apprendre ; elle pense toujours à toi, nous en parlons sans cesse, tu comprends que dans sa situation elle redoute... »

Là encore deux lignes étaient effacées.

« Ne crains rien, mon frère, nous pensons à toi, ton innocence sera reconnue et, tu le vois, peut-être que l'avenir s'éclaircira. Je ne suis pas malheureuse, ne te tourmente pas pour moi. Je ne travaille pas beaucoup, mais Cécile est très bonne pour moi et je ne manque de rien. Courage et à bientôt ! Nous t'embrassons tous bien fort et moi de tout mon cœur.

» Voyons, Maurice, je t'en prie, écris-moi le nom de la femme avec laquelle tu te trouvais. J'irai bien discrètement la voir et tout sera sauvé. Je lui demanderai la vérité ; on me dit que, lorsque dans une affaire il se présente des cas semblables qui pourraient compromettre une femme, le secret est gardé. Réfléchis bien, mon frère, le juge me le dit toutes les fois que je le vois, si tu peux justifier de l'emploi de ta nuit, tu n'as rien autre contre toi. Il ne faut pas non plus, pour une maîtresse, sacrifier sa vie, son honneur. Le tien, le nôtre valent bien le sien, à cette femme, et ce n'est déjà pas une si grande preuve d'amour qu'elle te donne, en mettant sa situation si haut que, dans la crainte de la perdre, elle préfère te laisser accuser d'une si terrible chose que, tu le vois, je n'ai pas écrit ce mot une fois. Sois raisonnable, au nom de ta petite sœur, de Mélie, de Mémé, comme tu m'appelais quand j'étais toute petite. Maurice, mon frère, je t'en prie, un mot. Le cas est trop grave pour que tu puisses y voir une malhonnêteté.

» Je t'embrasse encore, mon frère, en attendant un mot de toi.

» Ta sœur qui t'aime de tout son cœur, »

Amélie FERRAND. »

Cette lettre lui avait fait un bien infini ; il l'embrassait, il la relisait. Pauvre Amélie, la brave petite enfant, elle n'avait qu'une pensée : son frère, et, à cette heure, comme il avait besoin de ses baisers ! Toute la partie de la lettre annonçant le ménage rompu et la séparation lui avait été très agréable. La lettre, on le voit, était de vieille date, du jour où le juge avait fait espérer la libération prochaine du jeune homme.

Mais une chose l'avait douloureusement frappé, parce qu'elle était juste et parce que ce que contenait la lettre doublait encore le jugement justement porté par sa sœur sur celle pour laquelle il se sacrifiait ; et c'est les larmes aux yeux, les dents serrées, la désespérance au cœur qu'il relisait : « Il ne faut pas non plus, pour une maîtresse, sacrifier sa vie, son honneur. Le tien, le nôtre valent bien le sien à cette femme ! et ce n'est déjà pas une si grande preuve d'amour qu'elle te donne en mettant sa situation si haut que, dans la crainte de la perdre, elle préfère te laisser accuser. »

C'était vrai, plein de logique, de bon sens, et Maurice pensait que, puisque sa sœur voyait tous les jours Cécile, elle devait lui dire à elle ce qu'elle écrivait, et Cécile ne disait rien. Plutôt que d'avouer sa faute, elle préférait le laisser accuser d'un crime odieux, et ce n'était pas pour ne pas troubler son ménage, pour ne pas désespérer son mari, puisqu'elle avait rompu l'un et qu'elle exécrait l'autre.

Désespéré, il embrassa la signature de sa sœur et il retomba sur son siège, navré, en disant :

— Je n'aurais jamais cru ça d'elle... Mais, moi, je ne faillirai pas...

Cependant il demanda du papier et il écrivit à sa sœur une courte lettre toute pleine de tendresse fraternelle, et, ne voulant pas la désespérer, il l'assurait de son espoir d'être sauvé. Enfin il lui disait de consulter Cécile en tout, de lui lire ses lettres – qu'elle donnerait peut-être un bon conseil, – elle était femme ; qu'elle lui demandât ce qu'elle ferait dans la situation qu'elle dépeignait dans la fin de sa lettre.

Tout cela était adroitement tourné pour ne pas donner de méfiance à la geôle. Cécile seule devait comprendre.

Sa lettre terminée et envoyée, il eut un peu de tranquillité.

Le surlendemain, il reçut un mot très court d'Amélie.

Celle-ci lui disait que, depuis l'envoi de sa lettre, Cécile était malade. Elle était à l'article de la mort ; depuis huit jours elle n'avait pas quitté son chevet, le médecin avait dit qu'elle était perdue, et elle terminait en lui disant de prier pour elle. Maurice en fut écrasé ; le seul témoignage qui pouvait le sauver s'envolait, le seul être pour lequel il vivait mourait. Il dit avec désespoir :

— Prier pour elle et pour moi !... Je suis perdu.

L'agent Boyer, on s'en souvient, avait reçu en rentrant chez lui une petite lettre non signée, qui lui disait de se trouver le soir même sur la place de la Concorde, au pied de la statue de la ville de Lille. Il se disposait à s'y rendre, lorsqu'une nouvelle lettre vint lui dire qu'on le priait de ne pas se déranger et d'attendre un nouvel avis.

La lettre avait été adressée à l'agent sur l'ordre d'Iza ; dans le dossier qu'elle avait pu consulter, elle avait vu que c'était l'agent Boyer qui avait fait l'enquête aboutissant à l'arrestation de Maurice ; c'était cet agent qui concluait avec assurance à la

culpabilité du jeune ouvrier ; elle avait vu que, Boyer donnant sa démission, celui qui avait continué l'enquête avait renversé toute l'œuvre du premier. Dans le plan d'Iza, c'est l'enquête de Boyer qu'il fallait rétablir : la justice réclamait un coupable, et c'était Maurice qu'il fallait lui livrer. Boyer n'était plus agent, et des renseignements pris sur lui à bonne source l'avaient éclairée sur la valeur du personnage. Elle lui écrivait donc pour s'entendre avec lui afin de trouver des charges nouvelles qui l'aideraient à faire libérer André Houdard.

Iza ne croyait pas que ce qu'elle voulait serait si rapidement exécuté ; en obligeant Oscar à signer la mise en liberté du misérable, elle croyait que celui-ci allait lutter avec sa conscience, et, pour l'obliger à céder, elle voulait se servir des déclarations nouvelles de Boyer.

Si convaincue qu'elle fût de l'amour d'Oscar, elle ne le croyait pas si puissant ; elle ne croyait pas que, le soir même du jour où elle lui poserait son ultimatum, il céderait à son caprice. André Houdard libre, elle n'avait plus besoin de l'agent pour le moment ; c'est alors qu'elle lui fit adresser la lettre qui annulait la première. Mais la liberté d'Houdard n'était que le commencement, il fallait un coupable ; tant que ce coupable ne serait pas trouvé, jugé et condamné, on risquait de voir recommencer une nouvelle instruction, et il paraît qu'Iza redoutait absolument chose semblable. Or, elle ajourna le rendez-vous avec Boyer, attendant d'avoir des nouvelles d'Houdard pour le faire agir dans la voie utile. Le jeune juge, ayant absolument oublié sa mission, tout occupé de son amour, ne pensait plus du tout à l'instruction de l'affaire de la rue de Lacuée, n'allait plus au parquet et ne pouvait ainsi la renseigner sur ce qui se passait, elle se réservait d'avoir, par l'agent, les nouvelles qui l'intéressaient.

Boyer attendait, très intrigué par les deux lettres, lorsque enfin il en reçut une troisième lui donnant un rendez-vous dans un cabaret.

Cette lettre était encore d'Iza ; depuis qu'elle habitait le petit hôtel de l'avenue de Chaillot elle ne pouvait sortir ; sans cesse, nuit et jour, Oscar de Verchemont était là ; enfin, un jour elle avait pu s'échapper une heure ; elle s'était rendue aussitôt chez Justine, l'ancienne femme de chambre qui habitait dans un hôtel voisin de l'appartement de l'avenue de Chaillot. Elle avait appris par celle-ci que des gens singuliers avaient questionné la concierge et qu'enfin Houdard était venu, et avait été surpris de voir la maison abandonnée ; sur l'avis de la concierge, qui lui avait dit que Justine venait quelquefois et devait rester jusqu'à la vente en correspondance avec Iza, il avait écrit une lettre, que Justine lui remit. Aussitôt qu'elle l'eut lue, Iza contrariée demanda de quoi écrire, et elle fixa un nouveau rendez-vous à Boyer ; puis, dans une seconde lettre, elle donna un rendez-vous à Houdard. Ce fut le mari de Justine qui porta les lettres.

Oscar de Verchemont, en installant Iza dans le petit hôtel de l'avenue de Chaillot, avait fait maison neuve : tous les domestiques avaient été remplacés. À cela, au premier moment, Iza avait paru consentir ; mais une femme comme la Grande Iza ne fait pas si peu de cas de sa femme de chambre, sa confidente, son conseil, sa complice, et lorsqu'elle avait écrit à ses gens pour les remercier, en envoyant ce qui leur était dû, elle avait écrit sous la dictée d'Oscar ; puis aussitôt, dans une autre lettre confidentielle, elle avait prévenu Justine qu'il ne fallait pas prendre au sérieux la lettre qu'elle venait de recevoir : c'était simplement un congé, le temps de prendre bien pied dans son hôtel, de s'en assurer la propriété, et aussitôt les vieux fidèles, tous les anciens reviendraient. Et d'abord, au sujet de Justine, ç'a avait été, depuis son entrée dans l'hôtel, sa plainte constante : elle était mal coiffée, mal habillée... Que Justine lui manquait ! si bien qu'Oscar commençait déjà à s'habituer à l'idée que Justine seule peut-être reviendrait un jour, si, *malgré sa bonne volonté,* Iza ne pouvait s'accoutumer à ses deux nouvelles camériste... C'était donc Justine qui était chargée des intérêts d'Iza en dehors de son nouveau ménage. C'est par elle qu'elle apprit que sa

vente allait avoir lieu ; quatre jours après, son avoué avait réuni ses créanciers, on s'était entendu ; alors Iza lui dit :

— Tu sais ce que je t'ai recommandé pour le petit meuble ?

— Oui, madame, je l'ai dit à Boulard ; il l'achètera quel que soit le prix.

— Mais je tiens à ce que tu sois là, qu'il n'y ait pas d'erreur possible.

— Madame sait bien qu'il n'y a pas de danger.

— Il n'a pas besoin d'y toucher ; il le mettra devant sa porte le lendemain, au milieu des objets qu'il expose.

— Oui, madame, c'est convenu avec lui...

— Tu as prévenu la concierge que, lorsque la lettre chargée arrivera, c'est toi qui dois la recevoir ?

— Je lui ai montré votre procuration et j'ai été au bureau de poste voir si elle était suffisante ; on m'a dit que oui.

— Je tâcherai de te revoir dans deux jours, si je peux m'échapper.

— Mon Dieu, fit en souriant la soubrette, que madame doit s'ennuyer d'être tenue ainsi.

— Je te le laisse à penser... Voilà peu de jours que ça dure et j'en ai déjà jusque-là.

Et, en disant ces mots, elle passa sa main par-dessus sa tête.

La Grande Iza descendit de chez son ancienne camériste, et remonta vivement en voiture ; seule, son front se plissa, et, se parlant à elle-même, elle dit :

— Oui, cette vie-là est lourde ; mais il le faut... Il faut que je le tienne jusqu'au jour du jugement... Et ce sot qui veut rester à Paris, au risque de se perdre encore : il faudra bien ce soir que je le décide... Je le veux !

La voiture passait avenue Friedland ; Iza se jeta dans le fond de son coupé en regardant son ancienne demeure ; elle vit un homme qui lisait attentivement une des affiches sur lesquelles s'étalait en grosses lettres :

« Vente volontaire pour cause de départ de M^me^ la comtesse veuve Iza Séglin de Z. »

Iza sourit, et le pli qui traversait son front s'effaça.

La Grande Iza aurait frémi si elle avait connu l'homme qui prenait copie des objets livrés à la vente. C'était l'agent Huret, obstiné, qui suivait sa piste et qui, la veille, avait dit à la petite sœur Amélie, affolée d'avoir lu dans un journal l'annonce du jugement de son frère :

— Eh ! tonnerre de Dieu ! ne pleurez donc pas comme ça, puisque je vous dis que je le sauverai...

III

OÙ CHADI S'AMUSE.

La vente était prochaine, et, contrairement à ce qui se passe lorsqu'il s'agit de l'intérieur d'une femme à la mode, les journaux n'en avaient pas parlé, les affiches avaient été, à dessein peut-être, parcimonieusement répandues, et cependant la vente était composée de véritables merveilles, en toilettes et en bijoux.

Les meubles étaient d'une grande richesse, et, s'ils n'avaient pas un grand mérite artistique, ils étaient d'un luxe inouï et d'une exécution peu ordinaire. Les bronzes étaient plus nombreux que choisis, et, nous l'avons dit, il y avait chez la Grande Iza une petite galerie de tableaux, de la pléiade des jeunes peintres, au milieu desquels étaient plusieurs toiles de maîtres.

Depuis que les affiches avaient été posées, l'agent Huret ne quittait pas le voisinage de la maison, très intrigué par les allées et venues d'une petite femme qu'il apprit être la femme de chambre de celle qu'on appelait, sur l'affiche, M^me^ veuve Séglin de Zintsky.

Il observait si la jeune soubrette ne venait pas chercher une chose ou une autre ; mais jamais il ne vit rien de suspect. Au contraire, elle venait pour mettre les toilettes, les dentelles à l'air, afin que rien ne fût chiffonné.

Les deux jours de l'exposition des objets mis en vente, l'agent Huret passa quatre heures dans les salons, fouillant partout, de son regard profond ; il ne vit rien de suspect. Tout cela était bien le fouillis du luxe particulier aux courtisanes à la

mode : dans tout ce qui est argenterie, orfèvrerie, le goût est sacrifié au poids ; dans tout ce qui est toilette, la qualité est sacrifiée au chic.

Au jour fixé, l'agent Huret était à son poste dans un angle du salon, où la vente avait lieu ; il avait laissé se placer devant lui tout le monde singulier de l'hôtel des ventes ; toutes les grosses marchandes à la toilette occupaient le premier rang, étalant déjà sur la table leurs mains grasses chargées de bagues, jouant avec une tabatière ; les antiquaires et les marchands de curiosités, composés au moins pour les trois quarts d'enfants de la tribu d'Israël, étaient derrière, la loupe à la main. En attendant l'arrivée du commissaire-priseur, on en disait de belles sur celle dont on vendait les meubles. Il y avait des vieux vendeurs qui reconnaissaient des bibelots et des bijoux pour les avoir vendus deux ou trois fois : un jour à M. le marquis X..., pour M^lle^ Nini Belles-Dents, – laquelle les avait vendus un jour de poursuites, – ils étaient tombés aux mains du vieux banquier X..., pour la célèbre jolie M^lle^ Chose ; celle-là les avait échangés avec un duc de l'ambassade d'Autriche. – C'est de là qu'ils devaient venir. Il y avait des objets dont les marchandes à la toilette racontaient le prix, et l'étrange monnaie avec laquelle M^me^ veuve Séglin de Zintsky les avait payés.

Oscar de Verchemont avait trop de haine jalouse contre tous ces objets inertes pour venir les voir une dernière fois, et bien lui en prit : il eût été singulièrement édifié sur la Grande Iza en entendant les propos de certaines brocanteuses, disons plutôt les petites histoires que racontaient les marchandes à la toilette – métier qui en cachait un moins propre, – et dont elles se cachaient peu, car elles les expliquaient avec des clignements d'yeux qui voulaient dire : « Je n'invente pas ; si je raconte ça, j'ai des raisons pour l'affirmer, c'est moi qui ai traité l'affaire. »

L'agent Huret ne s'occupait pas des vendeurs et des revendeuses ; il avait vu entrer la femme de chambre qu'il avait remarquée depuis quelques jours ; il l'avait vue causer avec un des

marchands venus pour la vente, l'entraîner dans un salon pour revenir aussitôt. Qu'avait-elle été faire ? Désigner un objet, le faire estimer, le recommander ? À ce moment, le salon était plein de monde : il était impossible d'y circuler comme il l'aurait voulu ; l'agent dut donc rester à son poste d'observation. Il s'était placé juste en face de la jeune femme, de l'autre côté du salon.

Justine était assise près de la grande table, à côté du marchand auquel elle avait parlé.

Justine avait bien remarqué l'attention dont elle était l'objet, et puis l'individu lui avait été signalé par la concierge, qui lui avait dit qu'un amateur singulier venait presque tous les jours... La jeune femme se demandait vainement quelle pouvait être l'industrie de cet individu dont l'allure toute militaire était la principale physionomie. Au moment où la vente allait commencer, le commissaire-priseur était à son bureau ; les crieurs apportaient les premiers objets ; au-dessus de la table, on ne voyait que des mains tendues pour saisir les lots, lorsqu'une bousculade se produisit à la porte ; un homme, indifférent aux imprécations qu'il soulevait, poussait la foule et s'y faisait un passage avec ses coudes sans répondre aux cris, aux malédictions autrement que par :

— Je vous demande bien pardon, monsieur. — Excusez-moi, s'il vous plaît. — Voulez-vous me permettre ? — Pardon, la maman, je vous dérange peut-être ?

Enfin, il était entré, avait aperçu Huret debout dans l'angle du salon, monté sur un petit banc et dominant tout le monde ; l'agent lui avait fait un signe, et il était venu se placer à côté de lui.

— Cristi, j'en ai eu de la peine à entrer ; il y a autant le monde dans l'escalier qu'ici.

— Vous êtes venu un peu trop tard...

— C'est déjà commencé, et je vous ai fait défaut ?

— Non, non ; mais vous vous seriez placé facilement...

— Oh ! moi, ça ne m'a pas gêné, au contraire, ça m'amuse ; mais, vous avez vu, ils ont beau crier, ça ne m'émeut pas... Qu'est-ce que je vais faire avec vous ?

— Je ne sais ; mais, si je vois quelque chose de louche, peut-être aurai-je besoin de suivre un monsieur, emportant l'objet, et il faut que je reste jusqu'au bout...

— Ah ! bien, s'il faut ressortir, fit Chadi, en riant, ils vont faire une belle vie ; mais ne vous gênez pas pour ça.

— Montez près de moi, dit l'agent en lui faisant une place, et mettez-vous ainsi, là ; derrière vous, je vois parfaitement et suis sûr de ne pas être remarqué ; je puis observer à mon aise.

— Dites donc, on peut acheter... J'ai promis à Denise que si je voyais une belle robe de soie dans les prix doux, je l'achèterais. Elle m'a assuré que, dans les ventes de ces femmes-là, les toilettes se vendaient pour rien, et qu'elles étaient presque neuves.

La vente était commencée. Chaque fois qu'une robe ou un lot de robes passait, Chadi étourdi du prix de mise en vente : cinq francs, dix francs, enchérissait aussitôt, et jamais il ne pouvait obtenir un lot, toujours il était adjugé à une seule enchère au-dessus de lui, et le premier rang des commères éclatait de rire ; il ignorait la petite manœuvre de la bande de marchands qui consiste à empêcher tout amateur sérieux d'acheter. Il allait se fâcher, lorsque l'agent fit un signe à une marchande. Cette femme, Huret se souvenait qu'il l'avait arrêtée un jour pour proxénétisme. La marchande vint et le reconnut ; elle rougit.

— Madame Tibaut, lui dit-il, vous seriez bien gracieuse d'acheter une des robes et de la céder à mon jeune ami.

— Avec plaisir, monsieur.

— Celle-là, celle-là, dit Chadi ; voyant étaler sur la table une robe de soirée de couleur éclatante qui n'avait pas trois doigts de corsage – M^lle^ Denise pouvait supporter ça – celle-là.

— Taisez-vous donc, dit l'agent, laissez-la faire.

La mise à prix était de quinze francs ; la femme en mit seize et le lot lui fut adjugé. Chadi croyait que la robe monterait de trente à quarante francs et en resta tout étonné, regardant la femme et Huret.

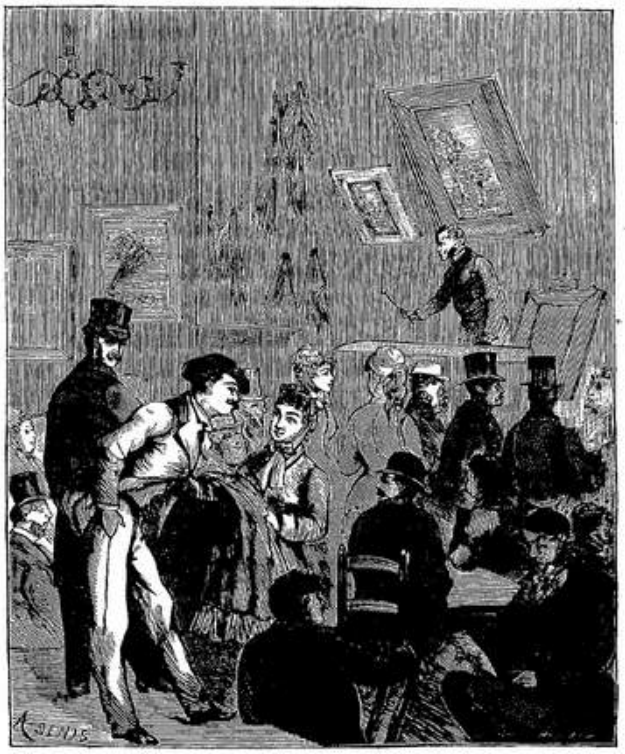

— Chacun son métier, voyez-vous, monsieur, lui celle-ci en lui remettant la robe.

— Vous avez votre affaire, dit Huret à mi-voix, occupons-nous maintenant de ce qui nous amène.

L'agent vit tout à coup la jeune soubrette causer vivement avec le marchand qui était près d'elle, lui désignant un meuble : un petit bureau-chiffonnier adorable que nous connaissons.

— Ouvrez-le, dirent les marchands.

— On ne peut ouvrir que le casier, la clef est égarée ; mais le meuble est neuf.

Les enchères se croisèrent : le meuble valait neuf et fait sur commande environ quatre cents francs ; les enchères atteignaient déjà trois cent trente francs. On ne couvrait plus et c'était le marchand qui portait la dernière mise ; l'agent Huret se dit :

— Ou ce meuble a une importance – auquel cas on veut l'avoir à tout prix, – ou on en sait la valeur, et n'ira pas plus loin, car il est presque à son prix et ne céderait pas au caprice que le premier fabricant pourra satisfaire. Il n'est pas possible que ce soit la femme de chambre qui achète pour son compte. Voyons ça.

L'agent se pencha sur Chadi et dit tout bas :

— Poussez.

— Hein ? fit Chadi étonné en entendant le crieur qui répétait :

— Trois cent trente..., c'est bien entendu..., trois cent trente...

— Poussez donc, répéta l'agent.

— Quarante, fit Chadi, se demandant si Huret ne devenait pas fou, et se penchant vers lui pour dire du même ton : Vous savez que je n'ai pas d'argent...

— Allez toujours...

— Trois cent cinquante...

— Quatre cents, glissa Huret, dans l'oreille de Chadi.

— Quatre cents, cria Chadi, rouge comme une cerise, en sentant tous les regards se tourner vers lui avec stupéfaction.

Justine releva la tête et fut toute surprise de voir l'allure de celui qui poussait le petit meuble si cher.

— Quatre cent vingt, dit le marchand.

— Quatre cent cinquante, répondit Chadi sans attendre.

— Quatre cent soixante-dix...

— Cinq cents, fit Chadi avant qu'il eût fini.

— Cinq cent cinquante, répondit le marchand.

Chadi allait crier six cents ; Huret l'arrêta en disant :

— Ça suffit, je sais ce que je voulais savoir... Ne quittez plus ce meuble des yeux : il faut que nous sachions où il va.

— Cinq cent cinquante, répétait le crieur en regardant Chadi. C'est bien vu, pas de regrets ?... Cinq cent cinquante. Adjugé !

Dans le silence qui suivit, Huret entendit parfaitement Justine dire tout bas à l'homme qui venait d'acheter le petit meuble :

— Enfin !

Et presque aussitôt, comme si ce qui allait suivre n'avait plus d'importance pour elle, la jeune femme de chambre se leva et partit.

L'agent, attentif, en voyant sortir M^lle^ Justine, regarda aussitôt le petit meuble ; il était replacé derrière le commissaire-priseur ; on ne devait l'enlever probablement qu'après la vente ; le marchand qui avait poussé les enchères dessus restait à sa place. Huret ne le quittait pas du regard.

Chadi s'amusait énormément ; la vente se poursuivait : les gros meubles étaient vendus ; on commençait la vente des vieilleries qui encombrent toujours les appartements et dont on n'a

jamais le courage de se défaire, les meubles à moitié brisés, les tables boiteuses, les chaises sans bâtons, et tous ces lots n'atteignaient naturellement que des prix dérisoires. Chadi avait déjà failli acheter quatre francs un tableau qui aurait pu faire un superbe devant de cheminée. Quatre hommes roulèrent avec peine un meuble énorme en acajou, ayant l'apparence d'un bureau ou d'une table de desserte, et dont l'épaisseur paraissait remplie par un énorme tiroir.

— Oh ! le beau bureau, fit Chadi ; il suffirait à meubler une chambre.

Le crieur mit le meuble à l'enchère à dix francs. Pas un acquéreur ne se présenta.

— Quel prix mettez-vous donc, demanda-t-il ?

Chadi étourdi, stupéfait qu'une si belle pièce ne trouvât pas acheteur, allait couvrir l'enchère, lorsqu'un des marchands cria :

— Il y a acheteur à trois francs.

Chadi outré s'écria à son tour, et en regardant fixement celui qui avait mis la première enchère :

— Je mets quatre francs... moi !

Un silence profond suivit ses paroles ; le crieur seul glapissait :

— Quatre francs ! quatre francs... personne ne dit mot... c'est bien entendu. Quatre francs.

Le maillet retentit et le commissaire adjugea.

Chadi n'en revenait pas ; pour quatre francs ce meuble immense ! Le crieur lui dit :

— Depuis longtemps il ne servait pas, la clef est perdue, la serrure rouillée, vous devrez le faire ouvrir.

— Oui, oui, ne le bousculez pas en le reculant... Et, se tournant vers l'agent Huret, il lui dit :

— Quatre francs, croyez-vous que ça n'est pas cher, hein !

Celui-ci ne lui répondit pas. Chadi le regarda, et il le vit la tête un peu penchée en avant regardant un panier que l'on allait mettre en vente et que l'on ouvrait.

C'était la cave que l'on allait vendre, et l'on commençait par le champagne. Ce panier était sur la table.

C'était un petit panier contenant vingt-cinq bouteilles.

Le crieur ouvrit le panier et dit :

— Vingt-trois bouteilles de champagne... Le panier était de vingt-cinq : il en manque deux...

Puis il en prit une bouteille, déchira l'enveloppe de paille, arracha le papier qu'il y avait encore dessous, et, la tendant aux acheteurs, il dit :

— Voyez la marque.

L'agent Huret était haletant, ses yeux dardaient, il tendit son long bras en disant d'une voix sèche à Chadi...

— Passez-moi cette bouteille-là.

Chadi, de plus en plus étonné, la lui passa ; Huret regarda la marque, le cachet tout spécial, et, la repassant aussitôt, il dit d'un ton de commandement :

— Remettez cette bouteille ; ne dérangez rien au panier... On achète dans l'état...

On regarda l'agent avec quelque étonnement ; mais le crieur commença aussitôt :

— Vingt-trois bouteilles champagne : cent francs.

— Poussez, fit encore l'agent à Chadi.

— Cent dix, fit celui-ci...

Il y eut une seule enchère ; le panier fut adjugé cent vingt francs. Alors l'agent Huret prit une feuille de son carnet, et il écrivit :

« Acheté par Huret, agent de la sûreté, qui prie M. le commissaire-priseur de constater, sur un papier joint à son reçu, que le panier avait été à peine ouvert, que deux bouteilles seulement avaient été prises, et surtout la marque du champagne,... le nom porté sur les étiquettes... »

Il signa et fit passer le papier avec son argent. Le commissaire lut, parut surpris de l'importance donnée à ce lot, et fit signe de la tête qu'il se rendait au désir exprimé. Effectivement, la vente fut arrêtée pendant quelques minutes. Le commissaire se fit passer une bouteille pour transcrire ce que portait l'étiquette.

Tout à coup Huret, qui avait toujours l'œil sur son meuble et sur celui qui l'avait acheté, vit celui-ci regarder à sa montre, se lever précipitamment et faire signe à un commissionnaire de prendre le petit meuble.

— Vite, vite, Chadi, dit l'agent à voix basse, sortez et suivez le petit meuble que nous avons poussé ; il faut que je sache où on le porte... C'est très grave ; vite, vite.

— Diable ! fit Chadi, ça ne va pas être peu de chose pour sortir... Enfin.

Et le brave garçon, obéissant, poussant de l'épaule et du coude, sortit du salon et parvint en bas juste au moment où le petit chiffonnier-bureau était hissé sur un fiacre.

Le marchand monta dedans.

— Bon, il ne manquait que ça, fit Chadi ; il va me faire courir. Pourvu qu'il n'aille pas trop loin... Je peux dire que je m'en paye une partie.

Le meuble était fragile et, à cause de cela, le marchand de meubles avait recommandé au cocher d'aller doucement, ce que Chadi constata avec plaisir ; il fut tout à fait heureux en voyant au bout de dix minutes la voiture s'arrêter devant la boutique d'un tapissier, faubourg Saint-Honoré.

— C'était pour aller là ! Ah bien ! ils en ont de l'argent à gâcher, ceux-là !... Prendre une voiture pour dix minutes ; il ne pouvait pas mettre ça sur son dos ?

Haussant les épaules, Chadi se cacha sous une porte cochère ; il avait poussé les enchères sur le petit meuble et il pouvait être remarqué par celui qui l'avait acheté, ce qu'il fallait éviter. Il vit le marchand descendre son meuble avec précaution, payer le cocher ; puis, après avoir bien essuyé le ravissant petit bureau, il le plaça bien en vue devant l'étalage de sa boutique ; cela fait, il regarda sa montre et, satisfait, il rentra.

Chadi se dit qu'il pouvait retourner retrouver Huret ; il savait ce qu'il devait savoir, et il remonta vers l'avenue Friedland en se disant :

— Voilà tout le secret des affaires ; ça n'est pas plus malin que ça : il l'a acheté cinq cent cinquante francs, il lui a donné un petit coup de fion et maintenant il en vaut huit cents !...

Lorsque Chadi arriva avenue Friedland, Huret avait pris une voiture, il avait mis son panier à champagne dedans et il attendait. Le brave garçon lui rendit compte de sa mission. Alors Huret lui demanda s'il voulait monter dans sa voiture. Chadi avait sa grande table à emporter ; il la montra au cocher en lui disant :

— Voulez-vous la charger là-dessus ?

— Comment, ce monument-là ? Mais il faut un camion.

Chadi alla soulever la table pour la peser ; c'était lourd ; en la reposant à terre, il devint pâle. Il courut à la voiture de Huret, et, lui ayant dit au revoir, il lui demanda confidentiellement :

— Dites donc, monsieur Huret, quand on achète dans une vente, qu'on a payé, si on trouve de l'argent dans les tiroirs, c'est à soi ?...

L'agent jeta un coup d'œil dérobé au meuble de Chadi, se contint pour garder son sérieux, et répondit :

— Oui, oui. Puis, lui serrant la main : Je vais voir le petit meuble, et demain je vous verrai chez M. Paillard. Je crois que nous n'avons pas perdu notre journée.

— Moi, dit tout bas Chadi pendant que la voiture s'éloignait, je suis certain d'avoir gagné la mienne.

Il courut dans le quartier chercher un commissionnaire ; aidé par lui et par deux passants, ils chargèrent la table ou le bureau sur une petite voiture à bras. Puis, ayant pris la belle robe et poussant la voiture, Chadi se dirigea vers la rue de Lacuée, chez M^lle^ Denise. On y arriva au bout d'une grande heure. Ce ne fut pas une petite affaire que de hisser l'acquisition de Chadi chez la jeune blanchisseuse. Tout terminé, le commissionnaire renvoyé, Chadi s'assit, en proie à une inexprimable émotion. M^lle^ Denise était sortie, elle n'allait pas tarder à rentrer, et Chadi pensait :

— Si nous allions être riches ! J'ai bien entendu que ça sonnait !...

Et en effet, tout le long du trajet et à chaque choc, le meuble produisait un bruit étrange, lent et métallique.

Denise entra ; il lui montra la robe ; la petite ouvrière lui sauta au cou et l'embrassa à pleine bouche, puis Chadi l'attira

dans la chambre ; alors Denise eut des minauderies et devint toute rouge... Mais là, il lui montra la table.

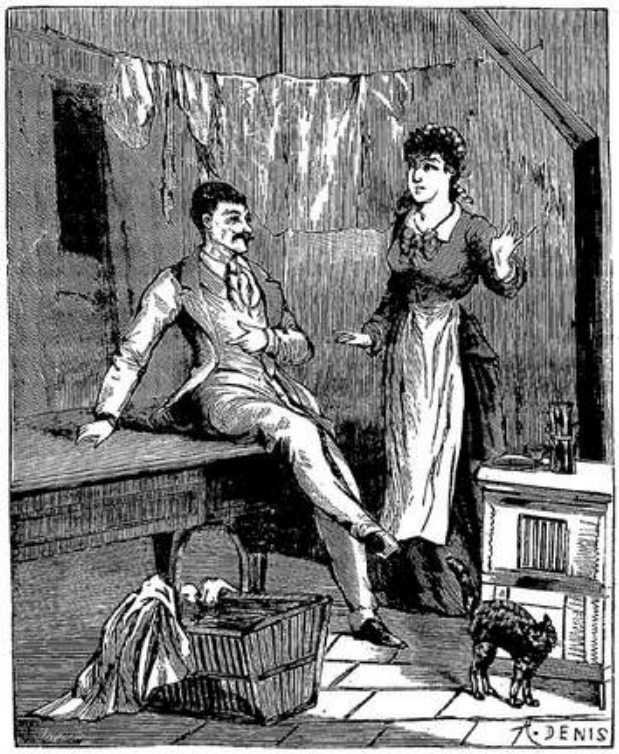

— Qu'est-ce que c'est que ça ? exclama Denise ; c'est grand comme un billard ?

— C'est un grand bureau ; tu vois, je te le donne, Denise... Seulement ce qui est dedans est pour moi.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?

— La clef en est perdue ! c'est rouillé par le temps et on n'a pas pu l'ouvrir. Écoute, Denise, tout le long du chemin en poussant la voiture j'avais la tête appuyée dessus le tiroir et j'entendais vibrer, sonner.

— Oh ! fit la jolie petite blanchisseuse en avançant ses belles lèvres fraîches et en écarquillant ses grands yeux, si nous allions trouver un trésor !

Chadi courut chercher une pince ; il la glissa dans la serrure tout tremblant d'émotion ; à la pesée qu'il fit, on entendit encore sonner, et Denise s'écria :

— Il y a quelque chose ; j'ai entendu.

Chadi appuya, le dessus du panneau sauta en découvrant un étroit clavier.

M^lle^ Denise éclata de rire et Chadi tout déconfit s'écria :

— Ah ! un piano !

En effet, c'était une vieille épinette.

L'agent Huret, en se faisant conduire à la préfecture de police, ordonna au cocher de passer par le faubourg Saint-Honoré ; arrivé en face du tapissier que lui avait désigné Chadi, il regarda et vit, au milieu des fauteuils et des meubles en étalage, le petit bureau-chiffonnier.

Il dit au cocher de continuer sa route et pensa à tout ce qui venait de se passer. Est-ce qu'il s'était trompé relativement au petit meuble ? Ce qui arrivait semblait le prouver ; le marchand n'avait vu qu'une bonne affaire ; il l'avait acheté pour le revendre plus cher ; mais alors quel intérêt pouvait avoir la jeune femme qu'on lui avait dit être la femme de chambre de M^me^ veuve Séglin de Zintsky ? Savait-elle une valeur particulière au bureau-chiffonnier et avait-elle dirigé le marchand dans son acquisition sous la condition d'avoir un bénéfice ? Cela paraissait être le plus probable. Pourtant Huret se refusait à trouver cela normal ; il regretta de ne s'être pas arrêté pour marchander le petit bureau, et il se promit de revenir aussitôt.

En arrivant à la préfecture, il déposa au greffe le panier de champagne, et il le fit ficeler et sceller devant lui. Après il monta et remit à son chef, pour en prendre connaissance, la déclaration du commissaire-priseur.

Cela fait, il se fit reconduire faubourg Saint-Honoré. Il descendit de voiture, paya son cocher, et alla vers la boutique du tapissier. N'ayant pu réussir à acheter le meuble à la vente, et le regrettant, il venait offrir de l'acheter à l'acquéreur. Cela était tout naturel et ne pouvait aucunement porter ombrage au tapissier.

Il entra donc tranquillement dans la boutique, et, s'adressant au marchand, qui sourit en le reconnaissant, il lui dit :

— Monsieur, combien me vendriez-vous le bureau que nous nous sommes disputé tout à l'heure ?

— Monsieur, je ne puis vous le vendre...

— Pourquoi donc ?

— Il est vendu.

— Comment, déjà ?

— Une personne qui le connaissait et en avait envie m'avait chargé de l'acheter... Et je sais qu'on ne s'en déferait à aucun prix.

— Ah ! fit l'agent, dont tous les soupçons se rallumèrent. Ne voulant pas donner l'éveil, il reprit aussitôt :

— Je le regrette, le meuble est charmant, il complétait un mobilier absolument dans le même style ; mais enfin il n'est pas introuvable.

— Oh ! du tout, et je vous avouerai même que je ne comprends guère l'importance qu'on y attache ; je devais l'acquérir à n'importe quel prix. Je connais le fabricant, et si, ainsi que vous le dites, il vous plaisait d'en avoir un absolument semblable, je pourrais vous le vendre à meilleur marché que je n'ai payé celui-ci.

— Ah ! vraiment ! c'est une affaire que nous ferons probablement... Monsieur, je vous remercie, et j'espère avoir le plaisir de vous revoir.

Le marchand reconduisit Huret jusqu'à la porte. On juge facilement qu'après ce court dialogue l'agent Huret était revenu au point de départ ; sa curiosité était en éveil ; il ne s'était pas trompé : assurément ce meuble avait une importance... Il fallait savoir qui avait intérêt à l'acheter plus cher qu'il l'eût payé neuf.

L'agent, une fois dehors, se posta sous une porte, attentif, ne perdant pas de vue la boutique, et regardant tous ceux qui entraient et qui sortaient. Il était là depuis une grande heure, le jour baissait, lorsque tout à coup il vit un riche équipage s'arrêter devant la porte du tapissier ; une femme enveloppée de fourrure en descendit, puis un homme, la tête enfoncée dans le col de son pardessus relevé. Ils entrèrent dans la boutique ; la nuit venait, et, oubliant toute prudence, l'agent se plaça devant la boutique, mais de l'autre côté de la rue ; il vit l'homme et la femme ressortir avec le marchand, regarder le petit bureau, puis rentrer dans la boutique ; et il parut à l'agent que le marchand prenait l'adresse sur son livre et recevait de l'argent dont il donnait facture.

— Ah çà ! que se passe-t-il ? Est-ce que ce tapissier s'est moqué de moi ? Il ne m'a même pas fait de prix et il traite avec ces gens-là ; qu'est-ce que ça veut dire ? Si c'était ceux qui l'ont chargé d'acheter le meuble, ils n'auraient pas besoin de venir le voir : on le leur porterait directement... Après cela, peut-être, trouvant le meuble charmant et apprenant qu'il n'est pas à vendre, en commandent-ils un neuf, qu'ils payent d'avance... Ce doit être cela.

L'agent était trop foin pour voir les visages engoncés dans les collets, presque invisibles à la nuit tombante ; il vit le marchand reconduire ses deux clients jusqu'à leur voiture, et, avant de fermer sur eux la portière, il ne fut pas peu stupéfait d'entendre le tapissier dire :

— Madame peut compter sur moi, le temps de prendre une voiture, de charger le petit bureau, et on sera chez elle presque derrière elle...

Puis comme répondant à une recommandation, il dit encore :

— Que madame ne craigne rien, on prendra toutes les précautions... Oh ! mes hommes ne retourneront pas le meuble sens dessus dessous... Ne craignez rien, madame, on sera soigneux.

Le marchand ferma la portière et rentra dans sa boutique ; la voiture remonta le faubourg, et l'agent, les bras croisés, se disait en rongeant ses moustaches :

— Qu'est-ce que tout cela signifie ?... Ah çà, de qui se moque-t-on ?... Il y a là-dessous un mystère qu'il faut éclaircir. Je sens que je suis sur la piste...

L'agent Huret aurait été plus étonné encore de la déclaration du marchand, s'il avait entendu ce qui s'était passé dans la boutique.

En entrant dans la boutique dont le monsieur qui l'accompagnait ouvrait la porte en lui livrant le passage, la jeune femme avait demandé :

— Ce petit meuble, monsieur, que je vois là depuis quelques jours est neuf, ou est-ce une occasion ?

— Il est neuf, madame ; vous voulez parler du petit bureau-chiffonnier ? Si madame veut le voir.

C'est alors qu'ils sortirent pour regarder le petit meuble et que l'homme dit au marchand de montrer l'intérieur.

— C'est inutile, fit la dame.

— Nous pouvons toujours le faire ouvrir, reprit son compagnon, vous verrez ainsi si c'est bien l'objet de vos rêves...

— Oh ! je sais ce que c'est... J'ai les doigts gelés. Et en entrant dans la boutique : Songez donc, ajouta-t-elle tout bas, que je le dévore des yeux depuis huit jours... Puis haut : Combien vaut-il ?

— Huit cents francs, madame.

— Oh ! exclama la jeune femme,... c'est un caprice trop cher.

— Et pourquoi donc ? fit aussitôt le jeune homme, retenant sa compagne qui semblait vouloir se retirer, effrayée du prix ; pourquoi ?... Est-il quelque chose de trop riche pour toi ?

— Vous allez faire des folies... Que je regrette de vous avoir amené...

— Monsieur, dit le jeune homme au marchand, veuillez le faire porter immédiatement, si c'est possible.

— Oh ! c'est facile... Si monsieur veut bien me donner sa carte.

— Prenez l'adresse et faites-moi un reçu.

— Monsieur ? interrogea le tapissier la plume à la main.

— Madame Iza Séglin de Zintsky, dit le jeune homme, avenue de Chaillot. Tenez, monsieur.

Et il tendit un billet de mille francs en échange de son reçu.

— Il ne serait pas possible de le mettre près du cocher ? demanda la jeune femme.

— Oh ! madame, il risque de s'abîmer, et j'ai un homme tout prêt qui vous le portera immédiatement. Je vous fais suivre.

— Je compte sur vous...

— Oui, monsieur.

Et le marchand reconduisit ses clients.

L'agent Huret avait été reprendre sa cachette ; il vit aussitôt un garçon arriver, traînant une petite charrette à bras ; on y plaça le meuble, et le tapissier, ayant fait ses recommandations à son employé et lui ayant donné l'adresse, rentra dans sa boutique pendant que la voiture à bras remontait le faubourg Saint-Honoré.

— Je vais toujours savoir où il va, se dit Huret en suivant à distance la petite charrette.

Une demi-heure après, l'on descendait le petit meuble devant le péristyle de l'hôtel de l'avenue de Chaillot. Au moment où l'employé du tapissier revenait en traînant sa voiture à vide, l'agent se dirigea vers lui et demanda :

— Pardon, monsieur, vous sortez de ce joli petit hôtel-là ?

— Oui, pourquoi ?

— C'est que je vais vous dire, je cherche un hôtel, et je ne trouve pas... un hôtel qui appartient à un nommé Huret.

— Huret !... Vous savez, monsieur, je ne suis pas du quartier, je viens de faire une livraison là.

— Mais ça n'est pas ça quelquefois l'hôtel de M. Huret ?...

— Là ? oh ! non ; c'est une dame qui reste là... quoiqu'il y ait un homme.

— Ah ! c'est une dame !

— M^me^ Iza Séglin de Zintsky.

— Hein ! exclama l'agent.

— Quoi ?

— Rien... je vous remercie bien, je vais chercher.

Et, s'éloignant rapidement, clignant de l'œil, faisant nerveusement claquer ses doigts, Huret se dit :

— Décidément, je suis sur la voie. Ah ! la fille Iza fait racheter certain meuble qu'elle vend. Il n'y a pas à hésiter, je verrai demain M. de Verchemont ; il faut un supplément d'enquête ; il faut qu'on sache ce qu'Houdard venait faire chez la fille Iza. Il me faut des ordres pour visiter ce petit meuble-là.

Et, content de sa journée, l'agent Huret se souvint qu'il était l'heure de dîner.

IV

LE CAFÉ DU SAUVAGE

Nous avons dit qu'Iza avait écrit à l'agent Boyer pour lui demander un rendez-vous au cabaret ; ce n'était pas elle qui devait s'y rendre ; en même temps, elle avait écrit à Houdard ; elle avait vu celui-ci quelques minutes, lui avait dit ce qu'il devait faire, et c'est lui qui devait aller au rendez-vous.

Iza savait ce que valait l'agent Boyer ; dans le dossier qu'Oscar de Verchemont avait apporté chez elle, qu'elle avait attentivement étudié, elle avait vu que c'était l'agent Boyer qui avait fait l'enquête aboutissant à l'arrestation de Maurice Ferrand ; c'était lui dont le rapport, appuyé de preuves solides, concluait à la culpabilité du jeune bronzier. Elle avait vu que celui qui, après la démission de Boyer, avait repris l'instruction, se renseignait tout autrement : il avait absolument rejeté le travail du premier, pour s'occuper de l'homme qui avait passé la nuit chez la belle Léa Médan, c'est-à-dire d'André Houdard, dit la Rosse. Iza avait, à son tour, détruit l'œuvre du second agent, et dans son plan c'était l'enquête de Boyer seulement qui devait servir à l'instruction.

Elle s'était aussitôt renseignée sur l'agent démissionnaire, afin de savoir s'il pourrait la servir ; elle avait appris sur lui plus qu'elle n'avait besoin pour être certaine qu'il était facile de s'entendre avec lui... C'est alors qu'elle avait envoyé la première lettre, lui demandant une entrevue. Mais le soir Houdard était libre. Boyer devenait inutile, et elle avait envoyé la seconde lettre. Depuis, l'instruction livrée au parquet par de Verchemont semblait faible : elle avait besoin de preuves nouvelles ; il fallait à tout prix que ces recherches fussent toujours faites dans la

même voie. Et, pour cela, il fallait rétablir l'agent Boyer dans ses fonctions, avec la haine de celui qui l'avait remplacé et le désir de démolir tout ce qu'il avait fait. C'est dans ce but qu'Iza avait écrit à Boyer, puis à Houdard, et qu'après avoir dit à ce dernier ce qu'il avait à faire, elle lui avait appris que l'agent qui pouvait le sauver l'attendait dans un endroit désigné par elle... et peut-être connu d'elle jadis.

La Grande Iza avait dit à Houdard :

— Pour être tout à fait à l'abri de poursuites, de recherches, il faut que la justice soit satisfaite ; il faut que celui qu'elle reconnaîtra coupable soit condamné... Lorsqu'il y aura un condamné..., tu seras tranquille... Aide donc au châtiment de celui que la justice va juger.

Houdard n'avait plus d'amour, plus d'affection pour Iza ; il se sentait méprisé par elle ; en le sauvant, elle n'obéissait pas à ses sentiments, elle se défendait elle-même, elle avait tout à craindre d'Houdard, dit la Rosse.

Houdard sombre descendait de la voiture dans laquelle il s'était promené une grande demi-heure avec Iza. Il était sombre, et ses dents mordillaient ses lèvres. Il avait pu, pendant ces trente minutes, bien juger la femme qu'il avait servie, qu'il avait aimée. Il l'avait vue ingrate : elle s'était jouée de lui, et le misérable, qui rougissait lorsque la misère lui faisait penser à elle, il avait trouvé la grande fille plus méprisable que lui. Iza vivait pour elle, ne pensait qu'à elle, n'aimait qu'elle ; son cœur n'avait pas un sentiment humain ; pour que le cœur parlât, il fallait que la chair fût atteinte : les sens lui donnaient de l'humanité. Lorsqu'elle n'aimait plus, elle poussait l'indifférence jusqu'à la cruauté. Assurément une scène navrante s'était passée entre les deux anciens amoureux – et nous la connaîtrons plus tard ; – car le misérable était descendu l'œil farouche, les dents serrées, les lèvres crispées et le regard bas, humble, – il était forcé d'étouffer sa rage et sa haine ; – il était descendu du

fiacre et avait fermé la portière, sans lever les yeux sur celle qui lui disait d'un ton de commandement :

— Enfin voilà ce qu'il faut faire, tu entends, ou tu es perdu... Et, ma foi, je trouve que j'ai fait déjà beaucoup en te sauvant une fois.

— J'obéirai... j'y vais..., avait-il dit.

Et il était parti sans tourner la tête, sans dire un adieu ; il était parti marchant vite, le haut du corps en avant, battant l'air de ses poings dans des mouvements nerveux ; puis, s'arrêtant tout à coup et écartant son col, dénouant sa cravate pour respirer ; alors, il paraissait, en aspirant l'air qui manquait à ses poumons, reprendre de la force, et se remettant en route, comme un fou, il parlait haut, secouant fébrilement ses mains comme s'il voulait, par un geste, affirmer ses paroles. Et ce qu'il disait était véritablement fou, insensé.

— Ah ! c'est comme ça, la belle fille. Vous voulez m'écraser... C'est vous qui m'avez fait vivre de ça ; j'en vivrai ou j'en crèverai, et vous avec ! C'est à moi que tu viens dire ça, toi, toi, toi : « Vous tuez les gens, vous êtes un pilier de bagne ; vous ne savez servir les gens qu'en risquant de les perdre, vous ne pensez qu'à vous ; de l'argent, toujours de l'argent pour vous en gaver ? » Mais, la fille, tu voles l'estime publique, et le jour où ta victime, un malheureux, se présente, oubliant ce que tu es, soûle de ton luxe, de tes sous, tu n'excuses plus la misère et le malheur dont tu as été la cause... Oubliant comment on t'a connue, tu vous menaces des argousins qui devraient, depuis longtemps, avoir la main sur toi... Ah ! sang de Dieu, tonnerre, ne m'abandonne pas... Ne me perds pas. Je ne serais pas perdu seul ! Quoi qu'il arrive, Iza, je n'oublierai jamais ce que tu m'as dit, et un jour peut-être...

Il s'arrêta ; tout à coup il vit que des gens le suivaient, que des agents l'observaient ; on le prenait pour un fou. Il marcha plus vite, contractant ses nerfs pour empêcher ses membres

d'agir, ses lèvres de parler. Il avait longé les quais et se trouvait dans les vieux quartiers qu'on traverse pour se rendre à Montrouge. L'automne finissait, les brises du soir avaient les froideurs d'hiver, et, avec le gris du soir qui envahissait les rues, le noir envahissait le cerveau du misérable ; il faisait sombre, la nuit venait... Sombre la nature, sombre l'âme d'Houdard, dit la Rosse ; sa bouche était moussue, ses dents grinçaient, ses lèvres séchées étaient gercées par la fièvre. Depuis qu'il avait vu des agents le remarquer, au moindre bruit il tournait la tête ; il marcha ainsi une grande heure. Après avoir traversé la Glacière, il atteignit les premières maisons du Grand-Montrouge. Alors il s'engagea par un sentier étroit qui menait aux champs. Le vent soufflait âpre et dur, sifflant dans le squelette des arbres ; il était las, incapable de penser ; il s'arrêta, en voyant enfin dans le vague brumeux de la nuit tombante l'endroit où se trouvait le cabaret, lieu du rendez-vous.

C'était à cette époque un singulier lieu que ces confins de Montrouge – que nous avons peints ailleurs, à l'arrivée de la belle Iza à Paris, – et nous devons de nouveau en donner le tableau original. Où Montrouge finit et où les carrières commencent, un village étrange avait poussé ; sur une terre aride, rebelle à la culture, des tentes, des échoppes, des baraques s'étaient dressées. C'était bien le plus étonnant tableau, le plus fantastique paysage, mais le moins rassurant quartier qu'on pût voir. C'était la ville de repos du monde forain ; c'est là qu'avaient leur résidence fixe les colosses, les femmes à barbe, les grimaciers, les Hercules, les femmes à trois jambes, les Vénus à moignons, les tirangeurs de brème, le monde des saltimbanques. C'est dans ce lieu singulier qu'ils vivent lorsqu'ils ne font pas l'*entre-sort*. Ils appellent de ce nom le théâtre en toile, la voiture, la baraque qui sert à leurs exhibitions. J. Vallès en donne ainsi l'étymologie dans son beau livre *la Rue :* « Le mot est caractéristique ; le public monte, le phénomène se lève, bêle ou parle, mugit ou râle. On entre, on sort. Voilà. »

Lorsque Houdard arriva dans le pays, il faisait presque nuit ; il hésitait à avancer lorsqu'il vit à quelques pas de lui une femme vêtue de loques qui, l'épaule chargée du linge mouillé qu'elle rapportait du lavoir – ou peut-être du salissoir : la Bièvre, – le regardait curieusement ; il lui demanda :

— Madame, pouvez-vous m'indiquer le café du Sauvage ?

— Là ! fit-elle en étendant le bras et en montrant une masse d'ombre.

— C'est ça ?

— Oui, la grande maison.

Houdard cherchait la grande maison ; il ne vit qu'une espèce de hutte, de tanière ; il demanda encore hésitant et la désignant :

— C'est là ?

— Oui, monsieur, répondit la femme en s'éloignant.

Houdard, assez étonné, se dirigea vers le café du Sauvage.

Depuis la malheureuse guerre de 1870, ni le singulier village ni l'étonnant cabaret n'existent plus ; les besoins de la défense ont fait jeter bas les huttes et les tanières dont nous avons parlé. Et cependant le cabaret du Sauvage offrait un curieux tableau, un saisissant spectacle.

D'abord le bouge avait été la demeure d'un vieux saltimbanque qu'on appelait Rig le Sauvage et qui était mort à la Pitié ; quand il avait abandonné son taudis pour l'hôpital, ce que ses collègues appelaient la Grande Maison, « c'était une grande hutte, une épouvantable tanière ; devant un cloaque s'ouvrait la porte étroite d'une cour non pavée, close par des planches provenant du déchirage d'un bateau ; de nombreux clous montraient leurs dents et servaient à accrocher les loques qu'une lessive hâtive avait la prétention de nettoyer. »

À droite était une écurie dont le fumier faisait tapis ; à gauche, l'*entre-sort ;* au fond, la *grande maison ;* c'était un hangar vitré, sans ligne, sans appui, bâti avec des débris de démolitions. C'est là que vivait l'homme étrange qu'on appelait le Sauvage ; c'est là qu'un audacieux avait ouvert un cabaret ; on disait la maison du Sauvage, puis : *Au Sauvage...* ; enfin, pour rire : le *café du Sauvage.* Disons ce qu'il était lorsque nous l'avons vu, lorsque nous l'avons peint, à l'époque où Houdard s'y rendit pour rencontrer l'ex-agent Boyer ; c'est un côté effacé du Paris d'avant la guerre.

« C'était un cabaret étrange ; nous disons cabaret, nous devrions dire bouge. Sur une rue percée dans les champs et seulement dans l'imagination des édiles de la commune, rue sans maisons, bordée de baraques, de tentes, de voitures, de chantiers, de terrains vagues, boueux et fangeux, s'ouvrait la porte commune d'une cour non pavée ; la droite était occupée par une vieille écurie dont il ne restait que le fumier, le lit de repos des consommateurs sérieux ; la gauche, par une voiture de saltimbanques qui servait d'appartement particulier au maître du Sauvage ; le fond, par un hangar vitré adossé à un chantier de bois, mal construit, penché comme si le vin qu'on buvait à l'intérieur avait produit son effet sur la bâtisse ; elle paraissait tituber ; cela avait l'aspect, le jour, d'un atelier sordide ; la nuit, d'une lanterne immense. C'était le cabaret.

» La clientèle estimait l'établissement à cause de sa situation, pour les consommations ensuite. Le premier avantage qu'offrait sa situation, c'est que, lorsque la police poussait l'indiscrétion jusqu'à venir flâner autour de ses tables, le chantier était prêt à recevoir dans l'ombre de ses piles de bois les gens timides que ces visites embarrassaient. Un autre avantage de ce bouge, c'est qu'après une bonne affaire, lorsque des libations extrêmes avaient fait glisser sous la table les imprudents qui ne s'étaient pas assez méfiés du trois-six, on en débarrassait l'établissement en les couchant, l'été, sur le fumier odoriférant ; l'hiver et les jours de pluie, dans l'écurie, sur la litière chaude.

Les bons rêves qu'ils faisaient, les habitués de l'odeur saine de la paille humide ! Ils rêvaient qu'ils étaient honnêtes.

» Le hangar, le cabaret, non, le café du Sauvage était bâti avec les débris des maisons expropriées ; son vitrage ressemblait à l'étoffe qu'on emploie pour les costumes d'Arlequin ; on avait remplacé par des papiers de couleurs diverses les vitres brisées par les titubements des hôtes habituels. Bois et vitres étaient assemblés par à peu près ; portes, fenêtres et vitrines formaient un tout ; les araignées et les cloportes, aidés par la poussière, comblaient les assemblages mal joints. Les vitres n'avaient pas de rideaux ; cependant, elles faisaient ombre devant le soleil le jour, et la nuit elles préservaient des regards indiscrets sous la lumière, tant les vapeurs avaient, comme un acide, mordu le verre et terni sa transparence. »

Il faisait nuit ; il était huit heures environ lorsque Houdard y entra. La porte, en s'ouvrant, laissait passer un rayon lumineux en même temps qu'une odeur nauséabonde qui se répandaient dans le bourbier que les habitués appelaient le jardin. Le comptoir était à droite, on n'y pouvait entrer qu'en enjambant le trou noir par lequel on descendait dans la cave. La nuit, une trappe fermait cet antre ; le jour, on le laissait béant : il protégeait l'hôtesse contre les tendresses de ces messieurs, et le comptoir contre les curieux qui auraient voulu plonger les pattes dans le bronze de la caisse. Devant le comptoir, c'est-à-dire en entrant à gauche, il y avait six tables : trois appuyées à la cloison, trois appuyées sur le mur. Les tables, d'une simplicité rustique, enfonçaient leurs pieds dans le sol salpêtré ; il n'y avait point de tabourets, mais des bancs. Sur les murs suintants, les habitués avaient, pour la joie de leurs yeux, crayonné mille croquis impurs.

Les flacons à liqueurs – quelles liqueurs ! – les bouteilles de vins fins, se trouvaient empilés derrière le comptoir, au-dessus duquel ils formaient niche ; pas un flacon, pas une bouteille n'était à la portée de la main des clients de la maison.

C'est là qu'Houdard entra, visiblement étonné du lieu choisi pour le rendez-vous. À cette heure, la salle était pleine de monde ; il regarda autour de lui, espérant découvrir celui qui devait l'attendre. Il vit un homme se lever d'une table et venir à lui. L'homme lui demanda :

— Vous cherchez quelqu'un ?

— Oui, monsieur.

— Voulez-vous me dire son nom ?

— Boyer.

— C'est moi !

— Ah ! très bien !

— Si vous voulez, nous pouvons causer à notre aise à la table où j'étais.

— Volontiers.

Il suivit l'agent, et, celui-ci s'étant placé devant une table, il s'assit en face de lui.

Ils étaient, l'un et l'autre, visiblement embarrassés.

Enfin Houdard commença :

— Vous savez, monsieur, sur quoi nous avons à nous entendre ?

Boyer prit un air doucereux, et, souriant en penchant la tête, il répondit :

— Non, monsieur, non ; je sais que vous avez une proposition à me faire, je sais qu'on me promet beaucoup d'argent si je veux bien prêter mon concours à ce que vous devez me proposer ; je sais que, en dehors de l'argent, je rentrerai dans ma

place... ; mais je ne sais pas ce que je dois faire... ; puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

Houdard, sans répondre, reprit :

— Il s'agit de soutenir ce que vous avez affirmé ; il agit de confondre celui qui vous a supplanté et qui a détruit l'enquête faite par vous sur l'assassinat de Léa Médan ; il s'agit de produire, sans nous mettre en jeu, les preuves que nous vous donnerons.

— Mais, monsieur, dit Boyer tout doucement et avec même sourire, je n'ai pas à soutenir l'enquête faite par moi, c'est celle de l'instruction ; je n'ai rien à dire de celui qui avait jugé autrement que moi, car il ne m'a pas supplanté, il m'a remplacé ; j'ai donné ma démission, et son enquête a été trouvée absurde, puisque le malheureux qu'il a fait arrêter a été relâché.

— Croyez-vous que cet homme n'a pas le droit de se venger ?

— Ce serait peu prudent, car on a trouvé cette mise en liberté bien légèrement faite. On est convaincu que celui qui est arrêté avait un complice, et, dame ! on pouvait attendre...

Houdard était de plus en plus embarrassé ; il voulait parler et il n'osait, tant l'agent lui semblait réservé.

— En somme, reprit Boyer, je ne vois pas bien ce que vous voulez de moi.

— C'est simple, dit brutalement Houdard : faire pour nous, en vous payant, ce que vous faisiez pour la police.

— Chut ! pas si haut, s. v. p., monsieur, dit Boyer, toujours doucement ; c'est un mot qu'il ne faut pas dire ici... Je vais vous dire : à l'administration dont vous parlez, c'était pour la vérité, pour le bien que je travaillais... Est-ce dans cette idée que vous voulez m'employer ?...

— Nous n'en finirons pas si nous causons ainsi ; nous parlons et ne disons rien.

— Dame ! monsieur, ce n'est pas à moi, c'est à vous de dire ce que vous voulez ; on ne peut ainsi se livrer quand on ne se connaît pas.

— Mon Dieu ! monsieur, en venant ici, je sais bien à qui je m'adresse... Nous vous connaissons, nous savons qui vous êtes, nous savons ce que vous avez fait... Enfin, nous vous connaissons, monsieur Boyer...

L'ex-agent, toujours souriant, dit avec douceur, en se frottant les mains :

— Mais, moi aussi, je vous connais bien, monsieur André Houdard...

André eut un soubresaut, et son regard s'éteignit devant l'air paterne de l'agent Boyer.

Les deux hommes s'observaient, et, tous les deux étant physionomistes, chacun était convaincu qu'il avait un coquin devant lui ; or la force d'Houdard était dans la croyance qu'il avait d'être un étranger venant traiter les affaires d'un autre. Il venait, connaissant l'homme auquel il avait affaire, sachant ses qualités et ses vices ayant entendu lire ce que contenait son casier judiciaire ; il savait enfin que l'agent Boyer ne pouvait répondre à celui qui lui disait :

— Je vous connais !

que par ces mots dits humblement :

— Commandez alors, j'obéis.

Mais ce n'était pas là le cas ; au contraire, l'agent Boyer avait souri quand on lui avait dit : « Je vous connais, » et avec les plus onctueuses manières, avec des mouvements de tête féminins, avec des regards ou plutôt des coups d'œil pleins de

mystères, il avait répondu la même phrase, et pour qu'on ne doutât pas de ce qu'il sait, le regard fixé sur la table, les deux mains occupées à jouer avec son verre, du ton dont il aurait fait une lecture, mais d'une voix sourde qui ne pouvait être entendue que de celui auquel elle s'adressait, il continua :

— Oui, monsieur Houdard, oui, je vous connais bien, très bien... Ah ! vous êtes un viveur, vous ; toutes les jolies filles, vous les connaissez, et comme vous avez pour elles le mépris qu'elles méritent, que vous ne cherchez chez elles que la peau qui est douce, le regard qui est beau, la bouche qui est fraîche, que vous ne les aimez pas assez longtemps pour voir s'il y a un cœur sous cette peau, une âme sous ce regard, la vérité sur ces lèvres, que vous ne voulez aimer que la chair enfin... On vous a appelé la Rosse ; je vous connais, André Houdard, dit la Rosse. Je sais que, pour vivre, il faut de l'argent et que vous n'en avez jamais gagné ; je sais que Léa Médan avait des valeurs, que c'est vous qui les avez prises...

André avait baissé la tête sous cette douche de révélations, un moment saisi ; mais, au nom de la fille morte rue de Lacuée, il avait jeté un regard rapide autour de lui et, bien convaincu que personne ne s'occupait d'eux, il avait interrompu Boyer aussitôt, en disant :

— Les valeurs que vous avez volées !

Boyer, toujours souriant et la tête penchée, répondit négligemment :

— Oh ! voyons, monsieur André Houdard, pourquoi employer pour moi un mot dont j'hésitais à me servir en parlant de vous ?... Vous m'obligez à parler brutalement et à répéter votre phrase : Léa Médan avait des valeurs, et vous les avez volées.

Houdard, mordant ses moustaches et regardant en dessous, disait :

— Monsieur, je vous répète ce que je vous ai dit, nous parlons pour ne rien dire...

— Le croyez-vous ?

— Monsieur Boyer, finissons.

— Je le demande comme vous.

— Vous êtes très compromis par l'histoire des valeurs soustraites chez M^me^ Paillard.

— Est-ce bien sûr ?

— Vous avez perdu votre place, vous êtes sans ressources ; il suffit d'un mot pour que vous soyez pris pour expliquer la possession des titres déposés chez votre tante.

Boyer était toujours souriant et doux, à mesure que Houdard devenait plus nerveux ; il reprit :

— J'expliquerai que je me suis approprié cette somme parce que j'étais convaincu que le dépositaire n'oserait pas la réclamer, sachant qu'elle était volée.

— Vous m'exaspérez, à la fin ; voulez-vous ou ne voulez-vous pas nous entendre ?

Boyer se redressa alors et, les deux coudes sur la table, le corps en avant, il dit :

— Monsieur, d'abord, avant de vous entendre, je veux que vous sachiez bien une chose : c'est que je ne suis pas votre dupe ; vous êtes venu en disant : j'aurai bon marché de cet homme, parce que je sais qu'il a fait ceci et cela... J'en sais plus sur vous... Oh ! ne haussez pas les épaules, monsieur André Houdard, dit la Rosse ; si je rentrais au service et que je fusse chargé de recommencer l'enquête, celle que vous venez me proposer de maintenir serait vivement détruite. Je ne demande pas mieux que de m'entendre... Je suis sans place ; j'ai besoin

d'argent... Mais ne venez pas chercher à m'intimider. Ah çà, vous m'avez écrit trois fois et vous croyez que j'ai reçu chaque lettre sans me dire : Il faut que je sache d'où cela vient ? Je le sais, monsieur Houdard, vous avez besoin de moi, et c'est pour cela que je tiens à ce que vous agissiez avec moi comme le doit celui qui vient demander un service – ce n'est pas un service tout à fait, – qui vient proposer une affaire.

André Houdard avait beaucoup de peine à dissimuler son trouble ; il avait affaire à plus fort que lui ; ce petit jésuite, ce Tartufe, ce Basile obséquieux se montrait tout à coup plus menaçant que tout le monde.

Là où il croyait commander, c'était lui qui allait obéir ; il venait chercher une protection et on lui faisait peur.

Houdard ne répondit pas ; le front plissé, les lèvres serrées, la tête baissée, de son doigt dessinant bêtement sur la table avec le vin renversé, il restait sans force, abattu, écrasé devant celui qu'il croyait n'avoir qu'à menacer pour en faire son esclave. Après cinq grandes minutes de silence, gêné, embarrassé, Houdard accoucha :

— Enfin que voulez-vous ?

Boyer, redevenu calme, répondit avec un ton mielleux :

— Vous ne m'avez pas dit ce que vous vouliez de moi...

Houdard le regarda tout confus : c'était vrai ; mais Boyer répéta aussitôt :

— Je le savais en venant ici. Voyons, monsieur Houdard, remettez-vous ; tenez, trinquons et causons.

Il versa, trinqua et but ; puis, s'accoudant sur la table et mettant son menton dans la paume de sa main en penchant la tête vers Houdard, d'une voix sourde qui ne pouvait être entendue que de lui, il dit :

— Voici la situation : vous avez été accusé du crime de la rue de Lacuée, arrêté et très... compromis ; enfin, vous êtes libre et vous craignez à chaque instant qu'une découverte nouvelle ne fasse lancer de nouveau les agents sur vous. Vous n'êtes pas bien sûr d'être vraiment libéré.

Houdard se contenta d'approuver de la tête, et, souriant, Boyer continua.

— Vous avez raison, monsieur Houdard ; j'ajouterai même que je vous trouve assez imprudent, après ce qui s'est passé, de rester là, sous la main de la police. Ceci vous regarde ; cependant nous en recauserons, si vous voulez... J'ai peut-être un refuge.

Comme Houdard avait relevé la tête, que son regard fixe semblait demander si cela était bien sérieux, Boyer affirma, en penchant la tête et joignant les mains et en levant le regard vers le ciel :

— Si mon métier m'a obligé souvent à sévir contre ceux qui sont mes frères devant le Créateur, j'ai toujours cherché à rache-

ter autrement le mal qu'inconscient je pouvais leur faire. Je suis membre fondateur d'une société dans laquelle je puis aider et soulager mon semblable... Mais revenons à notre affaire. Vous avez été relâché ; mais tant que la justice n'aura pas trouvé le coupable, l'assassin... ou le voleur, s'il n'y a que suicide, de la belle Léa Médan, elle cherchera, et ceux sur lesquels ses regards se sont déjà jetés seront toujours peu rassurés. Je vous comprends, monsieur Houdard... Aujourd'hui, nous avons un jeune homme, inculpé, avec des preuves très, très compromettantes ; c'est moi qui ai tout trouvé... Cet homme va être jugé... et vous venez me dire : « Monsieur Boyer, c'est vous qui avez dirigé l'enquête, c'est sur votre rapport que Maurice Ferrand est arrêté, vous devez croire à sa culpabilité ; dites-nous ce que vous savez contre lui, nous avons de l'argent, nous vous aiderons à chercher..., disons le vrai mot : *à trouver* plus encore. Voulez-vous ? »

Houdard avait relevé la tête, et le regard fixé sur l'agent comme s'il lisait ses paroles sur un livre, la bouche à demi ouverte, satisfait enfin de le voir expliquer ce qu'il n'osait proposer, il s'écria :

— C'est cela, monsieur Boyer, c'est cela !...

Alors Boyer mit ses deux coudes sur la table, son menton dans ses deux mains ; son visage était à dix centimètres de la face de Houdard, et son regard plongeant dans les yeux du coquin ; il lui dit d'une voix brève et sèche :

— En deux mots, voici... : Il faut qu'André Houdard soit sauvé ; à l'abri momentanément d'abord, puis à l'abri par un bon jugement ensuite ; enfin, que le petit bonhomme Maurice Ferrand, accablé sous des preuves, soit condamné... ce qui assure la tranquillité d'André Houdard. Est-ce ça ?

En voyant le regard ardent de l'agent, Houdard eut comme un voile sur les yeux ; ses paupières s'abaissèrent, cette flamme le brûlait ; il balbutia :

— Oui... oui, c'est ce que je demande.

— Et combien donnerez-vous pour ça ? demanda Boyer. Houdard fut un peu surpris par la brutalité de la demande, et, ne sachant quel prix fixer, il dit :

— Que demandez-vous ?

— Très cher, répondit aussitôt Boyer ; et toujours regardant bien en face celui auquel il s'adressait, il ajouta : Savez-vous que vous êtes cause que je perds presque cent mille francs ?... Ces valeurs étaient à moi.

Houdard, un peu étourdi, fut effrayé ; est-ce que l'ex-agent voulait rentrer dans la somme qu'il disait effrontément avoir perdue ? Il demanda :

— Votre prix ?

— Le voici : je vous mets à l'abri de toutes poursuites.

— Sans quitter Paris ?

— Sans quitter Paris ; vous pouvez nous aider de vos conseils dans les preuves à trouver sur le jeune homme ; vous pouvez suivre le jugement. En cas de danger pour vous, je me charge de vous faire sortir de France. Ceci est établi.

— Oui, vous m'assurez ma tranquillité.

— Votre impunité, rétablit audacieusement l'agent Boyer. Vous êtes libre, vous serez libre.

— C'est cela.

— Maintenant, pour l'affaire du jeune homme, je vais trouver des témoignages accablants. Tout en n'étant pas positivement à la préfecture, j'y vais encore : j'irai savoir ce qui peut être dangereux pour vous et je vous tiendrai au courant. Est-ce cela ?

— Oui, c'est bien cela ; vous allez me servir complètement ; éviter toute nouvelle accusation contre moi.

— Oui !...

— Eh bien ! cinq mille francs...

— Hein ! fit l'agent étonné ; cinq mille francs d'acompte ?...

— Cinq mille francs comptant.

— Ce soir ?

— Non, demain, et le jugement rendu, Ferrand condamné.

— Condamné ou acquitté ; enfin, votre non-culpabilité affirmée.

— C'est cela... cinq autres mille francs.

— Je veux dix mille francs...

— Oh !... Enfin, soit... dix mille francs, et, de ce jour, je suis à l'abri...

— Pardon, spécifions ; de ce jour, je vous garantis votre liberté. Si une accusation nouvelle surgissait contre vous, je m'engage à vous faire passer outre-mer... et je demande dix mille francs comptant demain ! et cinq mille le lendemain du jugement ou le jour de votre arrivée dans un port sûr...

— Et cela est bien sérieux ? demanda Houdard.

L'ex-agent Boyer sourit, en disant mielleusement :

— Agent pour vous servir, je suis à vos ordres ; mais, pas une minute à perdre... S'il en était autrement, je n'hésiterais pas à vous mettre la main au collet. Monsieur Houdard, il faut être plus dissimulé...

Houdard sentit un frisson courir dans ses moelles.

— Est-ce entendu ? demanda Boyer.

— Oui, monsieur Boyer ; n'oubliez pas une chose, j'accepte vos conditions, et puisque vous me dites qu'ayant jugé ma façon d'être, si vous étiez encore l'agent Boyer, vous n'hésiteriez pas à me mettre la main au collet, je vous répondrai qu'il vaut mieux que vous n'ayez plus cette intention, car, si j'étais pris à nouveau, obligé d'expliquer la possession des valeurs, je raconterais mes conventions avec la mère Paillard, et fournirais la preuve qu'elle ne pouvait avoir rien donné à son neveu, qu'il devait l'avoir volée.

Boyer eut un mouvement d'humilité et toujours souriant il dit : — Ne nous menaçons pas, puisque nous nous entendons bien.

— C'est conclu, dit Houdard en tendant son verre pour trinquer.

— Conclu !

— Et nous nous revoyons demain...

— Il faut être prudent ; ce soir, je vous emmène et vous conduis où vous devez rester.

Puis changeant de ton :

— J'espère, monsieur Houdard, que votre existence agitée n'a pas détruit en vous le sentiment religieux.

Houdard, assez étonné de la phrase, releva la tête.

— La maison dans laquelle je vais vous conduire est une maison sainte, société fondée par des hommes pieux, pour ramener dans le bon chemin ceux que la vie infernale de Paris a égarés ; là, c'est le calme, le repos dans la prière et l'étude. Cette vie vous plaira-t-elle ?

— Momentanément, oui. Je ne vois guère qu'un établissement semblable, pour être assuré qu'en cas de recherches la police ne vienne pas y fouiller.

— C'est fort logiquement pensé. Là vous serez à l'abri, mais vous pourrez faire agir qui vous voudrez. En vous conduisant, je vous édifierai sur ceux que vous allez voir, avec lesquels vous allez vivre.

Ils se levèrent et Houdard solda la dépense. Le cabaret était en ce moment plus plein qu'à l'heure où ils y étaient entrés.

Houdard était plus tranquille, plus rassuré ; il sentait en l'agent Boyer une protection utile. Il jugeait la situation avec plus de calme ; Iza commandait à celui qui pouvait diriger l'instruction, et par Boyer, il allait désormais savoir, chaque jour, ce qui pourrait se produire contre lui. À eux deux, ils avaient dans leurs mains la tête et le bras qui menaient l'affaire de la rue de Lacuée. En partant avec Boyer, il allait pouvoir lui parler plus à l'aise ; il allait l'interroger sur les points obscurs, bien s'éclairer sur ce qui l'avait menacé et sur ce qui pouvait le menacer encore. Il s'était levé et se disposait à sortir ; Houdard se recula tout à coup et saisit le bras de l'agent en se retournant pour éviter d'être vu ; à ce mouvement subit, l'ex-agent étonné demanda :

— Qu'avez-vous ?

— Regardez ceux qui entrent ?

— Quels sont-ils ? fit Boyer vivement.

— C'est l'agent qui m'a arrêté.

Boyer dirigea ses regards vers la porte et, rapidement, il attira vers lui son compagnon en lui disant à voix basse :

— Rasseyons-nous vite.

Houdard obéit aussitôt et les deux hommes s'accoudèrent sur la table, la tête dans les mains, évitant d'être vus.

Trois individus venaient d'entrer dans le cabaret ; l'un, qui avait provoqué le recul d'Houdard, c'était l'agent Huret ; l'autre, qui avait causé la prompte retraite de Boyer, c'était Paillard, et un troisième, dont le type singulier avait fait lever la tête aux habitués du café du Sauvage.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, long comme une arête ; il avait les cheveux rares, mais bruns, les yeux bruns, les favoris qui formaient le collier autour de son visage, la peau brune, les lèvres rouges et épaisses, la bouche immense ; les dents étaient brunes aussi, les narines toujours ouvertes ; les oreilles plates et sans ourlet étaient ornées de deux anneaux d'or grands comme des bracelets ; il avait au-dessus des yeux deux touffes de poils fauves qui ressemblaient à des brosses à dents : ses sourcils ; l'ensemble de tout ça était gai. Quand il riait, il faisait une épouvantable grimace, qui faisait rire les autres, à cause d'une joue énorme gonflée quand l'autre était creuse.

Quoique habillé en civil, il avait l'allure du matelot ; son pantalon, étroit au genou, faisait le pied d'éléphant sur ses pieds immenses ; il portait en ceinture un vieux châle à ramages rouges, et sa chemise à col lâche tombait sans empois sur sa poitrine, rattachée par des ancres d'or et laissant voir un tricot à raies bleues ; par-dessus il portait une jaquette droite, semblable à une vareuse ; il était coiffé d'un petit chapeau bas qu'il portait par un prodige d'équilibre sur le derrière de la tête, l'occiput ; son chapeau semblait vissé comme un chignon.

En les voyant entrer, le garçon s'était dirigé vers les trois nouveaux venus, debout devant la porte, et dont les regards fouillaient attentivement l'établissement ; il les avait priés de choisir une table et de s'asseoir, et le dernier avait répondu :

— Espère ! espère !... On s'embossera tout à l'heure ; on a soif.

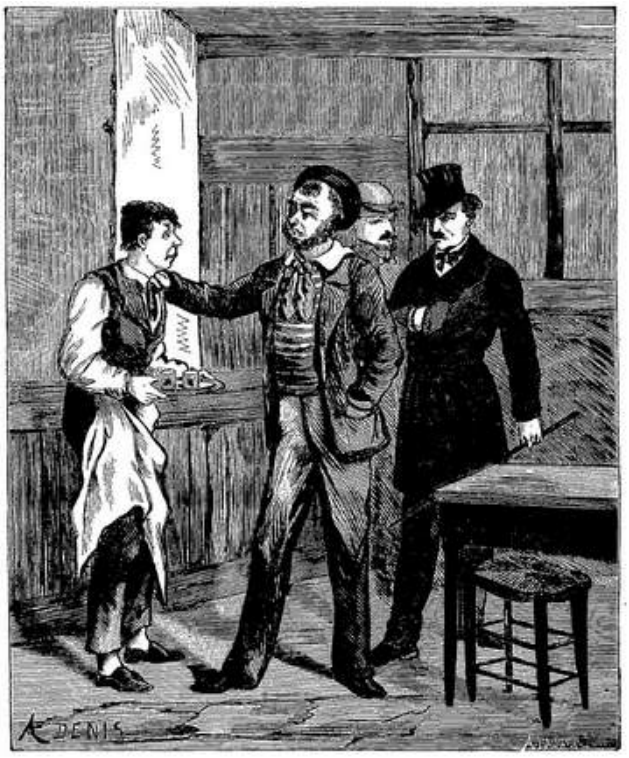

Puis il s'était tourné vers ses compagnons et montrant le coin où était le comptoir, il avait parlé.

Boyer, la tête baissée, tendait l'oreille et, quoique éloigné des nouveaux venus, il avait entendu.

— C'est là que couchait le vieux Rig le Sauvage, et *elle* couchait dans la baraque que nous avons vue tout à l'heure.

Le garçon pour servir passait à côté de la table où étaient Houdard et Boyer ; celui-ci l'arrêta au passage en le saisissant par son tablier, et, l'obligeant à se pencher vers lui, il lui demanda :

— Peut-on sortir d'ici sans passer par la porte ?

— Hein ? fit le garçon en clignant de l'œil ; et plus bas : Est-ce qu'il y a quelqu'un ? et il désignait ceux qui venaient d'entrer.

Boyer comprit. Le garçon demandait si un mouchard n'était pas parmi les trois qui venaient d'entrer dans le bouge ; il répondit :

— Oui !

— Méfiance, alors... Mègue à nous ! Vous n'avez qu'à ouvrir la petite porte derrière vous et vous sortirez par les chantiers...

— Merci, répondit Boyer, en mettant une pièce de dix sous sur la table ; puis, s'adressant à Houdard :

— Filons adroitement, dit-il ; ils ne nous ont pas vus...

Et ils se glissèrent le long du mur pour gagner la petite porte ouvrant sur le chantier.

Ils sortirent sans être vus, et la porte refermée, lorsqu'ils se trouvèrent dans le chantier, certains d'être à abri, ne redoutant plus ceux qu'ils croyaient être à leurs trousses, Boyer entraîna Houdard le long de la haie qui servait de clôture ; trouvant un passage, ils sortirent et se trouvèrent dans les champs. André voulut parler ; l'ex-agent lui imposa silence ; il marcha devant, cherchant un chemin ; ayant trouvé une sente, il y dirigea son compagnon. Après avoir regardé autour d'eux, bien convaincus qu'ils étaient seuls suivant la sente à travers les carrières qui les ramenaient sur Paris, Boyer dit :

— Si Huret est en campagne, c'est qu'on vous recherche, ou tout au moins qu'on veut ne pas vous perdre de vue ; il doit y avoir du nouveau.

— Vous croyez ? interrogea André avec inquiétude.

— Jugez vous-même. Quelle raison, quel motif pouvaient amener ces gens, si ce n'est le filage dont vous êtes l'objet ?

— Vous croyez que depuis Paris j'ai été filé, que ces gens étaient derrière moi ?

— Cela me semble assez naturel.

— L'agent Huret, je le comprends, il me connaît mais les autres ne sont pas des agents.

— Vous ne les connaissez pas ?

— Non, je n'ai reconnu que Huret.

— Huret, je ne le connaissais pas, c'est un nouveau mais celui qui l'accompagnait, le plus jeune, c'est le fils de la femme à laquelle vous aviez emprunté sur les valeurs. Vous voyez bien que tout cela tient à la même affaire...

— Ah ! c'est celui-là, votre cousin ?

Boyer ne répondit pas : il se demandait le motif qui faisait de son cousin le compagnon de l'agent qui l'avait remplacé ; quel motif le faisait agir, et, peu rassuré lui-même, il ne le disait pas, mais il craignait d'être également sous le coup d'une enquête faite secrètement. André Houdard, absolument inquiet de ce qu'il venait de voir, demanda :

— Mais l'autre, le troisième, celui qui semblait les guider et qui a les allures d'un matelot, le connaissez-vous ?

— Non !

— Les agents quelquefois prennent des travestissements pour leurs recherches ?

— Oui, mais celui-là est bien singulier !

— Peut-être est-ce un des individus qui habitent cet étrange quartier qui dirige les deux autres ?

— Non, ce garçon, vous l'avez bien vu, n'en connaissait aucun.

— C'est peu rassurant...

Il y eut un silence pendant lequel, se dirigeant dans la nuit par le petit sentier, ils s'assuraient qu'ils étaient bien dans leur route ; puis André demanda :

— Vous tenez toujours l'engagement pris ?

— Lequel ?

— Vous devez me mettre à l'abri.

— Soyez tranquille, je vous conduis. Ils étaient arrivés sur la route de Montrouge.

L'agent Boyer monta sur un tas de gravier et jeta un long regard autour de lui ; puis il reprit :

— Ils sont encore là-bas ; donnez-moi le bras, nous avons à causer. Il faut que vous sachiez ce qu'est la maison dans laquelle je vous conduis et le nom sous lequel vous allez y entrer.

— J'allais vous demander cela, justement.

L'agent passa son bras sous celui de Boyer et l'emmena en lui disant :

— Nous allons dans une maison discrète où vous trouverez un gîte : à l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés,* dirigée par l'abbé Dutilleul.

— Ah ! c'est dans une maison tenue par un prêtre, dit Houdard avec satisfaction, sachant bien que la soutane protège efficacement de nos jours ; et j'y serai reçu ?

Boyer le regarda en souriant et répondit :

— Je vous l'ai assuré... Et puis vous êtes tout à fait dans le programme de l'œuvre...

— Moi ! fit Houdard étonné.

— Assurément. Voici le but de l'Œuvre et sa raison d'être.

Et Boyer raconta longuement à Houdard ce qu'était la charitable *Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés*, indiquant à Houdard ce qu'il avait à dire, faire, lui traçant enfin sa ligne de conduite.

Nous les laisserons se diriger vers la rue d'Enfer, la maison dirigée par l'abbé Dutilleul, et nous reviendrons sur nos pas au café du Sauvage.

L'agent Boyer s'était trompé : l'agent Huret et ses deux compagnons n'étaient pas chargés de filer Houdard ; ils venaient pour leurs affaires personnelles.

Lorsque l'agent Huret avait appris par le cocher qui avait conduit Houdard la nuit du crime, que ce dernier était descendu faubourg du Roule, pour se diriger vers une maison de l'avenue Friedland ; lorsque, ayant par son enquête personnelle faite dans le voisinage, appris que cette maison abandonnée, dont on allait vendre le mobilier, était habitée lors de la visite d'Houdard par une femme étrange veuve d'un banqueroutier, nommé Séglin, dont on ignorait les moyens d'existence, l'agent Huret, nous l'avons dit, avait été à la préfecture de police consulter les casiers judiciaires. Il avait eu peu de renseignements sur la femme ; mais il avait été mis sur la trace d'un matelot qui était bien renseigné à son sujet ; ce matelot qu'il avait retrouvé se nommait Sim Rivet ; il était comme l'intendant d'une propriété de son maître, une sinécure donnée à un serviteur aimé. Ses maîtres étaient en voyage : il avait tout son temps ; il donna sur Iza les renseignements qui amenèrent l'agent à poursuivre l'enquête de ce côté. Lorsque celui-ci avait compris que la clef de l'affaire était cette femme, s'appuyant sur l'éternel : « Cherchez la femme, » il avait été retrouver le matelot Simon pour être plus amplement renseigné sur elle ; de mots en mots, il était arrivé à dire que cette femme avait un amant qu'elle aimait, un enfant du pays, un Moldave du nom de Georgeo Gregoro Golesko ; alors l'agent s'était souvenu que ce nom était celui sous lequel avait été relâché André Houdard : il était toujours sur la

piste. Le matelot Simon lui avait affirmé que ce Georgeo avait été assassiné, il y avait deux ans, par le vieux Rig le Sauvage... Alors on avait décidé que le matelot Simon conduirait l'agent où s'était passée cette partie de la vie d'Iza. Paillard, désœuvré, s'intéressant aux agissements de l'agent Huret, était renseigné par lui chaque jour ; ce que le matelot avait raconté était fantasque, singulier ; il demanda à l'agent de les accompagner dans leur excursion, ce qui fut accepté.

Et c'est ainsi que les trois hommes se trouvaient dans le village singulier où les saltimbanques hivernaient.

Après avoir vu le cabaret du Sauvage, et s'étant refusés à prendre aucune consommation, ils étaient sortis tous les trois. Le matelot Simon, tendant sa blague à ses deux compagnons, leur avait dit :

— Voulez-vous vous mettre la bouche à la fraîche, un bonbon ?... Moi, je m'offre ma praline.

Et il avait pris une pincée, – mais les doigts de Simon étaient si larges, – une poignée de tabac, qu'il avait glissée avec bonheur dans sa bouche. Huret en sortant avait dit :

— Le vieux Rig n'a plus d'intérêt pour nous ; continuons notre excursion.

— Espère, espère, avait dit le matelot, nous sommes bien d'abord ici, et il désignait la baraque, l'*entre-sort,* qui se trouvait à gauche, et qui n'avait plus l'aspect d'une voiture ; depuis le temps où il était resté immobile, les roues s'étaient enfoncées dans la terre, les pluies, les boues avaient comblé le dessous de la voiture, et cela avait maintenant l'apparence d'une baraque mise à l'abri des eaux par un monticule de terre ; on y arrivait maintenant de plain-pied par une légère pente. C'est là, continuait Simon, que la petite couchait.

— Potence à l'ail ! Je l'ai vue après, quand elle était grande dame ; mais, foi de Simon, jamais elle n'a été aussi jolie que le

matin où, avec mon lieutenant nous l'avons vue descendre de là... Vous savez, un vrai brin de femme, et elle était vêtue de façon à en laisser voir beaucoup. Ses vêtements ne coûtaient pas cher...

— Elle était pauvre ?

— Vous lui auriez mis deux sous dans la main...

— Et il y a deux ans de cela ?

— Deux ans, deux ans... Mettez-en trois..., ça fera compte... Maintenant venez par ici.

Les deux hommes suivirent Simon qui traversait la cour pour regagner la rue.

— Eh ! l'ami, fit Paillard, mais vous nous faites patauger.

— Espère, espère !... vous savez flotter, aie pas peur, je suis en vigie... Suivez-moi bien, on se croirait dans du cirage, je ne sais jamais si je ne vais pas m'aborder... Là, tournez... C'est ça...

Ils marchèrent quelques minutes silencieusement tout occupés à éviter les cloaques qui se trouvaient sous leurs pieds ; arrivés devant une cahute ruinée, dont portes et fenêtres béantes tachaient de leur noir opaque le mur sombre, le matelot s'arrêta, en disant :

— Oh ! ici nous sommes bien seuls ; tous ces terreux-là, ça a du lait dans les veines ; ils ne viennent jamais ici à cause de la peur...

— De la peur...

— Oui, c'est là qu'on a trouvé le grand Georgeo Golesko mort ; il n'en restait que des morceaux ; les rats venaient souper avec...

— C'est là que Georgeo est mort ?

— Oui, mon petit, assassiné par le vieux Sauvage, et ça a fait assez de bruit.

— Alors, il y a eu enquête ?

— Cette bêtise ! Pardi ! est-ce qu'il ne faut pas qu'elle mette son nez partout, la police !

— Voilà, voilà un bon renseignement !... exclama l'agent Huret.

— Pourquoi trouvez-vous préférable qu'il y ait eu une enquête ?

— Mais parce que la chose est alors indiscutable, le fait est établi, et, avec les rapports, nous pouvons refaire le dossier, si toutefois nous n'en trouvons pas un tout fait. Ainsi, vous dites que ce Georgeo Golesko fut assassiné ici ?

— Mais non, je vous ai mené là où Georgeo a été assassiné, dans le cabaret ; puis le vieux Rig porta son corps ici. Le corps ne fut découvert que longtemps après, le jour où on arrêta le Sauvage ; alors la porte fut ouverte, on trouva le cadavre à moitié rongé par les rats. Depuis ce temps, on appelle la cahute la *Maison du mort*. Et tous ces bancals, ces bossus, qui ne croient ni à Dieu ni à diable, ne passeraient jamais devant sans faire le signe de la croix.

— Il faut que j'aie de vous des renseignements précis. Si nous établissons que Georgeo Golesko est mort ici, il a trois ans, celui qui prétend s'appeler Georgeo Golesko est un imposteur ; nous le savons bien, mais nous avons ainsi une preuve.

— Si vous voulez, dit Simon, nous allons retourner au cabaret. Moi, j'ai besoin de me mouiller un peu ; ça gratte, et je vous raconterai l'histoire comme je l'ai vue.

— Vous l'avez vue ?

— Un peu tard ; mais enfin j'ai vu la fin...

— Allons vite, et contez-nous ça.

— Espère, espère, nous avons du temps.

Et les trois hommes retournèrent au cabaret ; ils s'assirent à une table ; et, tout occupés de leur affaire, ils ne remarquèrent pas que, dès qu'ils se placèrent, le vide se fit autour d'eux. Le garçon avait raconté aux habitués ce que Boyer lui avait dit.

Une fois attablés, Simon, après avoir vidé son verre avait *fraîchi* sa bouche par ce qu'il appelait « une praline, » et, heureux de pouvoir raconter quelque chose – pour la première fois peut-être la vérité – le vieux bavard s'accouda et commença :

— Pour lors, je vous ai dit ce qu'était le Georgeo Golesko : c'était le chéri de la Grande Iza, qui l'avait un peu fait filer à cause qu'il devenait gênant pour les autres. Mais le Georgeo avait pas mal d'argent dans son sac, et il voulait retourner dans son pays. Faut vous dire que tous les saltimbanques qui nichent ici n'y passent que l'hiver, dès que le printemps revient, tout ça va courir le monde ; on cloue les maisons, les portes, les fenêtres, et puis plus rien : la ville est morte. Pour lors, c'était ce moment-là : ils étaient tous partis, il ne restait plus que le vieux sauvage Rig. Georgeo devait toucher sa part d'une affaire, et le vieux Rig, chargé de la lui donner, voulait garder tout pour lui. C'était un joli gibier de potence !... Voilà que le soir... – j'ai pas besoin de vous conter mes affaires – il fallait que nous réglions un compte avec Rig ; or, comme il ne serait pas venu, – on m'avait dit d'aller le quérir, – et j'avais répondu « Espère, espère, je vous l'amène. » Je savais que ce serait difficile. J'arrivai donc ici, au milieu de la nuit, un ciel en cirage ; j'arrive, et je vois le vieux dans la cour, sa voiture attelée, l'*entre-sort ;* il se disposait à partir ; il était temps... Je me cache le long de la haie et je guette, en me disant : pour l'amener, faut le surprendre. Tout à coup, j'allais me préparer à sauter dessus en le voyant rentrer dans sa turne, – ici, quoi ! – la lanterne de sa voiture à la main, cherchant s'il n'oubliait rien ; voilà un grand diable de gaillard qui paraît dans l'ombre et qui se met devant la porte

pour barrer le passage. Espère, espère ! il avait beau être vieux, le Sauvage, il était solide et ne reculait pas ; en voyant quelqu'un devant sa porte, il lève sa lanterne et reconnaît Georgeo qui dit :

— Il était temps, Sauvage : une demi-heure plus tard, le vieux voleur était parti !

— Potence à l'ail ! que je dis, j'ai pas besoin de me montrer ; en voilà un qui va travailler pour moi ; ils vont s'attraper tous les deux et je n'aurai qu'à ramasser les morceaux. Espère, espère ! Je me colle bien dans l'ombre pour voir la comédie... S'en mêler n'aurait pas été prudent : mieux valait laisser les requins se manger entre eux... Pas si bête, Simon...

Et le matelot, changeant « sa praline » de côté, fit claquer ses lèvres en exprimant la suavité ressentie.

— Alors ? demanda Huret, vivement intéressé...

— Espère, espère... Alors, le vieux Rig, en reconnaissant celui qui lui parlait, avait éteint sa lanterne. Dans l'ombre de la baraque, il n'était pas vu, et, sur la nuit un peu grise, il voyait la silhouette du grand Moldave. Moi, j'avais mes yeux habitués à la nuit et je voyais tout.

Le grand saltimbanque dit encore :

— Rig, tu as voulu me voler ; rends-moi ma part et je te laisse vivre.

— Je n'ai pas ta part, qu'il répond, le vieux filou.

— Le vieux Rig me rendra mon argent ou il mourra, que dit l'autre.

Le vieux carcan, blotti dans un coin, manœuvrait pour tourner autour du grand ; car il avait vu, avec ses yeux de chat, un revolver dans la main de Georgeo ; il dit :

— Georgeo est un grand niais d'être venu se fâcher avec Rig !

Il avait l'œil, le vieux hibou ; car, voyant le bras du bohémien s'étendre dans la direction d'où la voix était partie, il se recula aussitôt, glissant comme une couleuvre, et l'autre dit :

— Veux-tu nous entendre et ne point garder toute la somme ?

Le vieux Sauvage tira de sa ceinture un couteau à large lame, semblable à un coutelas de boucher ; il se glissait derrière le grand Georgeo. Pour tromper le dadais, il jeta sa lanterne dans le coin qu'il venait de quitter. Le Moldave y fut pris : il tira deux coups de revolver dans la direction du bruit ; en même temps, la vieille carcasse de Rig s'était relevée et avait enfoncé son couteau dans le dos du pauvre bougre, qui voulut se retourner, mais qui tomba comme une masse la face contre terre. Le vieux Rig chercha sa lanterne, la ralluma et regarda son ouvrage.

— Et vous n'avez pas bougé ? demanda Paillard.

— Espère, espère ! Je me dis, laissons-lui nettoyer ses outils et porter son ouvrage... Le vieux coquin ne valait rien, mais le jeune ne valait pas grand'chose. Le Sauvage fouilla les poches de sa victime et prit ses papiers.

— Ah ! voilà un détail qu'il ne faut pas oublier.

— Vous êtes dans le vrai, mon petit ; car, en les prenant, le vieux, qui ne causait jamais à deux, et qui parlait toujours quand il était seul, disait : « Pour tout le monde, il est en route... » Et alors il prit le corps sur ses épaules et alla le porter dans la petite baraque que je vous ai montrée. C'est alors que je me dis : « Il n'a plus son arme, espère, espère, » et je le suivis ; il était baissé et étendait le corps lorsque je lui envoyai sur la tête un coup de poing qui dut l'étourdir ; il tomba par terre, moi dessus, mais j'étais paré ; je le ficelai aussitôt sans lui laisser le

temps de crier gare. Ah ! bon Dieu, si vous aviez vu ça ; il revint tout de suite à lui, il voulut se débattre, mais c'était trop tard, et il sacrait en bavant de rage ; moi, j'étais gai et j'y disais :

— Espère, espère, vieux coquin !... Ah ! vieux galeux ! t'as beau te débattre, tu sais bien que je fais très bien les épissures... Es-tu gentiment ficelé, hein ! si je t'ai cassé quelque chose, as pas peur, t'es attaché solidement ; tu ne perdras pas tes abatis. Il ne perdait pas la tête, le vieux coquin : il me recommanda de fermer bien la porte.

Et Simon, emplissant les verres, termina :

— Voilà la fin du grand Georgeo Golesko.

L'agent Huret avait pris des notes, et il dit :

— Maintenant, nous en savons assez ; à notre tour, notre enquête est finie, et, demain, il faudra bien que M. le juge d'instruction m'entende, sinon arrive que pourra, je m'adresse aux journaux.

— Voulez-vous que je vous dise : dans votre affaire, tout vient de la femme. Celle-là, je sais de quoi elle est capable.

— Avez-vous autre chose sur elle que les préventions que vous donne la vente ? demanda Paillard.

— J'ai sur elle cette note qui vient de l'instruction faite sur le mari, et qui me permet de n'avoir aucun scrupule pour agir ; elle confirme et complète ce que vous m'avez dit, fit-il en s'adressant à Simon.

— Quelle jolie gueuse, mes pauvres enfants !

Et l'agent tira un papier de ses notes et lut : « C'est une pauvresse, une tzigane, suivant dans une troupe de bohémiens les corps irréguliers qui pillaient les villages lors du dernier soulèvement. Excessivement jolie, toujours très réservée, beaucoup plus belle que ses compagnes, elle vivait avec les chefs. Au moral, c'est la dernière des créatures. C'est dans cette boue qu'elle fut un soir rencontrée, emmenée par un soi-disant comte de Zintsky ; le village avait été incendié, les habitants massacrés, les soldats ivres l'avaient battue : elle était nue et couverte de coups. Le comte de Zintsky la recueillit, elle était belle : il en fit sa maîtresse. Mais cette fille a la nostalgie de la boue ; à peine était-elle dans une situation possible, qu'elle nouait des relations avec un bohémien du nom de Georgeo Golesko, condamné pour vol et tentative d'assassinat ; elle se sauva avec lui. »

— Qu'est-ce que je vous disais ? fit le matelot.

— Ah ! non ; il n'y a pas de scrupules à avoir, dit Paillard ; cela s'enchaîne.

— Demain, j'agis.

Les trois hommes burent et se disposèrent à rentrer à Paris.

V

LA COUR D'ASSISES.

Pendant que l'agent Huret se livrait à la contre-enquête que nous avons vue, que Chadi et lui se réunissaient chez Paillard pour mettre en ordre ce qu'ils avaient vu ou entendu, afin d'arriver avec des rapports bien clairs devant celui qui avait fait la première instruction, l'affaire avait marché, l'acte d'accusation était prêt et le jour des assises fixé.

Ce jour était arrivé ; Maurice avait eu un long entretien avec son avocat ; celui-ci était presque convaincu ; mais, quoi qu'il eût fait, il n'avait pu obtenir de son client l'emploi de son temps dans la nuit du 20 juin. Maurice était désespéré ; la maladie de Cécile n'avait pas permis de prendre des renseignements près d'elle ; aussi le pauvre garçon était convaincu que la fatalité pesait sur lui et qu'il serait condamné. Amélie ne quittait pas la malade ; un mieux sensible s'était déclaré depuis quelques jours, et elle avait demandé à l'avocat d'essayer de faire remettre l'affaire. La pauvre fille avait repris un peu de courage, par les consolations et les espérances que lui donnait chaque jour Paillard en venant prendre des nouvelles de Cécile. Il avait même assuré à Maurice qu'ils étaient sur la trace des vrais coupables. Tussaud et sa femme n'existaient pas ; ils n'entendaient, ne comprenaient rien ; une seule pensée occupait leur cerveau : la vie de leur enfant.

Le matin du jour où devaient s'ouvrir les débats, Maurice, s'étant soigneusement habillé, réfléchit sur ce qu'il devait faire ; il s'arrêta à la ligne de conduite qu'il avait suivie : il dirait la vérité et affirmerait être rentré seul chez lui avec l'idée de se tuer,

celle qu'il aimait devant se marier le lendemain ; puis, résolu, il attendit qu'on vînt le chercher pour le mener à l'audience.

La grande salle des assises était bondée de monde, que les magistrats à robe rouge assis devant le tribunal dominaient de la tête ; le banc de l'accusé était vide, la cour venait d'entrer, la grande silhouette rouge de l'avocat général était à droite ; l'accusateur apportait un redoutable dossier. Sur le devant des bancs, des femmes en grandes toilettes étalaient les couleurs criardes de leurs robes de haut chic ; dans le public et parmi les jeunes avocats, on se dressait sur la pointe des pieds pour les voir ; on en désignait quelques-unes à voix basse : Jeanne de Sillac, qui recevait le duc X... ; la Beratchi, protégée par un ministre d'État, et surtout la Grande Iza, la plus belle de toutes, avec ses yeux curieux, sa bouche d'enfant. Il se produisait dans la salle le brouhaha qui précède le silence lorsque chacun reprend sa place ; on s'y met à son aise ; sur toutes les lèvres on chute. Sur l'ordre du président, les pièces à conviction furent placées sur la table, un tableau coquet qui fit sourire au lieu d'effrayer. Les pièces à conviction, c'étaient une fine chemise de batiste toute garnie de dentelles, dans laquelle était glissé un petit ruban bleu, puis deux coupes de cristal et deux bouteilles à champagne portant une étiquette d'or sur laquelle on lisait :

GRAND-ROYAL

DE LAUNAY ET C^ie^

Reims.

Le soleil d'hiver, jetant par les fenêtres des rayons pâles, donnait une teinte singulière aux grandes robes rouges et rendait toute gaie cette table aux horreurs, que, ce jour, un peintre de nature morte aurait appelée : *Nuit de bal.*

Cela formait un curieux tableau : le défenseur dans sa longue robe noire, les jurés guindés dans leurs habits du di-

manche, les cocottes dans leurs toilettes tapageuses, les grandes robes rouges de la cour, les cuivreries du costume des gardes municipaux, tout cela gaiement ensoleillé au moment où le président dit :

— Introduisez l'accusé.

Alors chacun s'agita, on entendit le froufrou des robes de soie des dames qui se levaient pour mieux voir, et leur chuchotement. Maurice entra entre les deux gardes ; il était pâle, mais calme, la tête un peu penchée ; il jeta dans la salle un long regard doux ; le murmure admirateur et sympathique qui le reçut fit monter à ses joues une rougeur fiévreuse. Les femmes échangeaient entre elles leurs observations ; seule, la Grande Iza restait le regard fixé sur le jeune homme, le dévorant des yeux, et sur ses lèvres entr'ouvertes glissèrent ces mots :

— Oh ! qu'il est beau !

Et ses regards ne purent se détacher de lui.

Lorsque le silence fut rétabli, le président donna la parole à l'avocat général. Pendant la lecture de l'acte d'accusation, Maurice, la tête un peu penchée, regardait son accusateur : il avait sur les lèvres un sourire méprisant.

Ce ne fut pas lui qui fut le plus impressionné de cette lecture. Nous connaissons les charges qu'il y avait contre lui : les deux bouteilles de champagne – Grand-Royal, de Launay et C^{ie}, Reims, – achetées par lui chez un marchand de vin, rue de Lyon, la veille du crime, et retrouvées vides dans la chambre de la victime ; son absence de chez lui, la nuit du crime ; la rencontre faite sur le boulevard, où on le vit, le soir, avec une femme ; enfin une lettre prouvant qu'il avait une complice. Quand l'avocat général lut cette phrase : « Nous sommes convaincu qu'il n'est pas le seul coupable : c'est une femme qui l'a dirigé, c'est une femme qui a conseillé le crime, » la Grande Iza fronça les sourcils.

L'accusation fut longue, coulant lentement à travers le sourire édenté de l'avocat général, au milieu de ses gloussements, avec l'accompagnement de gestes gracieux et avec des effets de voix qui rappelaient les mélodrames du vieux boulevard du Crime. Assurément, cela ne s'adressait pas aux jurés ; l'avocat général parlait pour les premiers rangs, pour ce cercle féminin que Michelet appelait, dans ses cours, la « corbeille de fleurs. » À chaque détail piquant, son regard allait souriant à la rencontre de celui d'une de ces dames.

Les juges semblaient dormir les yeux ouverts, leurs regards glauques erraient sans rien voir sur le public ; le regard du président Mathieu des Taillis, ayant une seconde rencontré celui d'Iza, lui avait souri ; mais celle-ci n'avait rien vu, son regard et sa pensée étaient tout entiers à ce beau garçon blond, à ce bel agneau qui tendait son col, à Maurice, méprisant et indifférent.

Maurice Ferrand avait un instant cherché dans la foule et au banc des témoins des amis, des soutiens : il n'avait vu personne que des indifférents ; sa sœur même n'y était pas, et alors il s'était dit que les nouvelles charges survenues contre lui avaient convaincu ses derniers amis qu'il était réellement coupable. À l'appel des témoins, sa sœur n'avait pas répondu, ni la fille Tussaud, femme séparée d'Houdard ; l'une n'avait pas d'excuses ; pour l'autre, un certificat du médecin constatait la gravité de son état et l'impossibilité de se rendre à l'audience ; la demande de remise avait été repoussée... Tout cela avait bien indiqué à Ferrand que la cause était jugée ; il était coupable ! quoi qu'il dît, quoi qu'il fît. Quand son regard interrogateur se dirigea vers son défenseur, un mouvement d'épaule de celui-ci répondit : « Que voulez-vous ? J'ai fait ce que j'ai pu. »

Après un interrogatoire sommaire de l'accusé, qui nia absolument et dont les négations furent accueillies par les juges et par le jury par des sourires, on procéda à l'audition des témoins.

Ferrand vit défiler alors des gens absolument inconnus, qui déclarèrent l'avoir vu à telle ou telle heure ; un autre annonçant

que c'était bien lui qui avait acheté, chez, lui, le vin de champagne ; il n'y avait pas d'erreur possible, puisqu'il n'avait qu'une marque, celle qui était sur la table des pièces à conviction, une étiquette de papier or portant : « Grand-Royal, » un blason et au-dessous : « De Launay et C^{ie}, Reims. » C'était bien chez lui que les bouteilles trouvées dans la chambre de la victime avaient été achetées. Le président, assuré de la confusion de l'accusé, disait :

— Ferrand, qu'avez-vous à répondre ?

— Rien, monsieur le président.

— Vous reconnaissez avoir acheté les bouteilles de champagne chez le témoin ?

— Oui, monsieur le président. (Marques d'étonnement dans le public sympathique à l'accusé.).

— Vous reconnaissez avoir étudié dans les œuvres de Claude Bernard la composition d'un poison qui, mêlé à ce vin, donnait une mort douce ?

— Oui, monsieur le président. (Impression pénible dans le public.)

— C'est vous qui avez empoisonné le vin, et qui l'avez porté chez Léa Médan ?

Là, Maurice eut un sourire triste et dit :

— Monsieur le président, je jure que les bouteilles que j'ai empoisonnées ne sont pas sorties de chez moi ; je jure que n'ai jamais mis les pieds chez Léa Médan ; je jure que je ne connais pas cette femme. (Marques d'émotion sympathique dans la salle.).

— Ainsi, vous avez acheté deux bouteilles de vin de champagne, pour vous, habitué à boire du vin à bon marché ; vous avez acheté du champagne extra, sans regarder le prix, ne vous

occupant que de la qualité, pour vous ; et vous l'avez empoisonné, pour vous ?

— Oui, monsieur le président.

— Mais à qui voulez-vous faire, croire ça ? Vous n'êtes qu'un ouvrier ; vous avez l'habitude de boire ce qui coûte bon marché, et vous allez nous faire croire que vous avez été choisir du vin supérieur. Vous l'avez fait parce que celle à laquelle vous le destiniez était habituée à boire des vins de premier ordre, et vous avez été obligé de choisir ce qu'il y avait de meilleur en vin. Vous ne craigniez qu'une chose, c'est qu'au premier verre elle ne repoussât la coupe ; voilà pourquoi vous avez choisi ce vin.

— Monsieur le président, c'était la première fois que je buvais de ce vin ; décidé à mourir, je ne tenais guère à l'argent, et je n'ai pas discuté sur la valeur de ce que j'achetais.

— C'est bien, MM. les jurés apprécieront. Vous prétendez être resté chez vous, avoir dormi, et quatre témoins, vos voisins, affirment avoir entendu votre porte se fermer vers deux heures du matin, l'heure où vous sortiez de chez Léa Médan.

Maurice haussa les épaules et dit :

— Je vous ai dit la vérité ; maintenant, ne comprenant rien à ce que vous me dites, je ne répondrai plus.

Cette déclaration fit une profonde impression dans l'auditoire : l'accent sincère, le ton calme, la dignité de Maurice avaient frappé tout le monde ; les murmures sympathiques que soulevèrent ses paroles lui firent tourner la tête, et son regard rencontra celui de la Grande Iza ; la belle fille souriait et l'éclair qui brillait dans ses yeux étonna le jeune homme : la persistante fixité du regard l'embarrassa. Il voulut en soutenir la flamme, mais vainement ; sa tête se pencha, ses paupières tombèrent et il sentit sur sa peau la chaleur du rouge qui lui couvrait le visage.

En entendant le public accueillir sympathiquement la réponse de Maurice Ferrand, le vieux magistrat Mathieu des Taillis, qui présidait les assises, fronça ses gros sourcils et dit sévèrement :

— Huissier, faites faire silence. Si de nouvelles manifestations antipathiques ou sympathiques se reproduisaient, je ferais évacuer, la salle ; appelez le témoin.

Le greffier appela : M. l'abbé Dutilleul. En entendant ce nom, la Grande Iza, dont le regard, comme celui du serpent, n'avait cessé par sa fixité de fasciner Ferrand, eut un mouvement et regarda le nouveau venu.

L'abbé Dutilleul vint se placer devant le tribunal. Il était en vêtement civil, mais d'un caractère absolument ecclésiastique, c'est-à-dire qu'il avait une longue redingote sans col, boulonnée droite par de nombreux boutons ; la cravate, sans rosette ni nœud, ne laissait pas voir de linge ; le pantalon, dont on ne voyait que l'extrémité, tombait droit sur le pied chaussé de souliers à boucle ; sur la cheville, le pantalon avait une incision.

Dans cette redingote collante, le corps avait des aspects féminins ; le bras était gras et rond, la main sortait de la manche, fraîche, potelée, émergeant de deux fines manchettes plissées ; le col était sans linge par coquetterie peut-être, pour que la peau grasse et un peu flasque, ainsi que la chair de volaille morte, parût plus blanche ; le menton était frais rasé, et assurément le costume seul obligeait à reconnaître un homme dans ces traits fins, doux, provocants même, auxquels allaient admirablement des cheveux frisés dont les anneaux étaient artistement dirigés sur les plans du front et du col ; en voyant le visage, l'œil trompé par les aspects gras cherchait dans la redingote les rondeurs de la gorge et les exagérations de la forme dans les reins. Le regard de l'abbé n'avait que des langueurs ; il échappait sans cesse à l'observation, tantôt dirigé vers le ciel, puis à droite, puis à gauche, puis absolument couvert par la paupière, et ne glissant à travers les cils que comme un rayon à

travers les feuilles d'une jalousie, mais jamais fixé sur celui qui lui parlait.

Dans la chair, dans l'aspect, tout était graisseux, glissant dans les mains ; on pouvait caresser cet homme : on ne pouvait le saisir, le prendre.

Lorsque le président donna la parole à l'abbé Dutilleul, après lui avoir fait prêter serment, la Grande Iza, la tête penchée pour tendre l'oreille, mordillait son mouchoir de dentelles. Le président, Mathieu des Taillis, s'adressant aux jurés, dit :

— Nous avons entendu tous les témoins ; un point sur lequel nous n'avons pu nous éclairer est celui des relations de l'accusé et de la victime ; vous avez entendu, messieurs les jurés, les nombreux témoignages affirmant que c'est bien Maurice Ferrand qui a acheté le champagne, que c'est lui qui l'a empoisonné ; au reste, lui-même, écrasé par les preuves, n'essaye pas de nier. Ferrand nous déclare ne pas connaître la victime Léa Médan, et par conséquent n'avoir jamais été chez elle... M. l'abbé était le directeur de la malheureuse femme, et, messieurs, il ne faut pas nous en étonner, c'est un cas très fréquent que celui de malheureuses courtisanes, ne vivant que du vice et absolument confites en dévotion ; il y a là un manque de sens moral que le métier qu'elles consentent à faire révèle assez, mais que je ne saurais expliquer. C'est M. l'abbé Dutilleul qui cherchait à ramener dans le bien sa pénitente. Monsieur l'abbé, vous avez été plusieurs fois chez M^me^ Léa Médan ?

— Monsieur le président, j'ignorais ce que faisait cette dame ; elle m'avait été indiquée comme une personne fort charitable, étrangère très riche, toute pleine de foi, ayant éprouvé dans son pays de grands malheurs, et prête ici à toujours faire le bien pour les malheureux. C'est alors que, lorsque je fondai l'*Œuvre du Redressement moral des égarés,* je m'adressai à elle ; elle souscrivit immédiatement et me dit, me pria même de penser à elle chaque fois que j'aurais une bonne œuvre à faire.

— Comment jugiez-vous cette femme ?

— Mon Dieu, monsieur le président, je suis un simple, je l'avoue ; j'allai plusieurs fois chez cette dame, et j'étais persuadé que c'était une femme du meilleur monde ; il me sembla que, ayant commis une faute, elle voulait par ses bienfaits racheter le passé. Je vous le répète, je la prenais pour une très grande dame, et cette affreuse affaire m'a révélé ce qu'elle était. Chez elle, on l'appelait la baronne, et je ne la connaissais que sous le nom de Léa de Médan.

— Vous alliez assez souvent chez elle ?

— Fort peu, monsieur le président ; lorsque j'avais un secours à demander.

— Et lorsque vous vous présentiez, monsieur l'abbé, vous ne vîtes jamais rien de suspect ?

— Oh ! jamais, monsieur le président ; je n'y serais pas retourné...

— Vous y rencontriez du monde ?

— Toujours, monsieur le président... M^me^ de Médan me recevait dans son salon, où les quatre fois que j'ai eu le plaisir de la voir elle se trouvait avec du monde.

— Et vous vous souvenez d'y avoir rencontré, l'accusé...

Et s'adressant à Maurice, le président dit :

— Accusé, levez-vous et regardez M. l'abbé.

Maurice se leva, obéissant avec calme ; il regarda l'abbé avec un doux sourire et attendit.

— Monsieur l'abbé, reconnaissez-vous l'accusé ?

— Oui, monsieur le président.

Il y eut dans l'auditoire un sourd et douloureux murmure.

— Et, continua le président Mathieu des Taillis, vous l'avez rencontré chez la fille Léa Médan ?

— Oui, monsieur le président.

— Vous ne vous trompez pas ?...

— Je l'affirme... Monsieur doit me reconnaître ; je l'ai vu deux fois, une fois seul avec M^me^ de Médan ; je le pris pour un parent ; ils se ressemblaient ; ils étaient blonds tous deux, et ils se tutoyaient.

Le président avait sur la face un bon sourire satisfait ; du coin de l'œil il regardait les jurés, et son regard paraissait dire « Eh bien ! êtes-vous édifiés : c'est un prêtre qui parle, vous ne douterez pas de celui-là ! » L'avocat général promenait, sur le public un regard suffisant, il voulait exprimer. « Trouvez-vous encore que j'ai été trop loin ? C'est un prêtre qui parle ! » Les jurés se regardaient entre eux, avançant les lèvres et secouant la tête, pensant : « Fichtre ! qu'est-ce que vous dites de ça ? Ce n'est pas peu de chose, c'est un curé qui affirme ! » Dans le public, on se regardait consterné. Le défenseur fronçait le sourcil, et l'abbé Dutilleul, tenant ses mains potelées croisées sur sa poitrine, la tête penchée, l'œil mi-clos, attendait. Pour un observateur attentif – et la Grande Iza en était – les lèvres avaient un tremblement convulsif et les tempes battaient effroyablement ; mais la face ne bronchait pas. Maurice avait bruyamment respiré et avait haussé les épaules ; seul le garde municipal n'avait pas bronché, ni moralement, ni physiquement ; il semblait sourd comme son shako. Le président, qui paraissait radieux de cette déposition claire, dit en avançant les lèvres à Maurice :

— Accusé, qu'avez-vous à répondre ?

Il y eut un silence de quelques secondes ; l'abbé avait baissé la tête ; il la relevait, lorsque tout à coup, comme s'il avait éprouvé un choc, Maurice frappa du poing sur le banc devant lui

et, se dressant ; l'œil brillant, le regard fixé sur celui qui venait de parler, il s'écria :

— J'ai dit que je ne répondrais pas... ; mais j'ai dit que je dirais la vérité, et je ne puis entendre cela. Ce que j'ai à dire, monsieur le président, c'est ce que j'ai dit lorsqu'on m'a confronté, il y a quelques jours, avec cet homme.

— Parlez plus respectueusement, interrompit le président, que Maurice n'entendit pas.

— Il en a menti, absolument menti. Prêtre ou évêque, qu'importe ! cet homme est un misérable qui ment. Oui, bandit, vous mentez ; si vous étiez chez cette fille, c'est que vos vices vous y menaient, et vous ne m'y avez pas rencontré ; vous mentez, vous mentez.

En entendant ces mots, tout le monde s'était levé ; on eût dit qu'une secousse électrique avait secoué tous les sièges ; l'avocat général avait glapi :

— Il insulte un prêtre ! Monsieur le président, je requiers.

— Gardes, emparez-vous de lui, qu'il se taise, avait crié le président. Accusé, si vous continuez ainsi, je vous fais emmener. Monsieur l'abbé, pardonnez-lui. Je suis confus de ce qui vient de se passer.

— Monsieur le président, j'ai dit la vérité. Fort de ma conscience, je ne me reproche rien ; je lui pardonne ; il est si malheureux !

Maurice haussa les épaules.

Le public anxieux attendait un nouveau mouvement de l'accusé ; mais, après avoir jeté sur le témoin un regard plein de mépris, Maurice Ferrand s'était rassis. Il avait bruyamment respiré, comme si les quelques mots qu'il avait dits l'avaient soulagé, et, décidé à ne plus se mêler aux débats dans lesquels se discutait sa vie, il s'était accoudé et tournait sa tête calme du côté

du tribunal, échappant ainsi au regard singulier de la Grande Iza.

Après un court moment de silence, le public désappointé avait repris ses places. Le président s'était penché vers les juges placés à ses côtés, ils avaient parlé bas ; d'un coup d'œil échangé avec l'avocat général, il le prévint que, l'accusé semblant accepter la leçon, il allait passer outre ; il demanda :

— Monsieur l'abbé, vous reconnaissez parfaitement l'accusé : c'est lui que, par deux fois, vous avez vu chez la fille Léa Médan ?

Le prêtre répondit *oui* par un mouvement de tête.

— C'est lui que vous avez vu seul avec Léa Médan et la tutoyant. Et quelle était votre pensée sur leurs relations ?

— Je vous l'ai dit ; alors ne voyant dans M^me^ la baronne de Médan qu'une femme du monde, absolument convaincu de sa moralité, je pensais que l'accusé était un parent, ce qui justifiait cette intimité ; puis, ce qui me portait, à cette pensée, c'est leur ressemblance : il était blond comme elle, il avait ses mêmes traits fins, ses grands yeux bleus. Depuis, mon impression s'est modifiée, lorsque j'ai appris ce qu'était la malheureuse pécheresse ; et je fus porté à croire que l'accusé était l'amant de la baronne...

— Avez-vous rencontré l'accusé dans l'appartement où le crime a été commis ?

— Non, monsieur le président.

— Un témoin a dit que la fille Léa Médan recevait chez elle, rue de Lacuée, quelquefois un jeune homme, d'autres fois un prêtre.

— Monsieur le président, je n'ai vu M^me^ la baronne de Médan que dans son appartement de la rue Byron...

— Et c'est là où vous avez vu l'accusé ?

— Oui, monsieur le président...

Malgré la réserve qu'il s'était imposée, à la question du président, Maurice avait tourné la tête pour regarder le témoin, cherchant le regard de l'abbé Dutilleul ; en entendant sa réponse, ses traits furent bouleversés ; il jaillit de son siège, et le corps penché en avant, le poing menaçant, outré de ce qu'il entendait, le regard ardent, le visage convulsé, l'écume aux lèvres, il s'écria furieux :

— Mais vous mentez, vous mentez, vous mentez... Mais vous avez un coupable à protéger... pour mentir ainsi ; vous êtes un imposteur ! Vous mentez, vous ne m'avez jamais vu... Mais si je vous tenais, je vous étranglerais, coquin... Vous n'êtes pas un prêtre, vous êtes...

Ç'avait été, cette fois, un scandale plus grand ; le président s'était levé, tout le public était debout, accueillant par un murmure sympathique les négations que Maurice jetait à la face de Dutilleul avec un accent de vérité qui avait ému tout le monde ; en voyant sa fureur, ses gestes, on s'était précipité, on craignait qu'il ne sautât sur le témoin, qui, livide, visiblement épouvanté, se reculait du côté des gardes municipaux chargés de maintenir le public. Le défenseur avait couru vers Maurice, au moment où, sur un signe du président, les deux gardes le prenaient au collet ; il cherchait à le calmer ; le malheureux répondit en éclatant en sanglots, avec un accent désespéré :

— Mais, monsieur, il ment : je le jure... Il ment... Je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais été là ; il ment.

Le président était debout ; d'un ton sévère il imposa silence au public. Le calme rétabli, lorsque le pauvre Maurice, écrasé, retomba sur son siège presque étranglé par les deux gardes, dans le silence seulement troublé par ses sanglots, le président lui dit :

— Accusé, ces injures, ces menaces ne font qu'augmenter la gravité de votre situation. Ces moyens de défense sont indignes ; je devrais sévir contre vous. Je recule devant cette extrémité, espérant que l'effet malheureux que vous avez produit vous servira de leçon. Nous allons lever l'audience ; réfléchissez lorsque vous serez seul avec vous-même, et regrettez les erreurs de ce jour. Monsieur l'abbé, vous avez parlé selon votre conscience, vous avez dit la vérité, je vous demande pardon pour le malheureux qui a méconnu votre caractère et la douloureuse obligation à laquelle la justice vous a contraint.

— Ici, monsieur le président, je ne suis qu'un témoin et je vous devais la vérité. Prêtre, je pardonne au pauvre enfant égaré et je réclame pour lui l'indulgence. Je vais, en rentrant, prier pour lui et supplier le Seigneur d'être clément.

— L'audience est levée, dit le président, et remise à demain dix heures.

On n'emmena pas, on emporta Maurice ; il était sans force, épuisé. Le public sortit péniblement impressionné.

En montant dans sa voiture, la Grande Iza se disait :

— Pour le sauver, comment faire ?

Seuls, les gens qui avaient assisté à l'audience conservaient de la sympathie pour l'accusé ; mais, dans le public, lorsque les journaux donnèrent le compte rendu, l'impression fut tout autre. Il ressortait clairement, de la première partie des débats, que les accusations portées contre Maurice Ferrand étaient fondées : il avait été l'amant de Léa Médan, il avait préparé le poison, et il ne pouvait nier avoir passé la nuit chez elle, puisqu'il se trouvait dans l'impossibilité de donner l'emploi de son temps ; puisque, dans un fragment de lettre saisie, on lui rappelait clairement la nuit du crime, et qu'on le suppliait de ne pas nommer celle qui l'y avait poussé.

Le lendemain, le public était plus nombreux que la veille, surtout dans la partie féminine ; les journaux du matin avaient fait de l'accusé un portrait charmant ; puis la liste des témoins n'était pas absolument épuisée, il en restait un à entendre, et qui n'était pas le moins intéressant, paraît-il, pour les dames habituées du palais. C'est le rapport du médecin, qui devait raconter ce que l'autopsie lui avait prouvé, qui devait reconstruire ce qui s'était passé avant la mort. L'état dans lequel avait été trouvée la victime obligeait à certaines crudités d'expressions, et le président crut de son devoir d'avertir le public...

— Recherchant la vérité, je ne demanderai pas à M. le docteur d'atténuer les termes et les expressions de sa déposition ; il est des détails scabreux qui peuvent blesser la pudeur, j'en préviens l'auditoire, afin que les personnes qui craindraient d'être offensées de ce langage puissent se retirer...

Les femmes baissèrent la tête en rougissant et en souriant, et, au contraire, comme un gourmet qui s'apprête à mordre dans le mets aimé, elles se passèrent la langue sur les lèvres ; mais pas une ne bougea. Une seule personne quitta la salle des séances : l'abbé Dutilleul. La Grande Iza était là : elle s'était placée plus près de l'accusé, et son regard ne le quittait pas.

Maurice, après ce qui s'était passé la veille, bien convaincu qu'il était désormais perdu, accablé, sans force, sans courage, se sentant oublié, abandonné, faisait pitié à voir, et déjà l'on disait :

— Les coquins, tous comme ça ! À l'heure du châtiment est-il lâche !

Le pauvre malheureux ne voyait plus, n'entendait plus. Le docteur faisait une longue déposition, de laquelle il ressortait, clair comme le jour, que Maurice avait des habitudes de débauche épouvantables, qu'après avoir passé avec Léa dans la dépravation une nuit d'orgie, il l'avait empoisonnée, et Léa était morte en lui rendant ses baisers. Après cette déposition pleine

de sous-entendus, qui avait amené l'humidité dans les yeux de certaines spectatrices, qui les avait parfois obligées à cacher leur visage derrière l'éventail, le président demanda à Maurice ce qu'il avait à répondre. Celui-ci était comme hébété : il ne répondit pas. M. Mathieu des Taillis allait donner la parole à l'avocat général.

Mais, depuis quelques minutes, l'huissier était venu parler bas au défenseur de Maurice ; il lui avait glissé une carte, et dès que l'avocat l'eut lue, il avait eu un mouvement de surprise et de joie ; puis, se levant fébrilement et interrompant presque :

— Monsieur le président, je vous demande de vouloir bien entendre encore un témoin.

Le président eut un petit mouvement d'épaules, et il dit :

— Croyez-vous, monsieur, que MM. les jurés ne sont pas suffisamment édifiés ?

— Monsieur le président, j'insiste : le témoin était malade, ainsi que l'atteste le certificat du médecin donné hier ; à cause de cette maladie, il n'a pu être interrogé pendant l'instruction ; à l'heure suprême, il se présente et je réclame de votre équité qu'il soit entendu : il s'est fait porter ici.

Le président hésitait et consultait du regard l'avocat général ; celui-ci acquiesça, et le président dit :

— Il va être fait droit à votre désir. Quel est ce témoin ?

— La femme Houdard...

Le public, toujours friand d'incidents, était attentif ; mais ce nom ne lui dit rien : il n'en fut pas de même de l'accusé et de la Grande Iza. Au nom d'Houdard, cette dernière releva la tête, et on aurait pu lui entendre dire :

— Qu'est-ce que la femme Houdard ?

Maurice s'était dressé, et, le corps penché, tendant un peu les bras, la tête en avant, sa physionomie s'était subitement transformée ; il souriait presque, son regard anxieux avait été de son défenseur au président, et il cherchait par la porte d'entrée des témoins, quand le président dit :

— Huissier, introduisez le témoin.

Il répétait sans qu'on pût l'entendre : « Cécile ! Cécile ! » n'osant croire ce qu'on venait de dire. Le public avait remarqué le changement qui survenait si rapidement dans la physionomie de l'accusé, et il devinait que le témoin devait avoir une importance capitale.

Quand la porte s'ouvrit et qu'on vit paraître une jeune femme pâle, se soutenant sur Amélie et sur l'huissier, il y eut dans la salle un : « Oh ! oh ! » de surprise.

À peine entrée, le regard de Cécile chercha Maurice, et le voyant les bras tendus vers elle, elle sourit et remua les lèvres ; il comprit qu'elle disait : « Me voilà ! »

Le murmure sympathique qui accueillit la jeune femme ne fut pas réprimé par le président ; il commanda que le témoin fût assis, près du tribunal, et lorsque cela fut fait, il dit :

— Madame, êtes-vous assez reposée pour nous répondre ?

— Oui, monsieur, je suis forte ; interrogez-moi.

On juge facilement de l'effet que produisit l'arrivée du nouveau témoin ; sans savoir ce que cet incident devait amener, le public devinait que de graves choses allaient être dites. Un grand silence régnait dans la salle. Les regards ne quittaient le nouveau témoin que pour se reporter sur l'accusé, dont l'allure, le visage montraient assez l'importance de ce témoignage. La Grande Iza couvrait d'un regard farouche celle qui, par sa seule présence, avait conquis la sympathie de tous.

— Vous connaissez l'accusé ? demanda le président.

— Oh ! oui, monsieur, oui. Je suis bien malade, et depuis longtemps j'ignorais la situation dans laquelle il se trouve ; je l'ai apprise ce matin, et quoi que le médecin ait dit, j'ai voulu qu'on me conduisît ici ; il m'a dit que j'en pouvais mourir... Qu'importe, si je le sauve !

— Qu'avez-vous à dire ?

— Monsieur, je vous assure que Maurice n'est pas coupable, je vous le jure...

— Mon enfant, dit le président avec sympathie, votre affirmation est insuffisante ; ce sont des faits qu'il faut à la justice...

— Oui, oui, je sais bien, il faut dire...

Et la pauvre fille, cachant son visage dans ses mains, se mit à pleurer.

— Voyons, madame, remettez-vous et parlez.

— Eh bien ! oui, je vais parler... Monsieur, vous jugez Maurice Ferrand en l'accusant d'avoir, la nuit du 20 juin, assassiné une femme..., sa maîtresse.

La pauvre Cécile, en disant ces mots, essaya de sourire ; puis elle continua, d'une voix saccadée, et en faisant des efforts visibles qui firent que Maurice, effrayé de son état, se mit à sangloter ; il voulait qu'elle se tût ; c'est son défenseur qui lui imposa silence.

— Maurice n'a pas de maîtresse, monsieur ; il n'aime que moi...

— Mais vous êtes mariée ?

— Oui, oui... Oh ! que tout cela est difficile à dire...

Si faible que fût la voix de la convalescente, le silence était tel dans la salle des assises, qu'on ne perdait pas un mot, pas une syllabe, pas un soupir.

— Nous avons été élevés ensemble, avec lui, Maurice... On nous avait laissé croire que nous nous marierions ensemble..., et puis, on a voulu me marier à un autre homme... Alors, j'ai juré à Maurice que je mourrais plutôt que de n'être pas son épouse...

Cécile s'arrêta une seconde ; le président la regardait, puis regardait ceux qui l'entouraient, semblant demander :

— Qu'est-ce qu'elle nous raconte là ? Ça ne tient pas à la cause ; est-ce qu'elle ne devient pas folle ?

Cécile souriait à Maurice, voulant l'assurer qu'elle s'arrêtait pour reprendre haleine, mais qu'elle aurait la force d'aller jusqu'au bout ; elle reprit :

— Je devais me marier le 21 juin... Je demandai à mes parents si leur volonté était irrévocable. On me dit : « Oui !... » Alors, je me sauvai le 20 au soir, à onze heures, de la maison, car nous étions convenus, Maurice et moi, que si nous ne pouvions nous marier, nous mourrions ensemble... Je l'allai rejoindre à la place de la Bastille... Il m'emmena chez lui...

— C'est vous qui, le soir du 20 juin, vous trouviez avec l'accusé sur le quai de la Contrescarpe ?

— Oui, monsieur, c'est moi.

Les jurés, le public étaient attentifs ; le pardon était sur toutes les figures. Elle continua :

— Il m'emmena chez lui... Alors, ainsi que nous en étions convenus, je lui dis : « Maurice, ce soir nous nous marierons... devant Dieu... » Tenez, monsieur, cette alliance que j'ai au doigt, c'est lui qui me l'a donnée ; son nom, le mien et la date sont dedans... Je lui ai dit : « Je serai ta femme, mais je veux mourir... Après, je ne saurais être que ta maîtresse... » Il y était décidé comme moi, puisqu'il avait acheté ces bouteilles... Oh ! je reconnais la marque ; c'est bien ça : « Grand-Royal de Launay... »

Et elle montrait les bouteilles placées sur la table des pièces à conviction.

— Il avait préparé les deux bouteilles empoisonnées et puis quelques gâteaux...

Nous avons fait une collation... et nous nous sommes couchés...

Cécile avait baissé la tête ; sur ses joues pâlies une vive rougeur était montée. Le président lui dit :

— Vous aviez bu le champagne, les deux bouteilles ?... Mais c'est énorme !

— C'est, paraît-il, ce qui nous a sauvés... Je n'ai pu le garder... Enfin, monsieur, au milieu de la nuit, vers trois heures du matin, je repris connaissance... affreusement malade, ayant un mal de tête, épouvantable, et le feu dans la poitrine... Je regardai où j'étais, et je sentis Maurice près de moi. Oh ! monsieur...

Et en disant ces mots, elle eut un frisson, comme au contact du corps.

— Je le crus mort... Mort, et je vivais, moi !... Mort... Épouvantée, je sautai du lit ; je courus pour me jeter par la fenêtre... J'étais femme et je n'avais plus d'époux... et je vivais... Par la fenêtre, je vis la Seine. Alors, je me... Maurice !...

Et s'affaissant, glissant de la chaise, la malheureuse femme tomba inanimée devant le tribunal.

On s'empressa autour de la pauvre enfant ; les gardes durent retenir Maurice qui voulait se précipiter au secours de Cécile ; mais, bousculant ceux qui l'empêchaient de passer, Amélie était déjà près de son amie et suivait ceux qui l'emportaient hors de la salle des assises. Naturellement cet incident avait bouleversé tout le monde ; le président, l'avocat général, vivement impressionnés par la déposition qui venait d'être faite, émus par la défaillance du témoin, n'entendaient pas les murmures du public, tout à coup pris de sympathie pour l'accusé. Maurice se tordait de douleur entre ses gardes dans la cage où il était enfermé, et son défenseur ne pouvait lui faire entendre que sa cause était désormais gagnée. Que lui importait sa cause ! sa vie !... Cécile souffrait, Cécile mourait peut-être, et c'était pour lui que cette imprudence mortelle avait été commise... Oh ! comme il l'aimait alors, sa Cécile, comme en quelques minutes elle avait largement, payé les souffrances endurées.

Dans l'auditoire, le public anxieux attendait le résultat de l'incident. Les jurés, tout à fait émus par l'accent sincère de la jeune femme, par son état maladif, par le romanesque héroïque de ce qu'elle avait raconté, causaient entre eux, déjà fixés sur le jugement qu'ils porteraient.

La Grande Iza avait des tressaillements fiévreux ; elle mordait ses lèvres et murmurait rageuse :

— Comme il l'aime !

L'huissier imposa silence, en voyant l'avocat général se lever ; ce fut long à obtenir ; l'anxiété était peinte sur tous les visages lorsque l'accusateur dit :

— Monsieur le président, en raison de la déposition du témoin, non acquise à l'instruction, je requiers du tribunal un supplément d'enquête et une nouvelle instruction.

Un murmure de déception se fit entendre, que le président réprima aussitôt.

Puis, se tournant vers les jurés, il dit :

— L'accusation ne reposait, comme point capital, que sur ce fait, que l'accusé ne pouvait justifier de l'emploi de son temps dans la nuit du 20 juin. La déclaration faite par le dernier témoin requis par la défense détruit l'accusation.

Puis, s'adressant à l'accusé :

— Accusé, soutenez-vous ce que vient de déclarer le témoin ?

Maurice se leva, essuya ses yeux, et dit d'une voix émue :

— Je m'étais engagé sur l'honneur à ne jamais révéler ce qui s'était passé dans la nuit du 20 juin... J'avais juré à ma fiancée de mourir plutôt que d'avouer ; aujourd'hui, c'est elle qui me dégage de mon serment, et je déclare que la nuit du 20 juin, je l'ai passée avec Cécile Tussaud ; que je n'ai pas quitté ma chambre, dans laquelle ma sœur Amélie, arrivant à dix heures, et surprise de me voir sur le lit gémissant et sans connaissance, m'a porté secours et m'a sauvé. Ce que vient de déclarer M^me^ Cécile... Tussaud est la vérité.

Le président dit froidement alors :

— Faisant droit à la requête de M. l'avocat général, l'affaire est renvoyée à la prochaine session pour supplément d'enquête.

Et l'audience fut levée.

Rien ne pourrait exprimer la douleur de Maurice, entraîné hors de la salle d'audience par les gardes ; son défenseur l'assurait que désormais il était sauvé ; il n'écoutait pas, il n'entendait pas, il ne voyait pas ; sa pensée et son regard étaient fixés sur la pauvre fille qui venait d'apporter la vérité dans sa cause. Maurice ne pensait pas à ce qu'elle venait de faire, il ne pensait qu'à elle ; il l'avait vue tomber devant le tribunal ; il avait vu, lorsqu'on l'avait relevée, sa belle tête pâle s'incliner sur l'épaule de sa sœur, l'inondant de ses bruns cheveux ; il avait vu le médecin accourir et ordonner qu'on la portât hors de la salle d'audience, il avait vu ce corps aimé, emporté par les huissiers, disparaître par la porte des témoins, et il avait voulu alors se précipiter ; il avait senti la lourde main des gardes municipaux qui l'avaient saisi, et on l'entraînait, malgré ses larmes, ses cris, son désespoir, à travers le long couloir.

Lorsque la porte s'était ouverte, les gardes l'avaient conduit jusqu'à la voiture cellulaire, et il n'avait pas même remarqué, le pauvre diable, qu'une partie du public de l'auditoire était revenue là l'attendre pour lui donner, encore une marque de sympathie. Au moment de mettre le pied sur le marchepied, il avait passé sa manche sur ses yeux, pour regarder la cause du bruit qu'il entendait autour de lui, et son regard, comme ébloui, avait aussitôt cherché l'ombre de sa paupière... C'était le regard ardent de la Grande Iza qui avait croisé le sien.

Il monta dans la voiture, qui partit aussitôt ; la grande fille la regarda s'éloigner ; puis triste, pensive, elle se dirigea vers le petit coupé qui l'attendait devant le Palais de justice.

À quoi pensait la Grande Iza ? On l'aurait facilement deviné en voyant le regard farouche qu'elle jeta sur un groupe qui descendait les marches du palais. C'était Louis Paillard et Amélie soutenant Cécile pendant que Chadi courait chercher une voiture. Cécile semblait plus forte ; elle souriait à ceux qui la soutenaient, et Iza ne put s'empêcher de dire :

— Qu'elle est belle !

Le coupé de la belle Moldave partit. Iza se jeta dans un coin, et, l'œil demi-clos, elle pleura. Qu'allait-elle faire ? Pour Iza, un caprice était une passion, et elle aimait Maurice. Il lui avait suffi de le voir pour l'aimer. Tous les instincts grossiers de sa nature se réveillaient, comme les nuits ou, dans son costume de Zingari, elle courait les fêtes, cherchant l'amour des gars solides, aux reins robustes ; elle sentait en elle les mêmes appétits, plus exigeants cette fois, car ce n'était pas seulement les sens, la chair qui parlait en elle. Il y avait du romanesque dans cette passion née sur les bancs de la Cour d'assises, et puis elle savait qu'elle tenait la vie de ce malheureux entre ses mains, qu'en échange de l'amour qu'elle lui demandait, elle lui donnerait la liberté... Mais ce fou, qui avait consenti à se taire pour sauver l'honneur d'une femme, au risque de se faire condamner lui-même, ce niais héroïque ne refuserait-il pas ce marché ? Il aimait la femme Houdard, et il était capable de la repousser, elle !... Sous ses longs cils, ses yeux eurent des éclairs à cette pensée : cet homme lui résisterait parce qu'il en aimait une autre !... Elle se souvint alors que pas une fois il n'avait répondu à ses regards ; l'avait-il vue seulement ? et elle le voyait encore, comme en extase, lorsque Cécile était entrée : elle voyait son sourire, son regard, son geste à sa vue... Assurément, il n'y avait dans ce cerveau qu'une pensée : Cécile..., puisque c'était pour elle qu'il consentait à passer pour un assassin. Et cependant son sang lui parlait, à la Grande Iza ; elle voulait Maurice, elle l'aimait, et il lui fallait son amour... La lutte avec cette femme était impossible, surtout à cette heure, où, par le sacrifice qu'elle venait de faire, elle avait repris tout ascendant sur le pauvre garçon... Que faire ?...

On connaît la Grande Iza et on ne s'étonnera point de ce qu'elle trouva tout de suite... sa première pensée ; enfin, la voici : Si elle sacrifiait Houdard ? Si elle demandait à voir Cécile, si elle lui disait : « Je vous ai jugée, vous êtes incapable d'être une malhonnête femme, vous ne pouvez pas aimer Maurice. Voulez-

vous m'envoyer, moi, trouver Maurice avec un mot de vous, déclarant que tant qu'il s'est agi de le sauver, vous avez fait le possible, mais qu'il ne doit bâtir là-dessus aucun espoir ? L'amour ancien est mort ; jamais vous ne le reverrez... » Alors elle se chargeait du reste ; elle s'engageait à sauver Maurice et à la délivrer d'Houdard.

Elle bâtissait tout cela, l'œil demi-clos, abandonnant sa tête au mouvement de la voiture ; puis tout à coup elle éclata de rire et dit :

— Je suis folle... Est-ce que je céderais jamais mon amant à une autre, moi ?

Elle haussa les épaules, et, se redressant, déchirant ses gants, riant toujours, mais d'un rire nerveux, elle disait :

— N'importe comment, je l'aurai ; je l'aime, je le veux... Et d'abord, il faut que mon imbécile recommence son instruction et qu'on rende une ordonnance de non-lieu... Il faut qu'il soit libre...

Et elle resta pensive quelques minutes ; assurément, dans son cerveau se continuait le plan qu'elle voulait faire exécuter par Oscar de Verchemont – celui qu'elle appelait mon imbécile ; – puis, tout à coup et comme se heurtant à un obstacle :

— Mais je ne peux pas livrer André !... Comment faire ?

Assurément, à ce moment, on n'aurait pu reconnaître la splendide, la superbe Iza. Son front était soucieux, son regard farouche, ses dents serrées ; elle pensait, cherchant un moyen et se répétant, pour ne pas céder au sacrifice qu'il fallait faire :

— Non, non, c'est impossible ; livrer André... c'est me perdre. Non ! il faut les sauver tous les deux !...

La voiture était arrivée ; la grille de l'hôtel de l'avenue de Chaillot était ouverte ; elle entra dans le petit jardin et s'arrêta devant le perron ; la portière s'ouvrit et, lorsque Iza s'apprêtait à

descendre, au lieu du valet de pied, elle vit un inconnu et se recula à son aspect peu rassurant.

— Que voulez-vous, monsieur ?

— Madame veuve Séglin, c'est vous, madame ? fit l'individu que nos lecteurs connaissent. C'était l'agent Huret.

— Oui, monsieur, c'est moi... Que voulez-vous ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Et elle cria effrayée : Justin ! Justin !

— Ne criez pas, madame, ne descendez pas ! Au nom de la loi, je vous arrête... J'ai un mandat d'amener contre vous... Permettez-moi de prendre place près de vous, je vous le montrerai. Je vous en prie, madame, ne faites pas de scandale, ce serait inutile ; mes agents sont déjà sur le siège, près de votre cocher...

— Monsieur, prenez garde à ce que vous faites,... dit Iza absolument bouleversée et sans énergie, ne s'expliquant pas la singulière scène dont elle était victime.

Huret faisait monter près d'elle un agent et lui se mettait sur le petit strapontin, en face de la jeune femme. Celle-ci s'était jetée dans l'angle, comme si elle redoutait le contact des agents et les regardait l'œil hagard, paraissant suffoquée, ne s'expliquant pas ce qui se passait. Iza n'avait plus conscience de rien, tant l'action des agents avait été prompte ; et elle n'était pas revenue à elle que déjà la voiture atteignait les quais et se dirigeait vers la préfecture.

La Grande Iza, stupéfaite, comme pétrifiée, restait dans son coin, ne trouvant pas un mot à dire, et elle sembla s'éveiller, lorsque, dans la cour de la préfecture, la voiture étant arrêtée, l'agent Huret ouvrit la portière, sauta à terre et, lui tendant galamment le bras, dit :

— Nous sommes arrivés, madame ; si vous voulez me donner la main ?...

VI

CE QUI S'ÉTAIT PASSÉ CHEZ LES TUSSAUD.

Nous devons expliquer au lecteur comment Cécile était venue si à propos suspendre le jugement et permettre le supplément d'enquête si nécessaire à la cause.

On se souvient que, à la suite de la scène odieuse qu'Houdard était venu faire chez les Tussaud le jour de sa sortie de prison, le jour où le fabricant de bronze, se croyant débarrassé de son gendre, donnait une fête à sa fille, Cécile, épouvantée du danger moral auquel avait échappé sa mère, avait ressenti le contrecoup de l'émotion éprouvée. On avait dû la monter dans sa chambre. Elle était accouchée à moins de sept mois d'un enfant mort, et cette délivrance avait été pour la pauvre fille un affreux supplice. Elle n'était sortie d'un mal que pour retomber dans un autre : la péritonite. Et ç'avait été pour le docteur une lutte de chaque jour, où la science disputait son sujet à la mort, qui le guettait. Cécile n'était plus elle ; le délire, la fièvre avaient tout éteint en elle, et la pauvre Amélie, qui la soignait, avait ce double tourment, que la vie de son frère était dépendante de la santé de son amie.

Ainsi qu'il arrive souvent dans cette maladie des mères, la période aiguë, qui peut avoir des effets mortels, peut également, et avec la même rapidité, amener un résultat heureux par une transformation immédiate ; la convalescence est presque nulle ; c'est la santé qui revient tout d'un coup, non la force ; les membres sont faibles, mais le moral revit tout entier. Ce dernier effet s'était produit. Le médecin, sortant un soir de chez Tus-

saud, l'avait pris par le bras au moment où il le reconduisait jusqu'à la porte, l'avait attiré dans la rue en lui disant :

— Venez me reconduire.

Et Tussaud, épouvanté, l'avait suivi et, la voix tremblante, avait demandé :

— Docteur, parlez, parlez ! Qu'est-ce qu'il y a ? Mon enfant va mal ?...

Le docteur avait pris le bras de Tussaud et lui avait répondu :

— Oui, oui, elle est très mal... Mon cher monsieur Tussaud, il faut être un homme, avoir du courage. Vous devriez éloigner la mère...

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! avait gémi le pauvre homme en éclatant en sanglots... Mon enfant est perdue, dites, docteur ?

— Tussaud, il faut du courage... Elle est très mal...

— Elle va mourir ? demanda le père d'un accent déchirant.

— Elle est jeune, elle est forte ; lorsqu'il y a de la jeunesse, on peut toujours avoir de l'espoir... Mais, Tussaud, je suis un ami de la famille, moi, et je dois vous prévenir... Oui, votre enfant est mal, bien mal ; si vous avez des affaires à faire, il faut vous hâter... Elle peut ne pas passer la nuit.

Ce fut affreux de voir le pauvre homme. Il jeta un cri et pleura comme un enfant ; il oublia qu'il était avec le médecin ; sans lui parler, il l'abandonna, revenant chez lui en courant et répétant dans ses sanglots :

— Ah ! mon enfant ! mon enfant !

Quand il entra chez lui, il grimpa vivement à la chambre. Adèle, fatiguée, vieillie par les craintes et par les veilles, était penchée sur le chevet, souriant à Cécile, qui ne la voyait plus,

prenant ses convulsions pour des sourires, se persuadant que, dans les mâchonnements de la fièvre, c'était son nom qu'elle voulait prononcer ; elle releva la tête au bruit, et, en voyant la tête de Tussaud, son visage inondé de larmes, elle courut vers lui. Elle le repoussa sur le carré ; d'une voix rauque, elle demanda :

— Le médecin t'a dit qu'elle était perdue ?

Tussaud ne put pas répondre ; il affirma de la tête en pleurant plus fort, et il la prit dans ses bras et l'embrassa, lui mouillant la figure de ses larmes. Adèle ne répondit pas à ses caresses ; son regard devint fixe, elle eut comme un grincement de dents ; pas une larme ne mouilla ses yeux ; la sentimentalité larmoyante de son mari lui semblait puérile, en raison de l'immensité de sa douleur. D'une voix sèche elle demanda :

— Qu'est-ce qu'il a dit ?... Bientôt ?

— Elle ne passera pas la nuit, sanglota Tussaud.

Adèle se dégagea de ses bras ; elle était comme écrasée ; elle alla toute droite, d'une pièce, jusqu'au lit ; elle écarta les potions qui étaient sur la table de nuit comme des choses désormais inutiles... Elle s'assit, prit la main de son enfant dans les siennes et resta inerte, son grand œil rivé sur celui de Cécile.

Cette douleur sèche, muette était effrayante, et c'était plutôt la mère que l'enfant qui faisait peine et pitié.

La chambre des époux Tussaud se trouvait en face de celle de Cécile ; Claude y était entré, il s'était laissé tomber dans un fauteuil, gémissant, pleurant, s'abandonnant à sa douleur ; en bas, dans la salle à manger, se trouvaient Amélie, Chadi et Paillard ; en voyant Tussaud rentrer comme un fou en venant de reconduire le médecin, ils avaient compris. Alors Amélie avait éclaté en sanglots ; c'était fini : la mort de Cécile entraînait la perte de son frère ; le matin même l'avocat lui avait dit que sa déposition seule, dans l'hypothèse établie par Huret, sauverait Maurice... Et Cécile était perdue ! et Maurice était perdu !... Succombant sous la peine, la pauvre petite tomba à genoux et pria ; c'est en vain que Paillard cherchait à la consoler. Elle savait que, sinon la vie, la liberté de son frère tenait à la déposition de Cécile, et la fatalité était que la pauvre enfant avait été malade lors de l'instruction ; lorsque, sur la demande du défenseur de Maurice, elle avait été appelée, on avait espéré son rétablissement ; ainsi elle aurait pu venir encore utilement à l'audience... et c'était fini ! Dans quelques jours l'affaire de la rue de Lacuée venait devant les assises, et Cécile, le seul témoin qui pouvait sauver Maurice, n'y serait pas ! On comprend facilement que ce n'était pas seulement son amie que la pauvre Amélie pleurait : c'était son frère, sa seule famille, son adoration qui était perdu.

Paillard parlait, mais vainement ; elle n'entendait plus et gémissait :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! mais nous sommes donc maudits ?... Pitié ! grâce !...

Chadi, accoté dans le coin du buffet, sanglotait bruyamment ; le pauvre gars, en sauvant Cécile le matin du 21 juin, avait ressenti pour elle une fraternelle affection, que son entrée dans la maison Tussaud avait chaque jour augmentée ; chez les Tussaud, il était comme un membre de la famille ; Cécile était sa sœur, et le bon garçon gémissait :

— Pauvre petite, c'était bien la peine de la sauver pour qu'elle parte sitôt !... Il faut qu'il n'y ait pas de bon Dieu !... c'est pas juste !... Malheur !

Et ses sanglots redoublaient. Dans la chambre, Adèle restait comme pétrifiée, tenant la main de Cécile, le regard fixe, regardant la vie s'en aller de cette autre elle-même : sa fille. Elle n'entendait plus les larmes, les sanglots ; il lui semblait que le silence n'était troublé que par cette respiration haletante, hoquetée, ce râle qu'elle redoutait de voir tout à coup s'arrêter. Tous ces malheureux étaient écrasés ; ils ne soignaient plus l'enfant, ils attendaient sa mort, et cela dura quatre grandes heures sans qu'aucun osât venir regarder la pauvre Cécile, tant ce râle déchirait le cœur de ceux qui l'entendaient.

Ce fut Tussaud qui se leva tout à coup, livide, les traits contractés ; il se soutint aux murs pour venir jusqu'au lit de sa fille ; il n'entendait plus le cri d'agonie ; il vit sa femme toujours à la même place, penchée sur le chevet prête à recueillir le dernier soupir de son enfant et désirant en mourir assurément. Il avançait comme un homme ivre et il balbutiait, espérant un démenti :

— C'est fini ? c'est fini ?...

Adèle ne l'entendait pas ; il fit un grand effort pour s'approcher encore et il vint derrière sa femme ; il regarda son enfant et il jeta un grand cri.

Il lui semblait que Cécile souriait et respirait librement ; de la salle, en bas, Paillard et Chadi se précipitèrent épouvantés ;

ils arrivèrent lorsque Tussaud, tenant sa femme dans ses bras, lui montrant Cécile, lui disait :

— Adèle ! Adèle ! mais elle va mieux.

Et la malheureuse mère, comme folle, hébétée, penchait la tête, essayant de sourire en regardant son enfant.

Car c'était vrai, Cécile souriait et respirait librement : le sinistre râle ne s'entendait plus, et lorsque Tussaud put arriver à dire à sa fille :

— Tu vas mieux, Cécile ? Il leur sembla que tout s'illuminait autour d'eux, que la chambre lugubre devenait gaie quand la malade dit d'une voix faible :

— Oui, père, oui, ça va mieux..., bien mieux. J'ai dormi longtemps, je suis heureuse de vous revoir. Oh ! le vilain rêve... La gorge me brûle, j'ai soif, mère.

Les hommes tombèrent à genoux, et, toute tremblante, manquant de briser le verre, Adèle, comme ressuscitée, soulevait la tête de Cécile, n'osant l'embrasser.

Cécile était sauvée.

L'espoir ramenait la joie dans la maison ; on avait vu le malheur de si près qu'on n'osait croire un changement si prompt. On eut pour la malade toutes les précautions, et, veilleuse attentive, Adèle empêchait qu'on ne parlât à son enfant d'aucune des affaires qui occupaient la maison. Amélie se mourait d'impatience ; elle aurait voulu parler à son amie, mais la mère était toujours là. Au bout de cinq jours, Cécile allait tout à fait bien ; elle était en pleine convalescence ; appuyée sur le bras de sa mère, elle faisait le tour de la chambre. Le sixième jour, sa mère, tout à fait tranquille sur elle, agissait plus librement ; elle était descendue dans la salle à manger et la bonne veillait près de la convalescente. Cécile demanda :

— Est-ce qu'Amélie est en bas ?

— Oui, madame, elle a l'air bien triste.

— Évite que ma mère ne s'en aperçoive et dis-lui de monter près de moi une minute.

La servante, obéissant, descendit doucement et prévint d'un signe l'amie de sa maîtresse, qui monta aussitôt.

Elle s'avança, tremblante et soucieuse, vers Cécile ; celle-ci lui dit en lui tendant la main :

— Eh bien, Amélie, qu'y a-t-il de nouveau ? et Maurice ?

Quelque effort qu'elle fit pour rester calme, les larmes jaillirent de ses yeux et elle tomba à genoux près du fauteuil, prenant la main que Cécile lui tendait pour se cacher le visage. La jeune femme la regarda avec inquiétude ; puis, l'obligeant à relever la tête, fixant ses yeux sur son visage, elle lui dit :

— Qu'est-ce qu'il y a ? dis-le donc. Il est toujours enfermé ?

— C'est aujourd'hui qu'il passe en jugement, et il y a des preuves épouvantables contre lui. Je n'ose pas y aller. Mon pauvre frère, il ne veut pas dire ce qu'il a fait dans la nuit du crime ; moi, je dis que je l'ai trouvé le matin, qu'il avait voulu se tuer pour toi. Mais deux personnes affirment qu'à deux heures du matin, l'heure où le crime venait d'être commis, la porte de la rue et la porte de sa chambre ont été ouvertes et fermées.

Cécile se dressa et ramena son peignoir sur sa poitrine, se disposant à s'habiller, et elle dit :

— Vite, vite, fais avancer une voiture ; donne-moi un châle et portez-moi ; il faut que nous arrivions : je vais leur raconter la nuit de Maurice.

Toujours à genoux, anxieuse, la bouche demi-ouverte, l'œil mouillé et le regard fixé sur Cécile, Amélie n'osait croire ce qu'elle entendait ; elle eut peur, ayant désobéi à M^me^ Tussaud en parlant de Maurice à la jeune femme, d'avoir ramené la fièvre, le

mal... ; et c'est tremblante, effrayée, qu'elle l'entendit continuer :

— Amélie, vite, appelle, qu'on m'emporte... Ils sauront comment il a passé cette nuit ; c'était notre nuit de noces... C'est de ce jour que je suis sa femme, entends-tu ? Tiens, vois, j'ai toujours son alliance.

Et comme, pour tout le monde, l'anneau d'or que Cécile portait au doigt était l'alliance quelle avait reçue d'Houdard le jour de son mariage, Amélie, l'entendant parler ainsi, crut qu'elle avait le délire et se reprocha ce qu'elle venait de faire ; en parlant, elle avait peut-être tué son amie et elle n'avait pas sauvé son frère. Elle redoutait que M^me^ Tussaud ne montât à ce moment et ne lui reprochât ce qu'elle avait fait ; elle cherchait un moyen de calmer la malade, car elle était véritablement terrifiée de son regard fixe, de ses gestes fébriles. Elle dit :

— Mais, Cécile, aujourd'hui nous ne pourrons arriver au tribunal en temps utile, l'audience doit être levée.

— Il y aura plusieurs audiences ? demanda-t-elle d'une voix sèche.

— Oh ! oui, c'est à peine, aujourd'hui, si les interrogatoires seront terminés.

Cécile se contenta de dire, avec un soupir et le plus grand calme :

— Ah ! bien, nous irons demain ; je serai toujours un peu plus forte... car j'étais citée comme témoin... Oh ! je m'en souviens, je l'ai entendu dire quand j'étais très malade, et je t'ai vue pleurer.

Amélie était absolument stupéfaite ; elle se demandait ce que signifiaient ces accès de fièvre subitement éteints ; son amie comprit sa pensée car, s'étant assise et l'attirant vers elle, elle l'embrassa en disant :

— Tu me crois malade, Mélie ? Non, va, je suis faible, mais je vais très bien... Écoute, Mémée, tu en arrives presque à douter de ton frère.

Amélie fondit en larmes et baissa la tête.

— Lève la tête, Mémée, lève la tête ; Maurice est un honnête homme qui se sacrifiait pour me sauver. Mais moi je n'ai rien à ménager aujourd'hui ; le serment que je lui avais demandé, c'était à cause de notre enfant... et le pauvre petit est mort...

Cette fois encore, Amélie fixa ses regards sur ceux de la jeune femme ; elle croyait que l'accès recommençait ; à ses tressaillements, Cécile s'en aperçut, et, souriante, elle l'attira vers elle et lui dit à mi-voix :

— Ne crains rien, Mémée ; je n'ai pas le délire, je te dis la vérité ; tu es ma petite sœur, Maurice est mon vrai époux. – La nuit du 20 juin, nous nous sommes empoisonnés après nous être couchés ensemble... C'est moi qui, vers trois heures du matin, me suis sauvée, le croyant mort, pour me jeter à l'eau. Mon enfant était de Maurice...

Amélie était tout étourdie, elle n'osait en croire ses oreilles ; c'est que tout s'expliquait bien ainsi ; il n'y avait plus de doute possible, c'était la lumière apportée tout d'un coup dans le chaos de l'instruction. C'était son frère non seulement dégagé de l'accusation, mais encore honoré par l'héroïque conduite qu'il avait tenue, préférant la mort à la révélation d'un fait qui, en le sauvant, déshonorait une femme. Amélie prit son amie dans ses bras et l'embrassa en pleurant de joie, d'espoir cette fois, et en répétant :

— C'est vrai, tu es ma sœur. Oh ! Cécile, comme je t'aime.

Lorsque Cécile, se sacrifiant pour sauver son père et pour venger Maurice, avait épousé Houdard, décidée à lui faire endurer dans sa vie nouvelle les tourments qu'il avait fait supporter à d'autres, elle avait tout à ménager. Pour être la maîtresse dans

le ménage singulier qu'elle voulait, il fallait qu'elle eût avec elle l'opinion publique. Son mari était, par le fait même qui le couvrait de ridicule, obligé d'accepter une situation qu'il avait cherchée. Cécile alors n'était dirigée que par la pensée de son enfant. En apprenant que son époux *in extremis* vivait, en apprenant que Maurice, comme elle, avait échappé à leur tentative de suicide, Cécile avait souffert mille morts ; mais, pensant toujours à l'être qu'elle portait dans ses flancs, et lui voulant un avenir calme, un nom respecté, elle avait écrit à Maurice la lettre que nous avons vue si singulièrement transformée par Iza, et cela avait été la cause que Maurice n'avait pu réfuter les lourdes charges qui pesaient sur lui, en même temps que, tronquée, c'était une des pièces les plus compromettantes de l'accusation.

À cette heure, la femme avait quitté son mari, une séparation avait été prononcée ; quoique en faveur de Cécile, elle avait fait une mauvaise impression, que le danger couru dans sa maladie avait un peu atténuée, il est vrai. La société bourgeoise a de ces cruautés ; le mariage est pour la vie ; une fois enrégimenté, il ne faut pas sortir du rang, si graves que soient les griefs ; on est ainsi jusqu'à la mort accouplé comme des forçats. Mieux vaut, disent-ils, si la femme ou l'homme se conduit mal, fermer les yeux, mais rester ensemble, toujours ensemble ; vivez chacun à votre guise, mais toujours ensemble, pour la famille, pour les enfants... La femme honnête qui quittera le foyer conjugal, duquel un fripon ou un débauché a fait un bagne, verra les portes se fermer devant elle ; et cependant elle ne veut qu'échapper aux vices que le contact de l'époux rend contagieux, au crime peut-être... Mais le grand mot : « Elle a quitté son mari ! » Au contraire, la femme mariée dont la conduite scandaleuse est connue de tous, qui rapporte au foyer des enfants qui de par la loi portent le nom du mari, verra toujours le même sourire sur le visage de ceux qui l'accueillent ; la société aura toujours pour elle les portes grandes ouvertes... Cécile avait ressenti cette impression ; mais, pour le petit être qu'elle allait mettre au monde, elle restait toujours fidèle à la ligne de conduite qu'elle s'était tracée et qu'elle avait indiquée dans sa lettre

à Maurice. Lorsque l'odieuse scène d'Houdard, en hâtant sa délivrance, amena des complications dans son état et qu'elle mit au jour un enfant mort, Cécile eut de la haine et de la rage ; elle n'avait plus d'enfant ; alors, plus de retenue à avoir ; que lui importait ce que l'on penserait d'elle ! elle n'avait plus aucun ménagement à garder. La maladie la contraignit au silence ; mais, revenue à la santé, elle était décidée à tout dire pour sauver Maurice.

Les deux amies causèrent longuement ; Cécile raconta ce qui s'était passé dans la nuit du 20 juin, et, lorsqu'elle eut terminé son récit, elle dit à Amélie :

— Va, cours chez son avocat, il faut que je sois entendue demain. Raconte tout ce que je t'ai dit.

En deux minutes, Amélie s'était disposée à sortir ; Adèle entra dans la chambre ; en voyant les regards brillants de Cécile et, sur ses joues pâles, une vive rougeur, elle eut peur et s'avança en s'écriant :

— Oh ! mon Dieu, Amélie t'a fait de la peine ; elle t'a parlé de Maurice. Ma pauvre enfant, que tu es imprudente ; te voilà encore mal.

— Mais non, mère, fit en souriant Cécile, au contraire, je vais très bien, et demain je veux, sortir.

— Que dis-tu ? exclama Adèle.

— Mère, c'est aujourd'hui que Maurice passe en jugement ; il est accusé d'avoir assassiné une femme, la nuit du 20 juin, et il ne veut pas dire où il était cette nuit-là. C'est la mort peut-être.

— Eh bien, mon enfant, qu'y peux-tu ? il faut de la raison.

— Comment, ce que je peux ? Je peux le sauver en disant que la nuit du 20 juin nous l'avons passée ensemble.

— Oh ! mon Dieu, tu seras perdue..., et tu vas te tuer, peut-être.

— Oui, mais je sauverai Maurice.

— Ah ! fit Adèle en pleurant à la pensée du danger que risquait sa fille.

Amélie, obéissant à Cécile et craignant que sa mère ne s'opposât à sa volonté, s'était hâtée de partir. Vainement elle avait cherché l'avocat, elle n'avait pu le rencontrer. Paillard, qu'elle avait alors consulté, l'avait conduite chez l'agent Huret. C'est ce dernier qui lui avait dit ce qu'elle devait faire et ce que nous avons vu s'exécuter au tribunal.

VII

DES SINGULIERS TITRES DE NOBLESSE QU'ON TROUVE CHEZ Mme IZA, VEUVE SÉGLIN, COMTESSE DE ZINTSKY.

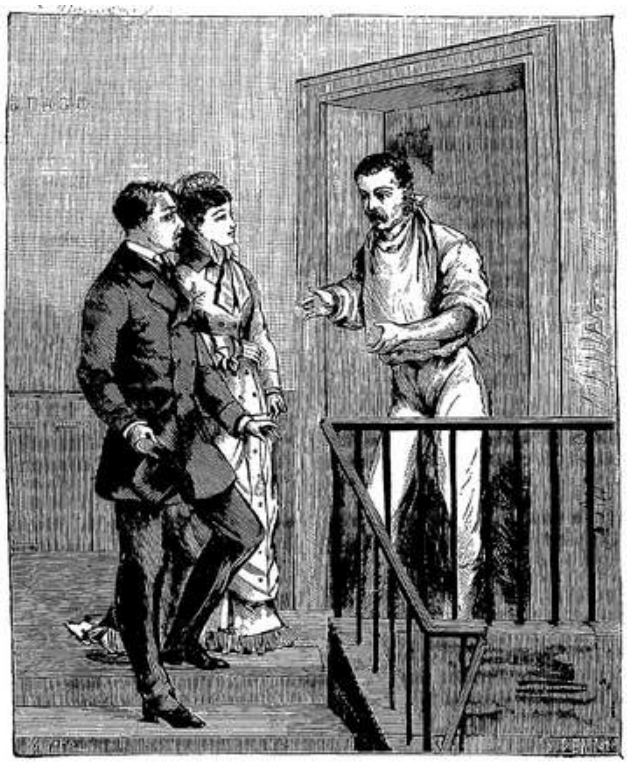

Il n'était pas six heures du matin lorsque Chadi, menant Paillard et Amélie, frappait vigoureusement à la porte de la petite chambre qu'occupait l'agent Huret ; il frappait fort, croyant avoir à réveiller l'agent ; mais au premier coup Huret ouvrait, étonné de cette visite matinale ; depuis une heure il était levé, et, après avoir soigneusement brossé ses effets, ciré ses bottes, il avait déjà fait son petit ménage. Minutieux en tout, déjà sa petite chambre était rangée : tout était luisant, propre chez lui ; l'ancien soldat se levait matin et ne comptait que sur lui pour les soins de son intérieur, intérieur modeste : un petit lit d'acajou,

quatre chaises de crin, un vaste portemanteau, une table, une petite table à ouvrage de femme, au-dessus de laquelle étaient pendues en trophée : deux épaulettes de sergent, une croix écrasée sur un coin par la balle qui avait tué celui qui la portait ; c'étaient les souvenirs de son père ; au-dessous un portrait au daguerréotype, pâli, presque effacé ; représentant une femme coiffée d'une marmotte, une ancienne marchande des halles, du marché des Innocents : la mère Huret. Le sol carrelé et bien rouge attestait des soins du locataire de la chambre.

Les bras troussés, la serviette au col, le menton savonneux, le rasoir à la main, l'agent Huret avait ouvert à ses matineux visiteurs ; son front, plissé par la surprise inquiète de la visite, se rasséréna aussitôt, en reconnaissant ceux qui venaient le voir.

— Ah ! c'est vous ?... Est-ce qu'il y a du nouveau ?

— Oui, exclama Chadi, oui, et du nouveau intéressant.

— Entrez, asseyez-vous... Tenez, mademoiselle, fit l'agent s'essuyant vivement le visage en offrant des sièges, et parlez.

— Monsieur Huret, dit Paillard, nous avons de très graves, choses à vous apprendre. M^me^ Cécile va mieux, hier elle a pu parler, et nous vous amenons M^lle^ Ferrand qui va vous raconter ce qu'elle lui a dit ; elle était chargée par M^me^ Cécile de voir le défenseur de Maurice ; c'est en vain que nous l'avons cherché hier, et, à la première heure, nous sommes venus vous trouver pour vous demander conseil.

— Qu'y a-t-il ? demanda vivement Huret attentif.

— C'est M^lle^ Amélie qui va vous raconter ça..., car il faut que nous nous hâtions ; nous devons voir l'accusé avant l'audience.

— Cela ne sera pas possible ; le défenseur de Maurice va, trois jours par semaine, à Saint-Germain ; il ne revient qu'à l'heure de l'audience... Mais ne nous inquiétons pas de ça, dites toujours.

Alors Amélie raconta ce qu'elle avait appris par Cécile ; l'agent Huret ne manifesta pas d'étonnement, mais de la joie ; il exclama :

— Eh ! pardi ! ça devait être ; je le savais que cet homme est innocent... ; c'est l'autre, l'autre qui a tout fait, ce que je saurai, maintenant que j'ai des preuves... Il faudra bien qu'on le reprenne.

— Sauvez mon frère d'abord..., supplia Amélie.

— Ne craignez rien, mademoiselle ; nous le sauverons en prenant l'autre...

— Mais que devons-nous faire ?

L'agent Huret réfléchit quelques secondes et reprit :

— Vous avez raison ; pendant que je vais agir vis-à-vis de l'autre, vous devez vous occuper de Maurice Ferrand. Pour voir son défenseur, il n'y a pas à y penser, je vous le répète : vous ne pouvez le rencontrer qu'au tribunal ; une lettre adressée au président est plus rassurante.

— C'est ce que j'avais pensé, dit Paillard, et justement, je venais espérant, que vous voudriez bien nous dire dans quels termes on doit écrire... Mais M^lle^ Amélie m'a dit qu'hier elle avait été pour voir ce président, et qu'elle n'avait pu y réussir.

— C'est assez naturel ; expliqua Huret ; concevez que, dans toutes les affaires semblables, la famille espère toujours qu'elle pourra influencer le magistrat qui préside les assises ; il est du devoir de celui-ci de repousser toute entrevue, de refuser tout entretien avec la famille d'un accusé ; les accusations et la défense ne doivent se produire que devant les jurés. S'il en était autrement, la justice n'existerait pas, on pourrait préparer ses juges.

— Alors croyez-vous qu'une lettre ne sera pas refusée par ces mêmes motifs, que je trouve fort justes ? demanda Paillard.

— La lettre peut n'être pas adressée au magistrat chez lui, mais au président de la cour, et alors il peut, en raison de son pouvoir discrétionnaire, en donner lecture.

— Ah ! mais en vertu de son pouvoir discrétionnaire seulement... Il peut donc passer outre ?

— Je ne sais ; nous nous trouvons là dans un cas exceptionnel ; mais la recherche de la vérité étant l'unique but du magistrat, je crois qu'il lirait votre lettre... Au reste, l'homme dont nous parlons est un magistrat intègre, mal vu par ceux qui nous gouvernent, en raison de son indépendance absolue ; un homme intelligent, estimé de tous..., et j'aurais voulu, pour l'instruction, un homme de sa trempe et de son caractère.

— Eh bien ! monsieur Huret, dans cette affaire, tout ce qui se passe est si singulier, répondit Paillard, que j'ai peur de tout le monde, et je crains l'étendue de ce mot « discrétionnaire. » Je voudrais, que nous agissions avec le droit.

— En faisant mes réserves sur M. Mathieu des Taillis, dont je connais le caractère, je suis de votre avis : jamais, dans aucune affaire, je n'ai rencontré mauvaise volonté comme en celle-ci.

Huret réfléchit un moment, puis dit vivement :

— Il y a peut-être une autre chose à faire ; ce sera éclatant, cela frapperait le public, les jurés... Mais c'est bien théâtral.

— Dites, dites toujours, firent Paillard et Amélie.

Et Chadi, en entendant dire par Huret que le moyen qu'il allait proposer serait peut-être bien théâtral, avait relevé la tête et tendu l'oreille ; si on faisait un éclat, du scandale, peut-être aurait-on besoin de lui ; comme le limier qui donne du nez, dans le bois, en sentant les *passées,* Chadi s'animait. Huret réfléchit encore quelques secondes ; puis, d'un ton qui dénotait un plan arrêté, il dit :

— Oui, cela vaut mieux ; nous brusquons la situation, l'accusation est bouleversée de fond en comble, et cela oblige au supplément d'enquête qu'il me faut. Agir autrement serait imprudent, d'autant plus qu'il y a dans cette affaire des faits incroyables, des pièces disparues, tronquées. En livrant aux bureaux la grave déposition que vous apportez, on peut refuser de la prendre en considération.

— Oh ! ce serait trop fort ! exclama Chadi.

— Et pourquoi ? Qu'est-ce que le nouveau témoin ? Une femme malade... Il ne faut pas vous fâcher des hypothèses que je vais établir, mais c'est ce qu'on peut penser d'abord ; moi, je connais l'honnêteté de M^me^ Cécile, eux ne connaissent rien et ne jugent que les faits. Or, le témoin qui vient se présenter aujourd'hui pour détruire une enquête sérieuse est une jeune fille qui voulait quitter sa famille pour vivre avec un apprenti de son père, une extravagante qui, voyant qu'elle ne pouvait réussir, a voulu se suicider, une femme qui, mariée, a quitté son mari... Quelle autorité voulez-vous qu'on lui accorde ?... Puis, à la suite d'une maladie qui l'a empêchée de déposer pendant l'instruction, le certificat l'atteste, elle vient affirmer... quoi ? que son ancien amant a passé avec elle la nuit du crime ; que, quoique mariée, elle n'a jamais eu de relations avec son mari ; que son enfant mort en naissant est l'œuvre de celui qu'elle vient défendre ! Le cynisme de cet aveu – c'est ainsi que des indifférents nomment le sacrifice – les portera à déclarer qu'ils ont affaire à une folle, et que, par conséquent, ils n'ont pas à tenir compte de ses déclarations.

— Mais ce n'est pas possible, ce que vous dites là ?

— Qui oserait dire cela ?

— Il ne faudrait pas qu'on parlât comme ça devant moi.

Exclamèrent Paillard, Amélie et Chadi.

— Vous n'empêcherez rien ; et ce que je vais vous proposer évite tout cela. C'est le public et les jurés qui, les premiers pris, entraîneront le tribunal.

— Dites-nous enfin ce qu'il faut faire.

— C'est simple. L'audience commence à dix heures ; à onze heures, soyez là. Amenez Mme Cécile ; je vais vous donner une carte qui vous permettra d'arriver jusqu'au tribunal ; vous demanderez à un huissier que je vais vous désigner, en lui montrant la carte, de prévenir le défenseur de Maurice que Mme Cécile est là... Pensez-vous la décider à venir ?

— Je m'en charge, fit Chadi ; quand je devrais la porter.

Alors l'agent Huret leur expliqua longuement la marche à suivre, et termina on disant :

— Et, pendant ce temps, je vais agir...

Ils se quittèrent, les uns pour aller chercher Cécile et la conduire au Palais de justice ; nous avons vu ce qu'il en était advenu ; l'autre descendit de chez lui, mordillant ses moustaches et grommelant :

— Il faut n'importe comment que je mette la main dessus ce soir... Quand j'aurai celle-là, je chercherai l'autre.

Et il se rendit à la demeure du juge d'instruction, Oscar de Verchemont ; celui-ci n'y était pas : la domestique, qu'il connaissait, lui avoua en souriant que, depuis quelque temps déjà, le jeune magistrat ne couchait jamais chez lui.

Ennuyé de ce contre-temps, il attendit, et, vers onze heures, il se rendit au Palais. M. de Verchemont venait d'arriver ; il lui demanda audience ; une fois entré, dès les premiers mots, Oscar, impatienté, lui dit :

— Ah çà, c'est une monomanie ; cette affaire vous a troublé le cerveau... L'affaire de la rue de Lacuée sera terminée au-

jourd'hui ; après l'audience d'hier, il n'y a plus à douter : le misérable est écrasé sous les faits.

— Tout cela est faux, monsieur... J'ai des preuves dans la main...

— Je ne comprends pas votre insistance, et je crains, monsieur, qu'oubliant le caractère impartial de votre métier, vous ne visiez à satisfaire une vengeance...

— Ma foi, monsieur, j'aurai la même franchise... Je crois que, dans cette affaire, il y a quelqu'un qu'on ménage aux dépens du malheureux qu'on juge...

— Que voulez-vous dire ?

— Que vous devez m'entendre...

— Je refuse, et vous renouvelle l'ordre, déjà donné, de vous occuper d'autres affaires,... répondit Oscar de Verchemont.

Huret se redressa alors, et ouvrant la porte, après avoir salué, il dit en se retirant :

— Je sais ce que j'ai à faire ; j'y perdrai ma place, mais je ferai mon devoir...

Et il sortit, laissant Verchemont stupéfait.

Le jeune magistrat ne s'expliquait pas cette insistance. Il était absolument convaincu de la culpabilité de Maurice Ferrand. Iza l'avait dirigé dans cette voie, et il ne voulait voir dans les recherches obstinées de Huret que la jalousie pour son collègue Boyer. C'est l'enquête de l'un qui avait servi à l'instruction ; au contraire, l'enquête de l'autre avait abouti à une ordonnance de non-lieu.

Oscar de Verchemont était tranquille depuis la mise en liberté de celui qui avait prétendu s'appeler Georgeo Golesko ; il avait l'amour de celle qu'il adorait. Tout entier à cet amour, au-

cune autre affaire ne l'occupait. Il redoutait d'être troublé par une instruction nouvelle.

L'affaire de la rue de Lacuée était complète ; elle se jugeait ; c'était véritablement vouloir faire trop de zèle que venir, tout étant presque terminé, recommencer une nouvelle enquête.

Les paroles de l'agent lui avaient déplu ; il y avait vu une intention blessante, et il se réservait de demander sa mise à pied.

M. de Verchemont resta à son bureau ; il pensait toujours à la singulière insistance de l'agent, lorsqu'un de ses collègues, entrant dans son cabinet, lui dit :

— Est-ce que vous étiez là, lors de l'incident à la cour ?

— Quel incident ? demanda Verchemont.

— Ah ! vous ne savez rien ? Le collègue raconta ce qui venait de se passer à la cour d'assises. On juge de l'effet produit sur le jeune magistrat par cette nouvelle. C'était donc vrai ! c'est l'agent Huret qui avait raison ! Qu'allait-on penser de lui ? et si l'agent, interrogé par ses chefs, répondait en racontant les refus opposés à ses déclarations ? C'est ennuyé, maussade, qu'Oscar de Verchemont quitta le Palais de justice.

L'agent Huret ne perdait pas son temps depuis sa sortie du cabinet du juge d'instruction ; il allait de bureau en bureau, jurant, sacrant et constatant par lui-même, agent de la justice, combien il était difficile de se faire entendre lorsque l'on apportait la vérité.

Enfin il put arriver au procureur impérial. Celui-ci lui ayant manifesté son étonnement de l'insistance qu'il avait mise à le voir personnellement, l'agent lui dit ce qui venait de se passer. Ce que déclarait l'agent Huret se rapportait à une affaire importante et achevait d'éclairer ce qui venait d'avoir lieu à la cour d'assises ; aussi trouva-t-il le procureur prêt à l'entendre.

Il raconta alors l'enquête sourde qu'il avait faite, ses déductions ; il raconta le départ précipité de la Grande Iza, les ordres qu'elle avait donnés pour qu'on la crût en voyage, enfin les incidents de la vente et comment il avait retrouvé cette femme, qui était partie de son appartement de l'avenue Friedland en abandonnant le produit de la vente à ses créanciers, propriétaire d'un hôtel ravissant avenue de Chaillot. Comment, en quelques jours, sa position s'était-elle si singulièrement transformée ? Celui qui avait fait le coup de la rue Lacuée, c'était André Houdard ; celle qui l'avait dirigé, c'était M^me^ veuve Séglin. L'agent affirmait, et il achevait :

— À la vente, j'ai acheté un panier de champagne ; j'ai fait attester par écrit, par le commissaire-priseur, l'état dans lequel je le trouvais ; il y manquait deux bouteilles... Or, c'est ce même champagne nouveau, appelé *Grand-Royal de Launay à carte d'or*, fort difficile à trouver dans le bas commerce, qui ne se trouve guère que dans les maisons de premier ordre, c'est ce même champagne que nous avons trouvé rue de Lacuée.

— Mais l'accusé Maurice Ferrand reconnaissait avoir acheté deux bouteilles de champagne portant la même marque...

— Ici encore, monsieur, c'est une négligence du premier agent qui a fait l'enquête et c'est une faute du juge d'instruction ; le champagne est de la même maison, mais celui acheté rue de Lyon ne porte pas la même carte ; il s'appelle Pactole-Champagne et est pailleté d'or. En somme, monsieur, je viens vous demander de me donner un mandat, et, avant deux jours, les vrais coupables seront entre vos mains.

— Vous allez d'abord immédiatement vous rendre chez le commissaire de police du quartier des Champs-Élysées ; vous lui remettrez le mandat d'arrêt que je vais vous donner contre la femme Séglin ; vous vous dirigerez aussitôt chez elle et vous procéderez le plus discrètement possible à son arrestation. Je vais vous faire donner également un mandat d'amener contre le

sieur Houdard, à la recherche duquel vous vous mettrez dès que vous en aurez fini avec la femme.

— Est-ce au même juge d'instruction que j'aurai affaire ?

— M. Oscar de Verchemont ne peut plus occuper cette fonction, après la lenteur et le déplorable résultat de cette affaire... et pour d'autres raisons... Demain, vous saurez à qui vous devez vous adresser...

L'agent se retirait alors et attendait dans le vestibule ; quelques minutes après, il partait, ayant glissé dans son portefeuille les deux mandats d'arrêt.

— Enfin ! s'écria-t-il satisfait ; bon Dieu ! je savais bien qu'il y avait encore de la justice en France !

Nous avons vu comment l'agent Huret avait exécuté la première partie de sa mission.

À l'heure même où il faisait écrouer à la Conciergerie la belle Iza, tout étourdie de ce qui lui arrivait, et par cela anéantie, ne trouvant ni acte ni paroles pour résister, le jeune juge d'instruction Oscar de Verchemont montait tout pensif les Champs-Élysées, se dirigeant vers le nid d'amour qu'il avait donné à sa belle aimée. Il allait chercher dans les tendresses de la lune de miel les consolations de ses tourments, car Oscar de Verchemont le sentait bien, il avait mal rempli sa tâche ; ce qui, sous les conseils de la Grande Iza, lui avait paru tout simple, tout naturel, prenait une autre couleur à cette heure. Dans l'instruction qui lui avait été confiée, il n'avait pas été incapable, il avait été partial, et par cela aveugle volontaire. Il s'était laissé guider par la sentimentalité d'une femme : – il le croyait. Alors que, juge instructeur, il devait être sévère, il avait été faible, léger ; obéissant aux caprices de la femme aimée, il avait oublié son devoir.

Ce qui s'était passé à l'audience, en détruisant ce qu'il avait si péniblement construit, le révélait ou complice ou incapable ;

c'est à ce dernier mot qu'il s'arrêtait ; le malheureux n'était pas complice, il était dupe ; lui ne se voulait croire que maladroit. C'était ; nous le savons, sa première affaire ; elle était importante, et c'est grâce à M. Mathieu des Taillis qu'elle lui avait été confiée, sur l'assurance donnée par celui-ci qu'il était le magistrat austère, ambitieux, plein de zèle qui était nécessaire. Ce pouvait être un brillant début qui le lançait, et, au contraire, ç'avait été une chute. Il sentait que le moins qui pouvait lui arriver, c'était l'abandon, l'oubli ; mais, en raison du scandale, il redoutait une révocation, et, tout pensif, il se demandait s'il ne valait pas mieux aller au-devant par une démission, en jetant la robe pour rentrer dans la vie privée.

La vie privée, pour lui, c'était l'existence passée près d'Iza, c'était ses baisers, ses caresses, et, à cette heure de tourment, d'ennui, il avait hâte de se retrouver près de celle pour laquelle il était prêt à tout sacrifier. Son ambition n'était plus la même qu'à son arrivée à Paris. Que lui importait maintenant le gros siège de la magistrature assise ? que lui importait la grande robe rouge à parements d'hermine, la croix sur la poitrine ?... Son ambition, c'était l'amour entier, exclusif de la Grande Iza. Il hâtait le pas, décidé à se consacrer entièrement à celle qu'il aimait ; il allait redevenir simplement M. Oscar de Verchemont, il allait déclarer à Iza que les occupations de sa charge lui prenant trop de temps, il renonçait à tout, n'ayant plus qu'un désir : vivre pour elle et avec elle.

En arrivant, lorsqu'elle voudrait l'embrasser, il l'entraînerait jusqu'au petit bureau du boudoir, la tenant toujours enlacée dans ses bras, sa tête sur ses épaules, sentant ses cheveux caresser son cou ; il écrirait sous ses yeux sa lettre au ministre de la justice, sa démission, et lorsqu'elle lui demanderait avec ses étonnements d'enfant : « Que fais-tu donc ? » il pencherait sa tête pour atteindre ses lèvres, pour boire son haleine embaumée, et il lui dirait : « Je renonce à tout pour toi... Je ne veux avoir d'autre pensée que la tienne ; je veux le voir, t'entendre sans cesse. Nous allons quitter Paris, nous voyagerons tous les

deux, nous nous aimerons de par le monde, sans bruit ; là-bas, dans le pays chrétien, en Italie, nous nous marierons et nous retournerons au vieux château des pères, vivre heureux en nous aimant. » Il bâtissait l'avenir, il créait dans son cerveau sa famille nouvelle, et lorsque la période aiguë de l'amour s'apaiserait, il aurait autour de lui les petits enfants, et, après l'amour de la femme aimée, l'amour de la mère.

En arrivant avenue de Chaillot, il se secouait comme si déjà il n'avait plus jamais à revêtir la grande robe de juge. Le sacrifice était fait : c'était décidé, il n'était plus magistrat, il n'était que l'amant, – ce mot lui répugnait, – que le fiancé heureux de M^me^ Iza de Zintsky.

Certes, la journée avait été triste pour lui, pleine de désenchantements, de défaillances ; mais comme tout cela allait vite s'effacer en entrant dans le nid ! Elle était là, belle, superbe, dans son grand peignoir indiscret, l'attendant, et il allait l'enlacer de ses bras ; elle allait, en posant ses lèvres sur ses lèvres, faire retentir le baiser sonore de la bienvenue, et, à cette pensée, il avait des tressaillements de plaisir... Il faisait froid au dehors, on frissonnait ; comme il allait être embrasé et comme il serait heureux devant la table mise, la voyant près de lui, devant la grande cheminée pleine de flammes, qui jetteraient ses lueurs sur son beau visage ! l'illusion lui donnerait cet étrange et sauvage aspect qu'il aimait tant en elle.

Il avait la clef de la grille, il l'ouvrit discrètement ; à peine entendait-on son pas sur le sable. Il entra et vit le petit salon vide. Il regarda sa montre croyant être en retard, et que, lasse de l'attendre, Iza s'était mise à table ; il courut à la salle à manger ; elle était vide. Inquiet, il sonna, et la domestique parut.

— Où est donc madame ?

— Mais, monsieur, madame vient d'être arrêtée.

— Qu'est-ce que vous dites ? exclama-t-il.

Et bouleversé, se refusant à croire ce qu'il entendait, il restait devant la femme de chambre, attendant qu'elle répétât de nouveau ce qu'elle avait dit. Arrêtée ! Iza ! mais c'était de la folie. La servante affirma :

— Madame était absente, nous l'attendions ; un commissaire, accompagné par trois agents, nous demanda si Mme veuve Séglin, dite Iza de Zintsky, était chez elle. Je lui dis que madame, sortie le matin pour se rendre au Palais de justice, n'allait pas tarder à rentrer. L'un des agents me dit alors de ne pas quitter le vestibule et d'attendre avec eux. Il ne voulait pas que je pusse dire dans la maison ce qui se passait ; je dus rester avec eux. Lorsque la voiture arriva, au moment où madame allait descendre, le commissaire se présenta et lui montra l'ordre qu'il avait de l'arrêter. Je n'ai pu voir madame ; elle remonta dans sa voiture, les agents s'y placèrent avec elle en me disant que je devais me taire dans l'intérêt même de ma maîtresse ; que je devais surtout observer la plus grande discrétion avec les gens de la maison, car ils allaient revenir aussitôt. Me conformant à ce qui m'avait été dit, je remontai dans ma chambre et je suis descendue à l'appel de monsieur, croyant que c'étaient les agents qui revenaient.

Oscar s'écroula plutôt qu'il ne s'assit sur un siège ; une pâleur livide couvrait son visage, ses traits contractés étaient secoués par un tressaillement convulsif. Vainement il demandait à sa raison épouvantée ce que signifiait cette arrestation. Gêné par le regard interrogateur de la femme de chambre et n'osant demander d'autres renseignements, il la congédia par un signe. Seul, il se redressa ; il arracha sa cravate et son col qui l'étranglaient ; il était suffoqué, il ne pouvait respirer ; on était en hiver, nous l'avons dit ; dans la cheminée, le bois flambait, répandant une chaleur bienfaisante dans la salle à manger ; mais Oscar de Verchemont étouffait dans cette atmosphère. Il souleva les lourds rideaux et ouvrit la croisée. La bise glacée d'hiver ne lui rendit pas l'air qui manquait à ses poumons ; il était comme un homme ivre ; il chancelait, et, pour se soutenir,

il dut se cramponner à la coudière de la fenêtre. Il voulait ramener un peu de calme dans son cerveau, afin de juger et de s'expliquer la situation. Par quel ordre pouvait avoir été arrêtée Iza ? De quel délit, de quel crime l'accusait-on ? N'était-il pas une des causes de cette incarcération ? Mais qu'avait-il fait, lui ? Il s'était trompé. Est-ce que le parquet la rendait responsable de son erreur ? Est-ce qu'on l'accusait, à cause de sa légèreté, de complicité ? Est-ce qu'après s'être emparés de la femme, le retour annoncé des agents était dirigé contre lui et qu'on allait également procéder à son arrestation ? Mais pourquoi ? En obéissant à Iza, en suivant ses inductions, en libérant Georgeo Golesko, qu'on appelait André Houdard, est-ce que l'on croyait qu'il avait agi partialement, dans un intérêt particulier ? Il faisait des efforts pour se souvenir ; il voulait se rappeler une faute, et il était convaincu d'avoir agi avec bon sens, avec justice... Et toujours il revenait à cette idée, qu'en arrêtant Iza ce n'était pas elle, mais lui qu'on visait. Iza était pure, Iza était loyale ; c'était une honnête femme, et c'était lui qui l'avait compromise... Mais comment ?

Les idées les plus folles lui traversaient la tête ; s'il n'avait été si tard, il se serait fait conduire chez le procureur impérial chargé de l'affaire pour lui demander des éclaircissements.

D'abord, il y avait une chose impossible à laisser dans l'état ; Iza ne pouvait passer la nuit à la préfecture... Quoi ! à cause de lui – il en était convaincu – l'adorable-créature, l'admirable mondaine, habituée aux douceurs de la vie luxueuse, dans cette affreuse prison, livrée à ce contact odieux ! Oh ! Rien ne pourrait peindre l'état du malheureux magistrat ; il était littéralement écrasé ; il sentait bien à cette heure qu'il était sans force pour agir, pour la protéger ; il était à l'index ;... de plus, il en était la cause.

Les agents devaient revenir assurément pour procéder à son arrestation ; cela ne l'occupait pas. Que lui importait sa liberté ? À cette heure, il ne pensait qu'à arracher Iza de la situa-

tion dans laquelle il l'avait précipitée. Que faire ? Attendre les agents ; c'était le plus sûr moyen de trouver quelque sujet pour avoir une explication ; il verrait le mandat, il saurait qui l'avait signé et peut-être quel chef d'accusation était visé.

Le calme lui revenait peu à peu ; il paraissait plus maître de lui, mais il ne pouvait commander à cette oppression, à ce serrement de cœur, à cette contraction nerveuse qu'ont ressentis tous ceux qui se sont trouvés dans une situation aiguë. Il se dit : « Je vais attendre les agents. » Et, ne voulant pas leur donner le spectacle d'une faiblesse physique, il vint se regarder dans la glace. Il fut épouvanté du changement opéré en lui en quelques minutes. Son regard était fiévreux, son teint livide, ses lèvres sèches et, malgré lui, secouées par un mouvement nerveux. Il remettait sa cravate, lorsqu'il entendit des pas sur le sable. Il eut un tressaillement ; presque une défaillance. La femme de chambre entra précipitamment en disant :

— Monsieur, les voici... Le commissaire n'est plus là ; c'est le même agent.

Il se dressa aussitôt, et c'est lui qui ouvrit la porte à l'agent Huret ; le reconnaissant, il s'écria, étourdi, furieux :

— Vous, vous ici !...

Et cependant, nous devons le faire observer, la stupéfaction de M. de Verchemont, en reconnaissant l'agent, fut moindre que celle qui se peignit sur le visage de ce dernier se trouvant nez à nez avec le juge d'instruction. Oscar de Verchemont souffrait de la situation ridicule que lui avaient faite les révélations à l'audience de la cour d'assises et surtout l'incarcération inexpliquée de celle qu'il aimait ; cette journée n'avait été pour lui qu'une suite de déceptions ; dès le matin, l'agent avait été insoumis, irrévérencieux avec lui, et, en retrouvant le même Huret, toute la fureur, la rage qu'il comprimait en lui depuis le matin s'exhala. Ne jugeant pas, n'ayant plus de discernement, entraîné par son ressentiment, il pensa que l'agent était la cause

de ce qui arrivait ; Huret se vengeait de la façon dont il avait été reçu le matin même, et, debout devant l'agent, les bras croisés sur sa poitrine, le regardant avec mépris des pieds à la tête, d'un ton dont l'accent fit aussitôt monter le rouge au front de celui auquel il s'adressait, il dit :

— Ah ! c'est vous, monsieur ? Parce que j'ai refusé d'entendre ce matin vos sottises, d'aider vos rancunes, vous vous vengez ce soir. Vous exercez sur moi, votre maître, votre métier de mouchard ; vous êtes bien de ce que le peuple nomme : la rousse ; sale espion de l'intimité, vous cherchez dans la vie de vos chefs pour les compromettre. Pour m'offenser, vous avez été raconter quelque infamie sur la femme que j'ai l'honneur d'aimer,... misérable. Pourquoi ce matin ne m'avez-vous pas demandé le prix nécessaire pour éviter vos calomnies et vos outrages ? En vertu de quel ordre vous êtes-vous présenté ici, chez M^me^ la comtesse de Zintsky ? De qui teniez-vous le mandat d'amener, puisque vous êtes à mon service ? Répondez donc, monsieur le mouchard.

Huret était resté ferme devant le jeune juge, ne baissant pas la tête sous le débordement d'injures ; le rouge avait d'abord envahi son visage, puis il était devenu livide et une sueur froide avait mouillé son front, mais il n'avait pas bronché ; il était resté droit, ferme comme un vieux soldat sous le feu, essayant de cacher ce qu'il ressentait ; il suffoquait, ses dents grinçaient, ses doigts crispés se fermaient enfonçant les ongles dans la paume de la main. Les agents, étourdis des imprécations, le regardaient, se demandant pourquoi il les tolérait. Huret voulut parler, il ne put, et aussitôt Oscar de Verchemont reprit :

— Misérable mouchard, tu trembles maintenant ; tu ne savais pas que je viendrais détruire la toile que tu tramais lâchement dans l'ombre, contre une femme, misérable, une femme !... et tu n'as rien à répondre.

L'agent Huret se secoua d'un mouvement sec ; il eut un cri rauque comme une toux, et, la tête haute, il avança d'un pas, l'œil flamboyant.

— Monsieur de Verchemont, cria-t-il, je vous réponds que je fais mon devoir,... moi.

— Dites-moi : monsieur le juge...

— Vous n'êtes plus mon juge, vous êtes révoqué, comme indigne, – et, avançant son doigt sous le nez d'Oscar, en secouant la main, il ajouta : – et demain, peut-être, comme complice...

Le jeune magistrat, rouge de honte, reculait devant l'agent, menaçant ; celui-ci reprit :

— Monsieur, vous croyant encore mon chef – et non mon maître – vous m'avez insulté, et je vous rends votre injure ; de nous deux, le misérable, c'est vous...

— Huret !... vous oubliez...

— Sacré tonnerre de Dieu ! je n'oublie rien... Vous n'êtes plus mon chef... et ici vous n'êtes qu'un homme, que le protecteur de la fille Iza...

— Taisez-vous, malheureux,... s'écria Oscar se précipitant...

— Si vous faites un pas, je vous fais mettre la main sur l'épaule par mes hommes...

Il y eut un silence, car, sur un signe d'Huret, les deux agents s'étaient avancés, et leur allure, leur mouvement ne laissaient aucun doute sur la façon avec laquelle ils allaient agir. Ce silence dura presque une minute, au bout de laquelle l'agent Huret, droit comme un soldat devant son chef, se découvrit et dit :

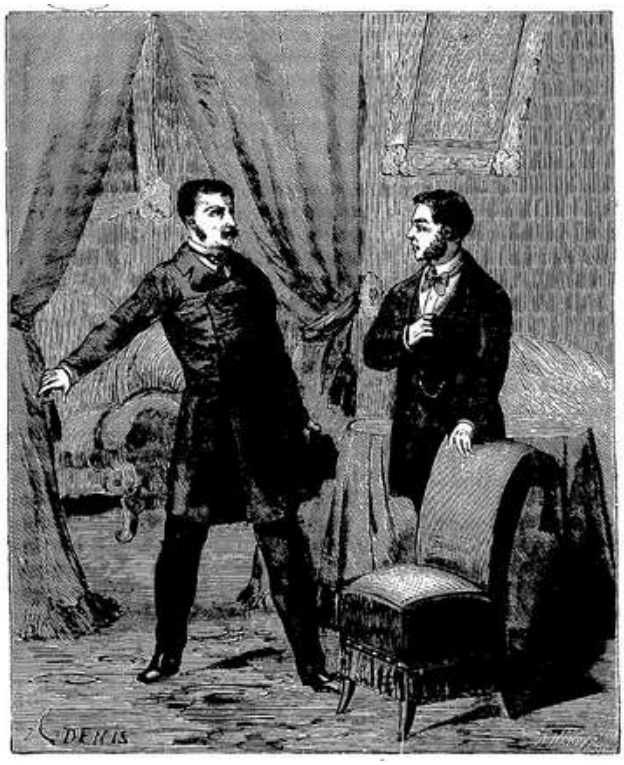

— Monsieur de Verchemont, celui que vous venez d'insulter est le fils d'un homme qui a payé sa dette à son pays, avec son sang ; mort sans fortune, il a laissé à son fils son nom pur et l'exemple de l'homme qui fait son devoir... Monsieur de Verchemont, j'ai été soldat comme mon père, et lorsque j'ai quitté le service, n'ayant pas de métier, j'ai dû chercher un moyen de vivre, je me suis mis agent..., agent pour chercher les êtres dangereux, les bandits, les assassins..., c'est-à-dire que, ne pouvant donner ma vie pour mon pays, je l'ai offerte à la société... J'ai refusé d'être des mœurs ; car, vous avez menti, monsieur, je suis incapable d'attaquer les femmes, qu'elles soient ce qu'elles voudront ; les hommes ont droit au vice, et c'est eux qui le donnent aux femmes – ce n'est pas pour moi un crime ; – En haut, en bas, pure ou souillée, je respecte la femme... Je ne fais la guerre qu'aux méchants, je défends les bons... Monsieur de Verchemont, je ne suis pas un mouchard, je suis un agent... Oh ! je sais, ce seul mot : agent, indique un métier répulsif : je suis répulsif, comme l'araignée qui tend sa toile pour prendre la mouche charbonneuse, qui tue celui qu'elle pique. On a peur des araignées, on ne craint pas les mouches, les imbéciles !... Si

j'ai arrêté une femme ici, c'est que cette femme est la complice de l'assassin que je cherche...

— Vous mentez, vous mentez..., cria de Verchemont.

— Monsieur, je vous ai dit tout à l'heure que vous n'étiez plus mon chef, et je vous ordonne de me parler autrement si vous ne voulez que j'agisse contre vous.

— Quelle ridicule complicité attribuez-vous à Mme de Zintsky ?

— Je pourrais, je devrais même m'abstenir de vous répondre. Je suis ici dans l'exercice de mes fonctions, agissant en vertu d'un mandat. Mon devoir serait de m'emparer de votre personne pour injures aux agents. Je n'ai pas à vous rendre compte de ma conduite, mais, au contraire, je dois vous demander ce que vous faites en cette maison.

— Que signifie cette comédie, monsieur Huret ?

— Je suis l'agent chargé de faire ici une perquisition, et de m'emparer de tout ce qui me paraît suspect... D'abord je vous demande de nouveau, monsieur de Verchemont, l'explication de votre présence en ce lieu.

Oscar se contenta de hausser les épaules ; l'agent, sévère, continua :

— Monsieur, j'ai le droit de tout penser ; vous meniez l'instruction ; lorsque j'ai voulu vous parler de ceux que je cherche aujourd'hui, vous avez refusé de m'entendre, me dirigeant toujours d'un autre côté ; aujourd'hui que, passant outre, je me suis adressé au procureur impérial et qu'agissant en vertu de ses ordres directs, j'ai arrêté la principale accusée, je vous trouve chez elle... Monsieur de Verchemont, vous étiez son complice.

Le jeune magistrat n'avait pas entendu la dernière partie de la phrase ; plus calme devant l'attitude de l'agent, il n'avait retenu que sa déclaration au procureur impérial ; il était révoqué,

c'était bien ; mais pourquoi le premier magistrat avait-il ordonné l'arrestation de sa maîtresse ?

— Ah ! sortant de mon cabinet vous êtes allé vous plaindre à M. le procureur ?

— J'ai été vous dénoncer ; c'était mon devoir.

Oscar haussa encore les épaules et reprit :

— Et c'est à vous que je dois ma révocation ?

— Je le crois !... J'avais les mains pleines de preuves, et vous refusiez de les voir.

Fronçant les sourcils et impatienté, de Verchemont demanda :

— Des preuves contre M^me^ de Zintsky ?... Vous ne m'avez jamais parlé d'elle.

— Vous refusiez de m'entendre.

Inquiet, agité, fiévreux, Oscar de Verchemont marchait dans la grande salle à manger ; Huret l'observait, se demandant toujours l'explication de la présence du jeune juge chez l'inculpée, se refusant à croire à sa complicité ; mais, assuré de sa partialité, il parla bas à un des agents ; celui-ci sortit aussitôt pour revenir une minute après ; il lui dit quelques mots à l'oreille qui firent hocher la tête de l'agent. Oscar se versa un verre d'eau, le but d'un trait, et, plus calme, il revint vers l'agent auquel il dit :

— Huret, vous me dites que je suis révoqué ; jusqu'à cette heure, je l'ignore.

— Votre révocation, signée aujourd'hui, ne vous parviendra que demain.

— Je n'en éprouve ni chagrin ni joie ; j'étais décidé à donner ma démission après ce qui s'est passé à l'audience au-

jourd'hui. Mais à cette heure je suis encore dans mes fonctions ; à cette heure vous êtes encore sous mes ordres, et, oubliant ce qui vient de se passer, je vous demande l'explication de l'arrestation de Mme de Zintsky, et vous prie de me donner les preuves que vous prétendez avoir.

— Monsieur, c'est vrai, vous ne serez révoqué que demain, vous pouvez me commander, quoique depuis ce matin je sois dégagé par votre supérieur hiérarchique ; j'avais le droit d'agir ainsi que je l'ai fait, et je pourrais refuser de vous répondre ; mais je n'ai pas de parti pris, moi. J'ai fait demander tout à l'heure par un de mes hommes à quel titre vous étiez ici, et tout m'a été expliqué. Vous êtes l'amant de Mme de Zintsky, et vous avez été sa dupe...

— Huret, je vous prie de suspendre vos jugements ; répondez-moi, montrez-moi ces preuves.

L'agent, en voyant sur le visage du jeune jugé les souffrances qu'il endurait chaque fois qu'il était question d'Iza, eut pitié, et, après s'être recueilli, il dit :

— Vous avez encore tous les faits présents à la mémoire ?

— Oui, répondit Oscar en se laissant tomber sur un siège ; oui, parlez.

— Vous vous souvenez que, dans l'instruction relative à André Houdard, le cocher qui l'avait conduit la nuit du crime déclara que son voyageur était descendu de voiture en haut du faubourg du Roule. Le cocher, lorsque je l'interrogeai de nouveau, ajouta qu'il croyait l'avoir vu se diriger vers l'avenue Friedland et entrer dans une maison où demeurait alors Mme Iza, veuve Séglin.

— Avenue Friedland, chez Iza, c'est impossible.

— Je vous ai dit que j'avais les preuves. Cet homme que vous avez libéré sous le nom de Georgeo Golesko est André

Houdard, l'ancien amant de Mme Iza, et j'ai l'acte de décès de Georgeo Golesko, un autre amant à elle, mort pour elle il y a trois ans.

— Non, non, c'est impossible ; vous n'avez pas la preuve de ce que vous dites !

— Je n'avance pas un mot qui ne soit affirmé par mon instruction...

L'allure du jeune juge était tout autre ; d'abord il avait repoussé toute espèce d'accusation dirigée contre son idole, mais cette fois l'épouvante se peignait sur son visage ; en même temps que son cœur se déchirait à la pensée qu'un autre homme aimait Iza et était aimé d'elle, il se souvenait du prix qu'elle attachait à la liberté d'Houdard, et c'était lui qui lui avait rendu son amant. Elle avait menti en déclarant qu'il se nommait Georgeo Golesko, et pour ce mensonge elle avait pris le nom d'un autre amant. Mais non, cela n'était pas possible. Comment assembler tant de beauté, de douceur, à tant de perfidie ? Non, non, son cerveau se refusait à croire. L'agent comprit et il continua :

— Du jour où je sus que l'assassin, en sortant de la rue de Lacuée, était venu dans la maison de l'avenue Friedland, je voulus voir cette maison. Alors j'appris que celle qui l'habitait était partie à l'étranger, j'appris quelle dangereuse créature elle était.

— Dangereuse créature !...

— Oui, monsieur ; si, avant d'écouter votre cœur, vous aviez écouté votre raison ; si vous aviez demandé au premier venu de ceux qui l'entouraient ce qu'elle était...

— Non, non, je sais ce que valent les enquêtes sur la vie des gens.

— Rien ne vous persuadera, je le vois, que le fait brutal.

— Mais les preuves, enfin ?...

— D'abord un indice : c'était la rapide disparition de cette femme le lendemain de la libération d'Houdard.

— Ça, j'en sais la raison, fit M. de Verchemont avec un amer sourire ; et si toutes vos déductions valent celle-là...

Huret s'impatientait de cette résistance à ce qu'il était persuadé être la vérité ; il reprit :

— On avait mis le mobilier en vente ; j'assistai à cette vente... et j'achetai un panier de champagne auquel il ne manque que deux bouteilles et portant celle marque : « Grand-Royal de Launay, Reims. »

— Eh, mon Dieu ! mais c'est puéril, cela. Croyez-vous qu'il n'y a pas de champagne à cette marque-là ?...

— Je fis attester par le commissaire-priseur l'état dans lequel je trouvai le panier. Puis, j'avais remarqué que la servante de cette femme, son ancienne femme de chambre, assistait à la vente et y avait amené un marchand.

Au nom de la femme de chambre, de Verchemont fronça le sourcil et tendit l'oreille.

— Cet homme n'achetait rien depuis le commencement, lorsque l'on mit aux enchères un petit bureau-chiffonnier ; la femme de chambre lui fit un signe, et, quoique je poussasse les enchères à un prix extravagant, il devint acquéreur. Ce petit meuble m'avait intrigué ; la femme de chambre, en le faisant acheter à n'importe quel prix, devait avoir ses raisons. Peut-être contenait-il une certaine somme : je voulus éclaircir la chose. J'attendis qu'on vînt enlever le meuble et je suivis ceux qui l'emportaient. Arrivé chez le marchand de meubles, je remarquai qu'il était aussitôt mis en vente à l'étalage ; j'entrai pour le marchander ; on me dit que ce meuble était vendu. Tout à coup je vis descendre d'une voiture de maître un homme et une femme qui marchandèrent le petit meuble à leur tour. À ceux-là le marchand ne déclara pas que le petit meuble était vendu. Il

traita, et immédiatement ce bureau était porté chez l'acheteur... c'est-à-dire ici, chez celle à laquelle il appartenait d'abord...

— Ce tapissier demeure faubourg Saint-Honoré ?

— Oui, monsieur.

— Et vous avez assisté à tout cela ?

— Je l'affirme.

— C'est moi qui accompagnais Iza chez ce tapissier, c'est moi qui achetai ce meuble... et vous m'affirmez qu'il sortait de l'appartement de l'avenue Friedland ?

— J'ai la déposition écrite du marchand.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! mais c'est donc vrai ! Venez, venez, Huret.

Et, saisissant un candélabre, c'est lui qui dirigea les agents jusqu'au premier étage.

— Le voilà, dit aussitôt l'agent en désignant le petit bureau.

— Huret, agissez, ouvrez-le. Moi, je suis sans force.

Et le jeune juge, blême, tremblant, remit le candélabre à un des agents et se laissa retomber sur une chaise, regardant Huret qui, ayant pris dans sa poche un trousseau de clefs emporté par lui à cet effet, essayait d'ouvrir le coffre du meuble.

Les deux petites portes s'ouvrirent facilement, et Huret ne trouva que du papier à lettres au chiffre de M^me^ Iza de Zintsky, et trois écrins de velours bleu ; il les ouvrit. Oscar de Verchemont se leva aussitôt pour regarder les bijoux, il parut tout surpris. L'un des écrins contenait une magnifique parure d'émeraudes et de brillants ; les émeraudes étaient grosses comme des noisettes, et leur vue arracha un cri d'admiration aux agents.

Oscar de Verchemont était comme stupéfait et il disait :

— Je ne connais pas ces bijoux...

Et il avait des crispations de rage ; il se demandait qui avait pu donner ces bijoux à la Grande Iza et quelles faveurs leur richesse avait été payée. Huret regardait négligemment et il dit tout simplement :

— Monsieur, vous ne connaissez pas tous les bijoux de Mme Iza.

— Si. Je dois les connaître, répondit fièrement le jeune juge, – qui continua, sans avoir conscience qu'il parlait ; – en prenant Mme de Zintsky, j'ai voulu qu'elle abandonnât absolument tout le passé : c'est pour cela qu'elle a quitté l'appartement de l'avenue de Friedland ; c'est pour cela que la vente de tout ce qu'elle possédait alors a eu lieu ; c'est moi qui le voulais ainsi... Elle quittait tout ce qu'elle avait connu, n'en emportant aucun souvenir, pour vivre avec moi, seulement avec moi... Je voulais même qu'elle changeât de nom... Tout a été vendu. Tout ce qui est ici vient de moi, et c'est pour cela que je disais que vous ne trouveriez rien, si ce n'est dans ce meuble qu'elle me fit acheter, en me disant que depuis huit jours il attirait ses yeux – vous m'avez raconté qu'il provenait de la vente – et cela me fait peur ! J'ai voulu que tous ses bijoux fussent vendus, et je lui ai laissé en racheter d'autres, à son choix. J'en suis certain, ceux-ci n'en sont pas.

Huret avait cligné de l'œil en entendant les déclarations du juge. Tout à son affaire, il se souvint que les bijoux de Léa Médan n'avaient jamais été retrouvés.

— Nous prenons ces bijoux, alors ; il faudra que nous en connaissions la source.

Et l'agent fouillait dans les petits tiroirs sans rien trouver. Un de ses collègues lui dit que ce genre de meuble avait toujours

un secret, lequel s'ouvrait en enlevant un tiroir et en retirant une petite tringle.

— Montrez-moi cela, si vous, vous y connaissez.

— Je connais ça parce que j'ai été ébéniste étant jeune.

L'agent exécuta ce qu'il avait dit, et, ayant effectivement retiré une petite tringle, d'un coup de pouce, il fit basculer un panneau, qui tomba découvrant un coffre dans lequel était une boîte de bois que l'agent ouvrit.

— Qu'est-ce cela ?... des fioles singulières...

C'était, en effet, comme une petite pharmacie de campagne. Il demanda au juge :

— Connaissez-vous cela ?

— Non.

— Mettez ceci avec les écrins. Et il enfonça son bras et en tira une liasse de papiers...

— Qu'est-ce cela ? Il arracha l'enveloppe et s'approcha de l'agent qui portait le candélabre pour lire.

Le premier papier qu'il regarda était écrit en allemand ; Huret, ignorant cette langue, ne pouvait comprendre. Cependant, à peine avait-il jeté les yeux sur les premières lignes, qu'il jeta un cri de satisfaction.

— Enfin !

— Qu'y a-t-il ? demanda Oscar de Verchemont en tremblant.

— Venez voir ; une seule ligne vous éclairera... Je savais que je ne me trompais pas.

— Oh ! mon Dieu ! dit de Verchemont en s'avançant.

Et son regard suivit le doigt de Huret, qui lui indiquait une ligne ; il lut :

« Ella Kermedan, » en tête d'une lettre, et sur une enveloppe : « Madame Léa Médan, rue de Lacuée, à Paris, – France. » L'enveloppe portait le timbre de Varzin.

En lisant ces seuls mots, le malheureux magistrat jeta un cri de douleur, et ses jambes ne le soutenant plus, il tomba à genoux en gémissant.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! c'était donc vrai !... Cette femme que j'adore est un monstre et j'étais son jouet, sa dupe ; elle m'avait pris pour se protéger... Iza est la... Oh !

— Monsieur Oscar de Verchemont, jugez maintenant de votre œuvre !... Vous êtes magistrat, jugez-vous donc vous-même.

Il fit signe aux agents de prendre le meuble même, et, sachant bien qu'il ne devait plus rien trouver dans la maison, avant eu par de Verchemont l'explication de la vente d'Iza, et par cela assuré que ce seul petit meuble était utile à l'instruction, il descendit, suivi de ses acolytes portant le petit bureau, lui tenant les papiers, la boîte et les écrins. Ils laissaient Oscar de Verchemont à genoux, écrasé de honte et de douleur, gémissant.

Ils montèrent en voiture et se firent conduire immédiatement à la préfecture.

En les entendant partir, la femme de chambre qui les avait reçus monta aussitôt ; elle recula en voyant le jeune juge se tordant de douleur sur le tapis :

— Ah ! mon Dieu ! monsieur, qu'avez-vous ? Ils vous ont donc frappé ?

Oscar de Verchemont ne répondit pas ; il était accablé, il sanglotait et était indifférent aux marques d'inquiétude de la

jeune servante. Celle-ci, effrayée, se baissa pour l'aider à se relever, croyant à une défaillance.

— Mon Dieu ! monsieur, relevez-vous ; appuyez-vous sur moi...

Et il se laissait faire ; elle le soutenait et le dirigeait vers le canapé.

— Asseyez-vous et je vais appeler ; on va courir chercher un médecin.

Il comprit, mais difficilement ; il regardait la femme de chambre avec un œil inquiet, paraissant chercher à s'expliquer ce qu'elle disait ; voyant qu'elle allait sortir pour chercher quelqu'un, il la retint et dit :

— Non, n'appelez pas... Restez là... je n'ai besoin de rien.

Et il faisait les plus grands efforts pour contenir ses sanglots. En voyant cette douleur muette, la servante, sans s'expliquer la gravité de ce qui se passait, comprit la souffrance du malheureux, et, apitoyée sur lui, deux grosses larmes coulèrent sur ses joues et elle dit :

— Monsieur, il faut du courage.

— Oui, répondit-il avec un sourire amer, oui, il faut du courage.

— Il faut penser à madame.

— À madame... oui, c'est vrai !

Et balbutiant, il ajouta :

— C'est de la folie, tout cela ! Elle ne peut pas passer la nuit... Oh ! non !

S'adressant à la femme de chambre, il dit vivement :

— Descendez en bas et faites atteler bien vite.

— C'est cela, monsieur, ne vous désolez pas comme cela, agissez...

Et la jeune femme sortit pour obéir. Oscar de Verchemont répéta sa dernière phrase :

— Agissez ! oui, il faut agir, mais près de qui ?...

Il pleura de nouveau ; il se souvenait de ces mots de Huret : « Maintenant, monsieur le magistrat, jugez-vous vous-même. » Il était assis sur le canapé, les mains jointes et serrées entre ses genoux ; la tête penchée, il pensait. Non, ce n'était pas possible, cette admirable et capricieuse créature ne pouvait être un assassin ; il y avait là une monstrueuse erreur. Oh ! cet homme, ce Huret, comme il le haïssait ! Coupable ou non, cela ne pouvait en rester là ; il aimait trop Iza pour l'abandonner ; il fallait l'arracher des griffes des agents, de l'ignoble prison... Mais comment faire ?

Malgré lui sa pensée déviait, et il se reportait à ce qu'il venait d'apprendre et ce qu'il avait vu. Pourquoi cet intérêt porté à André Houdard, ce mensonge pour l'arracher aux juges, cette obstination à étudier et même à diriger l'instruction ? Et il ne s'était douté de rien ! Alors il se désolait, il était effrayé de l'audace de cette femme. Quoi ! sous ses apparences de douceur, sous ce corps fait pour l'amour, se cachait cette âme de boue ! Mais c'était épouvantable ! Iza, la maîtresse d'Houdard et sa complice dans l'assassinat de Léa Médan ? Cela était impossible, et cela était ! La jalousie déchirait son cœur de ses dents aiguës ; il eut des cris rauques, et alors qu'on eût pu croire qu'il allait avoir un emportement de haine, de dégoût, de honte... au contraire, comme épuisé, vaincu, il se roulait sur le canapé, éclatant en sanglots et répétant :

— Eh ! je l'aime, je l'aime, cette femme... Mais c'est affreux cela...

Puis, voulant se prouver à lui-même qu'elle n'était pas coupable, il parlait haut.

— Non, elle n'est pas coupable... Non ! c'est une malheureuse ! Cet homme est l'assassin ; oui, c'est André Houdard ; celui-là mérite tous les supplices. Elle ne savait rien, elle a été la victime de son cœur, elle avait aimé ce misérable, elle a voulu le sauver... Mais elle n'était pas dans le crime... Non ! non ! Oh ! je le prouverai. Oui, je le prouverai. J'ai fait une faute, c'est vrai, je la réparerai. J'irai trouver le procureur impérial, je dirai tout, je supplierai pour qu'on ne me révoque point, que l'instruction me soit confiée à nouveau. On ne peut me refuser cela, et le misérable, je le confondrai...

Il n'avait plus son bon sens, il était comme fou ; il s'était levé, avait essuyé ses yeux et il marchait dans le boudoir, parlant haut, gesticulant, comme s'il s'adressait à un être visible seulement pour lui.

— Je suis magistrat,... je ferai mon devoir... Si elle est coupable, je vous la livrerai... Mais laissez-moi discerner la chose et ne vous arrêtez pas aux déductions d'un mouchard.

Après avoir marché quelques minutes, divaguant sans cesse, il s'arrêta et s'accouda sur le chambranle d'une porte, prenant son front comme pour contenir le tumulte de ses pensées. En quelques secondes toutes les scènes qui s'étaient passées entre lui et Iza, depuis le jour où il l'avait rencontrée à la soirée d'Auteuil, défilèrent devant ses yeux ; il y eut comme un éclair dans son cerveau : il vit que tout cela formait une chaîne, et cette longue conquête de lui avait pour but « de sauver Houdard... ». Se voyant alors bien dupe, il eut un cri déchirant.

On lui toucha l'épaule ; il se retourna et, reconnaissant M. Mathieu des Taillis, il se jeta dans ses bras et s'écria en pleurant :

— Ah ! monsieur ! Ah ! mon maître ! pitié ! Je suis bien coupable et je suis bien malheureux.

VIII.

LE FAUX TÉMOIN.

Nous devons revenir au matin de la journée où la Grande Iza vit, en montant dans son coupé, sur la place du Palais-de-Justice, Cécile descendre péniblement les marches, appuyée sur Amélie et sur Louis Paillard.

La physionomie calme et pure de Cécile, la flamme de ses grands yeux bleu sombre, la pâleur mate de son visage, encadré de ses adorables cheveux noirs, obligèrent la Grande Iza à exclamer :

— Oh ! qu'elle est belle !

Chadi, toujours vif, s'était précipité, descendant par trois et quatre degrés le grand escalier. Il courait pour prévenir Tussaud et sa femme, qui, effrayés de l'action de leur fille, n'avaient pas eu le courage de monter à l'audience et attendaient anxieusement le résultat.

Le fabricant de bronzes et sa femme étaient entrés dans un café-restaurant en face du Palais de justice. Tout bouleversés par ce que voulait faire leur fille, ils n'avaient pas déjeuné le matin. En entrant dans le café, Tussaud avait fait la grosse voix pour dire à sa femme larmoyante :

— Puisque le médecin a dit qu'il n'y avait pas de danger, tu vas finir de gémir... Nous n'avons rien à craindre ; si elle se trouvait indisposée, elle a des amis autour d'elle, et tu serais immédiatement prévenue. Certainement que je blâme ça, non à cause de Maurice, que j'ai toujours bien aimé, pauvre garçon ; mais parce que je comprends qu'on ne fasse du bien aux autres

qu'à la condition de ne pas risquer de se faire du mal à soi-même. Enfin, le docteur l'a dit : en l'empêchant d'agir, on lui ferait plus de mal qu'en la laissant faire.

— Je ne me plains pas de ça. Elle ne fait que ce qu'elle doit faire ; mais j'ai peur.

Et Adèle avait pleuré.

— Ah ! en voilà assez. C'est déjà très désagréable de se déranger de ses habitudes, sans que tu en augmentes l'ennui par les gémissements. Moi, je sais qu'il n'y a pas de danger pour Cécile, et bien alors ?...

Ils s'étaient attablés, et quand le garçon était venu demander ce qu'ils voulaient, Claude avait dit :

— Tu sais que nous n'avons pas déjeuné ; j'ai faim, moi, et le meilleur moyen de tuer le temps, c'est de manger.

Adèle n'avait pas répondu, on avait servi le déjeuner. Tussaud, qui, au fond, malgré son égoïsme, voulait paraître plus fort qu'il n'était, avait à peine touché au plat, et à un moment, lorsqu'il avait dit brutalement :

— Ah çà, tu le fais exprès, tu ne veux pas manger pour que je ne mange pas...,

Sa femme avait éclaté en sanglots ; alors, faisant une laide grimace, il avait pleuré, à son tour en balbutiant :

— Mais moi aussi, j'ai du chagrin, et ce qui l'augmente, c'est de te voir comme ça... Nous allons nous laisser mourir de faim... Est-ce que tu crois que je ne suis pas aussi inquiet que toi ?

Adèle avait essayé de sourire, elle avait essuyé ses yeux, puis elle avait pris sa fourchette pour ne pas faire pleurer Claude ; mais ils se mentaient tous les deux, ils n'avaient pas

faim, leur estomac était serré comme dans un étau. Tous deux ils avaient peur, et ils voulaient se le cacher.

Adèle se demandait si sa fille aurait la force d'aller jusqu'au bout, et si ses aveux, qui allaient perdre son mari, n'allaient pas en même temps entraîner sa perte... Heureusement, nous l'avons vu, la scène ne fut pas longue. À peine arrivée, et la carte passée au défenseur, l'incident d'audience avait eu lieu. Tussaud, voyant sa femme soupirer en contenant ses larmes, lui disait :

— Allons, Adèle, mon enfant, il faut du courage ; nos épreuves seront bientôt finies, c'est la dernière.

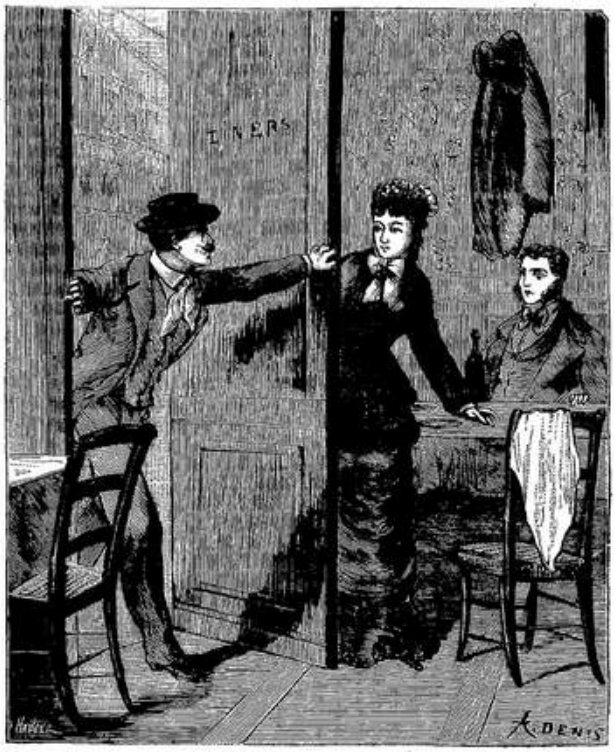

La porte s'ouvrit, et Chadi parut ; tous les deux, anxieux, se levèrent les bras tendus :

— Enlevé, cria Chadi, – sans s'occuper du monde qu'il y avait dans la salle, – tout est bouleversé de fond en comble.

— Cécile ? demanda Adèle.

— Superbe, madame Tussaud ; elle a eu un moment de faiblesse, mais ça nous a servi ; maintenant, elle se porte... à bras tendu... La voilà.

— Vite, vite, partons, et Mme Tussaud voulait se lever.

— Ah ! mais non, fit Chadi ; vous savez, nous avons faim, et surtout Mme Cécile, et c'est par ordre du docteur : un consommé, des huîtres.

Cécile entrait au bras de ses amis ; Adèle courut à elle ; en la voyant sourire, sa physionomie s'éclaira...

— Tu vois, disait Tussaud joyeux. Qu'est-ce que je te disais ?... C'est mon sang, cette enfant-là : plus forte à mesure que le péril augmente. Eh bien, nous allons prendre un cabinet, et comme nous serons seuls, vous nous conterez ça.

Mme Tussaud interrogeait sa fille du regard ; elle avait hâte de savoir ce qui venait de se passer à l'audience ; quoique rassurée par son sourire, elle n'osait espérer que les tourments au milieu desquels ils vivaient finiraient sans une catastrophe. Claude était tout à fait joyeux, sa fille semblait plus forte, et la scène qu'il redoutait paraissait avoir rendu à sa Cécile un peu de gaieté.

Hors Chadi et Tussaud, l'appétit ne tourmentait personne ; mais le déjeuner dans un cabinet particulier était une occasion pour se trouver en famille et pouvoir apprendre bien vite ce qui venait de se passer.

Quelques minutes après, ils étaient tous installés autour de la table et écoutaient attentifs le récit de l'incident, fait par Amélie.

Il n'y avait plus de doute possible. Maurice était sauvé.

Tous savaient, un seul ignorait ce que Cécile était venue déclarer au tribunal : c'était Tussaud, et l'on juge facilement de la stupéfaction avec laquelle il apprit que sa fille avait appartenu

à Maurice avant de se marier avec Houdard, et de son étourdissement en entendant Cécile affirmer qu'Houdard n'avait été son mari que devant le maire.

Les yeux lui sortaient de la tête ; son regard allait de l'un à l'autre, et, de ses grosses lèvres avancées, il ne sortait que ces mots :

— C'est vrai ce que vous contez là ? C'est vrai ? Vous n'avez pas inventé ça ?

— Mais oui, répondait-on en souriant.

— Tu n'as jamais été la femme de ton mari ?

— Jamais !

— Oh !...

Un moment il y eut bien dans son cerveau un petit discours, prêt à naître, sur la morale outragée, sur l'action incroyable de sa fille ; mais il vit autour de lui si peu de sympathie pour ce qu'il voulait dire qu'il changea brusquement. Au fait, cela valait bien mieux ainsi, puisqu'il exécrait Houdard, puisque Houdard était un misérable. André n'avait jamais été son gendre ! Sa fille ; avec un instinct extraordinaire, avait deviné le bandit auquel on l'unissait, et malgré la loi elle l'avait repoussé. Elle adorait Maurice, un brave garçon ; avec le même tact, elle avait deviné sa nature loyale, et, malgré tout, mais sans scandale, sans que personne s'en doutât – lui-même en était la preuve, – elle avait donné son amour à qui le méritait. Oh ! la brave enfant ! quel caractère !

— C'est fort, c'est audacieux !... Plus que ça, même : quelle nature, quel caractère sous ce petit air doux !... Je me reconnais, c'est mon sang, quoi ! c'est mon sang !

En tout cela, il restait une chose : c'est que Cécile, croyant que la mort suivrait son sacrifice, s'était donnée au fiancé de son choix ; elle avait survécu et, fidèle au serment fait sans la sanc-

tion de la loi, sans le couvert de l'Église, elle était restée la femme légitime et pure de celui qu'elle avait choisi, et avait repoussé l'époux légal qu'on lui avait imposé.

— Si notre loi, plus humainement, plus moralement faite, satisfaisant au droit de la nature, permettait le divorce, elle aurait pu, répudiant l'époux odieux, le condamné, revenir encore pure à celui qu'elle avait choisi. Hélas ! notre loi est ainsi faite, qu'alors que deux créatures ne ressentent l'une pour l'autre que de la haine, que la fatalité lie à la femme un époux coupable que le bagne lui prend ; que le malheur lie à l'homme une femme indigne qui souille le foyer, déshonore le nom, ils ne trouvent que la séparation légale, c'est-à-dire l'autorisation de vivre loin l'un de l'autre, isolés, sans famille, ne pouvant l'un comme l'autre chercher que dans l'adultère la satisfaction des sens que la nature réclame ; jetant au monde de pauvres petits êtres qui, de par la loi, n'ont ni père ni mère... et c'est la Loi, protectrice de la morale, qui fait la séparation.

Elle est donc possible, la séparation d'une fille de nature robuste, ayant vingt-cinq ou trente ans, d'avec un homme qu'un crime – dont elle n'est pas coupable – jette au bagne ? Elle fera donc une faute si elle succombe à ses sens dans sa vie abandonnée, et la société aura donc raison de lui fermer ses portes, à cette femme qui aura des enfants lorsque l'époux traîne le boulet ? Il sera donc coupable, l'homme dont l'épouse légitime appartient à d'autres, de chercher dans le concubinage la famille que l'indignité de la femme a obligé la loi à briser ? Cela rappelle le mot d'un brave homme accusé d'adultère, qui répondit au président lui reprochant l'abandon de sa femme indigne :

— J'ai préféré le concubinage au concubinage !

Revenons à la famille Tussaud. Après le déjeuner, on partit en voiture ; en arrivant rue Saint-François, la bonne dit à Tussaud :

— Monsieur, il y a un monsieur, un avocat, le défenseur de M. Ferrand qui veut parler à Mme Cécile.

Mme Tussaud, un peu surprise, dit que son mari allait voir le défenseur de Maurice ; Cécile devait être épuisée par les événements de la journée et incapable de le recevoir ce jour-là.

Mais, au contraire, la jeune femme, déclara qu'elle se portait tout à fait bien, qu'elle se sentait forte et qu'elle voulait s'entretenir tout de suite avec l'avocat. On était depuis quelque temps, habitué à obéir à tout ce que voulait Cécile. Quelques minutes après, Cécile se trouvait seule dans le bureau de Tussaud avec le défenseur de Ferrand.

Sur la demande de l'avocat, elle lui raconta dans ses moindres détails les événements auxquels le lecteur a assisté. Lorsqu'il fut question de la lettre, elle déclara que c'était elle qui l'avait écrite et, lorsque Me Robin lui en donna la copie, l'ayant lue, elle s'écria avec stupéfaction :

— Oh ! mon Dieu ! qui peut avoir commis cette infamie ?

— Ainsi la lettre n'est pas accidentellement tronquée ?

— Vous allez en juger, dit aussitôt la jeune femme.

Se plaçant devant le bureau de son père et prenant une plume, s'aidant des lambeaux de phrase de la copie, elle reconstitua la lettre.

L'ayant lue, Me Robin dit :

— Cette lettre, c'était sa justification... Assurément, cette falsification n'est pas l'œuvre du hasard, cela est le résultat d'un travail attentif...

— Mais, monsieur, en dehors de mon..., de M. Houdard, je ne vois personne qui ait intérêt à la perte de Maurice.

— Il y a le vrai coupable... ; car maintenant, madame, vous pouvez être assurée que bientôt Maurice Ferrand sera libre, et grâce à vous.

— Grâce à moi ! N'est-ce pas à cause de moi, pour moi, que le pauvre ami à si longtemps souffert ? Et il faudra encore du temps, après ce qui s'est passé aujourd'hui, pour qu'il soit libre ?

— Il reste une chose contre lui.

— Laquelle ? Vous avez l'emploi de son temps dans la nuit du 20 juin ; la lettre si effrayante, je viens de vous la rétablir ; le vin de Champagne, je vous ai dit que c'était la même maison, mais point la même marque ; sur les bouteilles, il y avait écrit : « Grand-Royal, – Pactole, – de Launay, – Reims. » Sur celles que j'ai vues, il n'y a que « Grand-Royal de Launay, à Reims. » Le vin que nous avions, en pétillant, agitait de petits flocons d'or, comme dans l'eau-de-vie de Dantzig.

— Voilà un détail important, une distinction qui n'est pas dans l'instruction et qui sera facile à établir par celui qui a vendu le vin.

— Vous voyez donc qu'il ne subsiste rien des charges sur lesquelles reposait l'accusation ?

— Il reste une chose sur laquelle il faut nous renseigner, car elle a produit un grand effet à l'audience d'hier, et Maurice la nie absolument...

— C'est ?...

— C'est la déposition d'un prêtre.

— D'un prêtre ! Et qu'a-t-il dit ?

— Il a déclaré reconnaître absolument Maurice Ferrand pour l'avoir rencontré chez la victime.

— Chez cette Léa Médan, cette fille entretenue... Il l'a rencontré ?... Et que suppose-t-il ?

— Qu'il était l'amant de cette femme.

Cécile haussa les épaules, et, avec un sourire méprisant :

— Et c'est un prêtre qui a dit cela ? Maurice n'aime que moi ; il n'est... l'amant – il faut bien le dire – que de moi. Ce prêtre n'est qu'un imposteur. Et qu'a répondu Maurice ?

L'avocat, raconta l'apostrophe farouche de son client et le scandale qu'elle avait produit, il raconta ses démentis furieux, et Cécile était heureuse de l'entendre.

— Oh ! soyez-en certain, cet homme a menti...

— Mais son caractère particulier a donné à sa déposition une force considérable.

— Au fait, fit tout à coup la jeune femme, vous me disiez que les vrais coupables avaient intérêt à perdre Maurice : ceux qui ont tronqué si indignement ma lettre et celui qui vint apporter à l'audience un semblable témoignage... C'est de ce côté qu'il faut chercher.

— Cela me paraît bien audacieux ; cependant, devant les affirmations de Maurice, ce témoignage est suspect.

— Et qui vous dit que ce prêtre ne s'est pas engagé à cacher le vrai coupable, et qu'il ne reculera devant aucun moyen pour sauver la vie de cet homme ?

— Sauver la vie d'un coupable en faisant condamner un innocent serait peu chrétien.

— Il n'y a pas que les intérêts de la foi qui peuvent faire agir.

— Enfin, vous avez raison, madame. Si vous le pouvez, faites prendre des renseignements sur cet homme ; moi, je vais, de mon côté, hâter le résultat attendu.

Me Robin sortit, et aussitôt Cécile vint au milieu de sa famille, inquiète, et dit :

— Écoutez-moi, j'ai à vous parler ; à Chadi surtout.

Cécile raconta alors la conversation qu'elle venait d'avoir avec l'avocat de Maurice, et de laquelle il ressortait qu'il fallait savoir ce qu'était le prêtre qui avait déposé contre Ferrand.

On avait, le matin, acheté les journaux rendant compte de l'audience de la cour d'assises. Paillard prit la *Gazette des Tribunaux*, et lut à haute voix ce qu'avait déclaré l'abbé Dutilleul.

Cécile affirma, ainsi qu'Amélie, que la déposition de cet homme était fausse, absolument fausse ; l'une avait confiance en celui qu'elle aimait, l'autre connaissait la vie et les relations de son frère. La première voulait que Chadi allât immédiatement à l'adresse indiquée par l'interrogatoire, pour se renseigner sur le directeur-fondateur de l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés*.

Mais Paillard conseilla de consulter d'abord l'agent Huret, qui, la veille, lui avait assuré qu'il était sur la trace du vrai coupable. L'agent Huret, disait-il avec raison, était accoutumé à ce genre d'informations, et il dirigerait adroitement l'enquête nécessaire.

Malgré les hésitations de Cécile, qui voulait qu'on se hâtât, on s'arrêta à l'idée de ; Paillard ; et Chadi partit aussitôt pour prier l'agent de venir dîner le soir chez les Tussaud.

Nous savons qu'à cette heure Huret était très occupé, et Chadi revint sans l'avoir rencontré.

Ce fut une déception ; et Cécile fit remarquer que, si on avait suivi son conseil, on aurait déjà-quelques renseignements.

Mais il était trop tard pour rien faire ce jour-là, et, d'un commun accord, tout fut remis au lendemain, Chadi et Paillard s'engageant à se trouver à la première heure chez l'agent Huret.

Adèle observait sa fille et constatait avec joie que l'activité qu'elle déployait semblait hâter sa convalescence ; les forces lui revenaient plus rapidement, son sang courait plus vif dans ses veines et son teint devenait plus rose, à ce point qu'à un moment elle lui prit le poignet et tâta son pouls, pour s'assurer que cette rougeur n'était pas due à la fièvre.

La soirée se passa plus gaiement ; on était presque certain que Maurice allait être promptement délivré et déchargé de l'affreuse accusation qui pesait sur lui.

Amélie avait pour Paillard de longs regards affectueux, pleins de remerciements, pour l'ardeur qu'il déployait et pour l'intérêt qu'il portait à son frère.

Ç'avait été une journée bien employée, et chacun avait besoin de repos. Aussi se sépara-t-on au plus tôt.

Au point du jour, le lendemain, exacts au rendez-vous, Chadi et Paillard se trouvaient chez Huret, déjà levé et se préparant à sortir, – car l'agent redoutait l'action d'Oscar de Verchemont. Celui qui s'était si follement compromis pour Iza, qui avait sacrifié pour elle et sa situation et sa fortune, ne pouvait pas sans lutte abandonner son idole. Il était nécessaire de veiller, et il se préparait à cet effet. Il ne dit pas un mot aux jeunes gens de ce qu'il avait fait la veille, des preuves écrasantes trouvées par lui. Avant qu'ils lui racontassent l'objet de leur visite, il leur demanda la permission de lire dans les journaux qu'ils apportaient le compte rendu des deux audiences. Suffisamment édifié après cette lecture, et surtout bien convaincu de l'innocence de Maurice en raison de ce qu'il avait découvert la veille, il vit immédiatement le point obscur, ou plutôt le côté singulier, car il exclama :

— Ah çà ! mais que devient alors la déposition de cet abbé ?

— C'est justement à cause de cela que nous venons, dit Paillard, qui raconta ce qui s'était passé dans l'entrevue du défenseur de Maurice Ferrand et de Cécile.

— Que faire ? demanda Paillard.

— Nous allons voir ça sur les lieux. Chadi, pendant que j'achève de me vêtir, courez nous chercher une voiture, bien fermée, bien discrète. Nous allons d'abord aller à la préfecture et de là nous nous rendrons rue d'Enfer.

Chadi se précipita. Quelques minutes après, la voiture s'arrêtait à la préfecture. Huret descendait et allait au bureau se renseigner sur la capture de la veille.

Iza, d'abord traitée comme les autres, avait été vers minuit transférée dans une chambré particulière. Huret fronça le sourcil ; il demanda sur l'ordre de qui cette faveur avait été accordée, s'attendant à ce qu'on lui répondît, par le nom du jeune juge d'instruction ; il apprit que c'était sur l'ordre du président des assises, Mathieu des Taillis, ordre motivé, la détenue devant être tenue au secret le plus absolu. Il apprit que, seule dans la chambre du Dépôt, la veuve Iza Séglin avait demandé à écrire, et que, toujours par l'ordre du même magistrat Mathieu des Taillis, elle avait écrit une courte lettre qui avait été portée par un agent à l'ambassade de Prusse. En apprenant tout cela, l'agent fronça les sourcils, et il eut un petit claquement de lèvres que nous pourrions traduire :

Tout cela n'est pas clair ! Il y a là-dedans des agissements qui viennent de haut... Il faut prendre garde.

Il descendit rejoindre ses deux compagnons, se gardant bien de leur laisser voir son impression. Quelques minutes après, la voiture s'arrêtait place de l'Observatoire, et l'agent menait Chadi et Paillard dans un cabaret, en leur disant :

— Nous sommés arrivés ; en cassant une croûte et en buvant un verre, nous allons arrêter ce que nous allons faire...

Lorsqu'ils furent attablés, en train de casser une croûte, – selon l'expression de Chadi, – Huret demanda :

— L'un de vous connaît-il cet abbé Dutilleul ?

À la réponse négative des deux hommes, l'agent parut surpris.

— Mais vous, monsieur Paillard, vous devez, au moins, le connaître de vue ?

— Moi ? fit celui-ci étonné. Je ne connais pas de prêtre.

— Cependant, en étudiant le dossier, j'ai, lu que c'était lui qui avait reçu la confession de M^me^ votre mère. C'est lui qui attesta que les titres trouvés entre les mains de Boyer lui avaient été donnés par M^me^ Paillard.

— Ah ! très bien ! c'est encore l'œuvre de mon cousin. Eh bien, monsieur Huret, tous ces gens-là sont de la même bande, et ceci me persuade de la vérité de vos déductions. Il y avait un complot pour perdre Maurice.

— C'est un point à éclaircir.

— Il est clair pour moi. Si, au lieu de demander à mon cousin les renseignements qui ont servi à sa justification, on avait pensé à moi ; si seulement on avait cru devoir m'entendre contradictoirement, on n'aurait pas si facilement disculpé le coquin ! Le prêtre qui a reçu la confession de ma mère est un digne homme, prêtre zélé, plein de foi, dont je puis ne pas partager la croyance, mais pour lequel je ne puis avoir que du respect. Ce sont les mauvais prêtres qui perdent la religion. Et celui qui vint au chevet de ma mère à sa dernière heure est un digne homme.

— Vous le connaissez ?

— Oui.

— Ainsi, la déclaration de ce Boyer est encore fausse ?

— Absolument.

— Ah ! mais... tout cela est très important... Ce prêtre affirmera ce que vous dites ?...

— Quand on voudra ; le prêtre, l'abbé Laurin, demeure rue Saint-Victor ; il connaissait Boyer, mais ne connaissait pas ma mère ; c'est lui qui, quelques jours après sa mort, vint me trouver pour m'assurer que sa dernière pensée avait été pour moi. Il fut très réservé à l'égard de Boyer ; mais, dans cette réserve, je sentais le mépris assurément : il avait tenté de se servir de lui pour entraîner ma mère à agir contre moi à son profit, et l'abbé Laurin s'y était refusé. Il m'affirma que ma mère n'avait rien donné à mon cousin, et, à une demande faite par lui dans l'intérêt de Boyer, elle avait positivement répondu : « Boyer est un excellent garçon, qui a une bonne place, qui gagne bien sa vie ; il n'a besoin de rien ; mais si jamais il était malheureux, mon fils est incapable de le laisser dans le besoin. » Son œuvre accomplie, il sortit, et, rencontrant Boyer dans la chambre de ma mère, il lui dit seulement : « Votre tante est une sainte et digne femme, faites prévenir au plus tôt son fils et priez pour elle. » Et voilà tout.

— Et ce prêtre affirmera cela ?

— Il s'est mis à ma disposition.

— Très bien. Il faut agir ici ; je ne connais pas ce prêtre, je vais donc m'y rendre moi-même. Vous allez, pendant ce temps, vous poster en face de la maison. Au cas où je verrais quelque chose de suspect, je paraîtrais et ferais un geste. Chadi, vous sauteriez en voiture et, très rapidement, porteriez ces deux lignes au plus prochain poste de police. Quatre hommes viendront avec vous. Pendant ce temps, Paillard empêchera de sortir

qui que ce soit de la maison. Et alors nous emmènerons ce faux témoin. C'est bien compris et bien entendu ?

— Absolument.

Ils se dirigèrent vers la rue d'Enfer ; en arrivant près de la porte de l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés*, Chadi montra une maison qu'on était en train de repeindre ; c'était l'heure où les ouvriers étaient allés faire leur premier repas. Les camions à couleurs et les brosses étaient là. Il dit :

— Voilà notre affaire : pour ne pas donner l'éveil, nous allons nous livrer à la peinture en vous attendant.

— C'est adroit. Très bien ! allez, j'entre... Et attention !

Pendant que, sans scrupule, Paillard, imitant Chadi, retirait son paletot et revêtait les vêtements de travail que les ouvriers avaient laissés, Huret entrait dans la maison de l'*Œuvre*.

Le même garçon replet que nous avons déjà vu lui ouvrit.

— Je voudrais parler à M. l'abbé Dutilleul.

— Bien, monsieur ; voulez-vous me dire votre nom ?

— Il ne me connaît pas ; je suis envoyé par une dame patronnesse pour une bonne œuvre. Puis un éclair brilla dans ses yeux ; une idée lui venait, il ajouta : Je suis envoyé par la comtesse Iza de Zintsky.

— Attendez une minute, dit le jeune homme.

Et il monta. Il redescendit aussitôt disant :

— Montez, montez, monsieur.

L'agent entra dans le cabinet de l'abbé ; celui s'avançait vers lui obséquieusement. L'agent, le regardant, s'écria :

— Vous !... vous !... C'est vous l'abbé Dutilleul ?

Le prêtre, effrayé, se reculait, lui aussi ; il venait de reconnaître l'agent, et, sans doute, il avait des raisons de redouter cette rapide reconnaissance.

L'agent Huret, l'œil brillant, se plaçait devant lui, continuant :

— Comment, monsieur Dutil, je vous retrouve ? Comment ! vous avez déjà acquitté les nombreuses condamnations auxquelles vous avez été condamné ?... Oh ! mais, je comprends ce qu'est l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés !*

L'abbé Dutilleul semblait écrasé ; il n'osait lever la tête.

Il fit un effort cependant, et, esquissant un sourire, il dit :

— Mon Dieu ! monsieur, je suis absolument étourdi de vos exclamations ; je n'y comprends pas un mot. Assurément, vous êtes égaré par une ressemblance, car je ne comprends pas ce que vous dites.

Et comme l'abbé avait retrouvé son calme, il souriait en le regardant, la tête penchée.

— Ah ! fit l'agent gaiement, vous ne me reconnaissez pas ? Je me trompe ?

Et, haussant les épaules, mais avec des airs de mépris, que rien ne peut exprimer, il marchait dans le bureau en paraissant ne porter aucune attention aux dénégations du prêtre, semblant jouer avec lui comme le chat avec la souris.

Il alla jusqu'à la fenêtre qui donnait sur l'intérieur de la maison, et, soulevant le rideau, il dit :

— Ah ! mais c'est une maison organisée, montée sur un grand pied, et cela s'appelait une Œuvre...

Et l'agent avait des rires qui faisaient monter le rouge au front du prêtre, quoiqu'il eût un air stupéfait devant le sans-gêne de l'agent.

— Mais, monsieur, je ne vous connais pas. Venez-vous au nom de M^me^ la comtesse de Zintsky ? Que signifient ces agissements ?

Huret avait soulevé le rideau pour regarder dans la cour, nous l'avons dit, et, tout à coup, son regard s'alluma, sa tête se pencha : il venait de voir une chose singulière, et il n'avait pas pu cacher son impression, car l'abbé Dutilleul, qui ne le quittait pas des yeux, se redressa inquiet, en disant :

— Mais enfin, monsieur, voulez-vous m'expliquer le motif de votre visite ou faut-il que j'appelle ?

Huret ne songea même pas à répondre. Il haussa les épaules, et, absolument occupé par ce qu'il venait de voir, il ne quitta la fenêtre que pour aller à celle qui donnait sur la rue d'Enfer ; et, à la grande stupéfaction du prêtre, il ouvrit la croisée.

— Que faites-vous ?

L'agent, ayant fait un signe, dit en fermant la fenêtre :

— Je regarde, Dutil, quelle est l'enseigne de votre maison.

— Monsieur, je vous prie de cesser une plaisanterie trop longue et contre laquelle je...

L'abbé allait mettre le doigt sur un timbre.

Huret se précipita et lui releva la main, en disant :

— Allons ! finissons-en. Pas un mot, pas un geste... Au nom de la loi, Émile Dutil, je vous arrête !

L'abbé Dutilleul se redressa alors, et, se mettant en face de l'agent audacieusement, crâne, il lui dit :

— Pour la troisième fois, monsieur, je vous répète que je suis victime d'une erreur. Je me nomme Dutilleul, et la douloureuse situation dans laquelle je suis depuis une demi-heure doit finir... Mon caractère commande le respect, auquel je suis obligé de vous rappeler, monsieur... Je consens à oublier ce qui vient de se passer ; mais je vous prie, monsieur, de revenir à la mission dont vous a chargé M^me^ la comtesse de Zintsky.

— Je n'ai qu'une mission à remplir ici... Je t'arrête, toi et l'autre.

À ces mots, l'allure de Dutilleul changea. Il se précipita vers la porte.

Toute idée de révolte était envolée ; il se sentait atteint et ne cherchait plus le salut que dans la fuite. Il ne se fâchait pas d'être si cavalièrement traité par l'agent, il était reconnu. En se sauvant, il se disposait à la lutte ; il s'attendait à ce que Huret, exécutant ce qu'il venait de dire, allait se précipiter sur lui, le prendre au collet et l'empêcher de sortir, et il se faisait petit pour éviter le happement ; mais, sans plus s'occuper de lui,

l'agent le laissa sortir. Dutilleul, relevant la queue de sa soutane, – comme une fille qui veut montrer ses jambes, – ne descendait pas, mais dégringolait l'escalier ; Huret, calme, était retourné à la fenêtre et avait fait un nouveau signe. Sans plus s'occuper de l'abbé, il descendit à son tour et, malgré les protestations du gros garçon qui gardait la porte, il s'élança dans un autre corps du bâtiment.

L'abbé Dutilleul secouait la porte qui refusait de s'ouvrir ; il sacrait, jurait, appelait celui qui servait de portier à son aide. Celui-ci vint l'aider, mais ce fut en vain.

— Qu'est-ce que ça veut dire, nous sommes donc enfermés ?

— Je n'y comprends rien...

— Où est-il ?

— Qui donc ?

— L'agent...

— Ah ! mon Dieu ! c'est la police, exclama le gros garçon, qui devint tout rouge et se sauva dans la cour sans en entendre davantage. L'abbé Dutilleul secouait la porte sans parvenir à l'ouvrir.

L'agent avait suivi une piste, il avait vu un homme grimper l'escalier de la cour, et il le suivait.

Au moment où ce dernier entrait dans une chambre et poussait la porte, Huret la repoussa et entra.

En le voyant et le reconnaissant, l'homme se recula effrayé. Huret restait calme devant la porte ; il avait sorti de sa poche un casse-tête qu'il tenait à la main, et, menaçant, il dit :

— Ah ! ah ! je vous retrouve, André Houdard.

— Que me voulez-vous ?

— Au nom de la loi, je vous arrête :

Et comme il vit qu'André jetait autour de lui un regard inquisiteur, cherchant un moyen d'échapper, il continua :

— Pas un mot, pas un geste, ou je frappe...

— De quel droit m'arrêtez-vous ? Je suis libéré, il y a eu confusion de noms, une ordonnance de non-lieu a été rendue en ma faveur.

— Je n'ai rien à répondre. Je vous arrête et, à la moindre tentative de résistance, je vous casse la tête... Oh ! ne cherchez pas à fuir... La maison est cernée.

On entendait du bruit en bas, Huret fronçait le sourcil avec inquiétude et Houdard tendait l'oreille.

C'était l'abbé Dutilleul qui, après de nombreux efforts, était parvenu à ouvrir la porte de la rue ; il se précipitait et il tomba dans un groupe d'agents que Chadi amenait. Il essaya de résister ; mais, aussitôt enlevé et bâillonné, il était jeté en voiture. Paillard restait à la porte, selon la consigne donnée par Huret, et les agents entrèrent. En entendant des pas dans l'escalier, Houdard espérait qu'on venait à son secours. Il se redressait déjà, prêt à engager la lutte avec Huret. Celui-ci barrait la porte, se tenant en garde, brandissant son casse-tête ; les agents parurent ; en les reconnaissant, il commanda :

— Emparez-vous de cet homme – et qu'on lui mette les poucettes...

Les agents se précipitèrent sur Houdard s'attendant à une résistance ; mais le misérable était sans énergie, sans courage ; il se laissa prendre. Certain que son homme ne pouvait plus lui échapper, l'agent Huret dit aux autres agents :

— Nous allons d'abord diriger celui-là à la préfecture. Sa capture est importante, qu'on prenne les précautions nécessaires.

— Mais, dit un des hommes, sur l'indication de celui qui gardait la porte, nous en avons déjà arrêté un habillé en prêtre !

— Dutil ; très bien, emmenez-les tous les deux ; nous allons procéder à une visite de cette maison et l'on arrêtera tous ceux qui y sont. C'est la maison Basile, Tartufe et C^{ie}. Tout est à prendre ici, attention !

Tout à coup un homme parut, bousculant les agents et se précipitant pour venir au secours d'Houdard en s'écriant :

— Qu'est-ce que cela signifie ? qui donc agit ici ?

— Moi, fit aussitôt Huret, qui, reconnaissant Boyer qu'il avait vu au café du Sauvage, exclama : Ah ! c'est Boyer... Encore un. Je vous arrête.

Il étendait la main pour le saisir au collet ; Boyer échappa, et, se redressant hautain, méprisant :

— Vous m'arrêtez... et de quel droit ? où est votre mandat ? Vous faites donc de la fantaisie, monsieur l'agent de la sûreté ?

— Je remplis mon devoir, et, en vertu des ordres que j'ai reçus, je vous arrête, monsieur le mouchard.

Et méprisant les airs provocants de son collègue, l'agent Huret le saisit au collet ; fort et vigoureux, il avait agi brutalement, et, sous la secousse, Boyer devint pâle.

— Agent infidèle, mouchard et traître, je vous arrête ! Emparez-vous de lui, fit-il en le jetant aux autres agents, et qu'on l'emmène avec l'autre.

Boyer, malgré cela, était écrasé ; sous le regard farouche de son collègue il avait baissé les yeux ; l'insolent devenait plat et vil. En se sentant pris, en se voyant mener à la préfecture en compagnie d'André Houdard, il comprenait qu'il était perdu. Il joignit les mains, et, d'une voix suppliante, il dit :

— Monsieur Huret, vous vous méprenez, vous ne me connaissez pas, vous me jugez mal. Si vous devez agir contre moi, je respecte trop les ordres de nos chefs pour résister ; mais je vous prie de me considérer comme un collègue et de ne point me confondre avec l'autre inculpé.

Huret eut un sourire méprisant en entendant le misérable abandonner ses compagnons.

Boyer continuait :

— Il n'existé rien contre moi qui puisse motiver cette arrestation... que ma présence dans cette maison ; l'explication me sera facile puisqu'elle est nécessitée par mon service. Je vous prie donc, mon cher collègue, de me permettre de me rendre librement à la préfecture... ce que je vais faire.

L'agent Huret ne sourcillait pas ; il surveillait l'exécution de ses ordres ; les agents entraînaient Houdard ; lorsqu'il fut descendu, il dit quelques mots à un agent, qui partit aussitôt ; et, se retournant vers Boyer, il dit sèchement :

— Vous vous trompez, monsieur, votre arrestation n'a pas lieu parce que je vous trouvé dans cette maison. Vous reconnaissez vous-même ce que vaut l'individu avec lequel vous vous trouvez.

— Je vous répète, monsieur, que le hasard seul est cause de ma présence ici.

— Vous n'avez pas à vous défendre vis-à-vis de moi. Vous connaissez le service, j'exécute les ordres de nos chefs...

— En m'arrêtant, moi ! exclama Boyer.

— Oui, monsieur.

— Mais de quoi m'accuse-t-on ?

L'agent Huret venait de voir l'agent auquel il avait parlé bas qui remontait ; il se retourna, et, s'adressant à Paillard, amené : par ce dernier, il lui dit en montrant Boyer :

— Monsieur Paillard, renseignez donc M. Boyer sur le motif de son arrestation.

— Ah ! fit Paillard, stupéfait de trouver là son cousin ; comment, coquin, tu le demandes ? Nous t'arrêtons comme voleur... Voleur ! entends-tu ?

Boyer avait eu un moment d'émotion en reconnaissant le fils de la mère Paillard ; mais, se remettant rapidement, joignant les mains, baissant la tête.

— Je suis habitué à tes injures, cousin... Je comprends : tu m'as dénoncé par une calomnie et tu as dit que j'avais volé ce qui m'avait été donné. Tu ne sais pas qu'un prêtre peut l'affirmer, celui qui confessa ta mère.

— Et comment se nomme ce prêtre ? demanda narquoisement Paillard.

— Le prêtre, messieurs, c'est celui chez lequel, sans respect pour son caractère respectable, vous venez me poursuivre en même temps qu'un homme que je ne cherche pas à défendre, mais dont la présence s'explique ici, puisque l'Œuvre est une maison de refuge...

— Ainsi, le confesseur de ma mère, tu le déclares encore devant M. Huret et devant ses agents, c'est le maître de cette maison ?

— Oui, le vénérable abbé Dutilleul.

— C'est l'abbé Dutilleul qui a confessé ma mère ?

— Oui.

— C'est à lui qu'elle a dit que, voulant que tu aies une part dans son héritage que la loi ne puisse te discuter, elle remettait le lot de valeurs enfermé dans une enveloppe cachetée pour te le donner de la main à la main ?

— Oui... c'est M. l'abbé... Avec tes sentiments antireligieux, je sais que tu douteras de sa parole.

— C'est le même abbé dont la *parole sacrée* déposait, dans l'affaire Léa Médan, qu'il avait rencontré Maurice Ferrand chez la victime ?

— C'est lui !... Tu ne crois pas à sa parole ?... Je sais, tu n'aimes pas les prêtres.

— Mon cher cousin, je prendrai conseil de M. l'abbé Laurin. Nous le confronterons avec l'abbé Dutilleul.

— L'abbé Laurin ! exclama Boyer, étourdi.

— Oui, l'abbé Laurin ; tu espérais que j'aurais cru à tes déclarations, que je n'aurais pas cherché à me renseigner. Certes, je ne suis pas un dévot, mais je respecte toutes les croyances, lorsqu'elles sont sincères, lorsqu'elles ne servent pas à masquer le vice. J'ai pour le misérable que tu nommes l'abbé Dutilleul le mépris qu'il mérite, et j'ai pour le respectable abbé Laurin le respect dont il est digne.

— Je ne connais pas l'abbé Laurin, dit Boyer, et mon exclamation vient de ce nom inconnu.

— Mais, malheureux, sois donc plus intelligent, l'abbé Dutilleul est arrêté.

— L'abbé Dutilleul est arrêté ! Vous l'avez arrêté ?

— Et il devra, en présence de l'abbé Laurin, déclarer que c'est lui qui a reçu la confession de ma mère.

— L'abbé Dutilleul est venu à la dernière heure ; un prêtre était déjà venu.

— Tu dis des bêtises ; celui qui est venu à la dernière heure, c'est l'abbé Laurin ; c'est lui que le docteur, mon vieil ami, a parfaitement reconnu, et c'est à lui que ma sainte mère a dit qu'elle n'avait rien à donner à d'autres qu'à moi, sachant bien que si dans notre famille il s'en trouvait un de malheureux et digne d'intérêt, j'irais aussitôt à son secours ! Au reste, ce n'est pas le lieu de te défendre ; tu voulais le motif de ton arrestation, tu le connais maintenant.

— Emmenez-le, dit sèchement Huret.

Malgré ses protestations et ses imprécations contre son cousin, Boyer fut entraîné par les agents.

Huret dit alors :

— Du diable si je comptais faire ici une pareille capture ; il y avait un complot organisé contre Maurice. Oh ! je connais les gens auxquels nous ayons affaire. Dutil est le dernier des coquins. Voilà la quatrième ou cinquième fois qu'il me passe par les mains.

— Dutil ? Qui est-ce ?

— L'abbé ; c'est un faux prêtre ; ordonné prêtre, il s'est indignement conduit ; cet homme recèle en lui tous les vices. Depuis longtemps il n'a plus le droit de porter ce costume ; aussi a-t-il changé plusieurs fois de nom. Cette maison doit avoir un but étrange ; aussi va-t-on y faire une perquisition sérieuse. Je vais laisser ici deux de mes hommes et nous allons conduire les autres en lieu de sûreté ; puis je prendrai les ordres.

— Devons-nous-vous accompagner ?

— Oui, vous nous suivrez dans une voiture découverte ; vous êtes jeunes tous les deux, vifs, alertes. Au premier mouvement singulier que vous verrez dans notre voiture, à la première

tentative de fuite, vous sauterez à terre et vous nous prêterez main-forte. Il ne faut pas qu'André Houdard nous échappe.

Paillard courut chercher Chadi, qui fouillait dans la maison, et qui lui dit en le voyant :

— Ah ! bien ; ils sont bien les tableaux des saints qu'il y a dans certaines chambres ici... Des saints habillés en Vénus.

— Huret m'a dit en deux mots ce que pouvait être la maison... Au reste, je devais m'en douter en y retrouvant Boyer.

Ils descendirent ; les agents avaient deux voitures ; dans l'une était Houdard, ayant un homme à chacun de ses côtés, et les mains dans les poucettes ; il semblait indifférent à ce qui se passait et paraissait assuré d'être bientôt libre. Dans l'autre voiture, Dutilleul et Boyer et deux autres agents ; l'un descendit pour faire place à Huret et monta sur le siège, près du cocher.

Chadi avait été vivement chercher une voiture découverte ; il y monta avec Paillard, et les voitures se dirigèrent vers la préfecture.

Huret avait posté deux agents dans la maison de *l'Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés*, ayant mission de ne laisser sortir personne et d'obliger à rester ceux qui viendraient avant le retour de l'agent. C'était une souricière qu'il venait d'établir.

En arrivant à la préfecture, et pendant que l'on écrouait les trois individus, l'agent se rendit au cabinet du procureur impérial. Le garçon de bureau ayant dit son nom, on le fit aussitôt entrer. L'agent fut un peu stupéfié, et surtout embarrassé de voir, en compagnie du magistrat, M. Mathieu des Taillis et Oscar de Verchemont : celui-ci était pitoyable à voir.

— Avez-vous du nouveau ? demanda le procureur.

— Monsieur, j'ai retrouvé André Houdard.

— Vous le tenez ? interrogea aussitôt de Verchemont.

— Oui, monsieur ; étendant le mandat que vous m'aviez donné, et trouvant dans la maison où Houdard était caché le soi-disant abbé Dutilleul, qui a fait la déposition étonnante que vous savez, et avec eux l'agent Boyer, celui qui était chargé de l'instruction..., cet assemblage m'a semblé suspect ; j'ai arrêté tout le monde.

— Et vous avez bien fait ! Comment, ils demeuraient ensemble, Houdard, Dutilleul et Boyer ? Voilà qui est bien singulier.

Et les trois magistrats se regardaient stupéfaits.

Cette fois, le jour se faisait sur l'avortement de l'instruction ; l'agent chargé de faire l'enquête était en relation avec celui qu'on accusait et, naturellement, il avait aidé à égarer l'instruction. En quelques mots, Huret raconta ce qu'était l'homme qui se faisait appeler l'abbé Dutilleul, au grand ébahissement de M. Mathieu des Taillis, qui, quelques jours auparavant, avait été si influencé par sa déposition calme et pleine de retenue, par son maintien digne et surtout par son caractère religieux. L'agent Huret raconta par quel audacieux mensonge, et avec l'affirmation du faux abbé, Boyer avait pu faire croire que les valeurs recherchées par la justice lui avaient été données. Il ressortait de tout cela que les trois individus s'entendaient pour égarer la justice. Il était utile de savoir ce qu'était la maison de l'abbé Dutilleul, et des ordres furent donnés à l'agent Huret, qui demanda au procureur impérial :

— Monsieur, à qui devrai-je porter les rapports de mon enquête ?

Il y eut un silence de quelques secondes, pendant lequel Oscar de Verchemont se mordit les lèvres. C'était justement pour éviter sa révocation, pour reprendre sa place et pour racheter ses fautes par une nouvelle ardeur, par le plus grand zèle,

qu'il était venu ce matin, avec le président Mathieu des Taillis, chez le procureur impérial. L'agent était arrivé au moment où l'affaire était en voie d'arrangement ; aussi n'est-ce pas sans crainte qu'il avait vu entrer Huret.

Le procureur impérial consultait du regard le président Mathieu des Taillis. Huret vit le regard et, fronçant les sourcils, il fit un pas vers Oscar de Verchemont et lui dit tout bas, mais en affectant le plus grand respect :

— Monsieur, je n'ai rien dit ici contre vous, par respect pour votre douleur... ; mais, si vous acceptez de diriger de nouveau cette enquête, je croirai de mon devoir de refuser de vous servir et d'en dire les motifs...

Oscar de Verchemont baissait la tête. Pendant qu'il était occupé avec l'agent, paraissant lui demander des détails sur les accusations qu'il venait de faire, le procureur et le président causaient tout bas ; le dernier semblait insister pour que son jeune ami fut maintenu dans son poste.

L'agent Huret disait bas à M. de Verchemont :

— Je vous en supplie, monsieur, renoncez à cette enquête ; ou vous aimez celle que nous avons arrêtée, que nous accusons et vous la défendrez, vous refuserez d'accepter nos témoignages... ; ou vous avez arraché de votre cœur l'amour que vous aviez pour elle, et vous la haïssez, vous la méprisez et ne pouvez plus ainsi laisser à leur valeur les rapports que nous vous transmettons. Si vous acceptez, monsieur de Verchemont, je ne saurais transiger avec mon devoir, qui m'obligerait à déclarer que vous êtes l'amant de celle que nous accusons.

Et comme, impatienté, de Verchemont se reculait, pour se placer devant la fenêtre et regarder dans la rue, et cela simplement pour s'isoler, l'agent recula, et droit, immobile, il attendit. Après quelques minutes d'entretien à voix basse, le procureur, paraissant avoir cédé, disait :

— Voyons, monsieur de Verchemont, êtes-vous décidé à vous occuper cette fois exclusivement de l'affaire ?

L'œil ardent de Huret était fixé sur le jeune juge ; celui-ci fit un violent effort, et, au grand étonnement de M. Mathieu des Taillis, il dit :

— Monsieur le procureur, je viens de réfléchir, et, en vous remerciant de votre bonté, je viens vous prier, dans l'intérêt de la justice, de choisir un autre juge d'instruction ; après tout ce qui est arrivé, je n'agirais pas sans préventions, je verrais moins juste... Je vous demande donc de me conserver mes fonctions en me permettant de racheter dans une affaire prochaine les fautes que j'ai commises en celle-ci. J'ai aujourd'hui une défense : c'est qu'il y avait contre moi une contre-enquête dirigée par le même agent qui me servait, et qui employait sa situation à protéger ceux qu'il devait me livrer.

— Eh bien, monsieur de Verchemont, je suis très heureux de votre résolution, je l'approuve entièrement ; une autre affaire vous sera confiée, et dans celle-ci nous allons mettre un homme nouveau.

L'agent Huret se retira pour terminer l'affaire de la maison Dutilleul. Le juge d'instruction qui remplacerait M. de Verchemont devait lui être désigné le soir.

En sortant de chez le procureur impérial, le président des Taillis félicitait Oscar de sa résolution, la seule qu'il y avait à prendre.

Le soir, il n'était bruit que des découvertes faites dans la maison de l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés ;* de nombreuses arrestations avaient été faites. L'affaire était d'une nature telle qu'on ne pouvait guère l'expliquer ; on la qualifiait de scandale, et on déclarait que le huis clos serait nécessaire lorsqu'elle viendrait devant le tribunal correctionnel.

L'agent Huret voyait le soir même le nouveau juge d'instruction, et il apprenait par lui que les interrogatoires qui devaient commencer le lendemain ne commenceraient qu'un jour plus tard ; on devait attendre un ordre, la principale inculpée, Mme veuve Séglin, comtesse Iza de Zintsky, ayant demandé et obtenu d'être interrogée d'abord par le procureur impérial. C'est après cet interrogatoire que serait arrêtée la marche à suivre. Aussi, c'est ennuyé et inquiet qu'Huret sortit des bureaux en disant :

— Tout cela est bien singulier... C'est à croire qu'on voudrait ne trouver personne.

IX.

L'AFFAIRE DE LA RUE DE LACUÉE.

L'ancien soldat, en sortant de la préfecture, était content de lui ; et cependant il restait soucieux ; pour chasser la mauvaise impression qu'il avait ressentie en apprenant les distinctions, les faveurs accordées à la veuve Séglin, il se rappelait que son devoir était accompli ; en deux jours, il avait mis la main sur ceux qu'il était chargé de prendre. Et, de plus, en suivant une piste, il avait levé un autre gibier : la scandaleuse maison de l'*Œuvre du Redressement moral des jeunes égarés.* Il n'avait donc aucune raison d'être soucieux. Mais l'agent Huret devait avoir encore une plus grande surprise : lorsque, le lendemain, il se rendit à son poste, il apprit que des allées et venues avaient eu lieu toute la journée, et que celle qu'il avait traitée, lui, en l'incarcérant, comme une fille, était traitée avec les plus grands égards. Des étrangers, munis d'un laissez-passer, étaient venus et avaient pu rester avec elle dans la chambre particulière qui lui servait de prison.

Lorsqu'elle avait été appelée dans le cabinet du procureur impérial, elle s'y était rendue sans garde, sans surveillant ; et le procureur impérial l'avait reconduite jusqu'à moitié chemin du couloir. Il apprit qu'assurément si elle restait à la Conciergerie, c'était de sa propre volonté. Au moindre mot, les portes s'ouvriraient pour elle. Tout cela était bien étrange et Huret rongeait ses moustaches et fronçait les sourcils avec inquiétude. Est-ce que, en faisant son devoir, il ne s'était pas compromis ? Au contraire de la belle Iza, son coaccusé André Houdard était ténu sous le secret le plus absolu ; il avait même été spécialement recommandé au gardien de ne pas lui parler ni même de l'écouter.

Décidément, il y avait là quelque chose de singulier, et l'agent renonça à en chercher l'explication. La protection d'Oscar de Verchemont n'existait plus ; cela était certain ; le jeune juge, accablé de honte, disaient les uns, de douleur, pensaient plus justement les autres, n'avait pas reparu au palais.

Les deux vulgaires coquins qui avaient nom Boyer et Dutilleul avaient été transférés à Sainte-Pélagie avec les individus trouvés dans la maison de la rue d'Enfer.

Cependant il apprit qu'une confrontation devait avoir lieu entre Houdart et la Grande Iza dans la chambre du crime, rue de Lacuée. Donc, malgré tout ce qui se passait, malgré les faveurs accordées à la jeune femme, on croyait encore à sa culpabilité, et cela le rassurait, car il répétait pour achever ses pensées :

— Enfin, j'ai fait mon devoir, strictement mon devoir.

Et, en effet, ce qui s'était passé était bien étrange. Le lendemain de son arrestation, Iza de Zintsky avait été réclamée par l'ambassadeur d'une grande puissance, se portant caution pour elle, et c'est à la suite d'un entretien avec cet ambassadeur que M^me^ veuve Séglin avait été informée qu'elle pouvait sortir quand et comme elle voudrait. C'est Iza qui avait refusé de bénéficier de cette grande faveur ; nous devons dire qu'elle avait une chambre particulière, que ses repas venaient du dehors, et qu'elle avait été autorisée à se faire servir par sa femme de chambre de confiance, Justine ; enfermée, la Grande Iza était dans une retraite et non dans une prison.

Invitée un matin à venir au cabinet du juge d'instruction, elle s'était élégamment vêtue, et, non amenée, mais guidée par un gardien à travers les longs couloirs qui de la Conciergerie mènent au palais, elle s'était rendue près du procureur impérial. Celui-ci était allé au-devant d'elle, l'avait galamment conduite jusqu'à un grand fauteuil placé près de lui ; il l'avait priée de

s'asseoir et s'était assis à son tour, presque sur un signe d'elle et après avoir éloigné le greffier ; puis, en souriant, il avait dit :

— Madame, les puissantes recommandations qui vous entourent me gênent pour aborder le sujet de cet entretien. C'est sur vos instances, madame, vous le savez, que vous êtes restée prisonnière...

— Oui, monsieur, oui... Voici en deux mots le fait. – Je vous remercie d'abord des égards qu'on a pour moi ; je n'ai qu'à me louer de tout le monde. – Je reprends, pour vous mettre à l'aise...

— Voici le fait :

Des papiers importants avaient été volés dans une chancellerie ; ces papiers furent enlevés par une femme, la maîtresse d'un grand personnage, mort subitement, une nuit où cette femme était couchée chez lui ; on chassa cette femme, on refusa de lui donner l'argent qu'elle croyait devoir recevoir !... Puis, un jour, on apprit que ces papiers, d'une importance capitale, avaient été offerts, quelques-uns vendus même, à une puissance

qu'ils intéressaient particulièrement... C'est alors que les intéressés voulant, à tout prix, reprendre ces papiers, vinrent jusqu'en France, où la femme s'était réfugiée, pour les acheter coûte que coûte... Il était trop tard, le marché était fait... Ne pouvant les acheter, on résolut de les avoir à tout prix... Vous m'avez bien comprise ?

— Oh ! parfaitement, madame.

— Cette femme était Ella Médan. On me savait son amie ; on me proposa une grosse somme si, par n'importe quel moyen, je parvenais à m'en emparer... Je refusai... Notez qu'il n'était question que de reprendre, par l'adresse, une chose volée... On me disait : Vous êtes son amie, un jour, en dînant chez elle, grisez-la et emparez-vous de ces papiers.

— Je comprends...

— Je vois à votre sourire ce que vous voulez dire. Ce n'était pas bien honnête ! Mon Dieu, monsieur, c'est pourquoi je vous suis très reconnaissante des égards que vous avez pour moi. Vous me connaissez par vos rapports, vous savez qui je suis, et, hélas ! on a le droit de me proposer des choses semblables. Cependant je refusai. Le cas était pressant, il fallait trouver quelqu'un ; alors se présenta chez moi un malheureux que j'avais connu autrefois ; il était dans la misère la plus profonde. Je l'avais aimé parce qu'il était beau, adorablement beau..., et j'en avais eu honte, parce qu'il n'avait que ça pour lui, sa beauté... et ses vices.

— De qui parlez-vous ?

— D'André Houdard..., dit la Rosse.

— Ah ! Continuez.

— Il était misérable, affamé, sans gîte, sans le sou... Il était sale... et capable de tout. Je pensai à lui pour le marché qu'on m'avait proposé, et voici le plan que je fis : j'étais moi-même

poursuivie pour dettes ; il me fallait au plus tôt de l'argent ; j'offris à Houdard de le mettre en relation pour une affaire de laquelle je ne voulais point me mêler en rien, mais sur laquelle je voulais ma part de bénéfice... On offrait une grosse somme, cent mille francs ! Je lui en demandai la moitié pour moi ; il accepta ; c'est moi qui devais toucher et le payer... Ce fut entendu.

— Alors, fit le procureur visiblement répugné par ce qu'il entendait, mais vivement intéressé, vous avez arrêté ensemble le plan du crime qu'il devait exécuter ?

Iza avait remarqué l'impression, et, relevant la tête, elle dit d'un ton sec :

— Non, monsieur. Je vous ai dit et je vous répète que je ne suis pas coupable...

— Excusez-moi..., et continuez, madame.

— Alors, voici ce que je lui dis qu'il devait faire. D'abord, je lui adressai dans un garni où il résidait une somme de cinq cents francs, afin qu'il pût s'habiller convenablement. Il est très beau. Ella, étant une femme absolument facile, n'écoutant, je ne dirai pas que son cœur, mais que ses sens, il devait se faire aimer de Léa Médan – Ella est son vrai nom ; – lorsqu'il serait son amant, lui inspirer assez d'intérêt pour qu'elle ne lui cachât rien, s'emparer alors de ces papiers – et, je vous le répète, ces papiers étaient volés, – il les reprenait pour les rendre à leur légitime propriétaire ; il me donnait ces papiers, je touchais les cent mille francs et lui remettais la moitié de la somme.

— Voilà seulement ce qui fut entendu-et arrêté entre vous ?

Iza se leva et, étendant la main, elle dit solennellement :

— Sur mon Dieu, je vous le jure !

— Qu'arriva-t-il donc ?

— Je vis Ella et lui parlai plusieurs fois d'un homme admirable, beau, que j'adorais. Je savais que c'était une passion chez elle d'enlever l'amant de ses amies ; puis j'invitai Ella à venir souper avec moi ; et je prévins André de venir comme par hasard au milieu du dîner. Tout cela arriva le plus naturellement du monde ; je fis en sorte de disparaître deux ou trois fois quelques minutes, pour qu'ils fussent seuls, et, lorsqu'elle partit, je demandai à André si elle lui avait parlé. Il me répondit qu'il avait rendez-vous avec elle pour souper le lendemain soir. Il devint son amant ; à compter de ce jour ; je le vis à peine, vous le comprenez au reste : elle ne l'eût pas souffert. Chaque fois, je le pressais pour qu'il s'emparât de ces papiers. Un soir, il m'avait fait dire de me trouver au concert des Champs-Élysées, en m'envoyant chercher deux bouteilles de champagne et de l'argent. Je le vis avec elle et je remarquai qu'elle était ivre ; on avait failli lui refuser l'entrée. Un moment, André vint à moi et me dit :

— Je sais où sont ces papiers : dans la petite maison de la rue de Lacuée. J'y vais ce soir ; demain, avant le jour, tu les auras. Qu'on m'attende au petit jour chez toi.

— Mais elle est absolument grise, lui dis-je.

— Et les deux bouteilles que je l'ai envoyé chercher sont pour la finir.

— Mais tu n'as pas besoin de te cacher ; lorsque tu auras ces papiers, tu peux être tranquille, elle ne t'attaquera pas pour les reprendre.

Il eut un méchant rire, que je ne m'expliquai pas alors, en me disant :

— Oh ! je suis tranquille, elle n'attaquera personne... Demain, Iza ; nous serons riches.

Et il me quitta pour rejoindre sa compagne que l'on remarquait déjà.

— Et cela se passait ?

— Le soir du 20 juin.

— La soirée qui précéda le crime ?

— Oui, monsieur.

— Continuez, fit vivement le procureur impérial, très intéressé par le récit.

— Je retournai près de la personne qui m'accompagnait au concert, sans attacher d'autre importance à ce qu'il venait de me dire, que l'assurance que nous aurions le lendemain les papiers, que je les livrerais...

— À qui ? demanda indiscrètement le magistrat...

— Vous comprenez, monsieur, l'obligation dans laquelle je suis de refuser de vous répondre, dit Iza avec une certaine hauteur.

Puis, paraissant ne pas voir l'air décontenancé de celui qui l'interrogeait, elle continua :

— Enfin j'allais toucher le but, c'est-à-dire que j'allais pouvoir me débarrasser de cette bande d'huissiers qui m'inondaient de papiers timbrés. Je n'avais qu'une préoccupation : la restitution des papiers à leur légitime propriétaire allait provoquer une brouille dans les amours de Léa et d'Houdard ; elle en chercherait les auteurs, elle ne manquerait pas d'apprendre que c'était moi qui avais dirigé cette affaire, et elle allait assurément venir faire du scandale chez moi. Mais si je n'avais pas le droit pour moi, j'avais la conscience de n'avoir fait qu'une chose absolument honnête, et, par suite, je n'avais pas à redouter de poursuites judiciaires de sa part. J'agissais sans droit pour me retrouver dans le droit.

Le procureur impérial sourit à cette phrase qu'il prit pour un mot, pastichant une parole du souverain qu'il servait. Iza se reposa quelques secondes et reprit :

— Je rentrai tard chez moi ; en sortant du concert, j'avais été souper au café Anglais avec ceux qui m'accompagnaient ; il était trois heures du matin. J'étais chez moi depuis une heure, au moins, j'avais fait ma toilette de nuit, je sortais du bain et me disposais à me mettre au lit, sans sommeil, anxieuse sur le résultat promis, lorsque l'on sonna chez moi. Justine descendit ouvrir. Quelques minutes après, elle rentra précédant Houdard. Je regardai celui-ci, l'interrogeant des yeux pour savoir s'il avait réussi, s'il m'apportait enfin les papiers... Je lui vis un air singulier, il me parut ivre ; il était livide, son front était couvert de sueur, ses cheveux collés sur ses tempes. Je lui demandai :

— Eh bien ?

Du regard il me fit signe d'éloigner ma femme de chambre ; je haussai les épaules ; mais il insista, et je priai Justine de s'aller coucher et de nous laisser seuls.

Lorsqu'elle fut sortie, je renouvelai ma question.

Alors Houdard ouvrit d'abord la porte du cabinet de toilette, pour s'assurer que personne ne pouvait l'entendre ; puis, l'ayant soigneusement fermée, il revint et me dit d'une voix sourde :

— C'est fait !

— Tu as les papiers ?

— Les voici ! fit-il en déboutonnant son gilet et en les prenant sous le plastron de sa chemise.

— Enfin ! fis-je satisfaite.

Ils étaient dans un gros portefeuille, semblable à ceux dont se servent les avocats, et qu'on nomme serviette.

Je les regardai, et, contente, je relevai les yeux sur Houdard.

André restait debout, embarrassé, et comme gêné pour parler.

Je compris qu'il s'était passé quelque chose d'anormal. Peut-être les avait-il pris par la force, et Léa l'avait-elle poursuivi. Il redoutait qu'elle ne vînt le relancer jusque chez moi.

Voulant une explication prompte, je lui demandai :

— Qu'est-ce qu'il y a ? Tu sembles tout bouleversé.

Il me regarda bêtement, sans me répondre.

Je renouvelai ma question, et il dit :

— Il y a un grand malheur.

— Ah !... quoi donc ? dis vite.

— Léa est morte !

— Qu'est-ce que tu me dis là ? fis-je en reculant épouvantée.

Et il me parla alors brusquement, pressant les mots, évitant d'être interrompu par une demande d'explication :

— Tu la connaissais bien, tu sais la rage qu'elle a de vous faire boire un tas de philtres singuliers, des breuvages qui vous brûlent le sang, qui vous donnent une vie nouvelle, qui vous font perdre la raison ; elle a voulu en mêler au champagne, en me disant : « C'est ta dernière heure de garçon, il faut la finir gaiement, » – car il se mariait le lendemain ; je vous expliquerai cela tout à l'heure. – Il me raconta qu'alors elle l'avait obligé à boire ; il avait feint d'obéir, voulant conserver sa raison ; elle s'en était aperçue et, voulant le décider, croyant qu'il avait peur du philtre qu'elle lui offrait, elle avait vidé toute la fiole dans une bouteille et en avait bu coup sur coup trois grands verres...

en riant et en disant ; « Tu vois bien qu'on n'en meurt pas, au contraire. » Alors, absolument ivre, elle avait achevé de se dévêtir en s'accrochant au lit, puis elle avait voulu se coucher, et elle était retombée sur le tapis ; là, elle lui avait dit :

— André, viens m'aider, je m'endors...

Il s'était élancé pour la relever ; vainement il l'avait appelée... : elle était morte...

Un tressaillement nerveux me secoua et je lui dis, épouvantée :

— Malheureux ! c'est toi qui l'as tuée... Tu l'as assassinée !

Il se redressa aussitôt comme outragé de l'accusation que je portais contre lui ; son regard était furieux, mais – c'est une force que j'ai, moi, de soutenir un regard – mes yeux se fixèrent sur lui ; je cherchais à lire dans son âme ; il ne put soutenir le choc ; des plaques rouges lui couvraient le front et la pomme des joues ; ses yeux clignotaient, ses lèvres se contractèrent et il baissa la tête. Je répétai alors :

— Malheureux, qu'as-tu fait ? tu l'as tuée ? Il répondit d'une voix sourde :

— Oui. Puis brusquement : Il le fallait, sans cela je n'aurais rien eu !

J'étais épouvantée ; je me laissai tomber sur un divan, me refusant à croire ce que je venais d'apprendre ; si audacieux, si infâme que j'aie jugé André, je ne le croyais pas capable d'un crime. Il le comprit, car alors il eut un emportement nerveux dans lequel il cherchait à rejeter sur moi la responsabilité du crime qu'il venait de commettre. Il prétendait qu'en lui proposant l'affaire, je lui avais demandé s'il était capable de tout, s'il irait jusqu'au crime..., des mensonges enfin auxquels je ne répondis pas. J'étais comme pétrifiée... ; mon cerveau se refusait à croire que cet homme, jeune, beau, avait tué cette femme admirablement belle, cette femme qui l'adorait. Je ne me souviens plus du mot plus outrageant que les autres qu'il me dit qui me rendit un peu d'énergie. Je ne sais, ma part, je crois, qu'il m'offrait en disant qu'il avait volé Ella ; que, pour qu'elle eût son argent, il avait choisi le jour où elle allait chercher ses valeurs chez un agent de change ; il l'y avait menée et l'avait empêchée de rentrer chez elle, rue Byron, pour les déposer ; il parlait de cent cinquante mille francs, puis des bijoux... Je ne sais, enfin. Mais mon cœur se soulevait de dégoût et je lui dis :

— Va-t'en, malheureux, va-t'en, et prie Dieu que j'aie le courage de ne pas te dénoncer. Alors il devint lâche ; il se traîna à mes pieds, disant que s'il avait fait cela c'était pour m'obéir, qu'il m'aimait à la folie, qu'il était capable de tout pour moi et qu'il avait cru que je voulais me débarrasser d'une rivale. Il tira de ses poches les bijoux qu'il avait volés, et me les offrit en les déposant à mes pieds. Rien ne peut vous exprimer cette scène ; bref, je le chassai, lui assurant que je me tairais. C'était tout ce que je pouvais faire.

— Mais ces papiers, vous ne les avez pas rendus, puisqu'ils ont été trouvés chez vous ?

— Les pièces importantes avaient été cédées déjà par Ella, et quand on vint pour prendre les autres, on refusa de les payer, en déclarant qu'elles étaient sans valeur.

— De sorte que ce crime ne vous... n'a rien rapporté ? rectifia aussitôt le procureur.

— Moi, je n'en avais plus besoin, et, à cause du crime commis, je n'aurais pas voulu de cet argent. Lui, il a volé une somme plus forte, car il a négocié quelques titres en Angleterre, et il y a vendu aussi quelques bijoux.

— Et ces bijoux, cette admirable parure trouvée chez vous avec les papiers, qu'un joaillier a reconnu avoir livrée à Léa Médan ?

— Ne vous ai-je pas dit que le misérable était parti de chez moi, le matin du crime, en laissant à mes pieds sur le tapis des bijoux ?... Ce sont ceux-là. Depuis, je ne l'ai jamais revu. Toutefois, il est vrai que, voulant sauver le malheureux, j'avais essayé de faire croire qu'on se trompait. Mais mon intention était, quand il serait à l'étranger, à l'abri, de révéler tout ce que je savais.

Après un silence de quelques minutes, le procureur reprit :

— Mon Dieu, madame, nous devons nous conformer aux ordres reçus. Il est bien évident que vous n'êtes pas coupable ; cependant vous avez une certaine responsabilité dans le fait... Je suis néanmoins prêt à faire ce que vous demanderez. Voulez-vous votre mise en liberté immédiate ?

— Non, monsieur, je veux confondre d'abord le coupable ; je veux une confrontation, dans laquelle je répéterai devant lui tout ce que je viens de vous dire, et dans laquelle j'anéantirai ses accusations.

— Nous voulions le mener dans la chambre du crime.

Iza eut un frisson ; mais, le domptant, elle reprit aussitôt :

— Je vous prie d'y faire notre confrontation.

— Bien, madame.

— Puis, monsieur, puisque, par ma faute, par mon silence sur ce que je savais, j'ai compromis un homme digne d'intérêt, je vous prie de vouloir bien me donner les moyens de le voir pour lui demander pardon.

— De qui voulez-vous parler, madame ?

— De Maurice Ferrand.

Le procureur impérial parut assez étonné de la demande dans le cas grave qui les occupait. La petite satisfaction morale réclamée par Iza lui semblait bien puérile ; il l'attribua au caractère enfantin des femmes trop souvent prêtes à mêler aux affaires les plus importantes les plus banales préciosités. Cela lui parut compléter le caractère singulier de celle qu'il interrogeait.

— Cela sera bien difficile : ce jeune homme ne pourra être relaxé qu'après l'interrogatoire d'Houdard, et lorsque nous aurons l'assurance qu'il n'était pour rien dans l'affaire Léa Médan.

— Le pauvre petit, voilà plus de quatre mois qu'il est arrêté, traité comme un coupable.

— Si, demain, la confrontation dans la chambre du crime amène des aveux de la part d'Houdard, je signe immédiatement la mise en liberté de Ferrand.

— Alors je vous prierai, si vous devez le faire, de me permettre de lui en donner la nouvelle ; car demain, à la suite de cette confrontation que je vous ai demandée, je compte être libre.

— En m'en avisant aujourd'hui, je vais immédiatement demander des ordres.

Iza se disposait à se lever lorsque le procureur lui demanda :

— Ne disiez-vous pas, madame : « Il se mariait le lendemain ; je vous expliquerai ça tout à l'heure. »

— Oui, je vous ai dit que, dans un moment de folie, j'avais été la maîtresse de cet homme ; il me harcelait sans cesse après ; je vous l'ai dit, j'en avais honte. C'est alors qu'une fois il revint plus misérable que les autres fois, et je lui parlai de l'affaire. Il accepta, et, en bâtissant l'avenir, lorsque je lui conseillais d'avoir une vie plus calme sitôt qu'il aurait cet argent, il me dit qu'il voulait se marier pour vivre honnêtement. Je pensais qu'alors j'en serais sûrement débarrassée, et je l'encourageai dans cette idée. À cet effet, je lui prêtai de l'argent ; je sais même qu'une fois, avec deux mille francs que je lui avançai, il gagna, dans une affaire d'Ella, par son agent de change, sept mille francs ; de ce jour, sa vie changea : il était plus soigné, et un jour il me raconta, quand je lui réclamai de l'argent, qu'il s'en était servi ; il l'avait prêté à un homme dont il comptait épouser la fille : des gens chez lesquels il allait depuis trois ou quatre ans. Il menait, ajouta-t-il, les deux affaires ensemble, afin de pouvoir, le lendemain du jour où il abandonnerait Ella, se cacher dans un monde bourgeois chez lequel elle n'irait jamais le retrouver ; l'argent de sa part devait lui servir à relever la maison de son beau-père duquel il devenait l'associé : voilà l'explication de son mariage.

Le procureur impérial était dans cette affaire aussi peu renseigné que l'instruction ; car jamais l'enquête, maladroitement conduite, n'avait été dirigée de ce côté. Il ne pouvait s'étonner, puisqu'il ne savait pas que c'était depuis deux ans qu'Houdard prêtait de l'argent à Tussaud ; qu'il y avait deux ans passés qu'Iza avait envoyé cinq cents francs à Houdard dans son garni, et qu'il y avait déjà un an qu'il était l'amant de la belle Ella, lorsque celle-ci avait été trouvée empoisonnée rue de Lacuée... En-

fin il ne pouvait pas savoir qu'Houdart avait menti, qu'Iza mentait, que la vérité était par cela impossible à faire.

Le procureur eut donc un sourire satisfait, plein de remerciement, en disant :

— Maintenant tout s'explique..., et j'en suis bien heureux, chère madame ; j'aime mieux être obligé – vaincu par l'évidence de votre non-culpabilité – de vous dire que j'ai le regret de votre arrestation précipitée, que vous n'avez qu'un mot à dire pour avoir votre liberté, car vous êtes innocente, que d'être contraint, en raison d'ordres faits en votre faveur de fermer les yeux pour vous laisser libre...

— Mais vous me disiez, monsieur, lorsque je vous demandais à être libre après la confrontation, que vous alliez demander des ordres...

— C'est vrai, madame ; je suis autorisé, sur votre demande, à vous laisser libre, c'est vrai ; mais sous certaines conditions, et non entièrement.

— Je ne vous comprends pas, dit Iza avec inquiétude.

— C'est-à-dire que, jusqu'à *nouvel ordre*, je vous autorise à sortir, sous la surveillance d'agents, et avec votre engagement de ne pas quitter Paris, et de vous tenir à notre entière disposition.

Iza se mordit les lèvres et le rouge lui couvrit le visage ; ce n'était pas cela qu'elle entendait par être libre ; elle dit vivement :

— Mais en vous demandant ma liberté après la confrontation, ce n'est pas ainsi que je l'espère.

— Oh ! certainement... surtout maintenant, madame, que suffisamment édifié sur votre compte, nous n'avons pas le droit de vous retenir, – et les ordres que je demande ont trait à cela. Demain vous serez, je pense, libre comme l'oiseau, fit le magis-

trat galamment. Et il reconduisit Iza jusqu'au milieu du couloir, où sa femme de chambre l'attendait. C'était Justine qui paraissait être sa geôlière.

Le lendemain, à dix heures, Iza montait en voiture accompagnée par le greffier du procureur impérial ; dix minutes avant, Houdard, entre deux agents, était monté en fiacre. Les deux voitures se dirigèrent rue de Lacuée.

Lorsque la Grande Iza descendit de voiture en s'appuyant sur le bras du greffier qui lui offrait galamment la main, elle vit qu'une troisième voiture qui les avait précédés stationnait devant la porte. C'est que déjà le procureur impérial et le juge d'instruction s'étaient fait conduire à la maison du crime. D'un coup d'œil rapide, elle vit que les contrevents de la chambre de Léa Médan avaient été ouverts.

Il faisait un temps d'hiver, triste, brumeux, et dans ces quartiers peu fréquentés les passants étaient rares. Cependant, comme les voisins savaient ce qui s'était passé dans la maison, les trois voitures, en stationnant, pouvaient provoquer un attroupement de curieux, et l'agent Huret, lorsque son prisonnier, entre ses deux gardiens, fut entré, commanda aux cochers d'aller attendre sur le quai.

Les magistrats, les agents et les inculpés entrés, la porte fut fermée et tout reprit son aspect ordinaire dans la rue de Lacuée ; un seul agent avait été prudemment posté devant la porte, et, assis sur un banc, il veillait en fumant.

Pendant qu'on donnait de l'air et de la lumière à la chambre du premier, le procureur et le juge d'instruction attendaient en bas dans un petit salon ; c'est là que le greffier fit attendre la Grande Iza. Les magistrats se levèrent galamment en la voyant entrer ; le procureur lui offrit un siège près de la cheminée où la femme de ménage, spécialement convoquée, avait allumé une flambée. Lorsque Iza fut installée, le procureur lui dit :

— Nous vous demandons, madame, de rester ici quelques instants ; nous allons nous occuper d'Houdard et nous vous prierons de monter tout à l'heure.

— Faites, messieurs ; je me mets à votre discrétion.

Et, en disant ces mots, elle avait la parole un peu saccadée ; Iza était agitée, pâle, ses grands yeux avaient des lueurs de fièvre, ses narines avaient des frémissements. Elle allait au combat, elle se préparait à la lutte et elle avait cette agitation des braves qu'on a tant de peine à cacher, non de la peur, mais du désir d'être déjà dans l'action.

Elle s'étendit nonchalamment dans le petit fauteuil, allongeant ses jambes pour offrir ses pieds fins à la chaleur du foyer... Ses pieds mignons, émergeant de ses jupons de dentelle ; ce bas de jambe fin et rond firent grimacer les vieux magistrats qui se hâtèrent de monter au premier pour résister à la tentation.

Houdard, sombre, attendait dans la salle à manger qui précédait la chambre du crime, toujours escorté de ses deux agents.

André Houdard, dit la Rosse, était bien changé ; les nuits d'anxiété passées dans l'insomnie commençaient à plisser son front ; quelques poils blancs paraissaient dans ses bruns cheveux, attestant du feu intérieur qui depuis trois mois brûlait le cerveau. Il attendait anxieux ; si convaincu qu'il fût de la protection de la Grande Iza, il se souvenait que, lorsqu'elle l'avait une première fois si adroitement arraché de prison, elle lui avait dit qu'elle ne pourrait peut-être pas réussir à le sauver s'il se faisait prendre à nouveau. De plus, c'était la première fois qu'il revenait, depuis la nuit du crime, dans la maison de la rue de Lacuée ; malgré lui, il avait peur. Cette chambre close l'effrayait ; quelle surprise lui ménageait-on pour l'obliger à des aveux ? C'était l'inconnu sombre et redoutable ; car, ne sachant comment il allait être attaqué, il ne pouvait préparer sa défense. En voyant entrer l'agent Huret, l'homme fatal acharné à sa pour-

suite, à sa perte, si convaincu de sa culpabilité, précédant les trois magistrats qu'il n'avait point encore vus, il sentit courir dans ses moelles un frisson, premier signe de faiblesse, de défaillance ; il eut peur, très peur, et ses yeux se voilèrent et son teint devint livide. C'était l'heure, il fallait du courage ; il réagit contre cette émotion passagère et se redressa si brusquement, que les deux agents, surpris et croyant à une tentative de fuite, le saisirent en même temps au collet. Il haussa les épaules et les regarda d'un air méprisant. Le procureur impérial et ceux qui l'accompagnaient entrèrent dans la chambre, dont la porte, en s'ouvrant, jeta dans la salle à manger une forte odeur de musc, senteur dernière des parfums qui s'évaporent. Sur l'ordre du juge d'instruction, Huret introduisit l'inculpé. Tous le regardaient avec attention, mais pas un muscle de son visage ne broncha : André était prêt à tout. Pendant que le juge d'instruction l'interrogeait, le procureur l'observait attentivement ; le juge lui dit :

— Houdard, vous êtes dans la chambre où le crime a été commis ; c'est ici que la malheureuse femme que son amour pour vous vous livrait a été empoisonnée ; je vous adjure de nous dire la vérité ; vous étiez seul avec cette femme ; les enquêtes de l'instruction, très minutieusement faites aujourd'hui, nous ont démontré que personne autre que vous n'était entré ici dans la nuit du 20 juin. Léa Médan est donc morte lorsque vous étiez près d'elle ; dites-nous dans quelles circonstances.

— Monsieur, je vous répéterai ce que j'ai déjà dit... J'ai passé ici une partie de la nuit du 20 juin ; obligé de partir très tôt, ainsi que je l'ai expliqué, à cause de mon mariage qui devait avoir lieu le lendemain, ne voulant pas qu'on pût s'apercevoir que j'avais découché de chez moi la veille de ce jour, je laissai Léa couchée, gaie, riante ; il était trois heures ou trois heures et demie du matin... Je n'ai appris la catastrophe – que j'attribue non à un crime, mais à un accident, – que longtemps après...

— Vous persistez à déclarer que vous n'êtes point l'auteur du crime ?

— Je suis prêt à le jurer, monsieur.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel le juge consultait tout bas le procureur ; Huret, droit et immobile le long du lit, fixait sur Houdard son regard ardent ; André essaya de le soutenir, puis il y échappa en tournant la tête, au moment où le juge reprenait :

— Vous allez être confronté avec une personne à laquelle vous avez avoué avoir commis le crime.

André eut un tressaillement et il regarda le juge d'un air égaré.

Que signifiait cela ? De quelle personne voulait-on parler ? De qui avait-il à redouter la confrontation ? Qui avait osé dire qu'il avait avoué être l'auteur du meurtre de Léa Médan ? C'était une imposture, et quel témoin aurait l'audace de la produire ? Il répéta, en regardant le juge d'instruction :

— Je vais être confronté avec une personne qui déclarera que je lui ai avoué être l'auteur du crime ? Si vous ne me le proposiez, je vous le demanderais.

Sur un signe du procureur impérial, le greffier descendit ; moins d'une minute après, il introduisait Iza dans la chambre. En la reconnaissant, Houdard ne put cacher sa douloureuse stupéfaction, et on put l'entendre dire :

— Iza ! Elle est arrêtée !

Et dans ces quelques mots, il y avait de longues pensées : Houdard ne pouvait échapper à l'accusation qui l'accablait que par la protection d'Iza ; elle seule, étant libre, pouvait le faire sortir de prison ; tant qu'elle était en état de le servir, il était certain de l'impunité. Mais Iza était arrêtée, arrêtée comme lui, et sous le poids de la même accusation. Qu'allait-il faire ? Quelle

conduite avait-il à tenir ? Est-ce qu'ils étaient perdus tous les deux ? Le juge d'instruction dit à Houdard :

— Reconnaissez-vous madame ?

Assez embarrassé, et craignant de se compromettre, il chercha dans le regard d'Iza ce qu'il devait dire.

Celle-ci était froide, calme ; on ne pouvait remarquer en elle qu'une chose, des frissons qui la secouaient chaque fois que ses yeux rencontraient le lit, dans l'état où il était lorsque Léa était morte, et cela était tout naturel chez une femme que la seule pensée de la mort fait trembler malgré elle.

Houdard acquiesça de la tête.

— Devant M^me^ veuve Séglin, niez-vous être l'auteur du meurtre de Léa Médan ?

— C'est elle qui l'a dit ? exclama Houdart avec effroi...

— Vous avez déclaré à M^me^ veuve Séglin, qui l'affirme, que vous aviez empoisonné Léa Médan, votre maîtresse.

— Tu as dit cela ?... tu as dit cela ?

Iza s'avança, et dit alors :

— Oui, j'ai tout dit... tout. Tant pis pour toi, si tu es encore ici ; tu étais, prévenu, tu pouvais fuir... J'ai dit que le matin du 21 juin, tu vins chez moi ; tu sortais d'ici, tu y avais passé la nuit avec Léa Médan. On a fait une perquisition chez moi : on y a trouvé les papiers et les bijoux que tu voulus y laisser, et je devais dire comment cela se trouvait chez moi.

Houdard baissait la tête ; il se demandait quelle tenue il devait avoir ; fallait-il discuter ou s'abandonner ? Iza, en cherchant à se sauver, n'allait-elle pas préparer les moyens de le sauver lui-même ? Il releva la tête pour chercher dans son re-

gard un conseil ; mais Iza sembla ne rien voir, et, l'œil animé par le récit, elle continua :

— Tu revenais de chez Léa Médan, tu m'apportais ces papiers, et lorsque je te demandai comment tu les avais obtenus, tu me répondis que tu avais sacrifié la malheureuse fille ; tu l'avais grisée d'abord, puis tu lui avais fait boire du vin de champagne empoisonné... Alors, je te dis que tu n'étais qu'un misérable, et je te chassai de chez moi te menaçant de te dénoncer.

— Toi ! fit Houdard outré, et cette fois la regardant bien en face pour savoir si elle jouait la comédie dans l'espoir qu'il caressait ; mais il rencontra le regard sévère et méprisant de la grande fille ; alors il comprit qu'Iza voulait se sauver à tout prix ; elle se sauvait en le perdant. Nous connaissons assez celui qu'on appelait la Rosse pour juger l'effet qui se produisit en lui à cette constatation. Il était de ceux qui se cramponnent à ceux qui veulent les sauver et, à plus forte raison, à ceux qui veulent les perdre ; il entraînerait dans sa perte celle qui l'y poussait. L'œil d'Houdart eut une flamme farouche ; mais l'éclair de son regard ne fit pas baisser celui de la Grande Iza. Il respirait bruyamment, il serrait les poings, et Huret, qui l'observait, craignant un coup de tête, s'avança d'un pas vers lui. Le juge d'instruction demanda :

— Eh bien, Houdard, qu'avez-vous à répondre ?

— Ce que j'ai à répondre, fit-il en se redressant... c'est court... Oui, c'est moi qui ai tué Léa Médan ; mais nous étions deux, et Iza est ma complice.

Il y eut bien un imperceptible tressaillement que personne ne vit, qui courut sur le corps d'Iza, en même temps qu'un froid mortel se glissa dans son sang ; elle faillit tomber même, mais cela ne dura pas une seconde : un sourire plein de mépris effaça la crispation des lèvres ; elle haussa les épaules et dit au procureur impérial :

— Je vous l'avais dit.

Celui-ci lui répondit par un sourire et par une lippe des lèvres qui signifiait : « Ne craignez rien ; nous savons la vérité et nous ne croyons pas à ces calomnies. »

Le juge d'instruction, le greffier et Huret n'avaient retenu qu'un mot de la phrase, c'était l'aveu, et ils se regardèrent entre eux pour se dire :

— Enfin, cette fois nous le tenons.

Houdard, en voyant le singulier effet produit par sa déclaration, en devint furieux et reprit :

— Oui, c'est moi qui, sur les conseils Iza, ai amené ici Léa, son amie ; c'est moi qui, sur son ordre, l'ai empoisonnée avec du vin de champagne pris chez Iza, et qu'elle avait empoisonné elle-même. Vous voulez la vérité, la voilà !

Puis, s'adressant à la grande fille :

— Et tu veux me perdre, moi ? Nous serons perdus tous les deux ; les affaires sont les affaires, ma fille : chacun sa part.

Et, ayant jeté ces mots à Iza, légèrement décontenancée, Houdard regarda autour de lui ; en voyant le haussement d'épaules de ceux qui l'entouraient, outré de voir qu'on refusait de le croire, plein de rage et de haine en constatant la sympathie de tous pour sa complice, le misérable perdit la tête et reprit :

— Vous voulez la vérité, la vérité tout entière, et vous refusez de la croire. Je me demande, en vous voyant ainsi, si ce n'est pas vous qui dirigiez cette femme ; si ce n'est pas vous qui, par son intermédiaire, m'avez fait commettre le crime.

Les magistrats s'étaient redressés scandalisés ; Houdard vit que Huret faisait un signe aux agents, et, supposant qu'il ordonnait de s'emparer de lui, pour arrêter ses injures, il se mit sur la défensive et s'écria :

— N'essayez pas de mettre la main sur moi pour me bâillonner ; le premier qui m'approche, je l'étrangle !

L'agent Huret haussa les épaules et fouilla dans sa poche. André, les lèvres moussues, bavant de colère, continua :

— Cette femme, qui avait avec Léa Médan des relations que je ne veux pas qualifier, m'a dit : « Sois son amant, tue-la et prends ses papiers, ses bijoux ; nous partagerons tout cela et nous aurons cent mille francs. » Voilà la vérité. Elle m'a dit : « Tu es sûr de l'impunité ; je réponds de tout. » Et j'ai obéi. Je suis l'assassin, mais c'est ma complice ! Condamnez-la avec moi, et je ne résiste pas.

Iza se dressa fièrement, et d'un air écrasant de mépris, qui augmenta la rage du misérable, elle reprit :

— Depuis longtemps, épouvantée de ton crime, j'ai tout dit, et ces messieurs savent la vérité. Si j'avais partagé avec toi, je n'aurais pas été obligée de vendre tout ce que j'avais. On sait la source de l'argent qui me faisait vivre..., et je te défie de justifier, toi, des vingt mille francs prêtés d'abord au père de ta femme, puis de la somme que tu apportas en te mariant.

Les magistrats hochaient la tête, semblant dire : Répondez ; – mais Houdard paraissait fou ; on eût dit qu'il ne comprenait pas. Iza continua :

— Ce que je t'ai dit, je te le répète. Je t'ai dit : Tu es pauvre, il y a une affaire difficile à exécuter, indélicate peut-être, mais dont le but est honnête. On a volé des papiers très importants, on ne peut, en raison des choses qu'ils contiennent, s'adresser à la police française. Si tu avais ces papiers, tu aurais cent mille francs. Est-ce vrai ?

— Oui, et puis après ?

— Je t'ai dit : Je te ferai connaître la femme. Tu es beau, sois son amant et avise à ce qu'elle te donne ces papiers ou à les prendre. Est-ce vrai ?

— Mais tu m'as dit aussi : Je peux affirmer aux gens qui proposent l'affaire que l'homme que je leur présente veut gagner de l'argent, qu'il est capable de tout. Et j'ai répondu : « Oui. » Tu as ajouté : Et, au besoin, tu pourrais tuer celui ou celle qui gênerait ? Et j'ai dit : « Oui. » Est-ce vrai ?

Iza nia d'abord d'un mouvement de tête et reprit, calme :

— Non, ce n'est pas vrai !... j'aimais trop Léa Médan pour désirer si épouvantable chose, et si je chargeai un homme de prendre ces papiers, c'était justement pour que cela n'amenât pas une rupture entre nous.

Houdart était exaspéré par le ton d'Iza, par son calme, par son accent de vérité, par l'accueil fait à ses paroles, et, comme un taureau qui va s'élancer, il regarda autour de lui, et hurla :

— Vous croyez ça, vous ?... Vous croyez ça ? Il faut en finir ; crever pour crever, si vous ne me vengez pas, je me vengerai moi-même...

Et il s'élança sur Iza ; mais Huret le guettait ; au moment où il allait saisir la grande fille par le col, il se précipita, et une lutte s'engagea entre eux. Les magistrats effrayés s'étaient reculés dans le coin de la chambre ; Iza s'était cachée derrière le lit ; les agents allaient au secours de leur chef lorsque Huret se dégagea, en criant :

— Fermez tout, qu'il ne sorte pas.

La scène changea. Un agent poussa la porte, un autre se plaça devant le procureur impérial et ceux qui l'assistaient ; Huret, debout, son casse-tête à la main, dit d'une voix sourde :

— Nous allons le garrotter !

Houdart, l'œil sanglant, regardait autour de lui ; il n'y avait pas de fuite possible... Alors il changea tout à coup et, haussant les épaules, il dit :

— Vous ne m'aurez pas vivant !

Les agents se préparaient à la lutte ; mais le misérable courut vers le petit meublé placé entre les deux fenêtres ; d'un coup de poing, il enfonça le coffre et fouilla ; un cri sortit de toutes les bouches, on crut qu'il prenait un revolver soigneusement caché. Houdart en tira une fiole noire, qu'il porta à ses lèvres et qu'il but d'un trait ; puis, debout, on le vit grimacer, se tordre quelques secondes, et, se cramponnant au meuble, il se redressa, en criant :

— Vous êtes tous des lâches !...

Puis, se tournant vers Iza épouvantée, cachée dans les rideaux :

— Et toi, tu n'es qu'une...

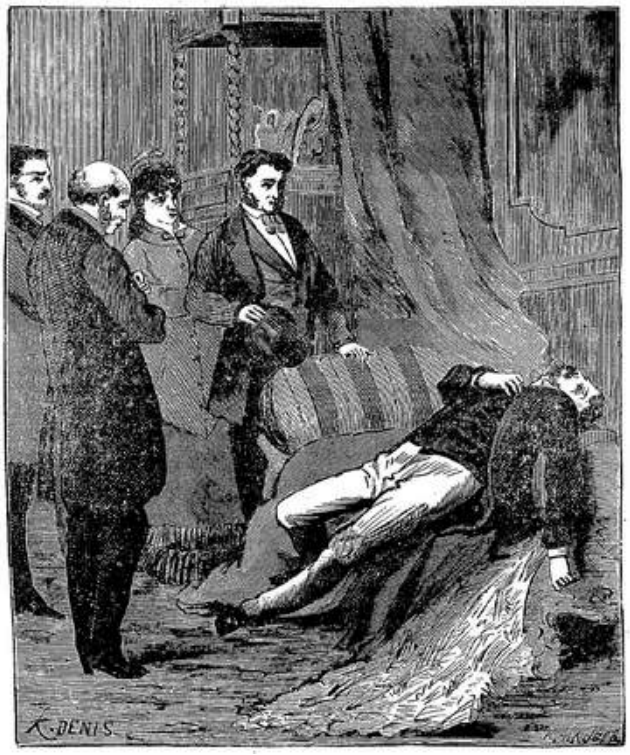

Et ses bras eurent des mouvements épileptiques, ses traits se contractèrent, ses dents se serrèrent et il tomba raide sur le parquet, en écumant : il se débattit quelques minutes, et il se raidit en jetant un cri aigu...

Houdard était mort.

X

LE DERNIER CAPRICE D'IZA.

Nous n'essayerons pas de dépeindre la scène qui suivit la fin du misérable ; un médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort. Les magistrats s'étonnaient assez justement que, dans une pièce livrée depuis plus de sept mois aux perquisitions des agents instructeurs, on n'eût pas trouvé le poison qu'Houdard avait assurément caché lors de sa criminelle tentative pour le cas où le vin qu'il avait préparé n'aurait pas donné les résultats qu'il en attendait. Plaintes vaines. Sous les dictées du procureur impérial et du juge, un procès-verbal fut dressé, en suite de celui de l'interrogatoire, qui concluait ainsi : « L'inculpé, ayant vainement tenté, par des *calomnies,* de rejeter la responsabilité de son crime sur la dame Iza Séglin, mais, *confondu par celle-ci, avoua son crime,* et, *obligé de reconnaître qu'il était le seul coupable,* dans un accès de rage, se précipita sur un meuble qu'il brisa, y prit une fiole de poison et la vida avant qu'on ait eu le temps de s'y opposer, etc., etc. ».

Les magistrats se retirèrent, laissant à Huret et à ses agents le soin d'aller chercher le commissaire afin de faire enlever le corps.

Iza, d'abord épouvantée, avait eu un soupir de soulagement lorsque le médecin avait constaté la mort d'André Houdard. Elle était sauvée. Huret n'avait pu cacher sa stupéfaction lorsque le procureur impérial, la consolant, s'excusant presque de la scène à laquelle elle avait été obligée d'assister, lui avait dit qu'elle était libre.

— Alors, monsieur, je puis me retirer ? demanda-t-elle.

— Oui, madame, sous cette réserve que vous prenez l'engagement de rester chez vous et d'y rester jusqu'à ce qu'il soit définitivement statué.

Un plissement de front, une marque d'inquiétude de la Grande Iza lui fit ajouter :

— Mais vous pouvez être tranquille, car nous nous retirons convaincus de votre innocence.

Ils étaient descendus dans le petit salon du rez-de-chaussée et se chauffaient pendant que la femme de ménage allait chercher les voitures ; Iza dit au procureur :

— Monsieur, je vous avais demandé la faveur de porter à M. Maurice Ferrand la nouvelle de sa mise en liberté.

— J'ai le regret de vous répondre que cela est impossible. Mais je puis vous dire que ce matin l'ordre de le mettre en liberté a été signé... Ainsi vous pourrez le voir bientôt.

— Et il sortira de prison aujourd'hui ?

— Oui, oui.

L'œil de la Grande Iza était plein de claire gaieté ; un sourire heureux vint sur ses lèvres ; elle ne pensait plus au misérable dont elle avait causé la mort ; le souvenir de la scène odieuse qui venait de se passer était effacé.

Est-ce que, dans cette âme, il y avait réellement un coin humain ? Est-ce que le sort immérité du malheureux Maurice l'apitoyait à ce point ? Est-ce que vraiment le remords la tourmentait, et qu'elle voulait racheter au plus vite le supplice que son silence sur ce qu'elle savait avait fait endurer pendant quatre longs mois au pauvre garçon ?

Il y eut un silence de quelques minutes, pendant lesquelles la belle jeune femme promena ses pieds mignons devant la

flamme ; lorsqu'elle entendit les voitures s'arrêter devant la porte, elle se tourna vers le juge et lui dit négligemment :

— Et à quelle heure ce malheureux enfant sortira-t-il de prison ?

Sur le mouvement du procureur et du juge, qui signifiait : « Je l'ignore, » le greffier dit :

— C'est à quatre heures.

— Ah ! merci, fit-elle.

La femme de ménage vint dire que les voitures attendaient. C'est le procureur impérial qui reconduisit Iza jusqu'à la sienne, qui l'aida à monter et qui lui dit en souriant :

— Vous savez, chère madame, que c'est une grande faveur qui vous est faite, que cette libération. Je vous prie instamment de rester dans la mesure que je vous ai déterminée. Rentrez chez vous et attendez la notification de votre pleine liberté.

— Je vous le promets, monsieur ; et quand saurai-je officiellement que je suis à l'abri de tout ?

— Oh ! demain, au plus tard... Peut-être ce soir...

— Bien, monsieur. Permettez-moi de vous remercier des égards que vous avez eus pour moi.

— Oh ! madame, la justice n'est pas toujours aussi cruelle qu'on la dépeint :

Discite justitiam moniti et non temnere divos.

Et, content d'avoir placé ce vers de Virgile, qui laissa Iza bouche béante, il salua ; puis, suivi du juge et du greffier, il regagna sa voiture. En parlant, il demanda à l'un :

— Que pensez-vous de tout cela ?

— Que cette femme est coupable.

— Que me dites-vous là ?

— Permettez, coupable inconsciente : c'est l'amour de cet homme qui l'a fait agir.

— Mais ce n'est pas elle qui l'a poussé au crime ?

— Oh ! assurément non !

— Nous sommes donc dans la vérité et dans la justice. Et voyez ce qu'il y a de bonté dans le cœur de cette courtisane ; elle n'a qu'un remords : le mal que sa réserve a fait endurer au jeune Maurice Ferrand.

Iza avait dit au cocher de se hâter pour la conduire à son hôtel de la rue de Chaillot, et, pelotonnée dans sa voiture, elle pensait :

— Pourvu qu'il arrive à temps.

Une demi-heure après, elle arrivait chez elle, et c'est Justine qui la recevait ; car tout avait été changé dans le petit hôtel depuis l'arrestation d'Iza. Les anciens domestiques qui la servaient, avenue Friedland, avaient repris leur place, et Justine dirigeait la maison en l'absence de sa maîtresse, qui lui avait assuré que sa détention ne serait pas de longue durée. Depuis l'arrestation d'Iza, on n'avait plus revu Oscar de Verchemont ; on croyait que, sur les conseils de son vieil ami Mathieu des Taillis, il était allé cacher sa douleur et chercher l'oubli dans le vieux château de famille, au fond du Poitou.

Lorsque Iza arriva à son hôtel, on l'attendait depuis le matin, et tout était prêt pour la recevoir ; à peine mangea-t-elle hâtivement pour se livrer à sa toilette ; puis elle fit venir Justine, son cocher et le valet de pied, auxquels elle donna des ordres précis qu'il fallait immédiatement exécuter. Lorsqu'elle enten-

dit, un quart d'heure après, le petit coupé qu'on venait d'atteler qui sortait de l'hôtel, elle dit à la femme de chambre :

— Allons bien vite. Justine, occupe-toi de moi ; fais-moi bien belle.

Sur l'ordre de la Grande Iza, Justin avait attelé le petit coupé, et, accompagné du valet de pied, il l'avait conduit jusqu'à la prison de Mazas.

Il était quatre heures moins quelques minutes lorsqu'ils y arrivèrent.

Le valet de pied descendit aussitôt et alla demander si le détenu Maurice Ferrand était sorti. Sur une réponse négative, il pria le guichetier, – ne connaissant pas celui qu'il attendait, – de vouloir bien dire à M. Ferrand qu'une voiture l'attendait à la porte.

À quatre heures dix, la porte s'ouvrit, et Maurice sortit de la prison. En sentant l'air vif du dehors, en voyant le long boulevard sans mur pour horizon, il respira bruyamment et fut un instant obligé de s'appuyer sur la porte ; puis, revenant aussitôt à la situation, se souvenant de ce qu'on venait de lui dire : « Un domestique en livrée vous attend avec une voiture à la porte, » il regarda le petit coupé avec étonnement et fut bien plus étonné encore en entendant le valet de pied lui dire :

— C'est à M. Maurice Ferrand que j'ai l'honneur de parler ?

— Oui.

— M^me^ la comtesse de Zintsky prie M. Ferrand de vouloir bien se rendre immédiatement chez elle et met sa voiture à sa disposition.

— La comtesse de Zintsky ! répéta Maurice stupéfait.

Il était depuis quelques mois habitué à obéir ; il suivit le valet de pied, qui lui ouvrit la portière, et monta. Le valet sauta près du cocher et la voiture partit.

Maurice agissait un peu comme les héros de féerie ; ce qui lui arrivait était si singulier ! C'est seulement une demi-heure avant son départ qu'il avait eu connaissance de l'ordonnance de non-lieu rendue en sa faveur. Depuis les angoisses du jugement, il avait vécu dans des transes mortelles ; en ne voyant pas donner de suite à l'incident qui s'était produit devant la cour, il lui semblait qu'il était oublié. Ne sachant rien de ce qui se passait au dehors, il ne pouvait penser que l'instruction, dirigée d'un autre côté, avait enfin amené la découverte de la vérité ; il ignorait l'arrestation d'Houdard, et lui, le malheureux, le plus intéressé à savoir si le véritable assassin était découvert, il n'avait rien su. Au contraire, en raison de l'incident singulier qui s'était produit et qui nécessitait un supplément d'enquête, il avait été de nouveau mis au secret le plus absolu.

Les lettres que lui avaient adressées sa sœur et Cécile même ne lui étaient pas parvenues, et le pauvre garçon ne savait rien, rien. Pour lui, Cécile était toujours l'épouse d'Houdard ; malgré la séparation, elle devait être sous le coup des déclarations loyales qu'elle avait faites. À cette heure, son mari pouvait à son tour l'attaquer, et il croyait que cela avait lieu. C'est au moment où, se croyant oublié, désespéré, il ne savait que penser de ceux qui l'avaient soutenu, qu'il reçut la notification de l'ordonnance de non-lieu et de sa mise en liberté immédiate. Pendant deux grandes minutes, il resta comme étourdi de l'heureuse nouvelle. Il avait injustement passé quatre mois sous les verrous ; il avait été insulté, outragé, calomnié, conduit entre des agents et des gendarmes, transféré de prison en prison, pour arriver à ceci : qu'on était obligé de le remettre en liberté, en reconnaissant qu'il n'était pas coupable ! Et il n'y avait nulle compensation pour l'erreur commise ! Après avoir, étant inculpé, subi la honte du détenu, il était encore, jusqu'à la sortie de prison, sous la pression du règlement ; les geôliers, les surveil-

lants n'étaient pas plus respectueux ; on ne le reconduisait pas hors de la prison, on l'en jetait à la porte. Et le pauvre gars se trouvait heureux, tant il était, satisfait d'avoir bientôt l'air et le clair soleil de l'être libre ; il était servile, dans les grands murs ; il n'osait se plaindre, il subissait ; il n'avait pas conscience de cette odieuse chose : la prison préventive, de ce mépris du droit et de la raison, de cet outrage à la liberté ! Dans la voiture, s'abandonnant, heureux, aux cahots que la douceur des ressorts faisait des balancements,

Il marchait tout vivant dans un rêve étoilé.

Un parfum subtil et pénétrant était répandu dans la voiture, et sa senteur lui montait au cerveau ; gêné, embarrassé par l'inconnu dans lequel il se trouvait entraîné, il cherchait vainement quelle pouvait être cette comtesse de Zintsky qui le faisait prendre ainsi à sa sortie de prison ; il croyait en trouver l'explication en se souvenant que certaines personnes riches s'intéressent au malheureux que la prison préventive prive injustement, à leur libération, de tout moyen d'existence. Il pensait se trouver bientôt en présence d'une noble dame, qui lui demanderait l'état de sa situation et se chargerait de lui trouver un moyen immédiat de gagner sa vie, en lui offrant de l'aider peut-être de son argent. Le pauvre garçon ne savait pas que cela n'existait que dans son cerveau, et une société humanitaire ayant ce but est encore à créer ; c'est au pauvre diable que l'arrestation a rendu suspect, que la prison a compromis, qui a perdu argent et travail, de se relever tout seul... Et combien d'honnêtes n'ont pu se relever et, de ce jour, ont commencé la chute pour retourner avec justice, cette fois, à la prison.

L'étonnement de Maurice fut grand en voyant la voiture entrer dans la grille d'un petit hôtel, tourner autour d'un massif et s'arrêter devant un élégant vestibule. Le valet de pied sauta du siège et vint ouvrir la portière, puis l'introduisit dans l'hôtel ; aussitôt Justine, l'apercevant, lui sourit en disant :

— Veuillez me suivre, monsieur.

Et, de plus en plus décontenancé, comme ahuri, jetant autour de lui des regards effarés, Maurice suivit la jeune femme de chambre, qui le fit monter au premier et l'introduisit dans l'élégant boudoir d'Iza. Le petit ouvrier avait honte de lui ; au milieu de ce luxe, il se sentait plus pauvre ; il restait debout devant la cheminée, tenant devant lui, de ses deux mains, son petit chapeau rond. Cependant Maurice était proprement vêtu ; ses vêtements, conservés au greffe, lui avaient été rendus pour sortir ; ils ne s'étaient point usés pendant la durée de sa détention ; le repos forcé dans lequel il avait vécu depuis quatre mois avait effacé de ses mains les traces du travail : elles étaient redevenues blanches et même élégantes. En somme, il était charmant avec son air embarrassé et ses yeux en joie. Maurice, quoiqu'on lui eût dit de s'asseoir, restait debout ; la jeune soubrette était sortie, et il regardait avec crainte toutes les tentures des portes, redoutant l'instant où quelqu'un allait paraître. La portière de la chambre se souleva, et, dans l'encadrement, il vit apparaître la Grande Iza ; Iza, superbe, magnifique, vêtue à peine de ces costumes qu'on nomme si justement des déshabillés ; elle s'avança souriante vers le jeune homme, répandant autour d'elle ce parfum pénétrant qui déjà dans la voiture avait troublé le cerveau de Maurice ; le pauvre garçon s'était un peu reculé. Il l'avait d'abord regardée, ravi, ébloui ; puis, en sentant son regard croiser le sien, en voyant la belle créature se diriger vers lui, il avait baissé les yeux. Alors Iza était venue, lui avait pris la main, l'avait entraîné vers la causeuse, heureuse de le sentir tressaillir à son toucher, en lui disant :

— Je vous remercie bien, monsieur Ferrand, d'avoir consenti à vous rendre à ma prière.

Il releva les yeux et la regarda étonné ; alors il se souvint qu'il avait vu cette femme les jours d'audience ; il ne répondit pas et Iza reprit :

— Monsieur Ferrand, j'ai voulu vous voir, parce que j'ai besoin de me faire pardonner.

— Pardonner ! de moi, madame ?

— Oui.

— Je ne vous comprends pas.

— Je suis la cause que vous êtes resté en prison... ; je suis la cause que vous avez été arrêté.

— Oh ! que me dites-vous là ?... C'est sur votre dénonciation ?... Mais je ne vous connais pas !

— Non, ce n'est pas cela. Écoutez-moi.

Et comme ils étaient assis tous les deux un peu éloignés l'un de l'autre, elle se rapprocha et prit les mains du jeune homme, en penchant sa tête vers lui pour lui parler. En sentant le frôlement du corps légèrement vêtu, en sentant la pression de la main, en sentant surtout sur son visage cette haleine étrange, fraîche et parfumée, le pauvre petit ouvrier eut la tête perdue ; il baissait les yeux et les relevait avec effort ; il écoutait sans entendre ; il se sentait envahi par une émotion singulière. Iza, dont le regard ne le quittait pas, reprit vite :

— Oui, je connaissais le coupable, et un sentiment injuste de pitié me fit garder le secret ; ce n'est qu'à l'heure où vous étiez presque perdu, alors que je vous vis si loyalement vous défendre de l'accusation portée contre vous, il y a trois jours, que j'allai tout raconter au juge d'instruction ; le coupable fut arrêté, forcé d'avouer, et j'obtins enfin votre mise en liberté.

— Alors, c'est à vous, madame, que je dois ma liberté ?... Oh ! mais...

Et il était content de parler, car il était embarrassé de lui ; il ajouta :

— Oh ! madame, que pourrais-je faire pour reconnaître votre bonté ?

Iza lui prit alors les deux mains, l'obligeant à la regarder bien en face, et, dardant son regard brillant sur le sien, avançant les lèvres, elle dit :

— M'aimer !

Le coup était si vivement porté que Maurice eut un soubresaut sous ce choc ; il devint rouge du col à la racine des cheveux ; mais, comme le visage d'Iza s'approchait toujours, que son regard l'incendiait, il feignit de n'avoir point compris et, baissant les yeux, il dit :

— J'ai beaucoup souffert, madame ; mais je ne me souviendrai que de cette heure de joie que je vous dois : libre, être libre...

Iza n'était point femme à reculer, nous le savons ; elle attribua à l'extrême timidité de Maurice sa discrétion et sa réserve, et reprit, en se rapprochant encore de lui :

— Depuis l'instant où je vous ai vu vous débattre dans l'accusation, les remords m'accablent et je veux racheter la faute commise.

Maurice sentait son sang courir plus chaud dans ses veines au contact de l'adorable femme ; il était tout troublé en lui répondant :

— Mais cet homme, pourquoi le protégiez-vous ? ce coupable... ?

— Parce que je le connaissais et que vous m'étiez indifférent.

Comme peu à peu la timidité s'envolait, il allait peut-être lui demander pourquoi il ne lui était plus indifférent ; car déjà ses yeux étaient humides, ses regards étincelants, ses lèvres

tremblantes, et, à chaque mouvement d'Iza, il avait des tressaillements. Et la grande fille continua :

— Mais de l'heure où je vous vis dans la salle de la Cour d'assises, dès l'instant où j'entendis le récit de votre héroïque sacrifice pour la femme qui vous avait oublié...

— Ne dites pas cela, madame.

— Mais, malheureux, vous ne le savez donc pas ?... On vous a sauvé en racontant cela, pour avoir gain de cause dans le procès en séparation intenté par votre maîtresse à son mari.

— Cécile m'aime...

— Vous êtes fou ; Cécile n'aime plus personne, pas même son mari, dont elle ne cherche qu'à avoir le bien pour soutenir la maison de son père.

— Oh ! ce que vous me dites...

— C'est la vérité... Est-ce que, depuis longtemps, si elle vous avait véritablement aimé, elle n'aurait pas dit aussitôt ce qu'elle a raconté au dernier moment ? Aujourd'hui vous êtes libre, seul ; là-bas, on vous a oublié ; depuis ce temps, vous n'avez plus entendu parler d'eux ; on a fait à peine son devoir, et peut-être en a-t-on regret. Maurice, tu es seul, seul ; il n'y a près de toi qu'une affection, qu'un amour, le mien... Il faut que cet amour soit bien puissant, n'est-ce pas ? pour que j'ose, au mépris de toute convenance, venir te l'avouer et te supplier de me le rendre.

Et elle s'était laissée glisser devant Maurice ; elle était à genoux, elle tenait ses mains et y cachait sa tête ; et le pauvre garçon, tout rouge, bouleversé, cherchant à parler et balbutiant, n'avait plus de force ; il tirait la femme vers lui, honteux de la voir à ses pieds, et comme Iza se prêtait à ce mouvement, à mesure qu'elle se relevait, elle se trouvait dans ses bras.

Oh ! c'en était trop ; le pauvre petit gars, qui ne connaissait guère l'amour que par le poétique et héroïque sacrifice qu'il lui avait fait la nuit du 20 juin ; le pauvre petit ouvrier, qui n'avait jamais bu cette haleine embaumée, qui n'avait jamais eu ces caresses, qui n'avait jamais entendu ces mots brûlants, était comme ivre. Un feu nouveau le dévorait, et il se disait que, lui aussi, il ressentait de l'amour pour Iza...

Tout aidait au caprice de la grande fille : la nuit était venue, le boudoir était plein d'ombre, les flamboiements du bois dans la cheminée jetaient une clarté fantastique qui augmentait le mystère de ces singulières amours.

À mesure qu'il la tirait vers lui pour la relever, il dut passer un des bras autour de sa taille, et l'étoffe de son peignoir se tendit sur elle, se plaquant comme une chemise, et il sentit sous ses doigts la tiédeur de la chair, ses frémissements, en même temps que sa tête aux lèvres empourprées, aux yeux ardents, se trouvait en face de son visage, et sa bouche lui jeta, dans un cri nerveux, d'une bouffée de tiède haleine parfumée comme un écrasement de fleurs.

En se sentant dans les bras du jeune homme, la Grande Iza avait des torsions voluptueuses qu'il pouvait prendre pour des essais de résistance. Maurice avait des droits qu'il ne se connaissait pas ; Iza était sur ses genoux, elle s'abandonnait ; et leurs lèvres se touchaient, disaient :

— Maurice, tu m'aimes, dis ?

— Je t'aime !

Il la prit dans ses bras... Tout à coup on frappa violemment à la porte du boudoir ; Iza, stupéfaite, furieuse, s'arracha toute honteuse des bras de Maurice et courut à la porte.

— Qu'est-ce qui vient encore ? demanda-t-elle d'un ton plein de colère.

La voix de Justine répondit :

— Madame, madame, ce sont les agents qui reviennent ; ils me suivent.

Au mot agents, Maurice se leva tremblant. Iza pâlit ; elle se hâtait d'agrafer son peignoir qui s'était un peu entr'ouvert lorsqu'elle se traînait aux genoux de Maurice, quand l'agent, ouvrant brusquement la porte, entra dans le boudoir.

En le reconnaissant à la lumière de la lampe que tenait Justine, elle se recula.

— Encore vous ? fit-elle. Et que voulez-vous ?

— Madame, j'ai ordre de vous arrêter...

— De m'arrêter ?

Huret avait un méchant sourire.

— De vous arrêter pour vous reconduire à la frontière...

Iza devint livide. Elle se remit et dit :

— Mais, monsieur, j'ai des intérêts ici que je ne puis abandonner.

— Je n'ai rien à vous répondre. J'ai mon devoir à remplir. Et le voici : je dois immédiatement m'emparer de votre personne, vous conduire au chemin de fer et vous accompagner jusqu'à la frontière.

— Ce soir ? fit Iza stupéfaite.

— Immédiatement.

— Et vous refusez de m'accorder quelques heures en me surveillant ?

— Le temps de faire votre malle et de vous vêtir.

Maurice était scandalisé du ton de l'agent ; mais il n'osait parler : la police l'épouvantait, il n'était pas assez certain d'être sorti de ses griffes. Iza comprit, dans le regard qu'elle échangea avec l'agent, qu'elle n'avait rien à espérer de lui, et, haineuse, elle lui dit :

— Je vous obéis, monsieur, car je sais quelle rage vous avez contre moi.

— J'ai pour vous, madame, fit brutalement l'agent, la considération que vous méritez. Vous avez vingt minutes pour vous préparer.

Iza alla parler bas à Maurice, qui se dissimulait dans un angle ; elle finit en lui disant :

— Justine vous le dira.

Et, suivie de la femme de chambre, elle entra dans son cabinet de toilette.

Huret, en entrant, n'avait pas remarqué l'homme qui était avec Iza. Celle-ci disparue, il s'avança vers lui, et, le reconnaissant, il exclama stupéfait :

— Vous, monsieur, vous ici !...

Maurice, qui ne le connaissait pas, le regardait effrayé, croyant qu'il allait l'arrêter de nouveau ; l'agent, ne le laissant pas parler, continua :

— On pleure, on attend ; car on sait que vous êtes libre, et vous donnez votre première heure de liberté à cette fille !...

— Qui m'attend ?

— Cécile et votre sœur... et vos amis, ceux qui ont tout fait enfin pour obtenir ce qui arrive aujourd'hui : votre liberté.

— On m'attend ? Mais on m'a dit, au contraire, que Cécile, mariée, ne voudrait pas me revoir, et ma liberté, je la dois à M^me^ la comtesse de Zintsky.

— C'est elle qui vous a dit ça ?... Comtesse !!! la Grande Iza !... La coquine, elle est capable de tout. Allons, monsieur Ferrand, essuyez-vous le visage ; ne gardez pas trace de ces baisers-là... Oubliez cette misérable, et courez bien vite rue Saint-François, où l'on croit que vous ne sortirez que demain matin... Courez : Cécile est veuve et vous attend. Courez : car vous les trouverez joyeux, préparant pour demain la fête de votre retour.

Le visage de Maurice s'était transformé, et, comme il ressentait sur sa chair les brûlures des baisers de la Grande Iza, il s'essuyait de sa manche...

— Veuve ! exclama-t-il, elle est veuve !

— Et elle vous attend.

— Oh ! merci ! merci, monsieur !...

Il allait sortir ; il revint vers l'agent et lui demanda, suppliant :

— Oh ! monsieur, ne dites jamais que vous m'avez vu ici !

— Allez et aimez-la... Cécile a besoin de votre amour pour vivre.

Heureux, riant, Maurice se précipita plutôt qu'il ne descendit, et, avide de liberté, il courut tout d'un trait jusqu'à la rue Saint-François. Devant la porte, il suffoquait, il n'osait entrer ; enfin, se domptant, il tourna le bouton. En entendant résonner le gros timbre et se trouvant dans le rayon de lumière qui venait de la salle à manger, il fut obligé de s'appuyer au mur pour ne pas tomber.

XI.

LA FIN D'UNE LONGUE HISTOIRE.

Toute la famille Tussaud était à table ; on avait appris le matin la mort d'André Houdard, et nous devons dire que le dernier adieu que lui donna sa femme fut de se jeter dans les bras de sa mère en lui disant tout bas :

— Allons, mère, tu peux maintenant vivre calme : ce secret est mort avec lui.

Si on avait écouté Tussaud, on aurait fait un repas joyeux le soir ; en outre, on avait eu toutes les peines du monde à l'empêcher de chanter. Le repas habituel commençait, et Paillard disait qu'assurément Maurice, dont l'innocence était reconnue, serait mis en liberté le lendemain.

— Eh bien, mes enfants, si c'est vrai, dit Tussaud, nous ferons une petite fête ; nous irons l'attendre à la porte de Mazas, le pauvre brave garçon ; que les premiers visages qu'il verra soient des visages amis... Et puis cette fois, nous obéirons à ma pauvre Cécile.

Le timbre sonna.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? fit Tussaud.

Et comme on n'entrait pas tout de suite, Adèle Tussaud fronçait le sourcil avec inquiétude, se souvenant du retour d'Houdard ; sa fille lui dit :

— Oh ! les morts ne reviennent pas !

— Entrez donc ! cria Tussaud.

La porte de la salle à manger s'ouvrit, et Maurice parut, n'ayant que la force de dire un mot :

— C'est moi !

Ce fut un brouhaha général. Amélie et Cécile, quoique celle-ci fût bien faible, se précipitèrent ; c'est elles qui le soutinrent... C'était tout autour des cris de joie.

— C'est lui !... C'est Maurice. Vite, un couvert... Enfin !

Et des larmes dans les yeux ! surtout en voyant Maurice qui, après avoir embrassé sa sœur, s'était redressé devant Cécile. Les deux pauvres enfants se regardèrent une grande minute avec amour, sans parler, lisant leurs pensées dans leurs yeux...

— Eh bien, oui, dit tout à coup Cécile, oui... Maintenant je suis ta femme... et je n'ai été que ta femme, mon Maurice... Entends-tu ? ta femme fidèle !

— Ma femme ! ma femme ! dit le pauvre petit..., et il allait tomber à genoux ; elle le retint.

— À genoux, toi, toi, mon Maurice, toi, qui as tant souffert... toi, qui n'as eu qu'une pensée, la mienne, toi, qui allais mourir pour moi...

Maurice eut un peu de rouge au front en pensant à la Grande Iza ; aussi il bénit l'entrée inopinée de l'agent Huret ; car il pouvait répondre :

— La vie sans toi, ce n'était rien, Cécile...

Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent longuement.

— Allons, dit Tussaud, lâche-le un peu ; c'est notre tour de l'embrasser ; et, essuyant ses yeux avec sa serviette, il dit :

— Viens, mon gendre ! et, Maurice, pardonne-nous, car la leçon a été rude.

Après les embrassades, on se mit à table, Cécile bien heureuse, à côté de Maurice ; et comme il fallait causer – de choses gaies surtout, dit Tussaud, – on dit à Maurice qu'on attendait sa sortie, d'abord parce que M. Paillard avait besoin de s'adresser à quelqu'un pour demander la main d'Amélie, et Chadi parce qu'il avait besoin de témoin, M^lle^ Denise l'ayant prévenu qu'elle ne pouvait attendre plus longtemps... Chadi ajoutait :

— C'est que vous savez, moi, j'aime les enfants et je ne veux pas que le mien soit un bâtard, et Denise m'a dit que nous n'avions que le temps... En voilà, des noces !

— Commençons par la faire, – fit Tussaud joyeux, – la noce. Chadi, tu vas descendre avec moi à la cave et nous allons vous monter quelques bouteilles de mon vieux pommard... du 1857... rien que ça... Allons-y...

Et le dîner se prolongea en souper.

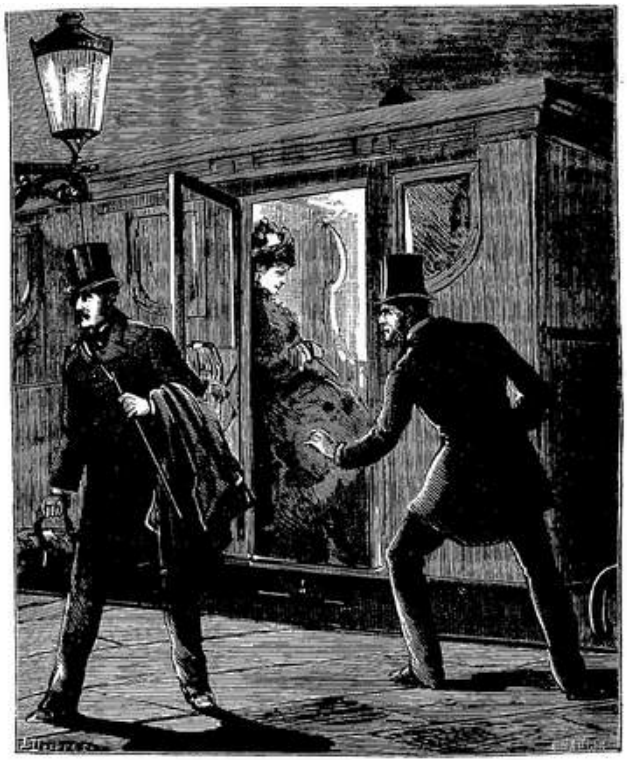

Les Tussaud étaient encore à table lorsque, à la gare de Courtrai, le train de Bruxelles s'arrêtant vers une heure du matin, l'agent Huret en descendit. Un homme embusqué près de la salle d'attente, le reconnaissant, eut un cri de joie et se précipita vers le compartiment d'où il venait de sortir. Il entra. – Une femme, qui semblait dormir, s'éveilla. En sentant que le nouveau venu, tombant à ses genoux, lui prenait les mains, elle s'écria gaiement :

— Toi..., toi, Oscar !

— Moi, qui ne veux pas t'abandonner, pauvre victime ; moi, qui te sais innocente et qui veux vivre et mourir avec toi.

— Oh ! je ne me trompais pas en t'aimant ; toi seul étais digne de mon amour.

Elle l'embrassa. Et le train repartit, entraînant Oscar de Verchemont et la Grande Iza...

FIN

[ET ÇA CONTINUE...]

Oh ! si, dans la nuit, le jeune gentilhomme avait pu voir le changement qui s'opéra dans les traits de la jeune femme, peut-être un frisson eût-il secoué son corps de la peau aux moelles ; peut-être eût-il deviné le danger, eût-il vu la pente de l'abîme dans lequel il glissait. Mais il ne vit rien ; il sentit sur ses lèvres la tiédeur des lèvres de celle qu'il aimait, et, dans ce baiser, elle lui jeta cette haleine faite de parfums qui troublait son cerveau ; puis elle eut des transports d'amour, des caresses pleines de tremblements, des phrases entrecoupées avec des accents vrais.

Et elle ne jouait pas la comédie à cette heure, la grande Iza... La nuit avait été lugubre pour elle, en tête à tête avec cet agent muet, cet ennemi implacable, l'image du châtiment. Expulsée comme une criminelle, jetée sans ressources à l'étranger, enveloppée de mépris, elle ne voyait que la vie à recommencer,

mais la vie épouvantable des courtisanes en décadence... Elle ne trouvait de consolation que dans l'espoir de reprendre les haillons de la bohémienne..., et cela piquait sa peau et lui donnait la chair de poule. Elle avait peur de la misère, la grande Iza. Pelotonnée dans le coin capitonné du wagon, elle ne dormait pas, deux grosses larmes, non de repentir, mais de douleur, coulaient sur ses joues... Lorsqu'elle levait les yeux sur l'agent, elle frissonnait ; il lui semblait que ses regards, fixés constamment sur elle, avaient les fauves phosphorescences des yeux de chat dans la nuit.

Aussi, en reconnaissant la voix d'Oscar, on juge de son exclamation en disant : « Toi ! » son accent disait :

— Merci, mon Dieu ! je suis sauvée !...

De cette heure, Oscar de Verchemont était perdu.

C'est une histoire que nous ferons bientôt sous le titre d'*Isa la Ruine*...

LA PRISE

DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

(Souvenirs d'un gamin de Paris)

JUIN 1848

...

Mes parents demeuraient rue Saint-Claude, au coin du boulevard. Je me levai à quatre heures du matin, à l'heure où l'on dormait chez nous, je me glissai sans bruit dehors, vite je descendis les trois étages, la porte de la rue était ouverte, je sortis.

La rue était toute dépavée, la barricade qui était en face de la porte, et qui entravait en même temps et la rue Saint-Claude et la rue du Harlay, avait été éventrée.

En remontant vers le boulevard, j'entrai dans la cour où j'avais vu porter les blessés la veille.

La cour était vide, la porte d'un petit caveau était ouverte, j'avançai la tête et je reculai bien vite, un homme était étendu là. Je retournai dans la rue et j'allai dire au concierge de notre mai-

son que je venais de voir un insurgé couché dans la cave du marbrier ; le concierge vint, avec M. Durand, notre propriétaire.

L'homme était tué ; nous le reconnûmes tous trois pour l'avoir vu la veille, avant l'attaque de la barricade.

C'était un grand gaillard de vingt-huit à trente ans, très brun ; sa chevelure était abondante ; il portait toute sa barbe ; il avait reçu la balle juste entre les deux yeux ; le sang lui couvrait toute une partie du visage et avait coulé jusque sur sa poitrine velue.

Après la mort (je me souviens qu'on le constata, car j'étais trop jeune pour l'observer moi-même, j'avais onze ans), soit d'un coup de hache, soit d'un coup de sabre, on lui avait coupé la main et tous les doigts pendaient retenus seulement par quelques fibres, sans qu'une goutte de sang coulât de la blessure...

Les deux hommes causaient entre eux de l'état des choses.

Je leur entendis dire que le faubourg Saint-Antoine n'était pas encore pris, qu'il avait jusqu'à neuf heures pour se rendre ; je n'hésitai pas, je courus aussitôt, remontai le boulevard et me dirigeai du côté du faubourg.

La garde mobile et la garde nationale occupaient les abords de la place de la Bastille, sur le boulevard ; la ligne et l'artillerie s'étendaient sur la place, de la rue des Tournelles au boulevard Bourdon.

Mon père était ciseleur ; pour ne pas abîmer le cuivre avec l'acier des étaux, on se sert de mâchoires de plomb. Ces mâchoires se fondaient chez nous. Pour donner un prétexte à ma sortie matinale, je ramassai, le long du chemin, le plomb des balles mortes que je voulais rapporter à la maison.

Comme les troupes empêchaient d'approcher, je descendis par la rue des Tournelles et je me trouvai sur la place.

J’eus peur...

Il était huit heures et demie environ ; tout autour de moi des soldats... et encore des soldats, comme je ne les avais jamais vus : sales, boueux et débraillés, les visages et les mains noirs de poudre. Lorsque je levai la tête, à toutes les fenêtres scintillaient des fusils ; je regardai derrière moi, je vis la gueule menaçante des canons.

Devant moi, la barricade, haute de deux étages, avec un drapeau rouge qui jouait dans le vent. À toutes les fenêtres du faubourg, de la rue de Charenton, de la rue de la Roquette, en guise de rideaux pendaient des matelas ; au centre des magasins de la *Belle-Jardinière*, des insurgés fumaient, assis sur le rebord des fenêtres.

Devant ce calme immense et cette apparence de tranquillité, je repris ma quiétude et je me dirigeai vers la colonne (c’était de cela que j’étais envieux), je voulais voir les morts que l’on avait couchés dans le trou pratiqué quelque temps avant pour descendre sous la colonne les victimes de février.

Arrivé sur le trottoir et contre les grilles du piédestal, en ramassant les balles aplaties, je trouvai un sou dans le sang coagulé dont le trottoir était couvert. Un sergent accourut vers moi.

— Qu’est-ce que tu ramasses donc, toi !

— Moi, monsieur, des balles.

— Qu’est-ce qui t’envoie ?

— Personne.

— Pourquoi ramasses-tu ça ?

J’expliquai au sergent l’emploi que je voulais en faire. Il me regarda quelques minutes fixement ; puis, sûr que je disais vrai, il me fit vider mes poches..., me prit mon sou et me renvoya en me menaçant.

Je me dirigeai vivement vers le canal, pour me sauver par la rue du Chemin-Vert ; mais, au moment où je passais devant la cour d'Amoy, les tambours battirent, les clairons sonnèrent, et toutes les troupes s'ébranlèrent.

— Par ici, toi, eh ! Et, entraîné avec quatre individus, je rentrai dans les magasins de la *Belle-Jardinière,* dont ils fermèrent la porte, qu'ils barricadèrent avec des comptoirs.

Je sortis par la rue de la Roquette, en suivant toujours les hommes qui criaient : « Aux armes ! aux armes ! »

Je me trouvais, deux minutes après, derrière la grande barricade du faubourg.

Un homme, sorti par la fenêtre du premier étage, était grimpé au sommet de la barricade, et, s'appuyant sur la hampe du drapeau, en brandissant un fusil, cria :

— Vive la République démocratique et sociale !

Ce cri retentit dans le silence. Les insurgés apprêtaient leurs armes et choisissaient leur place de combat.

Le premier coup de neuf heures sonna. Un frisson me parcourut le sang ; je me glissai le long des boutiques jusqu'à la seconde barricade, construite à environ cinquante pas de la première : je grimpais par une brèche, lorsqu'une détonation, épouvantable retentit. Le sol trembla, les vitres éclatèrent, et les pavés, écrasés par la mitraille, tuèrent quelques malheureux et couvrirent les autres d'éclats de grès.

Plus de vingt individus râlèrent sur le sable. Au bruit de la fusillade, se mêlèrent les plaintes et les hurlements des blessés.

Épouvanté, mes jambes tremblèrent et refusèrent de me porter. Je voulais crier, et la voix ne pouvait sortir de ma gorge. Un homme, couché au sommet de la barricade, redescendit en criant à mi-voix :

— À nous v'là les mobiles !

Et, au même moment, les soldats parurent ; l'un d'eux chercha à arracher le grand drapeau rouge que la mitraille avait haillonné. Une lutte d'une minute s'engagea corps à corps, à coups de dents, à coups de sabres et de baïonnettes, de couteaux et de pavés même, car je vis un malheureux à qui on défonça la poitrine.

Des insurgés et des gardes mobiles se tordaient agonisants au bas de la forteresse du faubourg... Un homme livide, les traits contractés, les yeux presque sortis de l'orbite, cherchait à gagner l'ambulance, les mains appuyées sur son ventre, qu'une baïonnette avait ouvert, et, comprimant ses intestins sanglants, il tomba avant d'avoir fait dix pas...

Oh ! le cri ! je l'entends encore !...

Le grand drapeau rouge flottait toujours.

Le canon recommença à vomir la mitraille, et la fusillade, des fenêtres, lui répondit.

Tout à coup on cria :

— Au feu ! au feu !

Afin d'en déloger les insurgés dont le tir plus sûr tuait les artilleurs sur leurs pièces, le magasin de la succursale de la Belle-Jardinière avait été incendié par les boulets rouges.

Chaque décharge des batteries abaissait la barricade, le nombre des morts et des blessés était énorme ; un second assaut repoussa les insurgés presque jusqu'au deuxième retranchement ; on se battit encore corps à corps ; cinq à six mobiles seulement parvinrent à s'échapper, les autres furent tués.

Est-ce l'odeur de la poudré, le cri des victimes, la vue de ces massacres ? je vins me mêler aux combattants. Une femme, jeune encore, sortit d'une allée, me remit des cornets de poudre

et des balles que j'allai distribuer aux tirailleurs huchés sur la barricade.

Je portais des minutions à un homme qui tirait par une meurtrière ménagée dans les pavés, et faite d'un goulot de bouteille ; je lui donnai de la poudre, lorsqu'une balle lui traversa le cou, le sang jaillit et me frappa la figure.

Le canon venait de se taire. Des fenêtres on cria :

— Aux armes ! aux armes ! gare, gare, les v'là tous !

— Comme il était impossible de défendre la première barricade que le canon avait presque rasée, tous les insurgés gagnèrent la seconde redoute.

Dans le sauve-qui-peut, la femme aux munitions me poussa en disant :

— Vite ! vite ! *calletons, le gosse !*

Je grimpai et lui donnai la main pour l'aider à passer pardessus les pavés.

Ce second assaut avait encore été repoussé, mais le grand drapeau rouge était enlevé.

Sur le sol dépavé, plus de trente malheureux criaient, râlaient, se tordaient, il était impossible de leur porter secours.

Sans être occupée, la première barricade était prise, il fallait vite fermer et défendre la seconde.

Le canon recommençait son œuvre.

Je portai des pavés pour fermer la brèche lorsque je vis la femme dégringoler d'une façon si drôle et si peu décente, que tout le monde se mit à rire. Elle n'avait pas glissé, la malheureuse, un biscaïen lui avait écrasé la tête... C'était horrible.

Cette fois, je cherchai le moyen de regagner le boulevard ; un petit homme en uniforme de garde national me dit :

— Allons, moutard, fiche ton camp... ; dans dix minutes il ne faudra que des hommes ici.

Il me fit entrer dans une cour-passage ; dans cette cour, il tira un seau d'eau, retira son uniforme, le roula autour de son fusil et jeta le tout dans le puits ; il retourna ses poches, les secoua pour faire tomber la poudre, puis il se lava la figure et les mains, m'en fit faire autant, et, m'ouvrant la porte de son arrière-boutique, il me conduisit à travers ses magasins (j'ai su depuis qu'il se nommait Élie et qu'il était marchand de fer) jusqu'à sa boutique qui donnait rue de Lappe.

Quand je sortis, la rue était occupée militairement, le faubourg venait d'être pris d'assaut...

Lorsque j'arrivai au canal, une douzaine de gardes mobiles entraînaient trois hommes ; je courus pour voir si je reconnaîtrais des défenseurs de la barricade.

Près d'un chantier où fut depuis un petit théâtre, les soldats poussèrent les trois malheureux sur les planches... l'un cacha sa figure dans ses mains, l'autre se blottit dans l'angle du poteau d'une lanterne, et le troisième, fier, écarta sa chemise, découvrit sa poitrine et leur cracha au visage.

Les gardes mobiles firent feu au moment où il leur criait :

— Assassinez-moi donc, lâches !...

Je courus vite vers le boulevard. À peine avais-je fait dix pas, que je rencontrai mon père en biset. Pauvre père ! il était pâle, défait... Quand il me vit, il n'eut pas la force de me faire un reproche ; il m'embrassa, et, sentant que j'étais glacé, que je tremblais, il me demanda, inquiet, ce que j'avais.

— Je viens de voir fusiller trois hommes.

— Toujours donc !

Au moment où nous allions partir, une patrouille de sa compagnie passait. Un individu s'adressa au sergent, et, lui montrant la fenêtre d'une mansarde, il lui dit :

— Sergent, vous voyez la fenêtre d'en haut... l'homme qui reste là a fait le coup de feu de sa croisée et à la barricade.

— Eh bien ! firent le sergent et mon père en regardant l'homme.

— Arrêtez-le.

— Par où monte-t-on ? demande mon père les dents serrées.

L'homme marcha devant lui et s'engagea dans une allée. Mon père le prit alors, et, lui appliquant un vigoureux coup de poing sur le museau :

— Va faire avec d'autres ton métier, canaille !

L'individu voulut crier, mais deux ou trois gardes nationaux le poursuivirent à coups de pied. Il s'enfuit au plus vite. – Un jour peut-être je dirai le nom de cet homme.

Ce livre numérique

a été édité par la

bibliothèque numérique romande

http://www.ebooks-bnr.com/

en avril 2016.

— Élaboration :

Ont participé à l'édition, aux corrections, aux conversions et à la publication de ce livre numérique : Maria-Laura, Monique, Anne C., Françoise.

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : Bouvier, Alexis, *La Grande Iza*, Paris, Jules Rouff, s.d. L'illustration de première page reprend un fragment du tableau de Vlaho Bukovac, *La Grande Iza*, 1882 (Musée de Novi Sad).

— **Dispositions** :

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation des Bourlapapey. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...

— **Qualité** :

Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et

votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître…

— Autres sites de livres numériques :

La bibliothèque numérique romande est partenaire d'autres groupes qui réalisent des livres numériques gratuits. Ces sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse : **www.noslivres.net**.

Vous pouvez aussi consulter directement les sites répertoriés dans ce catalogue :

http://www.ebooksgratuits.com,
http://beq.ebooksgratuits.com,
http://efele.net,
http://bibliotheque-russe-et-slave.com,
http://www.chineancienne.fr
http://djelibeibi.unex.es/libros
http://livres.gloubik.info/,
http://eforge.eu/ebooks-gratuits
http://www.rousseauonline.ch/,
Mobile Read Roger 64,
http://fr.wikisource.org/
http://gallica.bnf.fr/ebooks,
http://www.gutenberg.org/wiki/FR_Principal.

Vous trouverez aussi des livres numériques gratuits à :

http://www.alexandredumasetcompagnie.com/
http://fr.feedbooks.com/publicdomain.